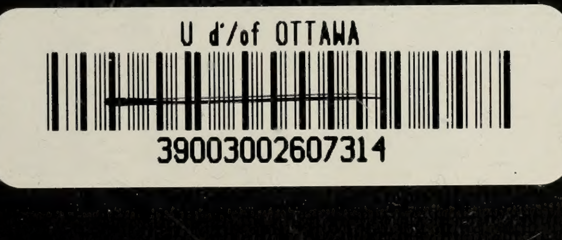
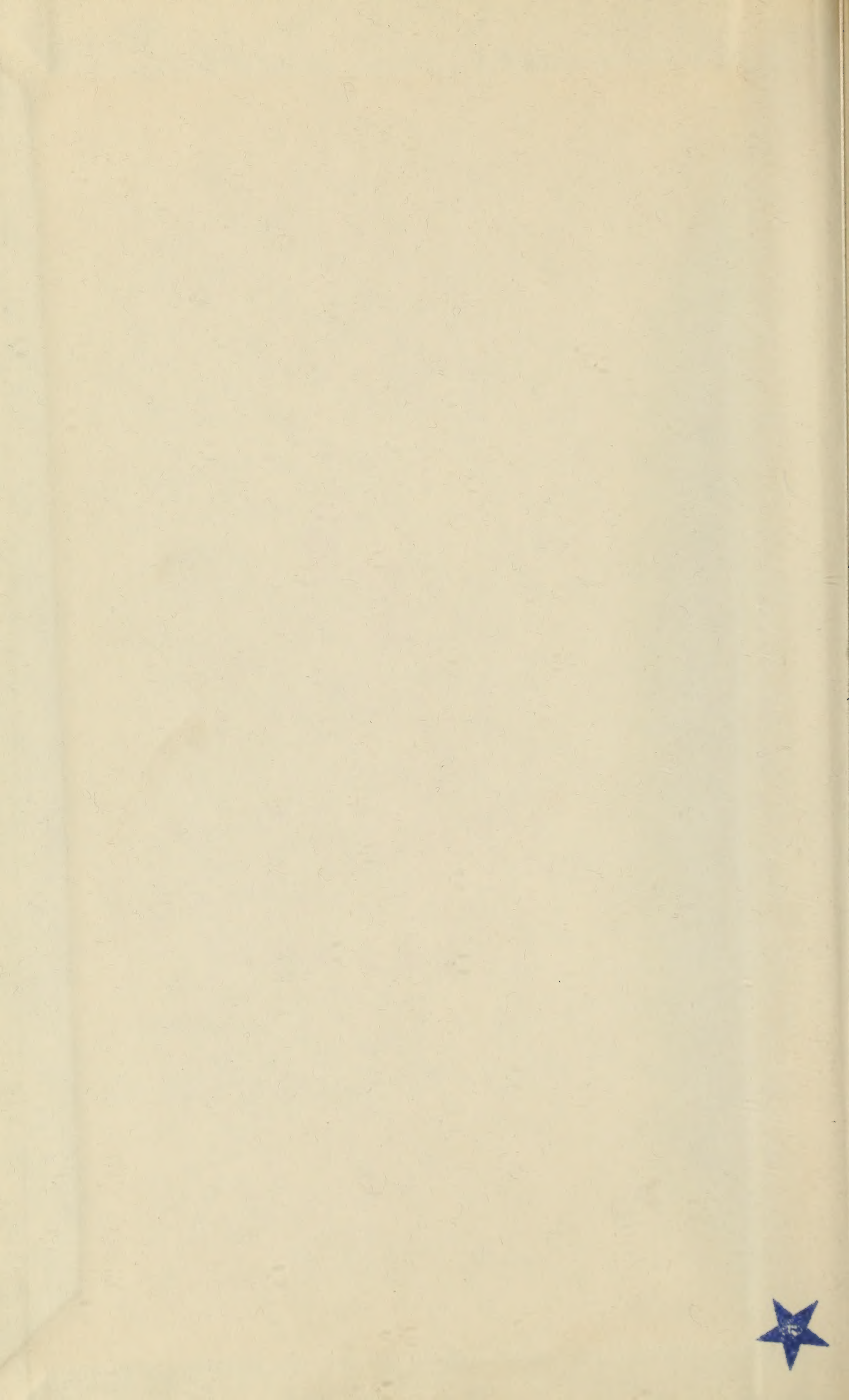
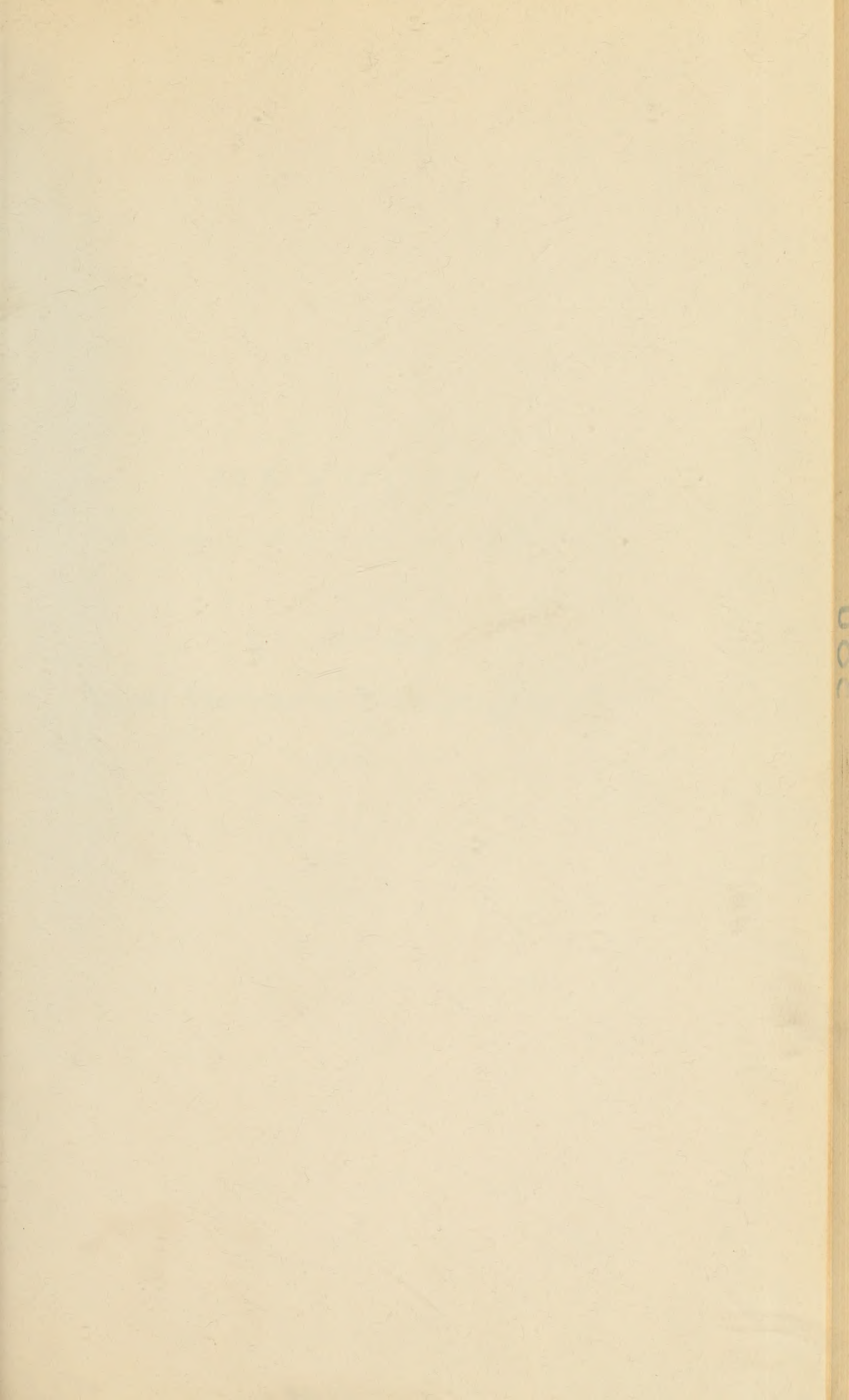

U d'/of OTTAWA
39003002607314





MÉTEUIL

Ancienne Capitale du MÉDOC

Son principal héritier

Saint-Germain D'es (mé) teuil

Nihil Obstat

Calen (can), libr. - cens.

Imprimatur

de mandato Em. Cardinalis ANDRIEU,

A. Giraudin,

Vic. Gén.

MÉTEUIL

Ancienne Capitale du MÉDOC

Son principal héritier

Saint-Germain D'es (mé) teuil

HISTOIRE LOCALE

Racontée aux Paroissiens par leur Curé

Louis RABY

Dédié à Son Éminence le Cardinal ANDRIEU



BORDEAUX

IMPRIMERIE SAMIE FILS FRÈRES

48, Rue du Pas-Saint-Georges, 48

1911



ERRATA

Page 3, note, au lieu de : *sur ces côtes girondines* lire : *sur ces côtes.*

Page 5, 36ᵉ ligne, au lieu de : *morceaux de gravier* lire : *monceaux de gravier.*

Page 25, 23ᵉ ligne, au lieu de : *il n'en été pas ainsi* lire : *il n'en était pas ainsi.*

Page 31, 36ᵉ ligne, au lieu de : *Ainsi, après* lire : *Ainsi, d'après.*

Page 42, 24ᵉ ligne, au lieu de : *qu'il n'y a pas trace* lire : *qu'il n'y a pas trace de cela.*

Page 46, 26ᵉ ligne, au lieu de : *fondé par les pèlerins* lire : *fondé pour les pèlerins.*

Page 61, 27ᵉ ligne, au lieu de : *des entrailles de la foi. Elles sont* ponctuer : *des entrailles de la foi, elles sont.*

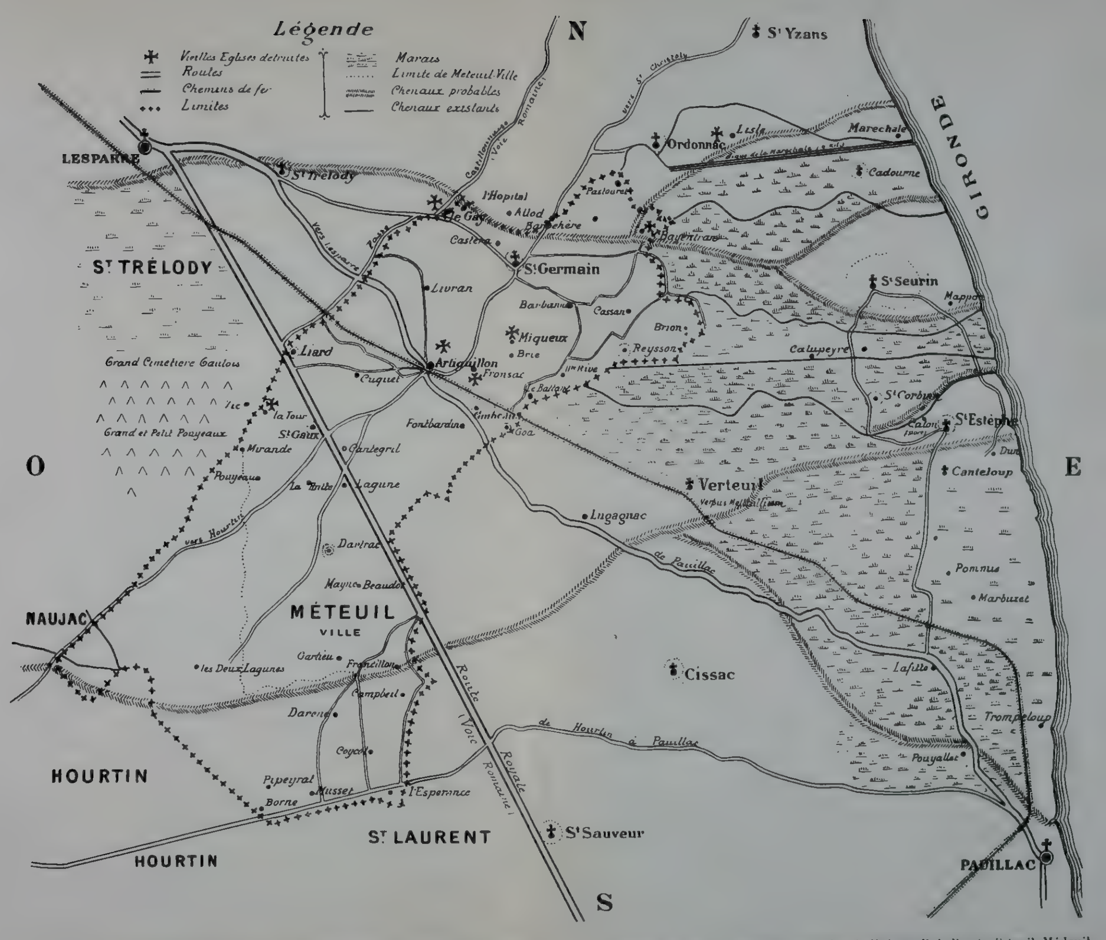
Page 86, 6ᵉ avant-dernière ligne : au lieu de : *populatiou* lire : *population.*

Page 88, 6ᵉ ligne, au lieu de : *Momthery* lire : *Montlhery.*

Page 92, 6ᵉ et 7ᵉ lignes, au lieu de : *n'étaient-ils leurs* lire : *n'étaient-ils pas leurs.*

Page 180, 1ʳᵉ ligne, au lieu de : *ils l'on prôuvé* lire ; *ils l'ont prouvé.*





Ce plan est l'esquisse géographique de l'emplacement de Méteuil et de ses alentours, de son territoire urbain : *le pointillé (en zig-zag) est son assiette plus ou moins délimitée;* les hachures sont les anciens canaux ou bras de rivière, indiqués encore par les vallonnements des terres, par les stratifications profondes de terres jaunes, rouges, noirâtres faisant face à ces antiques canaux et non pas, comme ailleurs, au fleuve ou estuaire girondin. Les villages indiqués sont signalés dans l'historique; ils ont des noms caractéristiques, de vieilles constructions encore en partie existantes, ils contresignent l'établissement des conquérants successifs autour de Méteuil.

Méteuil est la prononciation gauloise, indigène; d'où d'es (mé) teuil. Médeuil est la prononciation romaine, administrative; d'où Médoc. Méteuil est la ville du milieu; du côté de l'Aquitaine, Burdigala, le bourg des Gaulois, Bordeaux; du côté de l'Océan, Noviomagos, la nouvelle demeure, Lilhan-Soulac. Méteuil fut construit dans une île qu'indiquent les hachures du plan. D'ailleurs tout le pays conquis, colonisé par les Bituriges était, à l'origine, composé des îles de l'estuaire. Après le cataclysme du Ve siècle, les chenaux de ces îles se sont perdus dans les marais du Médoc, dont un grand nombre ont été desséchés.

L'antique Saint-Germain-D'esteuil

S'il existe dans le Médoc quelque lieu qui ait été ravagé par les barbares, c'est incontestablement le territoire qui forme à présent celui de la paroisse de Saint-Germain-D'esteuil.

BAUREIN, I. 281.

La paroisse est une grande famille. Les derniers venus doivent promener leurs regards tout autour d'eux. S'ils sont intelligents, ils peuvent s'intéresser à ce qu'ont fait, à ce qu'ont laissé leurs ancêtres. Du présent nous ne voyons, nous n'apprécions nous-mêmes qu'un coin bien petit dans la mêlée universelle. Du lointain passé les vestiges s'effacent chaque jour, nous frappent à peine. L'usure du temps, l'oubli trop humain, les soucis plus nombreux que jamais, notre nonchalance à nous instruire, tout conspire, il semble, pour nous faire perdre les leçons d'endurance, de valeur, d'héroïsme même et surtout de catholicisme, que nous ont léguées nos devanciers dans le pays.

Cependant Baurein, ancien vicaire de Cissac, paroisse limitrophe de la nôtre, à la fin de son article sur Saint-Germain-D'esteuil, écrivait[1]: « On dira en général que c'est une des paroisses du Médoc où il existait le plus d'anciens monuments. On ne saurait assez exhorter les personnes éclairées de cette contrée de recueillir les traditions, qui subsistent encore, de constater l'état des lieux et les vestiges de leur ancienne existence ». La terre que nous foulons aux pieds est détrempée de sueurs, mais à Saint-Germain. plutôt de sang humain. Deux. trois villes mortes dans la paroisse : ont-elles donc péri sans se défendre? En outre un double problème se présente presque chaque jour, qu'il s'agisse de nos actes civils ou religieux, de baptêmes, de catéchismes, de mariages ou d'enterrements, de nos dimanches ou de nos jours ordinaires, pourquoi les anciens ont-ils établi le bourg tout à l'extremité nord-est de la paroisse? Enfin est-ce que jamais Esteuil a existé dans le pays, comme semblerait l'insinuer le nom de la paroisse : que veut dire Esteuil?

Comme réponse, je voudrais ressusciter, si possible, l'antique

(1) *Variétés Bordelaises.*

topographie de notre lot de terre médocaine et l'existence mouvementée de Saint-Germain Dès (mé) teuil (de en Méteuil). De cette étude ressortira, je crois, la division en trois villes principales du pays des Bituriges-Vivisques. Puisque Metullium existe comme *ville du milieu*, au bout intérieur de leur pays, dans les terres, il y a Burdigala; au bout extérieur sur l'Océan, il y a eu Noviomagos, la ville après Soulac.

Les prêtres gaulois venaient près de notre village de Fontbardin à Gui-beau cueillir avec la faucille d'or, le plus beau guy sur les chênes toujours vivaces; nous recueillerons ensemble les leçons, inscrites sur les ruines, enfouies encore dans notre terre. Puissent les exemples de nos prédécesseurs relever notre énergie, réveiller notre foi. Leur souvenir serait comme le rameau de guy, évocateur des coutumes anciennes, que beaucoup de personnes suspendent encore dans leurs maisons.

Première formation probable du Médoc.

La Garonne coule du sud vers le nord, du val d'Aran, en Espagne, vers l'Océan, vers le pays des vieux Bituriges-Vivisques. La thèse de doctorat du regretté M. M. Dutrait nous dépeint quels continuels changements se sont produits dans le régime de l'embouchure de la Gironde. En aval du Bordeaux actuel jusqu'à l'Océan, le terrain est de formation beaucoup plus récente qu'en amont, en allant vers le haut pays. Les bords de l'Océan en particulier ont dû souvent changer d'aspect. Rien ne les protège contre l'action des eaux. Quand je parle de la nature physique, je m'en remets volontiers aux savants. Leur raison d'être est de faire des hypothèses, des suppositions, afin de découvrir, d'entrevoir la vérité des formations terrestres. Aidons-nous de ce qu'ils disent, tout en le discutant parce que ce n'est point paroles d'évangile. Ce sera afin de mieux connaître et aimer notre petite patrie.

De Mimizan (Landes) à la Pointe de Graves (Médoc), ce ne sont qu'amoncellements de sables, jouet des vagues et des vents. C'est aussi la région des plus grands étangs de France. Étang d'Aureilhan, de Biscarosse et Cazalis, de Cazau et Sanguinet : au centre et qui reçoit les eaux, le bassin d'Arcachon ; plus au nord, étangs de Lacanau, de Carcan et Hourtin : le restant du littoral médocain est plus ou moins un marais jusque vers la Pointe. Que de choses il y aurait à dire de la seule embouchure historique de la Gironde [1]. Plus au-dessus, c'était un golfe, qui allait jusqu'aux collines du Poitou. Le terrain du Bocage poitevin en est un témoignage. C'est bien sur toutes ces côtes que se trouve l'Aquitaine, le pays, l'empire

(1) Voyez *Thèse latine*, de Maurice DUTRAIT.

des eaux, là où les terres sont les humbles sujettes des eaux. Le Médoc, notre moyen Médoc, dont je veux spécialement vous parler, a pour bases terrestres, sept à huit blocs *erratiques* [1]. (Ce sont des masses de rochers détachés des montagnes). Ils ont glissé, *erré*, vers le gouffre de l'Océan, portés, poussés par les glaciers, par les pluies, par leur poids, sur la pente terrestre. Un jour Dieu leur a dit : tu n'iras pas plus loin ! et, obéissants ils l'ont répété aux flots. Ces blocs erratiques seraient les assises de la péninsule médocaine. Descendent-ils des Pyrénées? C'est venir de bien loin. La vallée de la Garonne a 585 kilomètres de parcours. De nombreux obstacles se dressent sur la route. Viennent-ils (ceux du moyen [2] Médoc, au moins) du massif central ou de ses contreforts, les monts du Limousin, monts du Périgord. Ils auraient été voiturés aux temps de la période glacière paléolithique. A vol d'oiseau il n'y a pas 300 kilomètres. Regardez la carte, entre la vallée de la Charente et celle de la Dronne, affluent de la Dordogne par le moyen de l'Isle, le trajet semble facile : c'est un pays ouvert, incliné vers la Gironde. Nos hauteurs du Castéra, de l'Allod, de Peyres-Fronsac, comme celle de Saint-Seurin-de-Cadourne (les hauteurs médocaines ont une trentaine de mètres, tant le pays est plat), me semblent faire partie du système des blocs erratiques médocains. D'ailleurs pour en finir sur cette question, ces masses de rochers éparses, sans aucun ordre, sur le sol du Médoc, visibles encore sur les côtes girondines, pourraient être aussi, à la rigueur, un produit du pays, une éruption du sous-sol. Il le faut avouer cependant, nous sommes loin de tout volcan; les collines du Bordelais, de la Saintonge, assez proches, doivent être le dernier effort réussi quand se soulevèrent le plateau central et les Pyrénées. En face de nous, près de nous, et chez nous, il n'y a que des plissements, des ondulations de terrain, qui semblent être les effets de l'eau battant et tassant un rivage de sable et de boue fluviale.

Aspect du pays primitif.

Quoiqu'il en soit, ces blocs avec le temps sont devenus des noyaux d'îles. Tout autour de leurs masses, de leur résistance aux flots, se sont agglomérés le sable et la terre végétale. Vers cette époque la côte de l'Océan, en aval du Bordeaux actuel, pouvait ressembler par son aspect à ce qui existe encore du côté de la Rochelle. C'est une

(1) De Lapparent, *La Philosophie minérales;* ch. : Ancienneté de l'homme et des glaciers.

(2) Le moyen Médoc va de Saint-Chrystoly (qui empiète un peu) jusqu'à Pauillac : sur ces côtes girondines et à une profondeur de huit kilomètres environ, on trouve des petites hauteurs de 30-35 mètres : c'est un pays accidenté. Tout le reste du Médoc, sauf les dunes, est plat comme la main.

suite d'îles. Elles n'ont pu se souder, elles n'avaient pas comme ciment l'apport, les charrois de deux grands fleuves. Elles sont restées les îles d'Oléron, de Ré, d'Yeu, de Noirmoutiers, etc. Nos îles, ou celles qu'on a connues aux temps historiques, ont été appelées les chiens de Bourdeaux, de ce que, dit un vieux chroniqueur, les flots tournant autour d'elles, jetaient au loin des aboiements. L'estuaire, que nous appelons Gironde, devait alors être un delta, traversé, dans tout le Médoc actuel, de nombreux canaux, dont il reste les traces visibles. Tous ces marais, qui de Bordeaux au Verdon existent encore malgré des desséchements multipliés, sont d'anciennes embouchures de canaux allant jusqu'à l'Océan, formant les îles médocaines primitives. Tels les marais de Bruges, de Blanquefort, de Cussac, de Pauillac, de Reysson, de la Maréchale, de Saint-Vivien, etc. Je ne parle pour le moment que du côté Girondin. De la Garonne et de la Dordogne, il en a été comme du Tigre et de l'Euphrate. Ces deux fleuves se sont réunis, ont formé l'estuaire du Chat-el-Arab, qui se jette dans le golfe persique. Là s'épanouit une brillante civilisation, là Babylone et Ninive florissaient.

Esquisse du pays de Méteuil.

Chez nous un de ces canaux ou bras de fleuve, serpentant à travers les îles, passait entre l'Allod et le Castéra; un autre entre Reysson et Peyres allant par Fronsac jusqu'à Méteuil. Creusez, tant soit peu, la terre en ces directions, vous voyez les traces du passage de l'eau. L'abondant limon de la Garonne et de ses affluents, celui de la Dordogne et de ses tributaires, avec le sable de l'Océan, autour des blocs, avaient formé des îles (1). L'apport incessant forma le Médoc; il est en train, par des hauts fonds, des bancs de sable et des îles, d'obstruer le lit de la Gironde, leur déversoir commun. Les cartes géographiques anciennes (une vingtaine dans la thèse Dutrait), montrent encore de multiples et grandes échancrures fluviales dans le Médoc. Elles sont devenues des marais: tout le Bas-Médoc, jusqu'au XVIIe siècle, fut un marais. Les Médocains pour avoir plus de terre, pour assainir leur pays, les dessèchent encore. Sur notre route de Boyentran (Baïe, entrant) on peut voir les traces des clayonnages successifs, marquées par de légères

(1) L'appellation d'iles est encore fréquente en Médoc, en pleine terre : Abbaye-en-l'Isle, Isle Darès en Parempuyre, Isle de Macau, etc., etc. Longtemps les parties du Médoc restèrent des iles, surtout avant les travaux hollandais. En temps d'inondations ou de grandes pluies, les ouvrages d'art humain disparaissent, des parties entières du Médoc redeviennent des iles, si les ponts ou les digues cèdent à la violence des flots : ainsi de l'ancien pont du Taillan sur la Jalle; le pont entre Soussans et Lamarque, le pont du Gua (du Gué) en Bas-Médoc. Le parlement, le roi firent souvent rétablir les ponts aux frais des paroisses intéressées.

(Voyez A. de Valois, *Notice des Gaules*, p. 329, col. 1).

ondulations de terrain. Il s'agissait de dessécher et d'assainir l'ancien lit de la branche girondine qui partant au nord-est de la baie de Brion-Reysson, délimitait au nord l'île de Méteuil. Au sud-est de la même baie, un bras de fleuve faisait l'autre limite. Il partait du port de la Calupeyre (chaloupe) à Calon, qui est devenu Saint-Estèphe. (Calon veut dire bois, et valet qui porte un gourdin, goujat d'armée qui porte le bois). Entre les deux embouchures s'étend le Marais, dit de Verteuil (Vire-Méteuil? Versus-Metullium? où l'on tourne pour aller à Méteuil). C'est sur ce canal du sud que Méteuil-ville était située : son monastère, sa fabrique de monnaie s'étendaient jusqu'à l'autre canal. Le château fort du Spar (Lesparre) qui a succédé à Méteuil, fut bâti après les Normands, de l'autre côté du canal nord, à 5 kilomètres plus haut. La branche aînée des Gombaud eut le Spar, la branche cadette Calon. Tout cela, dit pour fixer dès à présent les esprits, sera narré et prouvé en temps et lieu.

Nos ancêtres de toute époque aidèrent à l'œuvre du raccordement des îles, et de l'autre côté, à l'ouest, luttèrent contre les flots du grand Océan. Les côtes médocaines de l'Océan, blanches au loin comme l'argent, seraient aussi très intéressantes à étudier. Un mot seulement : notre paroisse n'y effleure pas. Nos bras de rivières autrefois s'y déversaient, c'est ce qui nous en fait parler. La flore indique une singularité, quatre ou cinq plantes qu'on ne trouve que sur les côtes aquitaniques. Est-ce un reste de la fabuleuse Atlantide, des îles fortunées, englouties dans les eaux? Chose certaine, les chroniqueurs des V[e] et VI[e] siècles parlent d'un cataclysme prodigieux, qui vient d'avoir lieu sur les rivages de l'Océan, en punition de la vie trop voluptueuse des Aquitains. Est-ce un affaissement du sol rongé par les vagues, un raz de marée, une inondation, un tremblement de terre? (Aimoin de gestis Francorum III, 32 - Saint-Grégoire de Tours, l. V, ch. XXXIV). A la pointe de Graves le travail de destruction est continuel. L'ancien Noviomagos, la ville après Soulac, s'abîma alors dans les flots. Actuellement encore l'œuvre d'engloutissement a recommencé : les blocs énormes de béton-armé ne sont que petites bouchées pour l'Océan insatiable : il ronge, à coup de lames, les jetées, les épis, pauvres barrières humaines. Quand il est en fureur il enlève, comme un fêtu de paille, des morceaux de gravier. Incessamment l'onde amère dissout les rochers, les constructions et rejette du sable. Les amoncellements de sable, les dunes, recouvrent l'ancien sol effondré, des forêts entières, dont parfois le vent ou les flots en furie découvrent les sommets. Le pin maritime, vulgarisé par Brémontier, a seul rendu habitable cette partie du Médoc. Nous verrons qu'à l'époque gallo-romaine le commerce se faisait en grand sur les côtes atlantiques du Médoc.

Les premiers habitants furent attirés par l'attrait de l'Océan

indéfini : la mer, la mer, thalatté! criaient les soldats grecs de la retraite des dix-mille. Ils furent retenus par la facilité de subsistances, le commerce et la péche, que les bords de la mer fournissaient abondamment. Les domaines bien délimités, que fournissaient alors les îlots médocains, durent fixer ces premiers occupants. La vallée de la Dordogne, débouchant sur le Médoc, est un vieux passage. Les races du massif central gaulois, de tout temps, l'ont fort pratiquée. Elle est riche en sépultures d'hommes préhistoriques. Elle a donné le nom de la 3e période du quaternaire ancien, de l'ère paléolithique [1]. Le moustérien est ainsi appelé de Moustier en Dordogne. Époque plus froide, plus humide, qui nourrissait le mammouth, le rhinocéros, l'ours et l'hyène des cavernes. Dans cette vallée de la Dordogne dont nous sommes l'aboutissant, s'étale le type de civilisation magdalénien (grotte de la Madeleine à Tursac (Dordogne). On a trouvé un atelier de sculpture préhistorique à Laussel (Dordogne), qui date de l'âge du renne et à l'Abri-Andi (Dordogne), de la fin de l'époque moustérienne [2]. A Logerie (Basse-Dordogne) on a trouvé le squelette replié de la grotte des enfants de Grimaldi. A la Parassie (Dordogne) encore un squelette moustérien, de la race dite de Neanderthal. Ces primitifs sont venus chez nous. Dans un îlot de Saint-Germain-D'esteuil près de Barbehère, propriété à nom romain, Barbaheri (jardin, clos en roseaux, d'un maître d'esclaves?) située sur un des deux embranchements de la voie romaine, qui bifurquait à Méteuil, nous avons le *tumulus dit du chef gaulois*. Cette construction faite de quartiers de roche, sans ciment, avec autel funéraire très fruste, semble indiquer la haute antiquité de la colonisation et de la religion dans le moyen Médoc. Les premiers habitants auraient suivi la route des blocs erratiques. Il a paru plusieurs articles dans le regretté *Vigneron Médocain* sur ce curieux vestige du passé. Nous en reparlerons comme appendice de l'antique Saint-Germain-D'esteuil.

Les Ibères du sud vinrent-ils jusqu'à nos îles, jusqu'aux premiers marais du Médoc en formation? Cela est probable. Il ne reste rien d'eux cependant. *Les premiers habitants historiques* du Médoc sont les Bituriges-Vivisques. La descente de ces habitants du centre gaulois vers l'estuaire naissant de la Gironde semble devoir être placée, à mon avis du moins, aux environs de l'an 600 avant J.-C. On peut faire, il est vrai, plusieurs hypothèses à ce sujet. La cause de cette émigration serait-elle, peut-être, le décret d'un printemps

(1) Le quaternaire ancien est divisé en trois périodes contemporaines des glaciers, des blocs erratiques : la 1re, le *chelléen*, du nom d'un gisement de cette époque (Chelles en Seine-et-Marne); la 2me, dite *Acheuléenne*, de Saint-Acheul près d'Amiens; la 3me, la *moustérienne*, dont nous parlons. Le quaternaire actuel s'appelle *néolithique* à pierre nouvelle; l'ancien, *paléolithique*, à pierre ancienne.

(2) *Communiqué* à l'Académie des Inscriptions (par M. Jullian, 10 avril 1910).

sacré? Quand il y avait excès de population, et en des temps heureux pour notre influence dans le monde, la pléthore se produisait souvent au cœur de la cité, on faisait s'expatrier la jeunesse de 15 à 25 ans, par exemple. Ce printemps de la vie humaine était sacré; les peuples voisins lui permettaient de passer à travers les délaissés des frontières; on leur signalait même les terres à coloniser. Les Bituriges se seraient glissés entre les Arvernes (Auvergnats), les Lémovices (Limousins), les Santons (Saintongeais) et les Pétrocoriens (Périgourdins). Est-ce une rivalité de chefs, est-ce une invasion d'Arvernes, qui les auraient fait s'exiler? Cela est possible, mais ne nous donne pas la date précise que j'ai avancée.

Argument géographique.

Établissons des faits, afin de nous éclairer. Dans nos contrées les Bituriges sont voisins des Boïens et des Lingons. Les Bituriges sont à Burdigala (Bordeaux) et dans le Médoc; les Boïens à la Teste de Buch (caput-boïorum); les Lingons à Langon. Ces trois peuples celtes voisinent aussi dans le centre de la Gaule. Les bituriges sont sur le Cher jusqu'à l'Allier, leur capitale est Bourges sur l'Yère, au confluent de l'Auron, ces eaux vont dans l'Allier. Les boïens, entre l'Allier et la Loire; Noviodunum (Nevers) est leur capitale. Les Lingons un peu plus au nord-est, après les Mandubiens, entre la Seine et la Marne; leur capitale est Andomatunum, appelé aussi Lingones (Langres). Ce sont des faits géographiques. Comment expliquer ce voisinage par deux fois répété dans deux pays différents. Il semble que ces trois peuples ont du émigrer ensemble vers les confins septentrionaux de l'Aquitaine du sud, vers un pays à conquérir sur l'ennemi commun.

Argument historique.

L'histoire va-t-elle maintenant nous révéler la date que nous cherchons? Vers l'an 600 avant J.-C. (1) de grandes migrations se firent en Gaule. A cette époque Nannas, chef gaulois du bord méditerranéen, donna sa fille au chef des Phocéens, marchands grecs d'Ionia en Asie mineure. Ce fut l'origine de Massilia (Marseille). Nous lisons que dans ce temps-là des Bituriges, des Boïens, des Lingons sous la conduite de Bellovèse, neveu d'Ambigat, roi des Bituriges, passent en Italie, fondent Mediolanum (Milan) en 614, s'établissent entre le Taro, le Po et l'Apennin. Les Lingons sont aux bouches du Pô. Sigovèse, frère du premier envahisseur, vient, quelque temps après, à la rescousse.

(1) Justin, l. XXIV, ch. iv. Voyez *Tite Liv,*, l. V, ch. xxxiv.

Ce n'étaient pas de craintifs aventuriers que nos ancêtres! Quand il leur prenait fantaisie d'aller de l'avant, ils savaient avec leur épée se tailler une place au soleil. Ils n'avaient peur de rien. Si le ciel se fut effondré, disaient-ils, ils l'auraient soutenu de leurs piques! Deux siècles après, sous la conduite d'un chef ou Brenn, les hommes issus de cette expédition, avec les Senomans, prennent Rome (390 avant J.-C.); un siècle après, encore, Delphes en Grèce (278). Les Boïens rejettés de l'Italie vont s'établir ailleurs; ils donnent leur nom au Boiohemium (la Bohême). Chassés par les Marcomans, ils font de même pour la Boiaria (la Bavière), ils s'en emparent et lui fournissent un nom.

Les peuples gaulois étaient très remuants, déclaraient facilement la guerre, même entre voisins. L'histoire néanmoins ne nous parle que de cette seule expédition commune des Bituriges, des Boïens et des Lingons, de celle conduite par Bellovèse et Sigovèse, vers l'an 600 avant J.-C. D'où vient-elle? Du centre de la Gaule, ou de chez nous (les Ibères auraient-ils fait invasion à cette époque en nos contrées?) ou bien encore, des deux à la fois? Cette éruption jetterait-elle un flot principal au nord-est en Italie, et un courant inférieur au sud-ouest, vers la Gironde actuelle. On parle de deux cent mille hommes partis avec le seul Sigovèse. Les ravages, que fit cette coulée de lave, indiquent bien que sa masse dut être formidable. Après ce commun effort gigantesque ces trois peuples gaulois paraissent épuisés. Ils ne peuvent plus songer à envoyer au loin des colonies. Elles sont établies déjà. L'histoire nous le raconte, leurs deux embranchements en Gaule sont pour longtemps sans sève belliqueuse. Les Arvernes et les Éduens, dès lors, dominent ceux du centre. Les Aquitains du midi harcellent et minent ceux de notre pays. Les Boïens et les Lingons sont presque submergés par leurs flots ennemis; les Bituriges sont acculés aux îles et aux marais médocains de l'Océan.

Conquête des Gaules par César.

A l'époque de César les deux peuples Bituriges n'ont de commun que leur affaiblissement séculaire. Ils diffèrent en toute autre chose. Les habitants de notre pays appelés Bituriges-Vivisques ne figurent pas aux guerres des Gaules dans les *Commentaires* de César. Il n'y est question ni d'eux ni explicitement de leur pays. Les Bituriges Cubiens, ceux de Bourges, sont les ennemis constants des Romains. Nous allons voir qu'au contraire nos ancêtres étaient les amis des Romains parce que les Romains étaient leurs libérateurs. Aussi bien il vaut mieux le dire tout de suite: ce n'est pas à cette époque que

nos prédécesseurs en Médoc sont arrivés dans le pays. Un examen attentif va nous le prouver. César et son continuateur Hirtius (pour le livre VIII) ne parlent que des trois souches primitives des Bituriges, des Boïens du centre et des Lingons du nord-est. Mais l'un et l'autre rapportent l'antagonisme marqué de ces trois peuples. Comment ces trois mêmes peuples seraient-ils tranquilles voisins dans nos contrées, si c'était à l'époque de César qu'ils y fussent venus, comme certains en admettent l'hypothèse. Chez nous à cette époque pas de guerre entre eux, pas de jalousie ni de disputes. Aux mêmes temps, mais dans le centre de la Gaule; ils sont de partis opposés, luttent les uns contre les autres. Voyez le livre VII des *Commentaires*, les Bituriges se joignent à Vercingétorix; les Boïens leurs voisins immédiats, alliés des Éduens tiennent Gergovie (Moulins) pour César. Les Lingons restent fidèles aux Romains, même après la défection des Éduens. Au même livre VII, César raconte la prise de Bourges, sur 40.000 habitants 800 peuvent s'échapper. Peu après cependant les Bituriges fournissent, eux aussi, leur contingent à Vercingétorix. Au livre VII, Hirtius nous dit que les Bituriges révoltés sont décimés par César. Ceux qui s'enfuient ne peuvent trouver asile nulle part, César les poursuit partout. Les Bituriges demandent et obtiennent grâce, ils donnent des otages. Au nº 11, ils sont à ce point pacifiés à la façon romaine, que César dégarnit leur pays de troupes, qu'il envoie contre les Bellovaques (Beauvais). Les Lingons à cette occasion fournissent à César des cavaliers. Il n'est nulle part question d'une émigration de Bituriges ni surtout de Lingons et de Boïens alors alliés de César.

Si ces deux derniers peuples avaient à cette époque abandonné le centre de la Gaule, il en serait fait mention dans les *Commentaires*. Si la conduite, la direction de ces deux branches est si opposée à la même date, il faut conclure que depuis longtemps elles sont séparées; l'une des deux depuis longtemps, transplantée loin de la souche.

Il est implicitement question des Vivisques dans les Commentaires.

César, objectera-t-on, ne parle pas des Bituriges de l'Océan. Une remarque de Strabon va nous donner l'explication de ce silence et nous mettre sur la voie de ce qu'on fait alors nos trois tronçons de peuples gaulois fixés à la frontière nord de la vieille Aquitaine. « Les Bituriges Josques (ce sont les nôtres), ne payent pas le tribut, comme les autres peuples d'Aquitaine », dit-il. S'ils avaient été des vaincus, des exilés forcés, pourquoi cette exemption? D'autre part, Lucain : *Pictones immunes subigunt sua rura :* Les Pictons peuvent cultiver leurs champs sans payer d'impôts. Cette parité de traitement va nous fournir une réponse certaine.

Les Vivisques sont alliés aux Romains.

Quand Jules César fait la guerre aux Vénètes (Vannes et Nantes), ce sont les Pictons et les Santons qui fournissent aux Romains le bois des vaisseaux romains et leurs propres bateaux. Il est dit expressément: (*Commentaires*, l. III, ch. VIII) Le jeune Decius Brutus fut mis à la tête de la flotte romaine ainsi que des vaisseaux gaulois, que César avait fait venir de chez les Pictons, les Santons *et du reste de la région soumise aux Romains*. Observez d'abord que cela arrive bien avant les guerres contre les Bituriges, racontées aux livres VII et VIII. Puis, ce reste de région ne peut être évidemment qu'un pays voisin et maritime, ce ne peut être que les Bituriges du Bordelais et du Médoc actuels (qui feront partie de la 2e Aquitaine comme les Pictons et les Santons), qui ont les ports de Noviomagos, de Calon (bois de chaloupe), de Burdigala. Harcelés par ceux du midi, ils considéraient les romains comme leurs libérateurs. Suétone racontant cette époque : « César réduisit en forme de province toute la Gaule, des Pyrénées aux Alpes et aux Cévennes, du Rhin au Rhône, et leur imposa un tribut annuel, *praeter socias ac benemeritas civitates*, à l'exception des peuples alliés et de ceux qui avaient bien mérité des Romains. »

César parle surtout des peuples gaulois auxquels il fait la guerre, très peu de ceux qui lui servent dans ses opérations. Il écrit sans prétention, comme un memento de général, le *de bello gallico*. Ce sont les autres historiens, ceux qui ont fait de l'histoire *ex professo*, une profession, qui nous renseignent sur les alliés, sur les gens paisibles du pays, sur les Bituriges et leurs voisins Celtes de notre contrée. Enfin ces mêmes peuples n'imitent pas la résistance des Aquitains contre Crassus, le lieutenant de César, et, un peu plus tard, leur révolte sous Auguste. Ils n'auraient point manqué en ces deux occasions, s'ils avaient été déportés de force, de montrer leur mécontentement, de se révolter contre leurs oppresseurs. On sait que Valerius Messala vainquit alors les Aquitains, et eut à ce sujet le triomphe l'an de Rome 726. Nous verrons bientôt l'état florissant du pays, la splendeur de Bordeaux, grâce à l'amitié toute particulière des Romains pour leurs fidèles alliés.

Les noms divers donnés à nos Bituriges.

Les Bituriges de nos contrées ont reçu des Grecs et des Romains différents surnoms. Bituriges-Vivisques : colonie, qui fait revivre la patrie, probablement; *bituriges viviscos a biturigibus cubis, gallica gente profectos*: les Bituriges-Vivisques sortent des Bituriges-Cubiens (Auteserre, *Rerum Aquit.* l. II, p. 11). Le mot Cubiens désignerait ceux

qui sont restés à Bourges, leur pays d'origine, Ptolémée (*Géog.*, l.V.) les appelle Vibisques. Pline (*Hist. nat.*, l. IV) : Ubisques. Ausone dit (mosel, V. 43) *haec ego vivisca ducens ab origine gentem* : je suis né Vivisque. La Garonne, écrit Strabon (*Géog.*, IV.), après avoir reçu trois autres rivières, coule entre les Bituriges Josques et les Saintongeais, tous sont des peuples gaulois. Mais les Bituriges vivent sur le territoire des Aquitains comme des étrangers, *sans payer tribut.* Ils ont un port nommé Burdigala, situé dans un marais, qui a été formé par la Garonne. Strabon écrit une géographie générale. D'une part, ce n'est qu'au Bec d'Ambez actuel que la Garonne reçoit le troisième fleuve, la Dordogne. D'autre part, le terrain en face de la Saintonge, c'est le Médoc. Mais d'où vient ce nom?

Au sud, le territoire biturige se termine à une quinzaine de kilomètres, au plus, de Burdigala (Bordeaux) à la Croix d'Hins. C'est là l'antique borne des ennemis; hins, hostins, hostis, étrangers ou ennemis. Quand les Boïens et les Lingons sont submergés par les flots victorieux des Aquitains, n'ont plus que deux municipes, La Teste de Buch et Langon, à la Croix d'Hins finit le territoire gaulois, celte. Mais qui racontera les remous des peuples vers cet endroit, des fouilles récentes ayant fait découvrir à Andernos le siège épiscopal des Boïens. Le territoire biturige, vers la Dordogne, rencontre les Santones (Saintongeais) du Blayais actuel : l'accent, le parler, les patois mêmes font la ligne de démarcation jusqu'au portes de Bordeaux en Benauge.

Bordeaux est comme une pointe de fer se faisant respecter des peuples étrangers. Le territoire biturige commence à Bordeaux et s'étend jusqu'à l'Océan vers le nord : le territoire biturige c'est le Médoc actuel.

Division du pays Biturige.

Ce territoire ou plutôt, alors, ces îles, ces marais de l'estuaire, durent être occupés par trois tribus de Vivisques; telles les trois tribus doriennes de Sparte, les trois tribus latines de Rome. Si le mot tribu donne à l'esprit une distinction trop tranchée, quoiqu'elle soit très commune sous cette forme dans l'antiquité indo-européenne, disons que les trois bourgs primitifs ou *emporia* (marchés) des Bituriges ont des noms tirés, tous trois, de leur situation géographique, selon la vieille habitude. Ce sont, au sud, Burdigala, nommé bourg des Gaulois par les voisins étrangers; Medullium, bourg du milieu (appellation romaine) ; et Noviomagos, la nouvelle habitation (*novi*, *novus*, nouveau, *mag*, habitation), la dernière fondée par les Bituriges, sur l'île la plus au nord, sur l'Océan d'après Ptolémée. Noviomagos était l'emporium pour l'extérieur maritime pour les

denrées de la mer. C'est la ville engloutie au Ve ou VIe siècle, située après Soulac (sous le lac, sous la mer), dont à marée basse et par un temps calme, d'après M. Jouannet, on voit en mer des fondations, des pans de mur, des pierres, les lignes d'une rue distinctement marquée. Noviomagos, ensevelie vivante dans l'Océan, nous est un témoin de ce que nous avançons. Elle n'a pas été détruite, plusieurs fois, de fond en comble, comme Burdigala et Méteuil, par les Huns [1] (451-453), par les Visigoths (412-507), par les Sarrasins (732), par les Normands (848-900). Veuillez faire crédit de quelques instants : cette classification apparaîtra absolument fondée quand aura été prouvée l'existence chez nous de Méteuil, la ville du milieu.

Nous suivons le fil de l'histoire : il encadre et situe toute chose. Il est d'abord certain que ce sont les Meduli qui habitent cette partie du Médoc allant du Bec d'Ambez au nord, celle ou Strabon place les Bituriges Josques. Les Meduli sont donc un même peuple que les Bituriges,

Medulus, Metulus, Metullium.

Ils en sont une fraction, une tribu, puisqu'ils habitent le même territoire. Les Meduli sont les mêmes que les Metuli ; *t* et *d* sont des lettres, des consonnes qu'on appelle muettes-dentales ; *t* est la lettre forte, *d* est la lettre douce : *t* est la façon de prononcer gauloise, franque, germaine ; *d* la façon de prononcer romaine. Metullium, ayant l'accent tonique sur *tul*, donnera Méteuil et restera dans le pays Saint-Germain-dès-Méteuil sans *s* car Méteuil vient de Metullium, ville des Metuli ; Civitas, Urbs, Emporium, Metulorum ; *es* veut dire *en*, en Méteuil, en le territoire même de Méteuil. Metulum dont *me*, *tu*, *lum* sont brefs et qui par conséquent à l'accent tonique sur *me* donnera en formation du français populaire Melle en Poitou, Metulum, sous-entendu Castrum, le camp métule, dont nous parlerons quand il s'agira de la fabrique de monnaie de Liard, dans Méteuil.

En Saint-Germain, dès Méteuil ne forma plus qu'une seule appellation Desméteuil dans le langage et la compréhension du peuple. Selon les règles de la formation du français populaire, la consonne médiane *m* tomba, disparut ; la voyelle atone brève *e* dans *me* fut supprimée et les accents toniques latins de *dès* et de *teuil* persistèrent. On eut, on prononça Desteuil. Les anciens registres portent tantôt une apostrophe D'Esteuil, tantôt Desteuil en un seul mot. Desteuil est plus selon la formation du mot et ne laisse pas

(1) Il y avait dans le parloir de la cure de Saint-Seurin lès Bordeaux un très ancien graphique : les Huns repoussés de Saint-Seurin par les femmes de la Halle : du haut de la plate-forme donnant sur le cimetière elles jetaient des liquides.

croire qu'il y a dans la paroisse ou quelque autre part, un lieu appelé Esteuil. Je m'en sers pour parler de l'antique Méteuil, faire surgir son souvenir. D'Esteuil prête à confusion, demande l'explication des mots originaires, de ès Méteuil : Saint-Germain du territoire même de Méteuil non pas seulement des Métules, nom de la tribu, mais du vieux bourg, de l'emporium appelé Metullium. Ceci pour faire honneur à notre vieux maître Baurein. Méteuil aurait, dit-il, beaucoup d'analogie avec le mot d'Esteuil, surnom de cette paroisse (I. p. 340). Complétons, puisqu'il s'agit de notre petite patrie, rien ne doit être trop rebutant, complétons l'éveil donné par le bon abbé. Le mot Medullium façon romaine et administrative de prononcer, a fourni Médouil en 1214, Médoucq en 1238, Médoc en 1268; pays de Médeuil, non pas des Médules, *du* serait tombé comme dans Melle, du Poitou, mais de Médullium. Le nom du bourg a donné ici le nom au pays. Medullium est-il le locatif de Medulum (Romaï, Romaei), Medulei, Meduli. lieu ou s'assemblent les Médules? L'*e* tombe, l'*i* devient bref devant *um*, la syllabe *du* devient longue, soit par compensation de la disparition d'une lettre, c'est-à-dire par contraction, soit par position d'accentuée ou bien par le redoublement de *l*, fait assez commun.

Puisque nous voulons aller jusqu'au bout cherchons ce que veut dire le mot Medulus? Les anciennes dénominations des choses étaient généralement des surnoms. Metulus, Medulus, désignent sûrement une circonstance géographique. Nous les trouvons appliqués en différents pays à des peuples sûrement divers. Ainsi la ville de Medullia dans le *Latium* (Liv. I, 33). En Liburnie (Illyrie) sur le fleuve Colapis chez les Japides (Strabon), en grec Métoulos, puis Metullum (Ptol.; Dio 49; Cel 2, 8; 107) aujourd'hui Metling ou Medling; en Savoie : Medulli (*Inscrip.*, apud Plin 3, 20; Vitruve 8, 3; en Poitou, Melle, le camp métule. « Toutefois il serait bon, peut-être, de se méfier, dit M. Dutrait, dans sa thèse, du sens évident donné par la prononciation romaine Médeuil, ville ou bourg du milieu, comme *media amnis* la Mayenne ou Medulla la moelle, le milieu des os. » La raison? C'est que Zeuss, en sa grammaire celtique, dit que Méteuil est un mot celte. On ne connaît sûrement la signification que d'une ou deux centaines de mots celtes. *Et adhuc sub judice lis est.* On a essayé beaucoup d'interprétations; ainsi, entre autres, celle de Biturige : Bitur ou Atur ou Dur, eau, rivage; et Riges, chefs, maîtres; c'est flottant comme racine; c'est incomplet comme application aux bituriges cubiens (du centre gaulois). La vraie science avoue qu'elle ne sait pas encore et fait des hypothèses afin d'ouvrir le chemin à la vérité.

Les Romains, qui voyaient le Médoc actuel au complet comme villes et étendue, ont cru bien traduire et prononcer à leur façon

Méteuil en disant Médeuil. Méteuil ne pourrait-il par venir d'une racine indo-européenne analogue à Méta, borne, dont justement la syllabe *me* est brève; cette racine nous la retrouverons dans le mot grec *metronn*, mesure; borne d'une tribu, les gens de la borne, la mesure du pays, que sais-je? à une première occupation et Noviomagos la nouvelle habitation, la plus récente, sur l'Océan. Les deux explications sont plausibles et se rejoignent de fait. L'appellation latine, répétée ailleurs, venant peut-être, de souvenirs administratifs n'est pas seulement un accident physiologique, une façon de prononcer. Les organisateurs, qu'étaient les Romains, nous indiquent la position, l'emplacement (et de fait nous verrons que c'est cela) d'un des trois burgs ou marchés des Bituriges Vivisques, de celui qui était au milieu du territoire en longueur; au milieu en largeur, entre l'Océan et le fleuve.

Une foire à Méteuil.

Avant d'aller plus loin, disons quelques mots sur les Bituriges, nos ancêtres, avant la conquête romaine. Nous avons vu qu'ils étaient à l'origine fort aventuriers et batailleurs. Sous l'influence des Phéniciens, puis des Grecs de Marseille, les Vivisques acquérirent l'esprit commercial. Leur position géographique les y prédisposaient déjà. Leurs trois burgs n'étaient en somme que des marchés, des emporia, des dépôts de marchandises. Là, presque entière, la population voisine se transportait à certains jours marqués, comme elle fait encore aux foires mensuelles de Lesparre, qui a succédé à Méteuil. Voyez dans la foule le Grec rusé, vêtu d'une tunique, recouvert d'un manteau, il fait l'encan des tissus, c'est le Juif de l'époque. Vont et viennent le Nitiobrige (Agenais) au brack peint, l'Ausk (Auch) à la rouge ceinture, le Biturige au sag diversicolore. Ce dernier est grand et vigoureux, son sayon (casaque ouverte) est rayé de bandes d'écarlate, retenu au corps par une ceinture. Son brac (bande d'étoffe) roulé en spirale, enveloppe les jambes; celui des Rics (chefs) est peint de diverses couleurs, quelquefois pailleté d'or. Ils portent des colliers, des anneaux, des bracelets d'or et d'argent. Les femmes en ont aux bras, aux mains, au cou, sur la poitrine. La plupart viennent pour voir et pour être vus. Cependant on trafique un peu de tout : des bois, du blé, des coquillages, des huitres, de la laine et du lin. Il y a sur le marché de la résine recueillie au pied des sapins de la lande. Le Vivisque achète volontiers de la poudre dorée que les Ausks ramassent sur les bords du Gers. On échange les pelleteries du haut-pays (il y a beaucoup de *Pelletiers* dans le Médoc actuel); le fer du Périgord; l'argent, le plomb des Pyrénées: des javelots (Gess ou Gisa), des armes toutes faites, des boucliers courts

(Cesera ou Celram), des trompettes (Carno), des charriots. Plus loin, des colliers, des bracelets, des anneaux d'or, d'argent, d'airain. Tout près. des étoffes de Tyr aux rouges couleurs. De ce côté, les poteries et le maïs du Nitiobrige. De cet autre, les produits de la chasse et de la pêche sont mangés sur le banc de chêne à trois pieds, avec le *pouls* ou bouillie nationale. C'est jour de fête. Sur les tables en plein air sont amoncelées des viandes rôties, des tas de saumon qu'on fera cuire au vinaigre, de l'alose, des petits oiseaux. Sur des corbeilles de bois s'étalent de larges rayons de miel. La cervoise est la boisson ordinaire; le vin sera commun plus tard. Des flots de *lyt* (liqueur de graines), versés dans des cornes d'*urus* ou même parfois dans le crâne d'un ennemi, arrosent le festin.

La gaîté gauloise est dans son large cours. Les jeux vont commencer; avec eux les querelles, d'où parfois s'ensuit le meurtre. Bien souvent néanmoins, à la suite de ces grandes fêtes, les mariages sont célébrés. Lorsque le barde (près de Méteuil existe *Fontbardin*) a fini



Pêche à Fontbardin

de chanter le *Teutt* et la guerre, tout à coup s'entrouve la porte de la cabane. Le tumulte cesse. Voici la jeune fille, vêtue de sa blanche *linna*. Ses cheveux retombent de chaque côté du front en deux longues tresses. Elle vient, la rougeur aux joues, apporter la coupe d'eau à celui qu'elle a choisi comme époux. Les réjouissements vont commencer. Peu à peu les mœurs s'adoucissent, la civilisation progresse. L'habitation (*mag*) se fait plus logeable. Elle est aux bords des *dours* (fleuves, fontaines, ruisseaux) si nombreux dans les îles primitives du Médoc. Le mur est formé de chaume et d'argile grossièrement pétris, le toit conique est de roseaux. La large porte va

jusqu'au toit, elle tient lieu aussi de fenêtre. Souvent à côté, est creusée la caverne, où l'on dépose les provisions d'hiver. Tout autour on défriche, dans les terrains favorables on sème du blé, on plante de la vigne.

Culte, superstition.

Au rapport de tous les anciens, les gaulois aimaient la vie plus libre des champs et des forêts. La forêt occupait encore la plus grande partie du territoire. Elle était le siège, le temple du culte national. Tout autre lieu de culte vient d'importation étrangère [1]. Le Druide est le prêtre gaulois, son nom a pour origine druis, le chêne. Le barde est le poète inspiré, le plus souvent un prêtre. Les druides n'écrivent rien, ils retiennent par cœur jusqu'à 20.000 vers de suite. Ce sont eux qui vont cueillir avec la faucille d'or le guy sur le chêne et proclamer l'an neuf. Près de Méteuil n'y a-t-il pas Fontbardin, la fontaine des bardes et tout proche Guibeau, là où le



Fontbardin *(l'ancien Moulin)*

guy est beau. Ce sont eux qui président aux cérémonies cultuelles des différentes saisons et des funérailles. Ils font les incantations contre les sortilèges, contre les Fadas, endormies au bord de leurs fontaines, contre les dracs et les stries, monstres à forme de femmes : cette maudite troupe, voletant la nuit dans les airs, force les morts à sortir du tombeau, oblige la lune à descendre du ciel pour écumer

(1) Les Gaulois croyaient à l'immortalité de l'âme et adoraient le Dieu de l'univers, dont la nature pour eux était le temple magnifique.

sur l'herbe! Malheur à l'homme égaré dans la nuit, le monstre plonge tout à coup sur lui comme un infernal vautour, ouvre sa poitrine. mange son cœur et renvoit le corps animé d'une vie factice. Voilà pourquoi à minuit, au clair de lune, les druides, grands vieillards aux longs cheveux blancs couronnés de feuilles de chêne,



(Gui-beau)

à la tunique blanche rayée de lignes de pourpre, élèvent vers Dieu la prière nationale, aux murmures de la harpe d'or, dont le son s'étend dans les bois mystérieusement. Nos ancêtres n'ont donc jamais bâti de temple. Les Bituriges ont laissé quelques dolmens, cromlechs ou pierres du conseil, de l'autre côté de la Gironde.

Cimetière de Méteuil

Les monuments de cette époque en notre contrée sont des tumuli. Il y en existe encore un grand nombre, de notre village de Pouyau aux deux villages des Pouyaux en Saint-Trélody (Puy, Podium, hauteurs, en nombre et rapprochés, tumuli). Ils occupent plus d'un kilomètre et demi sur quatre au moins de large. C'est le cimetière de Méteuil, aux portes même de l'ancienne ville. Ce champ des morts gaulois s'enfonce en pointe entre le cours de la fontaine du Zig et le ruisseau de la Berle, longe la Mirande notre ancien village abandonné, aux verts multiples, aux sites enchanteurs (qu'on doit admirer, dit son nom) et passe par Bel-Air et Fraysse (fraîche).

On remarque, dit Baurein (I. 139), dans quelqu'endroit des landes de Saint-Trélody, de petites élévations ou monticules faits de main

d'hommes, non pour le campement des troupes ou pour y placer du canon, comme on le prétend, mais pour une fin bien différente. Les espaces où l'on remarque de ces sortes d'élévations, assez rassemblées les unes des autres, formées sans ordre et par conséquent sans aucun dessein de campement, étaient des cimetières du temps du



Le Pouyau

Commencement du Cimetière de Méteuil

paganisme. Ces élévations qu'on formait de terres rapportées et qui étaient appelées *aggeres consecrati*, étaient les signaux inviolables des sépultures si respectées chez les anciens. Grâce à cela elles ont subsisté jusqu'à nos jours, quoiqu'un grand nombre aient été aplanies pour faciliter la culture des champs où elles étaient placées. On aura l'occasion d'établir, par des preuves solides, ce dont on ne dit ici qu'un mot, comme en passant. Au mot Pouyaux (p. 132), l'investigateur informé : la dénomination Pouyaux signifie ou un lieu élevé ou un lieu où existent diverses élévations. Baurein n'a pas complété son renseignement, que je sache.

Il s'était peut-être proposé d'aller encore de Cissac à Saint-Trélody; d'autres occupations l'en ont détourné. Il n'a fait que poser des jalons solides, donner de sûres indications, comme pour tout ce qui concerne Méteuil. C'est néanmoins une bonne fortune pour nous, que ce savant abbé, il y a 150 ans, ait habité le pays quelque temps, comme vicaire à Cissac, commune limitrophe de Saint-Germain-D'esteuil. Notre Pouy [1], appelé aussi Pouyau, est à 500 mètres

(1) Au registre, dans un acte de 1784, le village de la Hutte, qui est en face du Pouyau de l'autre côté à 500 mètres vers l'est de la route actuelle, est appelé aussi la hutte du Pouyau.

de Saint-Gaux (antique monastère de Saint-Jean de Segondignac, comme nous le verrons), sur la route départementale de Saint-Christoly, Saint-Yzans, Saint-Germain-D'esteuil à Hourtin. Cette route suit à peu près le tracé d'un tronçon de voie romaine, qui bifurquait à Méteuil. Le hameau est en pays plat (1). Il a pu être l'entrée du cimetière ou le tumulus de quelque chef placé proche de la ville. Près des grand et petit Pouyaux, en Saint-Trélody, la carte d'état-major porte, vers Saint-Germain, une élévation de 18 mètres. L'entre-deux est en partie boisé avec des petites montées et descentes de terrain, en partie cultivé. De ce fait on a applani le sol, beaucoup de tumuli ont disparu.

Le plus souvent, le tumulus avait la forme d'un cône, d'un ellipsoïde. Les plus petits n'avaient pas plus d'un mètre de haut, les grands atteignaient 30 mètres, cela selon l'importance du mort. Dans ces tumuli, à moins qu'ils n'aient été fouillés, à côté des ossements on trouve des armes, des ustensiles, et d'autres objets, qui nous font connaître l'industrie gauloise. Ces tumuli indiquent une habitation de Celtes. Leur grand nombre nous donne la première preuve qu'il y avait près d'eux une ville gauloise. Nous verrons que ce ne peut être que Méteuil.

Un seul de ces tumuli, beaucoup plus antique, et tout à fait à part, celui de *Barbehère*, a été ouvert il n'y a pas longtemps; nous terminerons l'étude sur Méteuil par sa description. Une remarque importante pour finir. Pendant le temps de leur indépendance les Gaulois n'eurent pas à proprement parler de villes. Urbs, civitas, veulent dire la nation entière. Pagi, Vici, s'entendent de villages ouverts, tels Burdigala, Metullium, Noviomagos. C'était la réunion de différentes habitations plus ou moins agglomérées, bien souvent éparses, séparées les unes des autres par des jardins, même des champs, comme dans les villages actuels. Il y avait aussi des Oppida, forteresses, qui vraisemblablement n'étaient habitées qu'en temps d'invasion. Voilà la raison d'être du bourg actuel à l'extrémité nord du territoire, au pied du Castéra, vieux château fort. Les Gaulois, d'après César, fortifiaient les Oppida d'une muraille en gros blocs de pierre (on en retrouve une, écroulée, sur la hauteur de l'Allod, derrière le Castéra). Ils entremêlaient de grosses poutres. Si l'ennemi ébranlait le mur, le bois soutenait les quartiers; s'il mettait le feu, le rocher s'opposait aux progrès du ravage. On assiégeait les Oppida, tandis qu'on brûlait les Vici, les Pagi, les Ædificia (hameaux). Burdigala et Metullium subirent souvent cet affront.

(1) Derrière notre Pouyau, à 100 mètres de la route, il y a une prairie, dont une partie est stérile quoiqu'on y fasse. Le sol en cet endroit résonne sur une certaine étendue. Ce doit être une canalisation romaine allant, de Méteuil, chercher l'eau du Zig.

Organisation romaine.

Quand la résistance nationale fut brisée, César, en bon politique, résolut de s'attacher les Gaulois. Il les incorpora dans son armée : la légion de l'Alouette était même tout entière gauloise. L'œuvre romain a toujours été de dénationaliser les vaincus. puis peu à peu de s'agglutiner leur pays. Auguste vient à Narbonne, incorpore à la turbulente Aquitaine quatorze peuples celtiques. Il divise ensuite le mélange afin de mieux commander. Il y a deux Aquitaines, et la vraie perd son nom, devient la Novempopulanie (le pays des neuf peuples) Bourges, Bordeaux, Auch sont capitales : les intérêts sont partagés et opposés; les amis, les Vivisques. président au milieu, afin de surveiller le tout.

La Gaule perd le souvenir de ses origines, de sa religion, même de sa langue; son histoire lui semble ne dater que de Jules César. Le revers de la médaille ce fut la fiscalité romaine, l'impôt mensuel, le cinquième du produit des arbres, la dîme des moissons; d'où des révoltes nombreuses. Les empereurs savent jouer de la rigueur ou de la clémence. Caracalla, en 211, accorde le droit de cité à tout l'univers romain; l'assimilation semble complète. Le vicus Gaulois de Burdigala devint une des vingt principales villes de l'empire. Sa situation géographique au confluent des routes du nord et de l'ouest vers l'Espagne, de l'est vers l'Océan, quand on contourne le massif central par le sud, sa position sur un gué de la Garonne, (Queyries était une île autrefois, ainsi que Puypaulin), aux confins de la Gaule celtique et de la vieille Aquitaine, qui jusqu'ici l'a toujours harcelé, l'aménité de son ciel, les mœurs douces et équilibrées de ses habitants, qui s'étaient dès l'abord soumis au vainqueur, furent l'origine et l'établissement de sa fortune. Médeuil et Noviomagos deviennent, en quelque sorte, des parents campagnards. Ils sont oubliés, assis qu'ils demeurent dans le cul-de-sac des lagunes médocaines.

A la sœur ainée le brillant mariage; les complaisances romaines, l'enceinte carrée, fermée de remparts, flanquée de tours. Elle est l'aboutissement des routes impériales. A l'intérieur un port, à l'extérieur les piliers de Tutelle, des thermes, le palais Gallien en amphithéâtre; comme couronne, des écoles fameuses, de distingués professeurs, des hommes renommés. Les itinéraires, l'histoire, le sol même nous ont conservé les titres de cette amitié réciproque.

Tant qu'au Méteuil de cette époque, les Romains étaient trop bons administrateurs pour le délaisser complètement. Son importance relative peut être constatée : une voie romaine y conduit. Elle dut coûter aux Romains, à leurs légionnaires, peut-être autant d'efforts que ceux

qu'ils firent pour passer à travers les marais Pontins. Cette voie passe à Parempuyre, ancien camp (Césarien) des romains sous Bordeaux; au village de Louent, commune du Pian; au lieu des Ormes dans la lande d'Arzac; à Moulis; à Saint-Laurent. Sur tous ces points elle a laissé des traces, on l'appelle la Lebade, la levée. A Méteuil elle passait entre Méteuil et Campvieil (Cambeil, village actuel de Cissac sur la limite de Saint-Germain et de Cissac), ancien camp romain sous Méteuil. Disons en un mot, qu'il n'y aurait pas eu de camp sans dénomination, s'il n'y avait pas eu là de ville à surveiller. De Méteuil la voie romaine se divisait en deux. D'abord le



L'Allée Royale

(Ancienne voie Romaine devant Méteuil)

très ancien chemin appelé la grande passe Castillonnaise. Il prend à notre village de Liard, 4 kilomètres au nord de Campviel, cinq bons kilomètres au sud de Lesparre actuel, au côté nord-est de l'emplacement de Méteuil. La passe Castillonnaise aboutit encore à l'antique fort de Castillon, ancienne seigneurie de la paroisse de Saint-Christoly. Plus tard on appela cette partie de voie romaine le chemin *Baccau*, quand, par ce chemin on conduisit les *vaches* paître dans la forêt de Lesparre, depuis Castillon et les bords de la Gironde. (Baurein, I. 139.) L'autre branche allait à Noviomagos, à l'extrémité du Médoc. Lorsque cette branche ne fut plus entretenue elle disparut, les eaux l'effritèrent, en eurent raison. Elle devait suivre le même nouveau tracé de la route de Soulac et du Verdon. Il ne reste cependant aucune trace de voie romaine en bas Médoc. Le dessèchement de cette contrée ne date que du XVIIe siècle. Cependant par un

acte de 1356 (Baurein, I. 93) il y a chemin appelé de la Reyne, (à Méteuil on dit du roi), qui partait selon les apparences de Lesparre actuel, conduisait vers Soulac, c'est-à-dire vers le Mont (de Lilhan): *per quod tenditur versus Solacum videlicet versus montem.* Lilhan a disparu avec Noviomagos; après les Normands la vieille maison noble possèdera par alliance le Castéra de Méteuil. Ce tronçon de route est un reste de l'extrémité de la voie romaine. Le tronçon passant à l'est de Méteuil est le mieux entretenu. Il part de Saint-Laurent et va à Lesparre. On l'appelle dans le pays le chemin du roi. Un roi, Henry IV, dit-on, l'aurait-il réparé? Cette bifurcation de la voie romaine que constatent, reconnaissent tous les écrivains, n'a de raison d'être que dans l'existence à cet endroit d'un vicus (village ouvert) important, elle esquisse déjà l'emplacement de Méteuil. Il ne saurait être en effet question de Lesparre à l'époque romaine. Espar, Sparr est un nom gascon, les gascons n'existent pas encore en France. De Burdigala à Méteuil en suivant l'ancienne levée, on remarque sur plusieurs points les traces de villas romaines. (Jouannet, *Stat.*, t. I. *Guyenne monum. intr.*, p. 47.) Nous avons dans la paroisse, sur le bord du chemin du roi, Mayne Beaudot mansionem, maison, villa Beaudot. Sur la droite ligne de Méteuil à Castillon, un nom bien latin, Barbehère, sur une limite de la paroisse, près d'un ancien bras de la Garonne. Barbehère a pu être une villa romaine, avec jardin tenu par un maître d'esclaves, comme celles dont parle Caton l'ancien.

En général, les maisons de cette époque sont couvertes de chaume, à la façon gauloise. *Vilis arundineis cohibet quem pergula tectis*, toi qu'une maison ordinaire recouvre de son toit de chaume, dit Ausone, à son ami Théon, le poète médocain de son temps. Théon habite Domnoton, dans le pays de Méteuil : *Scirpea domnotonis tanti est habitatio vati.* Ausone n'aimerait pas habiter Pauillac : *Pauliacus tanti non mihi villa foret.* Cependant son beau-frère Lucanus a une villa tout proche de Théon, ce qui semblerait indiquer notre Lugagniac : *villa Lucani mox potieris aco*, dit-il, avec une tmèse (coupure de mot) amusante, comme celle dont usa le vieil Ennius : *cum deficit pecu, deficit nia.* Domnotum est près d'un port, sur les bords de l'Océan. Que fais-tu, dit en vers latins Ausone à son ami, dans ta demeure des bords extrêmes de la terre, poète cultivateur de sable? laboures-tu le rivage sur les confins de l'Océan, au couchant du soleil. Quelle vie mènes-tu *sur les rivages de Méteuil?*

Ausone ajoute, peut-être avec une ironie poétique, qui ornemente la réalité : Fais-tu du commerce, sais-tu profiter des occasions (arrivages de bateaux) pour revendre à des prix fous ce que tu as su acheter à bas prix, les cires, les suifs, la poix, les bois résineux, dont les paysans se servent comme de chandelles fumeuses et les

feuilles de papyrus égyptien? Il lui conseille dans cette épître V[e] de naviguer : le vent de Médeuil enflera ta voile : *lintea veli pende, medulinsi te feret aura noti.* Pauvre Méteuil, si oublié parce que si bien détruit par les Normands : un savant dictionnaire allemand, citant ce vers, place Méteuil... en Savoie! Saint Paulin parle aussi d'un grand commerce, qui se fait par les ports médocains de l'Océan. Ausone lui écrit (épître XIII) : la chose, qui m'a été la plus précieuse, ce sont les huîtres de Médeuil, élèves de l'Océan, qui sous le nom de bordelaises, ont soulevé l'admiration jusqu'à la table de César (il était précepteur de Gratien). Elles nous ont procuré de la gloire autant que notre vin. L'abondance, la richesse règnent en Médoc, à Méteuil, la capitale. Le commerce établit leur fortune, l'amitié romaine la confirme.

Corruption payenne.

Ainsi que dans tout l'empire, de la richesse s'ensuit la corruption. Depuis un siècle ou deux, on ne voit que combats de cirque, exposition des enfants, prostitution légale, culte d'Antinoüs, épouvantable débauche où l'imagination délirante s'ingénie à des prodiges de vice, où il n'y avait ni sexe, ni parenté, ni humanité. Cependant le sang pur des martyrs chrétiens a cimenté les assises encore cachées d'une nouvelle et sainte société. Dès le IV[e] siècle en Gaule, Constance donne la liberté du culte, son fils Constantin est catholique. Mais il faut que les barbares jettent par terre le vieil édifice payen.

Wisigoths en Aquitaine.

En 412 les Wisigoths prennent d'assaut Burdigala. Ils sont ariens, ils persécutent les catholiques. Ils découvrent les églises afin d'empêcher les fidèles de suivre les exercices de leur religion. Les Goths vinrent à Méteuil, s'établirent même à demeure sur les bords de la Fontbardin, près de son confluent avec le bras de rivière, qui passait à Méteuil. Notre village de Gouat (Goa dans les vieux registres) (Goia gothorum) ainsi que le château du Gouats situé à 300 mètres plus au sud-est, mais dans Verteuil, portent leur nom [1]. Notre village a de très vieilles maisons. La Fonbardin, grossie de la Fonterrade, y fournit assez d'eau pour faire tourner deux moulins et une turbine. Ce village Goth est presque à l'entrée sud de la baie de Reysson, à 2-3 kilomètres de Méteuil. Guibeau et Fransac sont ses proches voisins. Dans le Fronsadais de Libourne il y a une villa

(1) En 419 Honorius met les Wisigoths en possession des terres Aquitaines. Les habitants doivent leur céder les deux tiers de leurs terres et le tiers de leurs esclaves (DUCOURNEAU, *la Guienne*, I. p. 8). Voilà ce qui explique le château et le village Wisigoths tout près de Méteuil, capitale du Médoc. Nous donnerons de nouvelles preuves quand nous parlerons du Château Livran.

de Goths, Villegouge (*Villa Gosia*, Baurein, II, 264). Ici, il ne faut pas confondre deux noms : à Vensac en bas Médoc, on trouve un nom qui semble être le même, le Gua (sans T); c'est le lieu d'un ancien gué, aussi dit-on seulement le pont du gua. Ce pont servait à faire communiquer entre elles plusieurs anciennes îles, devenues paroisses plus ou moins marécageuses. Ce pont doit-être un reste de l'ancienne voie romaine, qui conduisait de Méteuil à Noviomagos. Honorius, en 419, avait cédé l'Aquitaine aux Wisigoths. Il n'est pas étonnant qu'ils aient eu chez nous des colonies d'observation et de jouissance comme en auront plus tard les Francs. En Libournais près de Burdigala et en Médoc près de Méteuil, les deux peuples conquérants choisissent presque les mêmes situations, usent des mêmes termes; là-bas, Villegouge et Fronsac, chez nous, Goua et Fronsac. Les Goths demeurèrent près de cent ans possesseurs de l'Aquitaine. Leur roi résidait à Toulouse, car dans le Midi était sa principale force. Il s'appuyait ainsi sur l'Italie et sur l'Espagne, où les Goths étaient les maîtres. Notre région tomba dans le marasme.

Désolation de Burdigala.

La domination des barbares Wisigoths fut surtout fatale à Burdigala; elle n'est plus capitale, elle est désertée après avoir été pillée. Ils sont morts sans laisser de successeurs, ceux qui faisaient la gloire de Burdigala, les Minervius, les Léontius, les Exupère-Marcelin, les Sedatius, les Ausone, les Paulin. Elles sont abandonnées ces fameuses écoles! plus de grammaire, ni d'éloquence, ni de poésie. Le clergé seul garde le dépôt des belles-lettres, comme il avait déjà conservé le dépôt sacré des Écritures et de la Tradition. En dépit des persécutions Wisigothes, il fonde une civilisation nouvelle toute imprégnée de christianisme. Il se charge de l'instruction gratuite à la ville et à la campagne. Ainsi qu'il le fait toujours, il se dévoue aux déshérités de l'esprit et du corps.

A l'extérieur la désolation est extrême, c'est la fin d'un monde millénaire. Aux barbares s'ajoutent les cataclysmes physiques, déchaînés par la Providence, pour faire la place nette à l'ordre nouveau, afin de châtier l'ancien ordre, l'univers romain. Les chroniqueurs, en effet, les regardent comme le juste châtiment de la corruption du pays.

Disparition de Noviomagos.

C'est vers cette époque (V[e] et VI[e] siècles) qu'il faut placer l'effondrement des côtes atlantiques du Médoc. Leur constitution intime, les assauts incessants de la mer les prédisposaient à une telle fin. De cette catastrophe datent la disparition des ports situés sur l'Océan,

l'engloutissement de Noviomagos. L'ensablement de tous les anciens bras de la Garonne est consommé (1) : ils n'ont plus d'issue vers la mer, ils vont devenir des marais le long du fleuve ; ces saignées dans le montant et descendant de la marée arrêteront les flots ; s'il y a plusieurs anciens bras rapprochés, comme à Reysson et Brion, ils formeront des baies, des échancrures fluviales ; s'il n'en existe qu'un, assez éloigné des autres, le flot, tantôt creusera l'embouchure par un remous furieux, tantôt déposera les vases du Tarn et du Lot au fond de l'entonnoir, selon les obstacles et le courant. Il faut rappeler qu'il passe environ 600 mètres cubes d'eau à la seconde en face de Bordeaux, et au Bec d'Ambez, un millier, en temps ordinaire. La marée monte jusque vers Langon.

Formation du Médoc.

Faites-en, vous aussi, la remarque attentive : les formations de terre en moyen Médoc, particulièrement dans la lande où était Méteuil, sauf des amoncellements de sables de ci de là, charriés par le vent venant des dunes de l'Océan, font toutes face au fleuve. C'est une bande d'alluvion rouge ou jaune, selon qu'il a plu beaucoup dans le Tarn ou dans le Lot (2). Dans les mêmes occurrences, à notre époque, les teintes de l'eau du descendant ont encore cette même distinction devant Bordeaux ; on peut s'en rendre compte. Avec le temps ces marais qui rendaient le Médoc en grande partie malsain et inhabitable (il n'en été pas ainsi du temps des romains) ont été desséchés. Les habitants, pour ce travail, se sont fait aider plus tard par les Hollandais.

Comme témoignage de ce grand changement survenu dans notre pays, nous avons les récits des contemporains. Aimoin (*de gestis francorum.* III, 32), parlant de cette époque, dit : « Le territoire de Burdigala a été ébranlé par un tremblement de terre, les maisons ont été incendiées par un feu allumé de Dieu, Le vent du sud fut si violent qu'il déracina les forêts, jeta par terre les habitations et les haies, roula les hommes sur le sol jusqu'à l'extermination. »

Seconde formation du Médoc.

Saint Grégoire de Tours rapporte ce cataclysme à quelque vingt ans plus tard (l. V., ch. XXXIV, *Coll.* Migne, col. 349). Est-ce le même malheur, est-ce un nouveau fléau ? « Les habitants frappés de frayeur

(1) L'embouchure actuelle de la Gironde (8 kilomètres) était fort resserrée dans l'origine : les pèlerins de saint Jacques passaient de Saintonge en Médoc très facilement. L'ensablement des autres bouches océaniques a forcé l'eau à s'ouvrir un large chemin. (Voyez DUTRAIT).

(2) La terre arable dans le moyen Médoc est à une lieue environ de l'eau : du coté du fleuve miroitent les graviers, du côté de l'Océan gisent les dunes de sable. Ces dernières poussées par le vent du large auraient tout envahi si on ne les avait fixées par des semis de pins maritimes.

et craignant que la terre ne s'entrouvrit, prirent la fuite. La plupart se réfugièrent dans d'autres villes; mais le tremblement s'y étendit et se fit sentir jusqu'en Espagne, quoique avec moins de violence. Les monts Pyrénées éprouvèrent des secousses terribles, qui en détachèrent des rochers d'une grosseur immense. Ceux-ci écrasaient par leur chute les troupeaux et les hommes qui les gardaient. » Ce même historien ajoute que ce tremblement de terre fut suivi d'incendies extraordinaires, qui consumèrent plusieurs villages du pays bordelais (1).

Situé au point de jonction des bassins du massif central sud, des Cévennes méridionales, des Pyrénées centrales, faible barrière d'alluvions fluviales et de boues de même origine, retenues par une douzaine de blocs erratiques, le Médoc a été pétri par les déchets et les apports fertiles de chacun d'eux. Ces hauts et puissants seigneurs forment un lointain hémicycle, dont le rebord nord-ouest, les monts du Périgord et du Limousin ne sont pas, à vol d'oiseau, à plus de 150 kilomètres de la péninsule médoquaine. Sur elle, incessamment, ils envoient leurs eaux précipitées. Elle reçoit d'un autre côté, comme toutes nos terres françaises de l'ouest, l'étreinte puis la poussée de la marée atlantique. Prenez la carte d'Europe et suivez une péripétie de cette lutte; le théatre en est tout l'ouest européen. Placé au premier tournant d'un S tourmenté et gigantesque, duquel les côtes d'Espagne, depuis le cap Finistère forment la solide base, et dont le sommet, l'Angleterre, l'Irlande et l'Écosse jusqu'aux Orcades, s'est écroulé, émietté, sous les efforts répétés de l'Océan et de la mer du Nord, notre Médoc, comme probablement alors tout le centre ouest français, mais lui surtout, qui était sans défense, souffrit d'un « tornados », d'un bouleversement de terre et de mer, épouvantable. Ce fut sa seconde formation ; sa physionomie en fut toute changée. Il fut ligotté, enserré du côté fluvial par des paquets de cailloux, les graves, comme ici on les appelle ; du côté océanique des amas de sable, les dunes que le vent du large agite incessamment. Cet état dure encore.

Pauvres petits êtres que nous sommes devant l'immense œuvre de Dieu ; il nous sied d'être vigilants et confiants. Méteuil, la ville située juste au milieu du pays en longueur et en largeur eut probablement sur le coup, moins à souffrir que les autres. De fait à cette époque, seul des trois anciens burgs bituriges, il fait quelque figure. Clovis, l'époux de sainte Clotilde, avait détruit l'empire Goth en nos contrées par la victoire de Vouillé, près de Poitiers, en l'an 507.

(1) Nous avons un témoin du cataclysme comme figé en terre : une suite d'arcades, cinq ou six d'un seul bloc, s'inclinant dans le sol, la dernière paraît à peine; c'était probablement l'atrium romain d'un gouverneur, d'un tribunal de Reysson (voir l'appendice IIe)

Domination franque.

La domination franque, plutôt nominale qu'effective en Aquitaine, ne change rien à la condition de notre pays. La résistance aux divers maîtres pillards, issus des différents partages mérovingiens, vient plutôt de la remuante Gasgogne. Vers l'estuaire l'habitant, pratique et utilitaire, a toujours essayé de tirer parti de n'importe quel régime : *clitellas dum portem meas!* Les épreuves terribles des Ve et VIe siècles, avaient dû briser tout ressort. Clovis parut comme le messager de la Providence. Le peuple, le clergé catholiques detestaient les Wisigoths ariens et persécuteurs. Clovis profita de ces dispositions. Poussé par sainte Clotilde il s'attache les catholiques. Il relève, fonde des monastères, bâtit des églises, entr'autres Saint-Martin d'Auch, Sainte-Croix, près de Bordeaux; *très propablement Clovis fonda ou releva un monastère ou une chapelle à Méteuil.*

La situation de Méteuil d'après une donation de Clotaire Ier.

Ses successeurs, malgré leurs sanglants démêlés, eurent chez nous la même politique. C'est à l'un d'eux presque sûrement, à Clotaire Ier son fils, que nous devons la preuve de la situation



La Cure de Segondignac

topographique et tout à la fois un document religieux de Méteuil. M. Besly *(Histoire des Comtes du Poitou;* Baurein, I. 342) rapporte une vieille charte par laquelle il appert qu'un de nos anciens rois mérovingiens donna aux religieuses de la Sainte-Trinité à Poitiers, entre autres un clos appelé Segondignac, dans le bourg de Méteuil.

En voici le texte que nous allons commenter à fond: *altera vero cors vocatur Secundiniaca cum capella in honorem sancti Petri in pago metullensi.* La traduction littérale est : mais l'autre enclos appelé Segondignac, avec la chapelle en l'honneur de Saint-Pierre, situé dans le bourg de Méteuil. Remarquez tout d'abord que la chapelle n'est pas à construire, elle existe déjà. Si un roi donne à des religieuses (nous verrons pourquoi) habitant au loin, dans la même Aquitaine, mais à 200 kilomètres, un clos avec une chapelle, c'est que cette chapelle en vaut la peine assurément. Plusieurs mots latins de cette donation doivent attirer une attention soutenue. Cors, en grec Chortos, en latin usuel Hortus, est un jardin, un enclos, une cour; il s'agit de chapelle, un cloître probablement, avec jardin. Pagus, en latin ordinaire, veut dire village, bourg ouverts. Ce mot ne signifie campagne ou pays que par extension, lorsqu'il est opposé à Urbs, ville bâtie, ou bien encore à Civitas, la collectivité des citoyens avec l'idée que les uns habitent la ville bâtie et les autres son territoire; ceux-ci sont les pagani sans détermination d'un bourg, d'un village, d'un hameau, d'une habitation isolée. (Voyez entre autres Tacite, *Annales*, I. 56, *reliqui, omissis pagis vicisque in sylvas disperguntur).* Dans le texte de cette donation il n'y a opposition d'aucune sorte: il s'y agit d'un bourg ouvert sans fortification de murailles. Capella, petit oratoire, sanctuaire, chapelle.

Enfin, *un mot dont nos vieux registres donnent seuls l'explication topique :* Secundiniaca, est, sans contestation possible, l'ancien monastère de Saint-Jean de Segondignac, dont parle Baurein (I., p. 210 et suiv.). C'est pour situer Méteuil en Saint-Germain-D'esteuil; c'est pour la gloire de ce vieux monastère, « l'édifice le plus ancien et le plus respectable du pays bordelais » que par deux fois, cet historien toujours si calme, prend le ton véhément de la polémique (I. 339; II. 429 et suiv.). Il importe, il est intéressant d'aller jusqu'au bout de la pensée de l'abbé Baurein, l'ancien vicaire de Cissac, paroisse limitrophe de Saint-Germain-D'esteuil. Une tradition locale de toujours, en effet, a situé dans la lande de Saint-Germain-D'esteuil, l'existence d'une vieille ville détruite par les Normands, vers l'an 900.

Quand on remue la terre, en arrachant, plantant ou labourant, on trouve encore des pierres taillées et ouvragées, au témoignage des habitants, entre les villages de Saint-Gaux et Lagune et même jusqu'aux Deux-lagunes. Ce ne peut être que les restes de Méteuil[1], car Saint-Gaux est toujours désigné, dans nos vieux registres, sous le nom de Saint-Jean de Segondignac. D'après ces registres, là se

(1) Malheureusement les nombreux fours à chaux de la paroisse ont dévoré quantité de pierres de vieilles bâtisses, de même que l'empierrement de nos longues routes.

font enterrer de vieilles familles nobles de Bordeaux, de ces familles dont les maisons étaient bâties le long des vieux remparts romains ou même de la seconde et troisième enceintes : les descendants de



Saint-Gaux, village de Saint-Jean de Segondignac.

ces familles d'anciens soldats étaient ainsi toujours prêts à défendre la cité contre l'envahisseur. Pourquoi choisir comme lieu de sépulture cet antique cimetière sinon parce que ces nobles bourgeois de Bordeaux avaient pour origine commune, autrefois, Burdigala et Méteuil, sinon parce que, à un certain moment, Métullium est l'unique ville survivante et représente seul la civitas ou collectivité des Bituriges ou des Gallo-Romains.

Cimetière de Segondignac

Nos registres sont à la Mairie depuis la Révolution. Ils étaient tenus autrefois par les curés de la paroisse. Ils commencent au 1er Janvier 1668 (et cela selon l'ordonnance dernière de Louis XIV, art. 8 au titre 20). Ils nous disent qu'on n'enterre plus dans le cimetière autour de la chapelle de Saint-Jean de Segondignac, située dans la dite paroisse, mais dans l'intérieur de la chapelle. Ils citent, entre autres, les membres des familles qui avaient obtenu une autorisation régulière de banc et de sépulture. Le 31 Décembre 1675, demoiselle Th. de Collombe : le 20 Septembre 1678, Jean de Collombe, bourgeois de Bordeaux. Ce sont des de Colomb, ou Colom, ou Columbo selon les titres, vieille famille, dont il est souvent question dans l'histoire de Bordeaux ; le 7 Janvier 1679, P. de Mauriac,

bourgeois de Bordeaux [1], etc.; des de Lasserre, de Regert, des Planté, des Plantadis. Cette chapelle de Saint-Jean de Segondignac n'était qu'un reste de l'antique monastère construit *in pago metullensi*, dans le bourg de Méteuil. Cette chapelle au XVIIIe siècle, d'après M. Leymonie, curé de Verteuil, son adversaire, était entourée de levées de terre, bâtie sur des ruines ou faisant partie de ruines, servait sept à huit fois par an à dire la sainte messe. Elle avait 18 pieds de haut et de large sur le triple de longueur. On a fini de la détruire vers 1860; des tas d'ossements furent transportés sous la croix du cimetière de Saint-Germain-D'esteuil. L'emplacement de cette chapelle est devenu une verte prairie où pâture un cheval : *sic transit gloria mundi!* ainsi passe la gloire du monde. A 40 mètres, la maison du curé; longeant le terrain de la chapelle, une bâtisse plus moderne, le cellier ou maison des frères, avec



Le Cellier de Segondignac

portes cintrées, fenêtres grillées et une clochette extérieure, fixée au mur. C'est ce qu'on appelle la Tour (reste ou souvenir du clocher, du chœur, d'une tour de défense?) L'autre chapelle, celle de Saint-Pierre, dont il est question dans la donation de Clotaire Ier, a-t-elle été l'origine du monastère, ou bien ces deux chapelles faisaient-elles partie d'une même église [2]. De la Tour au Coloumey (maison

(1) Le titre de bourgeois de Bordeaux était envié même des nobles. Par les jurats, nos seigneurs de Bordeaux, leur oligarchie puissante, ils avaient leur flotte, leurs donjons, leur artillerie, leur milice.

(2) Segondignac veut dire du second Monastère : quel est le premier à l'époque de Clotaire Ier? est-ce á Bordeaux (Sainte-Croix? Saint-Seurin?); mais s'il y a un second, il y a un troisième : Notre-Dame des fins des terres? à Noviomagos (Soulac); car le latin dit : *prior, posterior*, quand on ne parle que de deux.

à pignons des de Colom ou de Colombe) sur trois ou quatre cents mètres, les vieilles pierres des murs (en béton romain) sont à fleur de terre; la culture y est difficile, impossible à certains endroits; l'arbre seul y peut venir. Le village actuel de Saint-Gaux est à 150 mètres du côté du levant.

Des fouilles patientes, car il s'agit de ruines très anciennes, donneraient une réponse étonnante. L'église et le monastère ont du être immenses! Baurein, pendant qu'il était vicaire à Cissac, paroisse limitrophe, a du rêver parmi ces ruines. De son temps (1775), elles étaient au moins aussi visibles que celles du Reysson actuel. Baurein *accuse formellement* les moines de Verteuil d'avoir démoli les vieux murs de Segondignac, d'en avoir utilisé ou vendu les pierres. « Le tentateur a dit autrefois : *dic ut lapides isti panes fiant* : ordonne que ces pierres deviennent du pain... On tirera un rideau pour ne pas voir l'édifice le plus ancien et le plus respectable du pays Bordelais démoli [1] jusqu'en ses fondements, les ossements des morts ôtés de leurs sépultures, que les lois appellent *domus defunctorum*, et les tombeaux eux-mêmes, arrachés d'un lieu où ils existaient depuis tant de siècles... [2] Quoiqu'on n'ait pas de preuve que l'abbaye de Verteuil ait existé, dans le principe, en ce lieu, il est néanmoins certain que l'abbé en prend possession avant de la prendre du chef-lieu. » Et quand l'abbé Leymonie, chanoine et curé de Verteuil attaqua par lettres publiques ces dires, le calme Baurein se fache (II. 433). « Je me suis cru obligé de présenter au public éclairé ma justification, de démontrer la frivolité de votre critique, le peu de bonne foi de vos imputations et de prouver par une réfutation complète que je n'affirme positivement les faits que lorsque je suis sûr qu'ils ne peuvent être révoqués en doute » [3]. Baurein administre la preuve de ce qu'il a avancé : Au XVIIIe siècle les moines de Verteuil ont fini de détruire Saint-Jean de Segondignac pour faire de l'argent, pour rebâtir Verteuil.

Cette abbaye, fille de Segondignac, avait-elle été détériorée par le temps? Était-ce par ce tremblement de terre, qui au commencement du XVIIIe siècle fit écrouler la voûte de Saint-Seurin lès Bordeaux, d'où le revêtement actuel, en forme ronde massive, des anciens pilliers gothiques de cette église (Mgr Cirot de la Ville). Ainsi, après

(1) Baurein devait s'y entendre, être un juge compétent, lui qui a décrit et jugé toutes les antiquités du diocèse, après enquêtes et demandes réitérées de renseignements. Voyez *Sa Vie*, en tête des *Variétés Bordelaises*.

(2) Ce fait, dont il s'est rendu compte lui-même, a tellement frappé Baurein qu'il parle de violation de tombeaux, de démolition de vieux édifices, dans les notices de diverses paroisses, toujours avec indignation.

(3) M. Georges Méran, avocat, l'éditeur de Baurein, verse au procès les deux lettres fort curieuses de l'attaque et de la riposte (BAUREIN, II. 433). L'acte du décés de M. Borac, curé de Saint-Germain-D'esteuil, fait connaître aux signatures, le nom entier: Leymonie.

Delurbe, en 1427, une secousse de terrain fit écrouler une partie de la voûte de Saint-André. Baurein parle comme d'une chose dont il a les preuves sous les yeux, de ce malheureux vandalisme des moines, de leur utilitarisme en cette occasion. Ainsi près du château fort de Reysson-Brion, on peut encore voir (en hiver) les excavations faites, m'a-t-on dit, pour extraire des fondations antiques les pierres qui ont servi à élever les chaussées du Castéra, il y a plus d'une centaine d'années. La parure de végétation arborescente n'a pas masqué, les détritus de bois mort n'ont pas encore comblé entièrement cette œuvre de destruction. De même Baurein a ressenti, comme faite à lui-même, l'injure extrême, que subirent les ruines normandes de « l'édifice le plus ancien et le plus respectable du pays bordelais », Il a pu sonder les plaies béantes ouvertes dans la terre; il a livré son indignation au public lettré, quand il fut devenu l'auteur des *Variétés Bordelaises.*

De quelle date est la donation Mérovingienne.

C'était la circulation de la vie, le développement du plan providentiel : la couleur, le parfum printaniers consolent les chrétiens des roses d'antan. Dieu seul est immuable. Mais pourquoi cette donation d'un enclos avec une chapelle de Saint-Pierre de Segondignac dans le bourg de Méteuil aux religieuses de la Sainte-Trinité à Poitiers? Quel est le roi donateur? L'étude de certains détails nous répondra, je l'espère.

Sainte Radegonde.

Dans l'ancienne église de Saint-Germain-D'esteuil, sainte Radegonde était honorée d'un culte tout spécial. Radegonde, née en 521, fille du roi de Thuringe, femme de Clotaire Ier (511-561), captive épousée pour sa beauté, quitta la cour en fugitive pour pratiquer la sainteté. En ces temps, comme toujours, les contrastes s'avivaient de leur voisinage. Les saints et les saintes, ces fleurs du Ciel, brillent d'un vif éclat à la cour, à la truste plutôt, de ces rois barbares, que furent les Mérovingiens. Sainte Clotilde, saint Arnault, sainte Begge, saint Pépin de Lamden, sainte Bathilde, saint Éloi et d'autres encore, étaient la part réservée du Dieu très pur. Sainte Radegonde prend le voile à Noyon, en 544, des mains de saint Médard. Elle n'est à Poitiers, le plus loin possible des retours de son époux, qu'en 546. L'évêque Pientius et le duc Austrapius l'aident à construire son monastère. C'est le second monastère de femmes en France. Le premier est celui de Cesaria, sœur de saint Cesaire, à Arles. Celui de Poitiers est moitié en dehors des remparts, moitié en ville. Il faut neuf ans pour le construire. Son vocable est d'abord de

la Sainte-Trinité. Puis quand Sigebert (561-576), fils de Clotaire Ier, eut fait venir de Constantinople une insigne relique de la sainte croix [1], d'éclatants miracles se produisirent; le monastère prit le nom de Sainte-Croix (A. THIERRY, *Récits Mérovingiens-passim*, et *Vie de sainte Radegonde*, RIBADEIRA).

Ce changement dans l'appellation du monastère fondé par sainte Radegonde date, à quelques années près, la donation mérovingienne d'une chapelle de Saint-Pierre et d'un clos à Segondignac dans le bourg de Méteuil. Faite aux religieuses, quand leur monastère avait encore le vocable de la Sainte-Trinité, cette donation ne peut avoir lieu qu'entre 546, année de l'arrivée de sainte Radegonde à Poitiers, et au plus tard en 575, année de la mort de Sigebert Ier, l'acquéreur intermédiaire de la relique de la Sainte Croix.

Si nous désirons avoir une date plus précise encore, nous n'avons qu'à serrer de plus près les évènements et les hommes de l'époque. Quel est le roi mérovingien qui a fait la donation d'une chapelle et d'un clos à Segondignac, en Méteuil, entre 546 et 575? Sigebert Ier n'a pas les mêmes motifs que son père Clotaire Ier, de faire des largesses à sainte Radegonde; elle n'était même pas sa mère; il ne pouvait avoir pour cette sainte femme qu'une déférence respectueuse. Il en était tout autrement pour Clotaire Ier. Ce dernier roi est l'auteur de la donation dont il s'agit, uniquement par effection pour son ancienne épouse. Peut-être fit-il cette générosité lorsqu'il se résigna au départ de Radegonde sur le conseil des évêques, ou plutôt lorsqu'il apprit l'inauguration du monastère solennisée en 555, avec la pompe que décrit saint Grégoire de Tours (*lib. de gloria confessorum*, cap. 106). Le souvenir de sa pieuse femme vivait toujours en lui, embaumait son âme. Quelle est grande, disait-il à la fin de sa vie (561), la puissance de ce roi du Ciel, qui fait ainsi mourir, quand il lui plaît, les plus grands rois de la terre!

Une remarque. La donation est faite aux religieuses. Si sainte Radegonde n'est pas mentionnée dans cet acte c'est que sœur Agnès était la supérieure du monastère. Sainte Redegonde, certes. fut toujours la bienfaitrice chérie, mais se contenta par humilité de rester une des simples religieuses. Les intimes connaissaient et appréciaient cette situation, entre autres saint Fortunat (530-609), qui devint évêque de Poitiers. Admis au monastère comme visiteur étranger, il plut par son esprit littéraire; on le retint bientôt comme entremetteur de donations et rédacteur de chartes. Devenu l'ami, le commensal, il adresse de nombreuses pièces de vers latins à sainte

(1) Une ambassade fut envoyée à ce sujet, sur l'instigation de sainte Radegonde. Notre sainte voulait tout d'abord satisfaire sa piété. Elle joignit aussi aux envoyés de Sigebert un émissaire qui devait l'informer s'il était vrai que son frère, échappé au massacre de sa famille, fut vivant à Constantinople.

Radegonde, qu'il appelle sa Mère, à sœur Agnès, qu'il nomme sa sœur. Ce fut à l'occasion de l'arrivée et des miracles de la Sainte Croix, qu'il composa l'hymne *Vexilla regis*, qu'on chante à l'église au temps de la Passion. Saint Fortunat a du rédiger ou faire rédiger cette charte que nous commentons, selon l'état et les indications de sainte Radegonde.

Sainte Radegonde honorée à Méteuil et dans les églises, filles héritières de Méteuil.

Un autre fait, intéressant et certain, peut appuyer notre interprétation. Sainte Radegonde était une des patronnes de la vieille église de Saint-Germain D'esteuil. Cette église, nous le verrons, a duré de l'an 900 à 1895. Les bas-côtés, dans leur dernier état, ne dataient que du XIX[e] siècle commençant. Dans le bas-côté gauche, en face de l'autel de saint Joseph, existait un autel de sainte Radegonde. Rien plus, dans le bas-côté droit, en face de l'autel de la T. S. Vierge. Or, le parallélisme des petits autels de la Sainte Vierge et de saint Joseph encadrant le grand autel de la nef principale, est d'époque assez récente dans nos églises. Chez nous il ne doit dater que de l'agrandissement de l'église par l'adjonction d'un ou de deux bas-côtés en 1819-1820. Il est certain que le petit autel de sainte Radegonde était le plus ancien des trois petits autels, qui existaient dans la vieille église. Des indications données à des sépultures faites dans l'église en 1709, 1710, 1720, 1726, on doit conclure que l'autel de sainte Radegonde est au midi, le long du mur de l'église. Celui de la sainte vierge est du côté de l'Évangile. Pauillac lui aussi a le culte de sainte Radegonde. Cette église paroissiale a pu hériter le culte de notre sainte, de Saint-Mambert, ancienne paroisse que Pauillac s'est incorporée [1]. (Baurein, I. 296.) Saint-Estèphe, lui aussi, honore sainte Radegonde : une peinture existe encore sur un mur de l'église.

Sainte Radegonde, propriétaire du Clos de Segondignac, d'une chapelle du monastère en Méteuil, a été connue des habitants. Peut-être vint-elle elle-même, aborda-t-elle à Pauillac-Saint-Mambert, situés près de l'embouchure du bras de rivière, qui allait à Méteuil. Peut-être ses bienfaits, peut-être les récits des religieuses ou de leurs fermiers, de leurs mandataires, ont fait chérir, vénérer sa mémoire d'une manière toute spéciale à notre contrée. Les habitants de Méteuil qui échappèrent au cataclysme normand, portèrent tout d'abord son culte au sortir de leurs retraites, à travers les bois

(1) La chapelle Sainte-Radegonde faisait partie de l'église paroissiale de Saint-Mambert (Mamert, évêque de Vienne, France), qui établit les rogations en 469. Le peuple s'y assemblait, y veillait pour prier contre la colère de Dieu, incendies, maladies des bêtes, fléaux, etc. Ces veillées furent supprimées. Il y avait une vieille maison noble de Saint-Mambert, qui possédait une tour commandant toute la moyenne Gironde.

et les marais, jusqu'à leur seule défense naturelle contre l'ennemi, quoique située à l'extrémité de leur territoire, la hauteur du Castéra (vieux château fort) au pied de laquelle ils construisirent leur nouvelle église. Puis les mêmes, ou ceux qui revinrent du haut-pays qui avaient gardé ce culte, comme on fit du feu sacré chez les Israélites après la captivité, l'introduisirent ou le restaurèrent à Saint-Mambert à Pauillac, à Saint-Estèphe, démembrements du vieux territoire de Méteuil. Chez nous, malheureusement, ce culte sacré est tombé avec l'édifice de la vieille église. Avant même la ruine complète, par oubli du pourquoi de ce culte antique, on en était arrivé, sur semaine, à entasser les chaises du côté de Sainte-Radegonde, jusqu'en sa chapelle. Se lèvera-t-il, sorti des cendres du souvenir passé, quelque vengeur pour renouer la tradition locale, ressusciter la reconnaissance de Méteuil ? Une statue de sainte Radegonde à un pilier, du côté de saint Joseph ; en face, du côté de la Sainte Vierge, une autre, de sainte Anne, autre vieille dévotion oubliée de la paroisse, sous l'égide immuable du Saint Sacrement, relieraient le présent au passé. prépareraient l'avenir.

Voici les conclusions que l'étude de ce premier document nous permet de tirer :

1° L'enclos Segondignac, la chapelle dont il s'agit dans la charte mérovingienne, ne peuvent être que dans le territoire de Saint-Germain-D'esteuil ; juste au centre de la paroisse existe Segondignac, nom que les vieux registres donnent à Saint-Gaux (contraction de Saint-Jean de Segondignac). Segondignac, d'après l'acte de donation, est dans le bourg ouvert de Méteuil, *in pago metullensi, cela concorde absolument avec la tradition locale* qui place une vieille ville détruite par les Normans, à Dartrac, village actuel, tout proche de Saint-Gaux.

2° Cette donation est faite par Clotaire Ier à sainte Radegonde. Le nom du couvent des destinataires le prouve. Le culte de sainte Radegonde à Méteuil et ses seules dépendances le confirme. Cette donation ne peut avoir eu lieu qu'entre les années 546, arrivée de sainte Radegonde à Poitiers et 561, mort de Clotaire 1er, probablement en 555.

3° La chapelle existait déjà. Elle est célèbre puisqu'un roi en fait donation à son épouse devenue religieuse. Cette chapelle, seule, isolée, serait bien peu de chose. Peut-être elle a été reconstruite, réparée par Clotaire, mais elle fait partie d'un de ces monastères que Clovis Ier, son père, a bâtis dans nos pays. Ce serait ce clos Segondignac (1), ce monastère de Saint-Jean de Segondignac, dont

(1) Il ne faut pas imaginer les premiers monastères avec toutes les constructions qu'ils eurent plus tard ; la clôture n'était qu'un mur : *cors, altera vero cors* de notre donation mérovingienne. A Segondignac les moines pouvaient avoir été dispersés par les Wisigoths de Gouat, puis réunis à nouveau par Clovis.

il est fait donation alors, et plus tard mention dans les registres. Le nom de Segondignac, comme nous l'avons déjà dit (secondus, second), indiquerait un premier monastère à Burdigala, un troisième à Noviomagos. Les grandes ruines dont on retrouve encore des pierres et des murs sur l'espace de 4 à 500 mètres seraient des bâtisses soit du fondateur Clovis, soit de ses successeurs, bienfaiteurs fort avisés. Ce monastère fut, dit Baurein, témoin oculaire « l'édifice le plus ancien et le plus respectable du pays bordelais ». Les rois francs conservaient le patronage de ces monastères, disposaient à leur gré, trop souvent, du tout ou d'une partie des revenus. Et cependant dans nos pays, éloignés des rois conquérants, infestés encore de l'arianisme Wisigoth, à peine soumis, ces monastères faisaient l'œuvre divine d'évangélisation. Les rois francs avaient posté ces missionnaires près des centres de population, les y soutenaient; en retour leurs maisons, pour les mérovingiens, dans la tumultueuse Aquitaine, créaient des courants d'autorité, émergeaient comme des îlots d'influence.

Suite des preuves.

Le second document, qui renforce la preuve de l'existence chez nous de Méteuil, est un capitulaire carolingien de 840, année de la mort de Louis le Débonnaire. C'est l'œuvre néanmoins de son fils Charles le Chauve, quelque temps avant la destruction totale de Méteuil par les Normands en 848. Selon notre méthode, suivons la chaîne des événements généraux, elle situe les hommes et les choses, encadre la réalité de ce que l'on avance, fait luire la conviction morale. Comme toute l'Aquitaine, Méteuil coule quelques années de paix sous le sceptre particulier des fils de Caribert II, frère de Dagobert Ier (628-638), tous les deux fils de Clotaire II. Cependant les maires du palais parviennent à gouverner dans le nord. Eudes, duc d'Aquitaine, se heurte à l'un deux, Charles Martel. Vaincu par deux fois, il fait la paix.

Les Sarrasins en Aquitaine.

Mais déjà Abdérame, avec ses hordes sarrasines, inonde tout le sud-ouest, prend Bordeaux d'assaut, en 732. Ses bandes innombrables se répandent dans tout le pays. Leur écrasement par le martel de Charles à Poitiers (732) fait rejaillir leurs débris aux alentours; ils s'enfoncent profondément dans la péninsule médocaine. De ce refoulement éperdu, date chez nous, ainsi que dans le Bas-Médoc, à Vendays entre autres, la fondation de villages entiers, peuplés de Sarrasins, reconnaissables encore à leur visage basané, leur chevelure

et leurs yeux noirs. Les envahisseurs avaient traîné avec eux hardes, femmes et enfants, afin de s'établir dans les meilleures contrées de leurs futures conquêtes. De cette époque viennent les noms si répandus de Sarrasin, Maurin, Maury, et leurs nombreux dérivés ainsi que Hostein (hostis, étranger, ennemi), peut-être Batailley. Ils formèrent des agglomérations d'hommes questaux appelés Maurins à Saint-Vivien, à Begadanet, à Blanquefort. Chez nous les Sarrasins, comme les Goths au village de Gouat (Goia Gothorum), imprimèrent sur la carte du pays la trace de leur séjour aux villages du Gay et de Lhopital, au nord-est du territoire.

Est-ce qu'il y eut près de Méteuil, si tranquille, à la campagne un séjour préféré des envahisseurs ? L'administration choisit-elle le plateau élevé et bien aéré ou s'élèvent maintenant le Gay et Lhopital? Les nécessités géographiques restent les mêmes dans le même pays. De fait, il a existé des rassemblements de Sarrasins à Bordeaux à l'hôpital Saint-Nicolas. A l'autre bout du Médoc, vers le territoire de Noviomagos disparu, on trouve, à Grayan, le village des Cercins (Sarrasins, Sarraceni) ; à côté, dans Saint-Vivien, les Gahets et le Petit Morin. Sur le territoire de Méteuil on centralisa probablement les malades étrangers. Ces gens d'Orient, en effet, avaient importé une nouvelle maladie, la lèpre, puisqu'il faut l'appeler par son nom. La police à leur égard fit de la prophylaxie à la bonne manière de l'époque. Pas d'ennui pour le public. Les lépreux étaient obligés de mettre sur leurs habits un morceau d'étoffe rouge, afin que l'on put les reconnaître et éviter leur contact dangereux. Les lépreux étaient appelés Gahets. D'où chez nous le village des Gahets ou du Gay, non loin, mais à part de celui de Lhopital. Disons-le aussitôt, depuis des siècles il n'y a plus de lépreux dans ces parages, pas plus qu'à Saint-Nicolas de Bordeaux, qui était autrefois le faubourg des Gahets.

Lhopital a été une paroisse particulière, on disait : Lhopital de Saint-Germain-D'esteuil. Le curé ou prieur était à la nomination [1] des chevaliers de Malte, à l'origine, appelés hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem. L'église de notre Hopital avait, sur les anciens registres, pour patron, saint Jean. Cela n'indiquerait-il pas qu'elle fut fondée, ou existait déjà, aux premiers temps de l'Ordre? Cet Ordre avait pour mission de combattre les Sarrasins. Il les surveillait partout où ces mécréants se trouvaient en nombre, comme dans la juridiction de Benon et de Bordeaux, dont dépendait le territoire du Gay et de notre Hopital.

Eudes, duc d'Aquitaine, avait assisté à la bataille de Poitiers ou Charles Martel écrasa les Sarrasins (732). Son fils Hunold se retira

(1) Nous dirons les noms des curés-prieurs et des habitants, dès que nous parviendrons au XVIII• siècle. Les registres de cette époque existent encore.

dans un couvent. Son petit fils, Vaïfre, fut vaincu par Pépin le bref en 752, et après sept ans de guerre, fut assassiné. Pépin mourut l'année même, laissant deux fils. Carloman ne voulut pas aider son cadet, Charlemagne, à réduire Hunold, sorti de son monastère de l'île de Ré, où il était retiré depuis vingt-quatre ans. Hunold, trahi par son parent Lucus, duc de Gascogne, fut de nouveau enfermé dans un cloître. Charlemagne mit alors des chefs francs dans toute l'Aquitaine reconquise, C'est à cette époque (770) sinon sous les Mérovingiens, qu'il faut placer dans la paroisse l'établissement franc de l'Allod. Ce mot veut dire terre, qui ne paie pas d'impôt.

L'Allod franc.

La hauteur de l'Allod et sa voisine celle du Castéra sont deux de ces blocs erratiques de la formation du Médoc, ou le même, éclaté en deux, sous l'action des éléments, chaleur, froid, érosion par les eaux. L'eau a sûrement passé entre les deux et longtemps. Avec la canne, creusez légèrement la terre, presque jusqu'au sommet de l'Allod, vous découvrirez des coquillages marins. Un de nos deux canaux, de ceux qui serpentaient à travers les îles primitives, a coulé par là. C'était le canal nord-est de Méteuil ; l'autre, au sud-est de la baie de Reysson, devenue un grand marais, partait de Calon entre la Calupeyre et Pauillac. Le canal ou bras de rivière, qui passait à l'Allod, s'amorçait à Bayentran (baïe, baïne en Saintonge, baîe entrant). Boyentran est une paroisse du territoire actuel de Saint-Germain-D'esteuil, annexée en 1803. Nous aurons aussi à en parler. Son curé était nommé par l'abbé de Lisle en Médoc, un peu avant la Révolution par l'évêque de Bazas.

Au bas de l'Allod, du côté nord-ouest, il y a eu un village. Plusieurs puits subsistent à travers les vignes qui recouvrent le bas de l'Allod de ce côté, ainsi que des fondations de maisons. Le franc, seigneur militaire, surveillant au compte de la nation conquérante, a du avoir son château fort sur le haut de l'Allod. De grosses pierres de 3 et 4 mètres, à côté les unes des autres, sont éparses sur le petit plateau, tournées vers la hauteur de Malakof, qui faisait partie de l'ancien parc muré du Castéra. Puis, sur le reste de la croupe, des bois remplis de pierres, de vieilles bâtisses du côté de Potensac.

Le Franc est campé de façon à inspecter le Castéra, Barbehère, la villa au nom romain, le Gay, Lhopital, tout le pays nord, jusqu'au port du Saint-Christoly actuel (12 kilomètres) et cela par le rameau de l'ancienne voie romaine, qui bifurquait à Méteuil. Notre gare dessert encore Saint-Christoly. Il en fut ici, comme dans le reste de l'Aquitaine, à cette époque : on peut imaginer des remous permanents, entre les vieux gaulois et les nouveaux maîtres, sur le même

sol. Les apports des fleuves du pays ont augmenté et soudé les îles métuliennes; au contraire, l'effort incessant de l'antique population a rongé, puis détruit l'îlot franc, qui s'imposait tout à coup et par la force. Plus de canal entre le Castéra et l'Allod, une vallée, tapissée de vignobles, les joint l'un à l'autre. Le Castéra a été rebâti, le bourg de Saint-Germain s'est blotti à ses pieds; sur l'Allod, maintenant, que des ruines parmi des arbres; tout au bas que des vestiges parmi les vignes. Les moyens de la Providence sont lents et durables; ceux de la force humaine, parfois violents, toujours transitoires, sont éphémères.

Charlemagne établit Seguin comte à Bordeaux. Ce Seguin fut le père de Huon de Bordeaux, qui a fourni le thème d'une chanson de gestes. En 778, Charlemagne, au retour de Ronceveaux, fait ensevelir à Blaye (sur Gironde), dans l'église de Saint-Romain, son neveu Rolland. La fameuse épée Durandal est mise sur le chef du héros mort et son cor au pied du sépulcre. Plus tard, le cor fut porté à l'église Saint-Seurin lès Bordeaux, l'épée à Rocamadour en Quercy.

Charlemagne, comme avaient fait les plus intelligents des Mérovingiens, voulait, par ses bienfaits, s'attacher un pays, frontière de la Gaule chevelue, ennemi-né des anciens Aquitains. Rien d'ailleurs n'est petit pour les vrais grands hommes. Si Napoléon a écrit des mémoires sur l'attention que l'on devait porter aux chaussures de ses soldats, on a de Charlemagne des capitulaires, qui traitent du soin à prendre des volailles dans ses domaines. Nulle contrée de son vaste empire n'échappait à son coup d'œil vigilant. Les missi dominici (envoyés du maître), le tenaient au courant de tous les besoins. Dans nos contrées, de l'autre côté de l'estuaire, Charlemagne tint un champ de Mars à Chasseneuil. A Bordeaux il existe encore la rue du Champ-de-Mars.

Il eut surtout à cœur l'instruction et la religion. Jusqu'en son palais il a une école. Il veut que les moines aussi tiennent école chez eux. On lui attribue la fondation d'un monastère en Médoc. Peut-être a-t-il rebâti, restauré, agrandi Saint-Jean de Segondignac, dévasté par les Sarrasins? Peut-être fut-ce de son temps et sous son impulsion que Segondignac essaima dans Verteuil. De là viendrait l'opinion que l'abbaye de Verteuil a été fondée par Charlemagne. On n'en a pas de preuve, alors que les coutumes et les anciens pouillés déclarent que Verteuil est la fille de Segondignac (Baurein, I. 210). Nous verrons que très probablement les restes des moines de Segondignac se réfugièrent auprès du château, qu'on bâtit alors à Verteuil, après le départ des Normands, quand le pays épeuré s'essaya à sortir de ses ruines.

Le Fransac de Méteuil

Tout ce qu'a fait Charlemagne nous montre qu'il avait la pratique de l'organisation surveillée, surtout dans la turbulente Aquitaine. Au coin de nos routes, à l'Allod, il y avait un seigneur franc. Ce ne fut pas assez. Entre nos villes il établit en permanence un campement de Francs plus considérable. Auprès du Libourne actuel il a élevé Fronsac. On prononçait alors Fransac, ville, campement de Francs. Cette agglomération de Francs était là placée pour surveiller Bordeaux, Périgueux, la moyenne Aquitaine. Il bâtit sur une hauteur de notre territoire, un autre Fransac pour surveiller Méteuil (1), Brion, Reysson et le moyen Médoc. C'est notre village actuel de Fronsac assis près de la baie de Reysson, à mi-chemin, sur le bras sud-est de la Garonne, qui conduisait au vieux Méteuil.

Le Fronsac de Libourne était situé assez loin des villes dont il avait la surveillance. Aussi courut-il moins de dangers ; sa carrière fut plus glorieuse. Les Français, les Anglais, se le sont disputé ; les ligueurs, les gouverneurs de Guyenne tour à tour l'ont agrandi, fortifié jusqu'à la destruction totale du château fort, vers la Fronde.

Charlemagne a dû élever les deux Fransacs en 769, après sa victoire définitive sur Vaïfre et Hunold. Notre Fronsac, en effet, ne peut dater du temps de la féodalité : les féodaux francs n'émigrent plus alors, chaque noble se mure chez soi. Il ne peut avoir été élevé ni par les Gascons ni par les Anglais, son nom de Fransac s'y oppose. Il fut fondé au moins aux temps de Charlemagne, quand la conquête franque devint plus effective. Il a eu pour le moins un siècle d'éclat. On y accède encore par une chaussée, du côté de Reysson. Il reste sur la hauteur un groupe de sept à huit maisons. Vers la rampe de chemin de fer actuelle et les terrassements pour les rails qui ont dérangé la physionomie du terrain, il y a eu une église. D'après la tradition locale elle s'appelait Sainte-Gemme. D'après un savant professeur, Gemme viendrait de gemula, germana, germaine. Il y a quelque quarante ans, on a retrouvé, enfoncée en terre, une longue mosaïque qui constituait le parquet de cette vieille église franque. On a découvert, presque sur la hauteur, mais surtout dans la petite vallée, dans l'entre deux, avant le monticule où était l'église, de grands tombeaux en pierre. Dans la dernière tombe mise à jour, à travers les vignes actuelles, se trouvait un homme de haute taille, à côté de lui un enfant.

Sainte-Gemme n'est pas un nom répandu comme titulaire d'église.

(1) Il serait intéressant d'étudier l'origine de la maison de Fronsac qui a eu la seigneurie d'Uch et de Bessan, dont les biens furent confisqués par les rois d'Angleterre en 1401, puis réintégrés au triomphe des français. Les documents sont à la tour de Londres, d'après G. O'Gilvy.

Il exista en Médoc, non loin du territoire de l'antique Méteuil, une paroisse mise sous ce même vocable, disparue, elle aussi, maintenant. Elle est citée par Baurein comme voisine de Saint-Julien-Saint-Laurent, dont nous sommes limitrophes. Cette paroisse, dit-il, fait partie de l'archiprêtré de Moulix ; mais remarquez cela, elle faisait autrefois partie de celui de Lesparre, ainsi que Cussac, dont elle devint l'annexe. Cussac, depuis la Révolution, l'a même absorbée.

Si nous étudions les documents avec l'aide précieuse des repères géographiques, si nous éclairons les vieilles ruines, ces reliques du passé, par l'histoire générale du pays, il semble que cette deuxième paroisse, Sainte-Gemme, dont parle l'auteur documenté et curieux des *Variétés Bordelaises*, a dû être fondée après le départ des Normands, au retour des Bituriges matinés de Gascons, en souvenir de notre Sainte-Gemme. Encore effrayés des coups normands, les fondateurs de la nouvelle paroisse la mirent à l'abri plus au sud, près de Castelnau (château neuf en français]. Cette paroisse n'eut jamais rien de remarquable ; Baurein, pourtant toujours à la piste, ne signale aucune trace de ruines seigneuriales sur son territoire. Aussi bien, rien ne l'a sauvée de l'oubli. Et cependant dans l'explication que donne Baurein des noms des anciennes rues bordelaises, il attribue ou semble attribuer à cette paroisse des seigneurs qu'elle n'eut jamais. Baurein croyait que cette Sainte-Gemme de Cussac était unique dans le diocèse de Bordeaux. La Sainte-Gemme de Saint-Germain-D'esteuil lui était inconnue ; il n'avait pas à parler de la Sainte-Gemme actuelle de Monségur : comme tout ce canton, elle faisait partie du diocèse de Bazas, de la Gascogne.

Il y eut, dans la ville de Bordeaux, une vieille maison noble de Sainte-Gemme. Cette maison était rue Sainte-Gemme, ou du puits Sainte-Gemme. La rue allait des Boucheries à Saint-André, actuellement le bout extrême de la rue du Loup, aboutissant à la place à Saint-André. La maison était adossée au mur de la première enceinte carrée, celle des Romains. Les Normands conservèrent cette enceinte pour défendre leur repaire et le produit de leurs rapines, tout en saccageant l'intérieur de la ville. La première enceinte ne fut détruite en cet endroit qu'en 1468. La cathédrale voisine ne fut consacrée qu'en 1096 par Urbain II ; une bulle de ce Pape, en date du 3 Mai 1099, décrit cette cérémonie magnifique. D'autre part, personne, il est certain, n'a signalé, à Bordeaux, d'église ou de chapelle Sainte-Gemme. Le noble, ancien chef franc de Sainte-Gemme. avait-il déjà avant les Normands son pied-à-terre et sa part de muraille à défendre ? C'est possible, la position de sa maison dans la première enceinte carrée autorise cette hypothèse. Ou bien encore, fut-ce à leur retour du haut-pays que les métis gascons-bituriges établirent, selon la coutume romano-gauloise, le long des

remparts bordelais, pour la défense commune, les familles des vieux soldats anoblis par les services rendus. Était-ce une ancienne famille de notre Sainte-Gemme, qui renouait la tradition? Ainsi eurent à cette époque une maison à Bordeaux les Gombaud dont nous reparlerons. Ces seigneurs bâtirent le chateau fort appelé Le Spar, afin de commander et défendre les iles alors marécageuses du Bas-Médoc. Les nobles du Médoc en effet avaient leurs maisons adossées au rempart faisant face au Médoc. Il en était ainsi des d'Arsac, seigneurs du Castéra au XIVe siècle, qui avaient succédé aux de Lilhan; ainsi des de Colom ou de Colombe, enterrés, comme nous l'avons vu, à Saint-Jean de Segondignac (Saint-Gaux). Cependant la rue d'Arsac, plus tard appelée rue Douhet, était dans la deuxième enceinte, au bout de la rue Saint-Rémi, arrivant à la place Royale. Ceux-là s'établirent à Bordeaux sûrement après le départ des Normands.

Une concordance curieuse semble rattacher cette maison de Sainte-Gemme de Bordeaux à la Sainte-Gemme de notre Fronsac. D'après un titre de 1383, la maison noble de Sainte-Gemme et ses droits seigneuriaux, appartenaient par indivis aux chapîtres de Saint-André et de Saint-Seurin. Était-ce la communauté d'origine ou de propriété, la sympathie familiale de parents ou de voisins? En tout état de cause, il en était presque de même, pour la partie de Verteuil (Verteuil est un démembrement certain de Méteuil) qui longe notre antique Sainte-Gemme, alors qu'il n'y a pas trace dans la Sainte-Gemme de Cussac. Le chapître de Saint-André jouit de la haute justice dans l'étendue de Verteuil à l'exception du bourg qui est justiciable de l'abbaye. Le bourg de Verteuil n'est pas à plus de 3 kilomètres de celui de Cissac; il y a moins encore de distance jusqu'à la frontière de Saint-Estèphe. Le territoire actuel de Verteuil s'étend le long de Saint-Germain-D'esteuil et du marais de Reysson. Sur ce territoire les droits seigneuriaux appartinrent d'abord à la vieille famille du Bourg, que nous verrons s'établir au départ des Normands. La famille d'Albret, son héritière par alliance, céda presque aussitôt ses droits au chapître de Saint-André au XIVe siècle, à l'époque même du titre de constat invoqué plus haut. Cette parité de nouveau vasselage en Verteuil et Sainte-Gemme, indiquerait-elle une même origine, une même date de nouvelle seigneurie? Les d'Albret cédèrent-ils leurs droits seigneuriaux à l'exemple des de Sainte-Gemme, leurs voisins, amis ou parents? Ces maisons, comme les Saintes-Gemmes, ont perdu leur lustre, se sont éteintes. La terre gauloise, mère féconde, qui nourrit et instruit ses enfants, resplendit toujours sous le soleil d'or du bon Dieu.

C'est du haut de notre Fronsac qu'apparait le néant des constructions humaines. Tout ce côté de paroisse, avoisinant le marais, est

pittoresque, verdoyant, mélancolique. Là, Haute-Rive, ancienne demeure des jeunes époux de Verthamon, d'où l'on voit un splendide panorama, de Valeyrac à Beychevelle. Trois petites vallées délicieuses y conduisent au sortir de Barbane et du Bourg. Ici, les dernières ruines inhabitées du Queyron. Ce village, au XVII[e] siècle, donnait 3-4 naissances par an. Plus loin, Brion, Reysson, villes mortes dans le marais. Plus loin encore, l'estuaire de la Gironde : en cet endroit il a 10 kilomètres; s'estompant dans le lointain, les côtes crayonneuses du Blayais et de la Saintonge; les vapeurs, les bateaux à voile vont et viennent, sollicitent un moment le regard. Vers le sud-est Gui-Beau, la forêt des druides, la poétique Font-Bardin; elle alimente à présent moulins à meule et turbines. A toucher, Gouat (Gohat), ville des Goths; non loin, au sud-ouest, c'est là que fut Méteuil. Tout ce paysage changeant nous crie qu'il faut employer son temps à faire le bien, à travailler chrétiennement, que la terre est un passage, un rapide, qui mène à Dieu, seul être immuable.

Suite des événements historiques.

Les Aquitains impatients de tout joug, frémissaient sous la puissante main de Charles le Grand. Pour satisfaire, autant qu'il le pouvait, ces aspirations jalouses vers l'autonomie, Charlemagne, en 780, institua roi d'Aquitaine son fils, alors âgé de trois ans. Hélas! ce devait être un jour Louis le Débonnaire! Le Pape sacra le jeune roi; la résidence fut Bourges. L'archevêque de cette ville prit dès lors le titre de Primat. Ce fut la source de démêlés séculaires avec le siège de Bordeaux, son antique colonie. Quand Bertrand de Goth (dont le frère était seigneur de notre château Livran), devint pape sous le nom de Clément V, il y mit un terme, déclara les deux métropoles indépendantes l'une de l'autre. Louis I[er] fut empereur en 814. Au champ de Mars d'Aix-la-Chapelle, en 817, le Débonnaire partage son empire à ses trois fils. Pépin eut l'Aquitaine. Ce Pépin fut surnommé l'ivrogne. Il aimait peut-être trop le vin du Médoc. Il mourut en 838; il fit son testament en faveur de Charles le Chauve, son frère du deuxième lit, dont la naissance fut cause de tant de querelles familiales. Le partage modifié de Worms rallume la guerre en 839. Le Débonnaire meurt en 840, des fatigues occasionnées par l'expédition contre son fils le Germanique. En 843, le traité de Verdun fixa définitivement les apanages des enfants de Louis le Débonnaire. Charles le Chauve eut pour sa part tout le pays compris entre les Pyrénées, la Meuse, la Saône et le Rhône. Comme ses frères, il passa sa vie à guerroyer contre ses sujets révoltés. Charles le Chauve possédait l'Aquitaine depuis 838. En 840, ce roi va nous fournir le deuxième document annoncé, prouvant l'importance de Méteuil, à l'époque carolingienne.

Liard, fabrique de monnaie à Méteuil

Hauteserre (*Reg. Aquit. Lib.*, I, cap. XI. p. 55), soutient que Metullium était la capitale du Médoc et qu'en ce lieu existait une fabrique royale de monnaie, ainsi qu'il paraît par un des capitulaires de Charles le Chauve conçu en ces termes : *constituimus* (nous statuons) *ut in nullo alio loco in omni regno nostro* (que nulle part ailleurs en notre royaume) *moneta fiat* (on ne batte monnaie), *nisi in Palatio nostro et in Metullo et in Narbonna* (si ce n'est en notre Palais, à Méteuil et à Narbonne. Baurein (I. 342) ajoute : « Jacques Sirmond, dans ses *Notes sur les Capitulaires* et Adrien de Valois, dans sa *Notice des Gaules*, pensent que c'est Melle en Poitou. appelé Metullum dans plusieurs anciens titres, *ainsi qu'on le prétend.* » Il nous faut examiner ces prétentions et donner les preuves en faveur de Méteuil.

Melle est une sous-préfecture des Deux-Sèvres. Cette ville de 2.800 habitants, est située à 26 kilomètres de Niort. Voilà pour son présent. Guil. Freund, dans son article *Metulum*, traduit faussement Mesle. Il ajoute : dans le Poitou, demeure des Pictons, en France, près de la source de la Boutonne, non loin de Saint-Jean-d'Angély. En tête de son article de *Metulum* il écrit en outre Metullum avec deux *l*; comme référence, il allègue Pertz, l'auteur des *Monumenta Germaniæ historica* (Hanovre 1826-1829), c'est-à-dire le dernier éditeur, sous ce titre tendancieux des *Capitulaires*. L'attribution que fait Pertz de Metullum à Melle est juste ce qu'il faudrait prouver. L'article de Freund nous donne un précieux renseignement : à Metulum, quand il s'agit de Melle, il faut ajouter Castrum, ou le sous-entendre. Melle était le camp métule. Que veut dire, encore une fois, ce mot?

Il nous le faut ici préciser plus à fond. Metule est assurément un terme, qui signifie une position géographique. En effet nous le trouvons employé dans différents pays, pour des peuples divers. Nous le savons en usage chez les Bituriges-Vivisques en notre pays, chez les Pictons, en Poitou. Il y a eu une Medullia dans le Latium; des Meduli en Savoie; l'Illyrie (l'ancienne Liburnie) a sur le fleuve Colapis un Metulum; il existe encore aujourd'hui, la prononciation en est germanisée, quoique le latin y ait laissé ses traces. C'est Metling ou Medling (l'*u* non accentué est tombé). En outre, l'assimilation latine de metulus en medulus, semble indiquer, comme nous l'avons vu, que ce mot signifie milieu, au milieu. Chez nous, le fait autorise l'interprétation, les Meduli sont bien les Bituriges du milieu à l'origine, avant la destruction de Noviomagos et Medullium est toujours resté la ville du milieu. Disons-le tout de suite, de l'adjectif

Metulum commençant par les deux brèves *me* et *tu*, Melle en français peut seulement venir. Metullum avec deux *l* et encore mieux Metullium, la vraie orthographe latine de ce substantif locatif, ville des Metules, ont la première brève aussi, mais la seconde syllabe est longue. La différence est capitale pour la place de l'accent latin, qui est l'âme, le pivot du mot français provenu. Dans l'adjectif Metulum commençant par deux brèves, l'accent tonique est sur la première syllabe. Dans Metullum, dont la seconde syllabe est longue, l'accent tonique est sur la seconde syllabe. Dans l'adjectif Metulum la syllabe *tu* tombera, disparaîtra, parce qu'elle n'est pas accentuée. C'est pourquoi cet adjectif Metulum donnera en français Melle. Dans les substantifs Metullum et Metullium, la syllabe accentuée *tu* demeure et le mot donne en français Méteuil. En outre, comme la syllabe *Me* dans Meteuil est brève et à la fois non accentuée, elle disparaîtra dans l'appellation totale de formation française, Saint-Germain dès (me) teuil fera Saint-Germain-D'esteuil et probablement Ver (sus Me) tullium Verteuil : où l'on tournait en rivière pour aller à Méteuil, par le bras de rivière sud-est comme nous le verrons.

Le mot substantif Metullum, qu'on trouve dans le capitulaire de 840 avec deux *l*, accentué par conséquent sur la syllabe *tu*, ne peut donner que Meteuil et non pas Melle. Observez que les Capitulaires sont des lois, doivent être écrits avec plus de soin que les manuscrits ordinaires, avec la connaissance des lieux, que régit l'ordonnance. Nous l'avons vu, les défenseurs de Melle disent que dans plusieurs anciens titres on appelait Melle du Poitou Metullum avec deux *l*. Il faudrait tout d'abord qu'il en fut ainsi pour ce capitulaire, qu'il s'y agit exclusivement de Melle; puis si cette appellation était fréquente comment, à cette époque où l'accent latin se prononçait dans le langage commun, Metullum donnera-t-il Melle à l'encontre des trois lois de la formation populaire des mots français venant du latin, l'élision de la consonne médiane, la suppression des voyelles atones brèves, la persistance de l'accent tonique latin dans les mots français correspondants.

Cependant notre conviction ne tient pas toute entière à l'existence d'une lettre simple ou redoublée, quoiqu'il s'agisse de texte de lois. Un copiste, il est vrai, peut, à la rigueur. avoir altéré le mot faute de savoir ou par manque d'attention. Il faudrait, comme l'insinue Baurein, si l'on voulait vider la question, examiner de près les anciens titres allégués en faveur de Metullum traduit par Melle, voir leur origine, leur authenticité, leur teneur. Metullium était tombé en tel oubli que faute de mieux on a fait des attributions aléatoires de ce mot : « On observera seulement, dit l'abbé Baurein, que M. Le Blanc lui-même (un des tenants de l'opinion adverse) convient

que le Médoc est un des lieux où l'on a battu monnaie sous la seconde race de nos rois. » C'est beaucoup concéder au regard de ce capitulaire. Méteuil en effet est la capitale du Médoc. Au moment de sa destruction (848), il a une fabrique de monnaie. Ou le capitulaire, alors, a été lettre morte pendant huit ans ou c'est Méteuil que désigne ce capitulaire.

Une particularité géographique, en effet, trop ignorée jusqu'ici, localise à Méteuil en Médoc, avec une probabilité égalant presque la certitude, la fabrique de monnaie dont parle le capitulaire de 840. Dans le terrain paroissial dont Méteuil-Saint-Gaux est juste le centre par rapport à la longueur, tout proche de Saint-Gaux vers le nord (350 mètres), a toujours existé, a toujours été signalé, dans les registres de Saint-Germain-D'esteuil, le village de Liard. Quoique actuellement plus rapproché des églises de la commune de Lesparre, car l'église de Saint-Germain est à l'extrémité nord-est de la paroisse et nous verrons pourquoi, Liard a été conservé à la commune de Saint-Germain en 1792 et en 1802. C'est qu'il était situé sur le bord extrême de l'île de Méteuil. La vieille frontière maritime était, de ce côté nord-ouest, bordée par Liard et le cimetière gaulois des Puyhauts. Le bras de rivière nord-est, venant de la baie de Reysson par Baie-Entrant, passait entre Liard et Lesparre. Le marais de Lesparre, au XVI[e] siècle encore, commençait vers la Mirande, au sud-ouest de Liard. D'un côté de ce bras de mer, mais vers la rivière, le vieil hôpital de Saint-Germain dont l'origine est un refuge de lépreux sarrasins, le Gay, de l'autre côté, vers l'Océan, l'hôpital plus moderne de Saint-Léonard, en Lesparre, fondé par les pèlerins de Saint-Jacques de Compostelle. On y trouve encore, dans la pièce de vigne voisine, les corps des pèlerins avec leurs bourdons. Ces gens du Nord, en arrivant, mouraient nombreux à cause des fatigues endurées pendant la traversée. Il est probable qu'ils abordaient par l'Océan, au port de Pylos, en Naujac actuel, vers la rivière d'Anchise [1]. En toute hypothèse, à la tour de Londres, il y a les comptes du péage exigé, par les seigneurs de Lesparre, du XI[e] au XIV[e] siècles, des bateliers allant par Lesparre à l'Océan, au dire de feu M. Dutrait. Par ce bras de mer Liard recevait ce dont il avait besoin pour son industrie, que nous allons étudier.

Pourquoi ce nom si étrange de Liard donné à cette portion nord-ouest de l'ancienne île de Méteuil? Sinon parce que nous sommes en présence d'une fabrique de monnaie, de celle peut-être où l'on frappait originairement les liards. Dans tout le sud-ouest ni dans le centre-ouest, il n'y a pas d'autre ville ou village appelé Liard, que je sache. Le liard est une petite monnaie valant 3 deniers, le quart

(1) Dans le *Vigneron Médocain*, il a été parlé savamment de cette rivière ou bras de mer disparu.

d'un sou, un peu plus d'un centime. L'origine de ce mot paraît incertaine, dit Littré, cette monnaie paraît propre au midi de la France et à l'Espagne. Li hards, Li hardis, d'après Dezobry *(Dict. de Biographie et d'Histoire)*, est une monnaie de billon originaire de Guyenne. Nous voilà chez nous. Et de fait, aux dire des vieux habitants, on trouve encore en travaillant la terre, dans le territoire de Liard, *des masses de bronze ou de cuivre enfouies dans le sol.* C'était la matière première de l'industrie des habitants, qui façonnent et cuisent des tuiles maintenant. Leur ancienne industrie dut attirer l'avidité des Normands. Comme dans tout Méteuil, nos ancêtres ne périrent pas sans se défendre. Ils durent se battre vaillamment; on m'a porté de Liard une lance gauloise brisée; elle est en bronze. Rien n'y fit; le faubourg subit le sort de la ville. Tout ce que purent atteindre les Normands fut pillé, brûlé, détruit, à l'exception de ce qu'on eut le temps d'enfouir dans le sol. Ainsi donc nous ne nions pas qu'on ait frappé monnaie à Melle en Poitou. Cependant la discussion des documents historiques oblige d'avouer que sous les Carolingiens il y eut une fabrique de monnaie en Médoc. Nous ajoutons et nous le prouvons : ce ne peut être qu'à Liard de Méteuil et cela avant les Normands. Pendant leur terrible dévastation, de soixante ans, il n'y a plus de vie en Médoc, le rôle du Médoc est fini pour très longtemps, comme nous allons le raconter. Ainsi donc les deux circonstances indiquées par le capitulaire de 840, le nom régulier de Méteuil, la réalité d'une fabrique de monnaie à l'époque donnée, semblent exister seulement chez nous. Ne tenons-nous pas les deux bouts d'un enchaînement logique, qui, paraît-il, ramène à nous le capitulaire de Charles le Chauve, si toutefois pendant huit ans, ce capitulaire n'est pas resté sans exécution, ce qu'il faudrait prouver? Il semble donc fondé sur les faits de traduire: Nous ordonnons, a dit Charles le Chauve, roi d'Aquitaine en 840, que l'on ne fasse monnaie en notre royaume, qu'à Narbonne, qu'à Méteuil, ainsi que dans notre palais royal. Concluons largement. L'existence certaine d'une fabrique de monnaie sur notre territoire n'est qu'une perle de plus à la parure de Méteuil.

Résumé des preuves de Méteuil.

Jetons si vous le voulez bien un dernier regard, un regard d'ensemble sur le pauvre Méteuil, si oublié, parce que trop bien détruit par les Normands. Il va disparaître pour toujours. Nous n'avons cherché la vérité que pour édifier notre patriotisme et notre foi toujours, en France, unis indissolublement. La connaissance exacte des lieux, en leur état actuel, nous a fourni les linéaments de l'état ancien de la terre que nous habitons. Ces blocs erratiques qui en nos seuls

parages, émergent, visibles encore sur le terrain si plat par ailleurs du Médoc, ont été des noyaux d'îles, primitivement. Rappelez-le, l'appellation d'îles est très répandue en Médoc. L'entre-deux des îles se ressère de plus en plus; quelques chenaux se comblent même tout seuls. Dans le haut-pays, en amont, le nivellement continuel de la terre, sous l'effort des agents physiques, creuse, aplatit les ceintures de bassin (avez-vous vu les sources, les gorges du Tarn, le vieux Montpellier?)

En aval, en la vieille Aquitaine, c'est le retrait de l'ouest français, le refuge des vents humides du Gulf-Stream, du courant du golfe mexicain vers la mer glaciale. Les eaux y ont charrié vers l'Océan les détritus des terres, y ont formé le Médoc. Puis tout à coup un cataclysme épouvantable, vers les V-VIe siècles après J.-C., change presque complètement le littoral de ce pays. Le Médoc n'a presque plus de débouchés vers l'Océan; ses côtes atlantiques sont effondrées; la forêt druidique [1] est envahie par le sable; les sables ne seront domptés plus tard que par la vulgarisation du pin maritime obtenue par Brémontier. Du côté girondin, les marais se forment où se dessinaient naguères des embouchures de fleuve, des bras de mer. Le charroi incessant des fleuves dépose les boues, les alluvions au milieu du pays, au fond de ces entonnoirs; laisse les cailloux plus lourds sur les bords, en crée les graves. Le pays prendra du corps au moyen des résidus végétaux; il s'assainira par l'industrie humaine, par les désséchements progressifs.

Les traces de l'ancien état des choses sont très visibles du côté girondin, pour le moyen Médoc. Les Bituriges-Vivisques fondent Méteuil sur une île du milieu, peut-être dans un premier effort de prise de possession. Cette île a pour limite au sud, du côté de Burdigala, un bras de fleuve, qui prend vers les esteys de Mappon et de Dun, au port de Calon, ancien nom de Saint-Estèphe, avec une ramification probable à Pauillac-Saint-Mambert. L'autre limite, au nord du côté de Noviomagos, part de Bayentran, passe le long des hôpitaux, celui de Saint-Germain d'un côté, de l'autre, celui de Saint Léonard, longe Liard, la Mirande, le cimetière de Méteuil. Ce dernier chenal semble s'être obstrué plus tard que l'autre. Ces deux bras ne se réunissaient-ils que dans l'Océan? formaient-ils, loin ou près Méteuil, cette rivière Medulla dont parle l'anonyme de Ravenne? (Baurein, II. 146). Du côté atlantique tout s'est effondré, tout a disparu, et ports dont parlent les romains, et cours de chenaux dont on voit encore l'amorce girondine. Du côté atlantique le régime des terrains et des eaux a été entièrement bouleversé par les dunes mouvantes. On n'y peut rien consulter, rien savoir au juste. Cepen-

(1) Le sable de l'Océan est venu jusqu'à Fontbardin et à Gohat à 6 kilomètres environ de l'estuaire; la forêt dite de Lesparre a disparu en grande partie sous les dunes.

dant Brion, Reysson, deviennent les avant-ports de Méteuil, vers l'époque romano-mérovingienne. Leur baie va de Boyentran à la Calupeyre, elle formera, par envasement successif, tous les marais dits de Verteuil; Méteuil est à ce moment au fond d'une anse, d'un entonnoir.

L'emplacement de Méteuil est circonscrit par des villages ou des lieux aux noms significatifs. On trouverait difficilement ailleurs une si exceptionnelle réunion sur un même territoire, maintenant déchu de ses droits de cité. C'est resté un collier de perles rares qui ne pouvait qu'entourer une belle tête. Égrenons en prenant du nord-ouest. Un grand cimetière gaulois; la seule bifurcation de la voie romaine en Médoc; un camp romain, Campvieil (Cambiel); la Fontbardin et le Gui-beau des druides; le Goat des Wisigoths; le Fransac carolingien, le Brion romain, le Reysson (1) mérovingien; l'Allod franc; le Castéra gaulois; Barbehère, la villa romaine; le Gay et l'hôpital des Sarrasins; enfin Liard, la fabrique carolingienne de monnaie. Dans Méteuil même, tout près de son cœur, comme une médaille ou une croix précieuse, le Segondignac catholique « le plus ancien et le plus respectable monastère de tout le pays bordelais. » Voilà ce que l'étude attentive du pays nous révèle et que le temps ni les barbares n'ont pu effacer. Le très grand nombre de ces noms est gravé sur le propre territoire de Saint-Germain-D'esteuil, quelques-uns sont frontière même, tel Cambeil et une partie notable des Pouyaux. Mais de cela même, ne pouvons-nous pas tirer notre avant-dernier argument? La forme si allongée du territoire, 22 kilomètres environ sur cinq au plus de large, prouve que nous avons en garde les reliques d'une église paroissiale matrice. Méteuil a du donner naissance à des paroisses voisines, qui restent mêlées, attachées, enchevêtrées avec le territoire subsistant de Saint-Germain-D'esteuil. Saint-Arlody (2) (Saint-Arnoldi disent plusieurs fois nos vieux registres) est un disciple de Saint-Germain d'Auxerre, notre patron; Cissac a Campbeil; Verteuil possède une abbaye, fille de Segondignac; Saint-Mambert (on prononce ainsi en patois, le patron n'est pas le Saint-Lambert du français) et Pauillac ont le culte de notre Sainte-Radegonde de même que Saint-Estèphe de Calon; Saint-Seurin de Cadourne, ainsi que Notre-Dame entre-deux-arcs ne sont à l'origine que des chapelles érigées pour le service des marins; les anciennes petites paroisses de Bayentran et de Potensac nous touchent. Celle-ci sur la voie romaine, celle-là sur le bras du fleuve; Ordonnac est une dépendance de l'abbaye en l'Isle: cette abbaye était du même

(1) Nous parlerons d'eux en appendice.

(2) Lesparre, comme paroisse et commune, a une origine toute seigneuriale, le château est bâti entre le Xme et XIme siècles; la chapelle du château devient paroisse, la commune est la concession onéreuse faite aux serfs, par le seigneur; nous indiquerons cela.

ordre que celui de Verteuil, des chanoines Augustins de la Chancellade. Les rejetons sortis des racines du vieil arbre abattu poussèrent selon les besoins des agglomérations nouvelles, le tronc de 22 kilomètres, étendu par terre, atteste la grandeur du passé.

Les Normands

Cette notoriété de Méteuil fut une des causes de sa perte. En 848, les Normands ayant pillé et dévasté Bordeaux, apprirent des Juifs qu'ils avaient laissé quelque valeur derrière eux. Ils revinrent sur leurs pas; *deinde*, dit la chronique normande. Ils traitèrent Méteuil en égal de Bordeaux. Les termes sont les mêmes, la chronique donne la même importance aux deux villes. C'est la suprême preuve de la grandeur de Méteuil. Il faut nous rendre compte de ce qu'ils ont pu faire à Méteuil.

Le ciel politique était bien noir en Occident; le danger de mort était partout. Les Hongrois, les Madgyars, descendus de l'Oural, du pays des Huns, ravagent l'Allemagne. Ils passent en Italie, viennent jusqu'au Valais français. Les Sarrasins Aglabites ont traversé d'Afrique en Sicile; ils assiègent Rome sous Léon IV (847-855), ils ravagent la Provence et le Dauphiné. L'Espagne est la proie des Arabes; Pélage s'est réfugié dans les montagnes. L'Angleterre est aux prises avec les Saxons et les Danois. *Horror ubique :* partout le carnage horrible. Mais c'est la pauvre France qui est dans le plus grand désarroi. Outre les Madgyars et les Sarrasins, les Normands pillent, incendient, assassinent en tous lieux, vers le nord et vers l'ouest. A Rouen, ils tuent à leur tour, dans la plaine de Fontanet, l'année même de cette bataille entre concitoyens. Il y avait péri 60,000 hommes. Là, dit un vieux chroniqueur :

Là, périt de France la flore
Et di barons tout la meillore;
Li paiens (normans) trouvèrent terre
Vuide de gens, bonne à conquerre.

Chez nous, dès 833, les Normands font une descente entre Saintes et Bordeaux. Le duc Seguin est tué en les combattant (843). Ils assiègent Bordeaux et remontent la Garonne jusqu'à Toulouse. Afin de comprendre comment Méteuil a pu entièrement disparaitre sous les coups des Normands, sans presque laisser de trace, je vais vous présenter ces terribles barbares et leur valeur astucieuse.

Normans veut dire hommes du Nord. Ils sortaient de la Scandinavie : Jutland, Suède et Norvège. Leur principal dieu était Odin. Leur paradis est le Walhalla, où les guerriers morts dans les batailles passent le temps en festins, en buvant l'hydromel, que versent les

Valkyries. Ils remontaient les embouchures des fleuves sur de légères barques non pontées, qu'ils appelaient leurs chevaux de mer. Le chef, nommé Konung (Koning veut dire roi, en allemand), n'avait de pouvoir que pendant la guerre, comme Clovis et les anciens chefs francs. Les historiens du temps nous représentent ces konungs à califourchon sur l'avant de leur vaisseau, ordinairement orné d'un col de cheval ou de n'importe quel autre animal fantastique. De là le konung manœuvrait son bateau, comme s'il se fut agi d'une monture avec, en guise de rênes, des barres de fer, qui correspondaient au gouvernail. Les Normans. après avoir posé leurs boucliers sur les sabords, faisaient l'office de rameurs. Ils abordaient partout où ils espéraient une proie. Leur astuce égalait leur audace.

Un trait entre mille. Un chef nommé Hasting (il y en eut beaucoup de ce nom, Hasting, Casting, signifie chef) eut l'idée, en 867, de s'emparer de Rome! Le voilà parti avec une troupe de guerriers. Il longe les côtes d'Italie. Sur son chemin il rencontre la ville de Lúna [1] qu'il prend pour Rome! Les habitants, quoique surpris, se défendirent vaillamment. Le normand voyant que la force n'y faisait rien, usa d'un stratagème assez original, quoique renouvelé des Grecs devant l'antique Troie. Il fait dire à l'évêque qu'il veut se convertir. L'évêque lui envoie un prêtre pour le catéchiser. Quand celui-ci arrive, le normand se met au lit. Il joue deux ou trois jours la même comédie. Cependant il écoute patiemment, religieusement, tout l'enseignement du prêtre. Le quatrième jour, tout à coup, les Normands poussent de grands cris, frappent à tour de bras leurs boucliers. Les habitants croient que c'est l'assaut. Un messager vient leur annoncer la mort pieuse de Hasting. Comme le chef était catéchumène on fait demander les cérémonies de l'Église pour l'enterrer. Les habitants ne permirent qu'à un petit nombre de guerriers d'accompagner le cercueil. Ce dernier était immense, comme il convenait à un chef. Le cortège se déploie en grande pompe et l'on arrive enfin à l'église à travers les flots de la population. Le couvercle, au milieu de la cérémonie, subitement se lève. Hasting sort avec quelques Normands. Du premier coup de hache il fend la tête à l'évêque. Les compagnons font de même à leurs voisins; la frayeur saisit tout le monde; bref, la ville est prise et incendiée par tous les Normands réunis.

Je ne sais au juste ce qu'ils firent pour s'emparer de Méteuil et le détruire. Voici le texte de la chronique normande pour l'an 848 : c'est un acte de double assassinat, la mort est donnée de la même façon : *Normanni Burdegalàm Aquitaniae, Judaeis prodentibus, captam depopulatamque incedunt:* les Normans prirent Bordeaux en Aqui-

(1) Luna est une ville d'Étrurie. Son siége épiscopal depuis sa destruction par les Normands a été transféré à Sarzanne. Notre Montaigne en vit les ruines en 1581.

taine par la trahison des Juifs; ils le dépeuplèrent et l'incendièrent; *deinde Metullium vicum populantes incendio tradumt:* ensuite (revenant sur leurs pas, avertis par les Juifs?) ils dépeuplent le bourg ouvert de Méteuil et l'incendient. Bordeaux avait été fortifié par les Romains, il fallut la trahison des Juifs pour en forcer les portes; les remparts ne furent ainsi ni un secours pour les habitants trahis, ni un obstacle pour les cruels Normands. Méteuil était resté ouvert, sans muraille autre que le courage de ses habitants; il était encore le *pagus metullensis* de la donation de Clotaire Ier, malgré ses accroissements, sa fabrique de monnaie entre autres. C'était une cité de la campagne, sans fortification; pas besoin d'ennemis intérieurs pour y pénétrer. A part ce détail, qui a son importance, cette parité de termes dans l'information, cette même infortune, indiquent une parité d'importance pour l'époque aux yeux des Normands, signalent un même butin dans les deux dépouilles. La chronique normande appareille les deux vieilles sœurs bituriges; c'est pour la dernière fois. Bordeaux, grâce à ses murailles restées intactes, grâce à sa position si commode, devint pendant plus de 60 ans, un des repaires (1) normands, d'où partaient de nombreuses expéditions, soit dans l'intérieur des terres, soit vers l'Océan. Au départ des ennemis, vers 911, Bordeaux qui était comme mort et cependant avait conservé sa coque de remparts, put s'éveiller de ses cendres, croître à nouveau, s'embellir, devenir une ville parfaite. Méteuil, la ville ouverte, à la campagne, situé au milieu du cul-de-sac médocain, dans un pays de plus en plus sillonné de grandes mares abandonnées, fut détruit à jamais. Les ruines elles-mêmes ont péri; les bois, les hommes, les fours à chaux se les sont disputées. Comme dit sa complainte : ils ont broyé Normands et temps — tout jusqu'aux noms des habitants — du burg, du monastère. Aussi bien, l'élégie, seule, peut convenablement exprimer la grandeur réelle de cette catastrophe. Voici en entier la complainte de Méteuil.

Complainte de Méteuil

Air : *Petits enfants n'approchez pas quand vous courez dans la vallée,* ou bien, scindant en deux les couplets : *Chrétien, veux-tu plaire au Seigneur.*

Refrain

Écoutez tous, l'extrême deuil
Qu'en un sanglant jour de carnage
Subit la ville de Méteuil,
Qu'on se le dise d'âge en âge!

(1) D'autres normands s'étaient établis, qui à l'embouchure de la Seine, qui à l'île de Noirmoutiers, de là ils exerçaient leurs ravages.

I.— **L'annonce.**

« Dans notre ville il court un bruit
Que Bordeaux le grand est détruit
Par la horde normande.
— Vite barricadons Méteuil :
Sans peur, faisons un digne accueil
A l'assaut de leur bande.

II.— **L'arrivée.**

Au loin, là-bas, voyez sur l'eau
La forme d'un premier bateau,
Le cheval de sa proue.
— Oui, par saint Jean, ils sont nombreux
Un normand par rame et quel creux
Dans le flot qu'elle troue !

III.— **Le combat.**

Pendant six longs jours de combat
Sous nos coups le payen tomba
Devant la vieille ville.
— Leur sang ruisselait à torrents
La mort éclaircissait leurs rangs
Ils ralaient mille et mille.

IV.— **Valeur des Méteuils.**

Nos pères ont bouté dehors
Wisigoths, Sarrasins, dès lors,
Leur fils feront de même.
— Chacun accomplit son devoir ;
Femmes, guerriers on pouvait voir
Par devant Sainte-Gemme.

V.— **Renforts Normands.**

Le jour septième, l'ennemi,
Reysson, Liard pillés, se mit
Ensemble. Il nous assaille.
— De Bordeaux même des renforts
Viennent briser nos fiers efforts :
Grand Dieu ! Quelle bataille !

VI.— **L'assaut.**

Le tocsin mugit à Saint-Jean,
Les cris, les hurlements des gens,
La cloche de Saint-Pierre,
— L'appel normand, l'appel gaulois.
Le fer, le feu, l'huile, la poix,
Cerclent la ville entière :

VII.— **La mort.**

Notre or est jeté dans un puits ;
Il nous faut mourir, plus d'appuis
Pour les Méteuils sur terre !
— Ils ont broyé, Normands et temps,
Tout, jusqu'au nom des habitants,
Du burg, du monastère. »

VIII.— **La légende.**

Pendant la messe de minuit,
Tout à coup la lueur reluit
Au milieu de la lande.
— Tous les cent ans à la Noël,
Lorsque descend le Dieu du ciel (1)
La clochette commande.



Le Champ d'Or à Méteuil.

IX.— **Le prodige.**

Le sol soudain de s'entrouvrir. (2)
On voit l'or, il n'a pu mourir !
Heureux, qui sait en prendre ;
— Si vous allez chercher secours,
L'antre se clôt pour de longs jours,
Vous ne pourrez descendre.

X.— **L'enseignement.**

Alors s'élèvent dans les airs
Ces chants de mort, ces mots amers
Que notre voix rapporte.
— Fils de St-Germain d'ès Méteuil,
Rappelez-vous sans trop d'orgueil
La vieille ville morte.

(1) A l'élévation.

(2) Le dernier qui l'a vu est, dit-on, un berger, nommé Sapaly.

A cette époque la désolation fut extrême en notre doulce France. On ajouta aux litanies : *a furore Normanorum, libera nos, Domine* : de la fureur des Normands, délivrez-nous, Seigneur! Dans les églises, il y avait des chants liturgiques spéciaux contre les Normans. Telle cette pièce accompagnée d'une notation neumatique, ajoutée sur le fol. 24 du manuscrit latin 17.436 (biblioth. nationale): *summa, pia, grata, nostra, conservando corpora, etc.*, ô très grande, ô pieuse, ô douce (Marie), en conservant nos corps et en nous gardant, préserve-nous de la féroce nation normande, qui dévaste, ô Dieu, notre royaume, égorge des troupes de vieillards, de jeunes gens, de jeunes filles et même d'enfants; repousse, nous t'en prions, loin de nous, tous ces maux.

En nos contrées, ils firent rage. D'après le moine Adresbal (cité par M. Boulerne, *Conférence sur Lesparre*) dans un manuscrit qui porte la date même de 848 : « on faisait des lieues entières en Médoc sans voir la fumée d'un toit, sans entendre aboyer un chien. » L'archevêque de Bordeaux, Frothaire, écrit au pape Jean VIII, que son troupeau est dispersé ou détruit par les barbares, qu'il n'a plus de ville épiscopale. Il demande à être transféré à Bourges, dont l'archevêque vient de mourir (Dom Devienne, I. 20). Sollicité par Charles le Chauve (840-877), le pape y consentit. Mais Frotaire fut mal reçu, à cause de la querelle de prééminence entre Bourges et Bordeaux. Il était d'ailleurs presque sans exemple qu'un évêque passât d'un siège à un autre. Cette dispersion, cette destruction des chrétiens, alléguées par l'archevêque Frothaire, durèrent de 80 à 100 ans pour l'ensemble du pays. Chez nous de nombreux habitants sont morts en défendant le sol de la patrie. Quelques restes vivent dans les bois et le marécage, effarouchés, n'osant pas se montrer, rien entreprendre de visible, dans la crainte du normand qui va et vient par le fleuve. Cette alerte perpétuelle dura un demi-siècle, de 848 à 898, époque de la construction de notre vieille église, comme nous le verrons. L'envasement définitif de Méteuil s'accomplit chaque jour. Aucun travail de préservation n'est opéré. L'eau qui avait autrefois entouré son berceau de caresses, lui donnait maintenant le baiser de mort, l'ensevelissait dans un lit de vases et de boues. Beaucoup de grandes cités ont eu leurs origines liées et parfois restreintes à une ou plusieurs petites iles fluviales. Pour Burdigala c'est le Puy-Paulin et c'est Queyries; l'eau entourait celles-ci du du côté de Cenon; c'est l'île de Lutèce, c'est l'île Tibérine de Rome. Ces îles, et leurs chenaux, étaient facilement abordables pour les embarcations du vieux temps. Mais que l'ancien canal du Nil à la mer Rouge cesse d'être entretenu pendant de longues années, le fait de géographie humaine, dit J. Brunhes, s'oblitère jusqu'à disparaitre; que les canaux d'irrigation de Ghadamès, de Bactres ou de

Palmyre cessent d'être sauvegardés par un effort minutieux et constant, l'oasis décroît, s'éteint, s'évanouit, et là où fut Palmyre, on ne voit plus un être vivant. Ce qui accable le génie humain, ce qui pourrait le paralyser, ce qui tout au moins lui fait sentir sa petitesse, ce sont les évènements anormaux, les plus inattendus, l'invasion brutale, la sauvage destruction.

A Méteuil, déjà obstrué du côté de l'Océan depuis le VIe siècle, la force aveugle de la nature physique et de la férocité humaine, dut produire quelque chose d'horrible. Personne en effet n'y vint plus habiter à la résurrection du pays. On évita Méteuil, comme chez les Romains, le bidental, le lieu frappé de la foudre, que protégeaient la terreur religieuse et la pousse libre des bois. Son emplacement devint le lieu de l'Artrac ou Lilies (acte de 1698) [1]. Les Bituriges gallo-romains logèrent leur chef élu sur la hauteur boisée et fortifiée du Castéra; à ses pieds, notre vieille église a été finie en l'an 900 (la date y était inscrite par deux fois). Ils se sont réfugiés à 5 kilomètres au nord-est de Méteuil. Bien plus tard, les Gascons bâtirent le château du Spar, d'Espar, à 6 kilomètres au nord, de l'autre côté du bras de mer. Le premier document qui parle de ce château du Spar, n'est que de l'an 1100. Méteuil avait alors diparu, comme tant d'autres villes mortes.

1er Appendice de Méteuil : Le Tumulus de Barbehère

A la frontière de Saint-Germain-D'esteuil et d'Ordonnac, dans Saint-Germain, cependant. tout proche du chemin de Barbehère, existe un tumulus fort curieux. Est-ce le tombeau d'un homme préhistorique? Les anciens plans le nomment le tumulus du chef gaulois [2]. Ils donnent aussi des noms très significatifs, semble-t-il, aux pièces de terre avoisinantes. De l'autre côté de la route départementale de Saint-Yzans-Saint-Christoly à Hourtins, voyez vers l'ouest la hauteur de l'Allod, sur le chemin qui serpente en montant vers Lhopital. Est-ce le mot germanique, allod, qui veut dire terre franche d'impôts? Est-ce simplement le nom d'un ancien propriétaire? L'inspection du terrain donne la réponse : de grosses et grandes pierres, des quartiers de rocs, gisent à terre, entassés à côté les uns des autres; des ruines aux deux pans opposés de la hauteur. Là était un oppidum, un château fort, rival de celui d'en

(1) C'est la première fois que les vieux registres donnent ce nom ; l'Artrac est devenu D'artrac, puis Dartrac. lieu d'un vieux défrichement (artigue, artiguillon); la terminaison *ac*, indique la famille, le genre. La tradition constante disait qu'il y avait eu là une grande ville.

(2) Il existe aussi deux autres tumuli sur la route de Potensac à la Maréchale. On ne les voit qu'en descendant dans les vignes, le dos tourné à Ordonnac. Cette partie de route est dans Saint-Germain. Ce peut être des charniers, du temps des guerres anglaises, un de français, l'autre d'anglais, séparés jusque dans la mort.

face, du Castéra. Une dépression ravinée sépare les deux monticules : l'eau a dû passer par là. Avec votre canne ferrée, grattez un peu, vous trouverez en effet, jusqu'au haut de la côte, des bancs de coquillages.

Un village a existé au bas de la côte nord-ouest de l'Allod, abrité sous l'aile du seigneur, comme Saint-Germain, au bas de la côte sud-ouest du Castéra. Il y a dû avoir lutte et rivalité dès l'abord. A la longue, les Francs ont été peu à peu absorbés par les Gaulois, plus civilisés, plus nombreux. A l'embranchement de la route de Barbehère, en face de cette carrière abandonnée, où se trouve une cabanne, voici le bos du *haoure* (forgeron); puis Troussignan, n'est-ce pas l'endroit où l'on détroussait? A la suite Périllat : est-ce du péril (periculum) ou de peyre (petra, pierre) dont il s'agit? En face terre rouge, pourquoi cette dénomination. Tout proche, chemin Esparrey (de Lesparre); il n'y conduit plus depuis longtemps, mais était-ce par eau ou par terre? Voici le tumulus, dit du chef gaulois. Regardez dans ce retrait que fait la lisière du bois; des broussailles et des arbres en cachent la vue. Vous êtes sur la route communale, vous allez vers Barbehère, à votre main gauche, pénétrez dans l'intérieur des terres, en suivant la lisière du premier bois rencontré. Continuez toujours à gauche, vous y voilà. Quelques fouilles récentes intelligemment menées par le propriétaire, M. le docteur Genty, ont permis de se rendre compte de la forme et du contenu probable de cet intéressant tumulus.

C'est d'abord une montée de terre en forme de calotte, recouverte en partie d'un revêtement de pierres brutes. Les fouilles ont fait découvrir une excavation oblongue, dont l'axe d'orientation va juste du nord-ouest (29°) au sud-est (110°). L'ensemble fait à peu près un delta grec (un triangle isocèle, si vous le voulez), dont le sommet serait légèrement incliné vers le nord, en fonction de couloir.

Distribuez, en effet, la figure en trois parties, le tombeau, l'autel, le couloir. Les côtés s'inclinent vers l'intérieur de 25 à 30 centimètres. C'est probablement l'effet d'une poussée de terre. Le tombeau a 2 mètres au fond (base totale en face du couloir); côté nord 2m90; côté sud 3m80; profondeur d'excavation 2 mètres. On s'est arrêté de creuser quand on a cru trouver le sol de la prairie voisine. Cette prairie a dû prendre une partie du tumulus, car dans beaucoup de vieux plans, le tumulus est à cheval sur le petit chemin limite des deux paroisses, Saint-Germain-D'esteuil et Ordonnac.

Le triangle total semble à l'intérieur avoir une seconde base. Ce plus petit triangle inscrit est marqué légèrement par une interruption de la ligne presque droite des côtés. Deux grandes pierres sont là, dressées dans le sens de la longueur totale, de 15 à 20 centimètres d'épaisseur. La plus grande a 1m50 de largeur, la plus petite environ

un mètre; celle-ci semble un peu enfoncée en terre, comme un pilier, un soutien. La plus grande est appuyée, inclinée sur la plus petite; elle égale, à très peu de chose près, l'écartement des côtés du triangle, à l'endroit où elle se trouve actuellement; c'est l'autel antique, plus que probablement.

Enfin le couloir, dans le sommet, légèrement incliné vers le nord, du triangle ou delta total. Un petit tronçon de mur, par terre, du côté nord, indique nettement une troisième base (seconde intérieure).

Au sommet, le couloir se termine par un passage de 50 centimètres. Le côté nord du passage est seul bien conservé.

Le tout est construit par des pierres brutes, frustes, posées l'une sur l'autre, sans ciment aucun. Ces pierres semblent être de même nature que les grosses pierres gisant sur la hauteur de l'Allod, en face du Castéra. Dans l'excavation tombale, des débris entassés, des ossements humains et animaux, peut-être du guerrier (de ses esclaves?) et de son cheval. Mais, chose certaine, l'heureux propriétaire a trouvé les restes d'un collier en pierre; cinq, six grains de pierre façonnés grossièrement, troués au milieu. Ces anneaux vont d'un plus gros à un plus petit. Tout au fond, dans un coin, un vase mortuaire, en terre cuite ou séchée au soleil, d'une fabrication toute primitive, fait à la main, sans aucun vernis. Dans ce vase pas autre chose que de la terre. Des sondages, dans les autres parties du tumulus, n'ont donné aucun résultat.

Nous sommes tard venus sur ce petit globe terrestre. Il n'y a plus rien de nouveau. Ce ne sont pas assurément les premières fouilles pratiquées au tumulus de Barbehère; par là sont passés les chercheurs de trésors et les archéologues. Nous ne pouvons qu'épiloguer et nous instruire en étudiant ce qui reste des antiques monuments. Tout dans ce tumulus révèle une origine très ancienne, les pierres frustes de la construction, le collier en pierre, la plastique du vase mortuaire. Il date d'avant l'époque celtique : pas même de ces silex si nombreux à Brion et à Reysson. Ce tumulus est préhistorique, il existait avant ce que nous pouvons affirmer avec certitude sur notre cher Médoc. Les hypothèses sont donc ici de mise, comme en toute science elles peuvent faire avancer le vrai et gai savoir, sans contention ni pédantisme.

Nous avons vu, quand nous parlions des premiers habitants de nos contrées, que le Médoc est le dernier aboutissant de la vallée de la Dordogne. Cette vallée fut habitée à la 3e période du quaternaire ancien, dit paléolithique. Les blocs non équarris de notre tumulus sont de cette époque. Cependant le collier de pierres taillées indique l'âge néolithique. C'est donc à l'époque intermédiaire *(voyez plus haut page 6)* que notre tumulus a été élevé. Pendant l'ancien quaternaire les îles du Médoc sont en formation première, leur nucleus (noyau)

git sur le bord de l'Océan, il n'y a d'elles que les blocs erratiques abandonnés par le recul des glaciers. Ce phénomène physique se produisit pendant la 1re période du chelléen et se continua dans la période acheuléenne pour se terminer à l'époque moustérienne. A la période intermédiaire les sédiments paraissent; quelques terres fermes sont formées. Sur une terre nouvelle, sur une conquête de sa tribu (1), un chef audacieux, renommé peut-être, reposera face à la mer, du nord-ouest au sud-est. Peut-être a-t-il demandé lui-même cette position pour son tombeau. Tel le tombeau de Chateaubriand situé aux bords de l'Atlantique. La poésie est de tous les siècles. Cependant alors commence à peine l'âge de la pierre taillée, les villages lacustres s'établissent dans les marécages laissés par les glaciers fondants; les anneaux, les colliers, les cercles, les bracelets de pierre et d'albâtre se rencontrent dans les tombeaux conservés depuis cette époque. Ils sont mis, dit Moret (au temps des Pharaons, p. 106), à ces places du corps, où la vie se manifeste à l'œil sous la forme du pouls sensible et visible: il semble qu'il va s'échapper, tel qu'un liquide bondissant, si quelque lien ne le comprime et ne l'emprisonne. En outre, d'après Déchelette *(Manuel d'Archéologie préhistorique)*, il y a cinq catégories de sépultures néolithiques : en pleine terre, sous une grotte naturelle, sous dolmens ou allées couvertes, sous grottes artificielles, enfin, les plus anciennes, les sépultures à cistes ou coffres en pierre, du genre de notre tumulus.

De quelle race peut être l'homme enterré à Barbehère ? De la race de Néanderthal? Cela est possible; on a trouvé des squelettes de cette race dans la vallée de la Dordogne, dont le moyen Médoc est l'aboutissant, Quelle que soit sa race, son antiquité, c'est le bon Dieu, incontestablement, qui l'a créé et mis au monde. Cette race ne peut s'être faite toute seule; la faire descendre du singe (libre à chacun n'est-ce pas?) ce n'est que reculer la création première faite par Dieu. Ces primitifs avaient beaucoup souffert dans les longs trajets qu'ils avaient effectués pour parvenir jusqu'en nos contrées froides et éloignées: leur vie matérielle, leur conformation physique elle-même s'adaptant aux milieux sauvages, n'étaient pas brillantes, c'est certain; regardez ce que peuvent devenir les vagabonds, même avec les secours intermittents de notre civilisation, de notre charité. Mais dans tous ces êtres, que la misère peut opprimer, dégrader même, il y a l'âme humaine. Cette âme, Dieu aux premiers jours l'inspira sur la face humaine. Elle les met dans un degré bien supérieur à tous les animaux.

(1) Ainsi plus tard et dans le même ordre d'idées, se faisait-on enterrer, du fond de la Gaule, à la limite extrême du pays celte, à l'endroit appelé depuis les allées du chanoine Damour. L'abbaye de Saint-Seurin lès Bordeaux, comme celle de Saint-Jean de Segondignac, fut construite près d'un antique cimetière celte de bituriges, celle-ci de Méteuil, celle-là de Burdigala.

L'histoire comparée a son mot à dire ici. Elle nous donnera quelque clarté. La race indo-européenne, les Aryas, viennent en grande partie des plateaux de l'Asie centrale. Quand les premiers immigrants arrivèrent dans les parages du Médoc, du fait de leur exode, ils ne purent tout d'abord perdre les idées maîtresses, les façons d'agir, de se vêtir, de se loger, qui restaient celles de leur point de départ, il vaut mieux dire de leur point d'attache. Tels les Canadiens français. Ils ont pu à la longue approprier leurs manières d'agir ancestrales aux circonstances de milieu, de climat et de temps, où leur humeur aventureuse les plongeait. Ils ont gardé inviolablement leur religion catholique, malgré tout. On peut affirmer une chose : les coutumes religieuses des primitifs ont été les plus longues à se modifier. Ces coutumes tiennent le plus au cœur humain ; elles sont les plus intimes de l'individu et de la famille. Aussi bien ce sont-elles qui, dans l'antiquité, caractérisent nettement les races, les différencient.

Le tumulus de Barbehère est du premier âge de la pierre brute. La preuve? Il n'y a aucun art dans la disposition et la construction de ses matériaux. La forme extérieure est celle d'une calotte. Dans le *Mahawenso* (vieilles annales boudhistes de Ceylan) le roi Dathagamini demande à son architecte quelle forme il va donner à un chaïtya (pierre d'autel sur tertre de terre, quelque chose comme à Barbehère). L'architecte prend un peu d'eau dans sa main, la projette sur le liquide qui remplit une coupe d'or, et montrant du doigt une bulle hémisphérique d'air, maintenue un instant sur la surface : Je lui donnerai cette forme. Plus tard, nous autres chrétiens, nous avons dit avec raison de cette forme ronde qu'elle était l'image qu'à nos yeux présentait le Ciel, le lieu où le défunt était après sa mort.

Voulez-vous savoir comment cet hémisphère est devenu un dôme? En l'Inde, l'hémisphère primitif du tumulus touche d'abord le sol. Ainsi en est-il d'abord à Barbère. Puis il fut entouré d'un petit mur de protection. Ce petit mur devint un soubassement, quand l'amas de terre eut été lui-même revêtu de pierre, comme nous pouvons le voir à notre tumulus. Quelques siècles plus tard, dans l'Inde, le tumulus devenait d'une hauteur égale au rayon de la circonférence, pour atteindre (cinq à six siècles plus tard?) la dimension du diamètre. Désirez-vous que je vous enseigne, en peu de mots, ces origines? On a dit que le premier monument humain fut un tombeau. Le livre de la Sagesse nous affirme qu'une des causes de l'idôlatrie fut le culte des ancêtres (XIV, 15, 39). La tombe humaine fut, à l'origine, une pierre brute roulée sur la fosse du héros, distingué par une guerre, une invention, ou simplement du père aimé d'une race. A cette pierre l'usage, dit-on, voulut que chacun vint ajouter son caillou, sa poignée de terre ; de génération en génération l'humble amas devint un monticule.

N'est-ce pas une trace de cette coutume, qui subsiste en Israël, lorsqu'on jette un amas de pierre sur le cadavre du transgresseur du sabbat? ou meilleur exemple, d'Absalon tué dans la révolte contre son père David? Aujourd'hui encore, aux enterrements, chacun jette un peu de terre sur la fosse du mort.

Les traditions s'obscursissent facilement; le tombeau et la pierre funéraire devinrent aisément un autel pour les payens. Le héros, ce qui lui a appartenu, sa représentation, au cours des siècles, fut adoré comme une idole. Dans l'Inde, c'est d'elle seulement que nous parlons en ce passage, voilà les Boudhas venus à l'existence. Ils ont alors leurs fêtes, leurs guirlandes, leurs sacrifices. Leur tumulus est soit un vrai tombeau, soit un cénotaphe. En langue du pays: *thoupo en pâli, stoupa en sanscrit;* cela veut dire amas de terre. Le français a écrit tôpes.

Il y a deux sortes de tôpes; le chaïtya, simple autel dédié au Boudha et le daghoba, monument funéraire, élevé sur les restes du Boudha, de ses disciples ou des dignitaires de sa secte. Une chose digne de remarque, les premiers tôpes étaient généralement surmontés d'un autel carré ou *Ti:* (nous avons à Barbehère deux grandes tables de pierre carrées).

Une autre chose curieuse. Les tôpes indiens portent un parasol déployé. C'est l'antique emblême du pouvoir souverain. Écoutons un moment Louis Rousselet, sur la fin du second Empire; il a parcouru six à sept ans, lui-même, les Indes, a questionné, lui-même, les Hindous et leurs monuments admirables. C'est la bonne façon de contrôler l'histoire, d'entrer dans la pensée, qui a présidé à l'existence des peuples et de leurs antiquités. « Après la mort de Çatiya, ses disciples voulant l'exalter au-dessus des autres Boudhas plus ou moins authentiques, placèrent trois parasols, au lieu d'un. Le premier représentait le royaume des cieux, le second l'empire du monde, et le troisième le triomphe de l'esprit sur la matière. Ces parasols de pierre étaient d'abord accotés; plus tard, on les superposa. On dut pour cela consolider leurs pavillons avec de légers pilastres, ce qui forma une tourelle délicate à plusieurs étages. Puis on se contenta de les représenter par un cône massif dont les anneaux seuls rappelaient le nombre toujours croissant de parasols superposés ». Ne suivons pas L. Rousselet dans ses applications au style français dit gothique et mieux appelé ogival, de ce qu'il a vu dans les Indes. Le tumulus, prétend-il, a évolué, dans les Indes, jusqu'au style ogival. Les nervures de celui-ci seraient l'ossature d'un véritable parasol. La tour du clocher, la flèche elle-même, par leurs saillies et étages débordants et distincts, seraient les différents parasols superposés à cause de la dignité du mort. Il a vu, dit-il, dans les Indes, des églises ogivales complètes, au service des

Boudhistes [1]. C'est possible, mais il n'y-a-t'il pas là systématisation impie. C'était la mode à la fin du deuxième Empire. Est-ce un emprunt fait à l'Occident? Est-ce une affectation nouvelle d'anciens temples chrétiens? Saint-Thomas a évangélisé les Indes. Est-ce une invention des Hindous? La même race peut aussi avoir eu les mêmes idées architecturales dans différents pays. Pour nous chrétiens c'est vrai, nos églises sont le tombeau de J.-C. toujours vivant dans l'Eucharistie. La flèche est une indication topographique, un appel vers le temple, vers le ciel que montre ce doigt étendu qu'est la flèche et cette main dressée, qu'est la tour de l'église.

Après notre ère, de grandes perturbations religieuses ont eu lieu dans les Indes: le boudhisme et le bramanisme sont alors en luttes intestines. Puis l'invasion brutale des Mahométans. Des exilés ont pu venir dans les cloîtres chrétiens, ces asiles assurés et de toutes les aspirations généreuses et de tous les malheurs. Ainsi la Renaissance littéraire a lieu par le fait de savants fuyant Constantinople pris par les Turcs. On avait emprunté le Roman à la basilique romaine; la première idée de l'ogival viendrait-elle des Indes? La cathédrale, dite gothique, vient du type basilical agrandi, modifié, adapté pendant mille ans. Les voûtes sont inventées par les Bénédictins, elles évoluent depuis saint Benoît (480-543) jusqu'à Suger (1082-1152). Cette évolution peut, il est vrai, avoir été lancée par des moines, missionnaires au retour des Indes, ou des Hindous, qui sont venus en Europe, se sont réfugiés dans les monastères. De fait, nos belles cathédrales ogivales sont bâties en Angleterre par les moines, En France elles sortent des entrailles de la foi. Elles sont l'œuvre commune du peuple croyant. Sous la conduite des logeurs de Dieu; ils les bâtissent eux-mêmes, nobles et vilains, ils peinent, pendant de longues années. Nos belles cathédrales sont construites à l'échelle des proportions humaines, elles rappellent l'Homme-Dieu. Elles sont en l'honneur de Jésus-Christ un poème de pierre, la synthèse des arts au service de la religion.

Mais pourquoi, comment notre tumulus a-t-il été conservé si longtemps? Le respect pour les tombes des morts n'explique pas tout seul ce fait certain. Le tumulus de Barbehère a dû être utilisé tel quel par les divers cultes payens, qui ont régné autrefois dans nos régions. Il a pu devenir, dans la suite des temps, un bômos grec; ce mot ne signifie, à l'origine, qu'un exhaussement de terre. Les victimes sont immolées sur place ; au coin du bois, une pièce de terre porte le nom de terre rouge et la terre ne l'est pas effectivement.

(1) Entre celles du style le plus pur, il cite le Khirat-Khoumt de Chitteri et le Minaret de Koutab à Delhi, dont il donne les photographies. Il cite des temples indiens à plusieurs coupoles, faisceaux, dit-il, de plusieurs tôpes cylindriques, primitifs.

Dans la XXVIe idylle de Théocrite, Penthée est déchiré par les Bacchantes dont sa mère fait partie. Cet enfant de 9 ou 10 ans a eu la curiosité de voir les mystères de Bacchus. Le poète parle d'autels faits de terre et recouverts de feuillage: « Les Bacchantes cueillirent les feuilles sauvages d'un chêne touffu, du lierre vivant et de l'asphodèle, qui croît sur terre. Elles firent dans la prairie pure douze autels, trois pour Semelé, neuf pour Bacchus (vers 3, 4, 5, 6). Dans le poème d'Apollonius, les Argonautes désirent offrir un sacrifice aux dieux pour les remercier de leur heureuse traversée, ils élèvent un autel, en amoncelant les pierres, que l'on rencontre ordinairement sur les rivages (Apollonius. I. 1123, et II. 695). Pausanias (l. VII, c. 38, n° 7) dit que Zeus lucaios avait au sommet d'une montagne (lukè) un autel formé de terres rapportées, sur lequel on offrait des sacrifices mystérieux. Uu voyageur moderne, Weleker (I. p. 171), a rencontré en Céphalonie, sur le plus haut sommet de l'Ainos, un autel formé d'ossements et de cendres. Dans plusieurs localités les cendres s'étaient amoncelées en autel, à Pergame, dans l'île de Samos, à l'Olympie, à Thèbes. Dans cette dernière ville, en raison de cette particularité, Apollon était adoré sous le nom de spodios, cendrier. Enfin à Didyme, près de Milet, il existait un autel que Héraclès, disait-on, avait édifié avec le sang desséché des animaux immolés en son honneur. (Pausanias, *Passim.*, V et IX.)

Quoi donc? Vous vous récriez au sujet de tous ces souvenirs grecs. Écoutez. Non loin de notre pays, sur les côtes de l'Océan, chez les Boïens, voisins des Bituriges, dans notre département actuel de la Gironde, que de noms grecs donnés aux localités! Arès, Andernos, Biganos, Auros, Odos; plus loin, Trescos, Budos, Lugos, Giscos, etc. Il serait même intéressant, n'est-ce pas? d'étudier, sur place, ce passage, ce commerce des Grecs, Massillotes ou autres, à travers nos confins de l'Océan.

Notre tumulus, situé sur une île des bords de l'Océan, a été plus grand qu'il n'existe à l'heure actuelle. Il a 8 mètres de diamètre. Ce qui en a été détruit pour la culture, s'appelait le charnier: on n'a conservé que la calotte de pierre.

Le tumulus de Barbehère est au nord-est de Méteuil : C'est au sud-est que les Gaulois-Bituriges avaient établis leurs druides si nous nous en rapportons aux noms antiques des vieux villages de Fontbardin et de Gui-beau. L'entre-deux est de 3 à 4 kilométres. Plus à l'est encore, sur le bord même du fleuve, sont Brion et Reysson, dans une échancrure, une baie du fleuve devenue un marais. En second appendice nous parlerons, dans un moment, de ces deux villes mortes. C'est à Reysson même, et entre Reysson et Fontbardin qu'on trouve de nombreux silex taillés. Les Bituriges-Visques, qui n'avaient pas de temple bâti, peut-être même pas d'autel

à demeure, délaissent Barbehêre. Le vieux tumulus est à l'usage de ces marchands grecs, leurs contemporains dans le pays, dès l'an 600 avant J.-C., comme nous l'avons vu. Le culte druidique doit avoir eu ses solennités à Gui-beau, à Fontbardin. Puis le tumulus de Barbehère, situé non loin de Brion, la ville de garnison romaine, put être, sous la domination de Rome, un de ces autels champètres dont parle Horace (*Od.*, I. 19, v. 13) :

Hic vivum mihi caespitem, hic
Verbenas, pueri, ponite turaque
Bimi cum patera meri :

Là, posez-moi un tertre de gazon fraîchement enlevé, là de la verveine, ô esclaves, de l'encens, avec une patère d'un vin pur de deux ans.

Ou bien Virgile (*Æn.*, XII, 117-119) :

Campum ad certamen magnae sub mœnibus urbis
Dimensi rutulique viri tenerique parabant
In medioque focos et dis communibus aras
Gramineas.

Un vaste champ pour la lutte, auprès des remparts de la grande ville, est mesuré. Les guerriers et rutules et tenériens le disposaient pour les jeux : au milieu, des brasiers de fer et des autels de gazon étendu, pour les Dieux par lesquels les deux contractants, Énée et Latinus, devaient jurer alliance.

Ou bien encore, Ovide (*Métam.*, XV. 573-574) :

Viridique e cespite factas
Placat odoratis herbosas ignibus aras.

De vert gazon on fait des autels, par le parfum de l'encens brûlé (Romulus) apaise les dieux.

Le même Ovide, dans les *Tristes*, V. 5, v. 9 et Apulée (*Métamorp.*, VII, c. 10) mentionnent de ces autels champêtres, faits d'amas de terre herbeuse. Les Romains, on le sait, ne détruisaient pas pour détruire seulement ou par plaisir. Si les vaincus restaient tranquilles, ils s'attachaient à les captiver par les attraits de la civilisation latine. Ce fut le cas pour leurs alliés les Bituriges-Vivisques. Burdigala, assise au confluent des routes impériales, eut des palais, des thermes, des écoles. Méteuil, la vieille sœur de la campagne, eut les plaisirs champêtres, qui ont bien leur charme. Sur son territoire, et le long du tronçon de voie romaine, à toucher la villa romaine de Barbehère, tout autour de notre tumulus qui n'avait rien de national pour les Gaulois, rien d'antipathique pour la religion romaine, et Gaulois de Méteuil et Romains du camp militaire joutèrent ensemble, ensemble firent libations, nouèrent ensemble amitié, près des autels herbeux, fleurant la verveine, embaumés par les vapeurs de l'encens. Au milieu des jeux d'adresse et de force, si prisés des anciens, les chefs de la jeunesse appelaient à la présidence de leurs joyeux ébats les dieux de la Paix et de la Concorde.

Le génie latin s'assimila la Gaule jusqu'à lui faire oublier l'histoire et la langue nationales : nous parlons un patois latin avec un organe resté germain. Nous étions les cousins de ceux du Nord. Notre tempérament fut providentiellement modifié par les Romains jusqu'à un point étonnant. Le catholicisme put aller encore plus loin que le paganisme romain auquel chez nous il succéda ; le catholicisme a formé l'âme de la France, il est la vie de la vie française ; tous les faits examinés sans parti pris prouvent cette vérité. Le catholicisme sut s'attacher Méteuil dès les temps les plus reculés. Il fit revenir, affluer la vie religieuse au centre de la paroisse. Le Monastère de Saint-Jean de Segondignac, qui existait du temps de Clovis, était au cœur même de Méteuil, *in pago metulensi*. C'est l'intelligence et le cœur, ces régions supérieures de l'homme, que visent surtout le catholicisme. Le catholicisme a hérité de la méthode romaine, il ne brusque rien, mais conserve, améliore ce qui par soi-même n'est pas mauvais. Il a même gardé des coutumes payennes, dont l'intention seule faisait la malice. Ainsi les amusements ou feux de joie du solstice d'été, il ne les a pas abolis, il les a consacrés à saint Jean, Voilà pourquoi notre tumulus ne fut pas détruit, il tomba dans l'oubli, trop heureux s'il ne tombe pas en ruine prochainement, à cause de l'état découvert où l'ont mis les fouilles récentes. Il est resté un témoin discret des âges passés qu'il ne faudrait pas laisser disparaître.

Disparues de l'horizon du tumulus antique sont les demeures seigneuriales, perchées comme des vautours sur les hauteurs de l'Allod, de Barbehère et même du vieux château Castéra : l'usure du temps les a dévorées ; mais avons-nous cessé d'être des souffre-douleurs ? Adieu Méteuil, la solitude boisée de la lande te sert de suaire. Le soc de la charrue, seul, en s'ébrêchant parfois dans un défrichement, rappelle la dévastation normande ! La terre fécondée par le sang recouvre les cendres et les ruines ; un vert rameau y naît ; le soleil d'or réchauffe toujours le travail humain, qui rend meilleur. L'œuvre divin poursuit son cours ; nous essayons de le déchiffrer.

2me Appendice de Méteuil : Brion et Reysson

La ville de Reysson, ville gauloise, fit toujours partie de la paroisse de Saint-Germain-D'esteuil. Le territoire de Brion, ville romaine n'a été réuni à ce qui restait compact du vieux Méteuil, que depuis le Concordat de 1802. On joignit alors à Saint-Germain-D'esteuil la petite paroisse de Bayentran. On voulait ainsi que notre bourg ne fut plus sur la limite extrême de la commune. Le nom de Brion vient-il de bri, briser ? Ce serait-il un éclat d'un bloc erratique ? ou

bien encore de bri, brai, qui en vieux français, veut dire boue, fange, le bray de l'eau. Ce mot dérive du scandinave brack, goudron, dit Littré. Ce serait l'assimilation du goudron et de la fange. Brion eut été une île perdue dans les boues fluviales. Les deux étymologies peuvent correspondre à la réalité. Il existe derrière Reysson, plus avant dans les terres, le château de Brie et un village, disparu de Brie.

Reysson est un mot celtique qui indique une ville bâtie sur un cours d'eau, à travers les eaux, dans une baie, Reys, rivus, rivière.

État actuel

Le Reysson actuel semble s'étendre depuis le moulin du Battant jusqu'à la levée de rochers où l'on peut voir, en hiver, quand les arbres et les broussailles sont sans feuillage, des arcades à moitié enfouies sous terre. Du côté du Battant, de vieux actes de vente



Emplacement du vieux Reysson.

notariés portent qu'on ne peut abattre le moulin du Roc (ou plutôt du Rot) parce qu'il sert de point de repère aux bateaux pour entrer dans le port de Reysson. De ce même côté, des monticules de débris, des restes de bâtisses en pierres brûlées, de grands amas de décombres. Il y a quelques trente ans on enlevait des fûts entiers de colonnes, des pierres travaillées. Si l'on creuse tant soit peu le sol, on trouve encore des silex taillés, jusque vers Fontbardin.

Il vous serait très agréable, au printemps, de faire une excursion

dans ces parages de la grande paroisse, afin de se rendre compte de l'état actuel des choses. De Reysson-ville derrière l'ancien moulin du Battant, allez vers le nord, obliquant légèrement à l'est, vers la rivière : la ville de Reysson vous paraitra avoir été bâtie sur le rivage girondin de l'île de Méteuil. Au fond d'une anse, à un kilomètre tout au plus, une dépression de terrain très sensible contourne un rocher formant une esplanade de 200 mètres environ. On l'appelle la levée de Reysson. C'est la jetée naturelle du port de Reysson. Ce monticule, vers le nord, est relié par des terres en saillie, qui semblent rapportées, à un autre mammelon ; l'arête des terres rapportées, forme, par devant, à l'est, un chemin, qui va rejoindre, à 500 ou 600 mètres, en franchissant un autre grand creux, la route de Boyentran au village actuel de Brion. Derrière ces deux rochers, la dépression de terrain, qui part de Reysson-ville, continue du côté de la terre ferme jusqu'à Boyentran situé encore plus au nord-est. Les vieillards affirment avoir vu l'eau venir aux marées, par ces derrières, jusqu'à Baie-entrant, avoir mené paître leurs vaches, quand ils étaient jeunes, près de ce golfe. Ils lui donnent le nom de port de Reysson. La levée de rochers, que l'eau contournait, est très curieuse : c'est une terrasse culminante, empanachée de de grands arbres. Elle domine, de 3 ou 4 mètres, des terres marécageuses, devenues belles prairies, qui vont en pente jusqu'à la rivière formant un creux assez prononcé. Devant, les bauges, à main gauche, le village de Brion ; à main droite, en Verteuil, Motte-blanque, le Perdrigat, et une construction récente que l'on a appelée château Reysson. Devant soi, un horizon verdoyant de marais médocains. Assez souvent, matin et soir, la brume laineuse y flotte plus ou moins épaisse, rejoint avec lenteur les brouillards si denses de l'estuaire, se mêle avec eux, surtout au printemps et à l'automne.

La baie de Reysson, à peine desséchée, est traversée par deux chenaux qui reçoivent les eaux de Fontbardin et des alentours. L'un, celui du nord, est construit en droite ligne, il va se jetter dans le fleuve entre Saint-Seurin de Cadourne et Saint-Corbian de Saint-Estèphe. L'autre, celui du sud, creusé à pans coupés, draine les eaux de nombreux villages, et atteint la Gironde entre Saint-Corbian et le bourg de Saint-Estèphe. A leurs embouchures, au milieu d'eux, se dresse Saint-Corbian, haut de 17 mètres, on le voit de Miqueux (Saint-Germain) ; celui-ci a 24 mètres. Le marais, à partir de Reysson, n'a que 3 mètres au-dessus du niveau de la mer. Comme le flux de l'Océan monte parfois de 8 à 10 mètres, et plus, une grande partie de l'hiver, surtout s'il pleut, tout ce bas pays est innondé.

Nous sommes donc sur la montée de Reysson. Du côté de la métairie, le sol est formé d'un rocher que recouvre un peu d'humus. Du côté de Brion on marche sur le rocher à nu. Sous les pas, les

quartiers de roc sonnent creux; on dirait des voûtes faites de mains d'hommes, percées de ci de là par des trous; l'un d'entre eux est plus grand que les autres, on l'appelle le pied du cheval Bayard. Entre les deux issues, cherchez dans le fourré, du côté des terres, cette rangée d'arcades, dont j'ai parlé. Elle est en pente, engagée dans le sol. La quatrième ou cinquième est enfoncée complètement en terre. Le fond miné par les eaux, qui battaient autrefois l'îlot, secoué par un tremblement de terre, a dû céder sous le poids de l'édifice. Était-ce l'atrium d'un tribunal, d'un gouverneur romain? Faut-il



La Levée de Reysson *(Le Tribunal Romain).*

rapporter cette catastrophe aux bouleversements terrestres des Ve-VIe siècles. Peut-il y avoir d'autre raison à donner de ce fait? C'est un corps subsistant de maçonnerie, faisant bloc, de quatre ou cinq arcades, soit 7 à 8 mètres au moins. Il s'est penché, il s'est englouti en terre sans se disloquer. Ne restent-elles pas là comme un témoin de la cause de l'effondrement total, ces arcades mystérieuses? Avec ce fragment on peut reconstituer le genre, non pas l'ossature entière, de l'édifice disparu. Ces arcades sont, dit-on, remplies de serpents. On y descendit autrefois. On y a trouvé des épées brisées, des médailles, un crucifix mis en morceaux. Quelle hypothèse imaginer? Cet édifice a pu être d'abord le palais d'un magistrat romain, d'un percepteur des péages exigés de ceux qui remontaient à Méteuil; l'édifice était situé à peu près à égale distance des deux bras de fleuve menant à cette vieille ville. Ces arcades, à moitié enfouies en terre, ont pu dans la suite servir de refuge aux malheureux pendant les guerres anglaises ou les guerres

de religion [1]. Ce fut, en effet, au XVIIe siècle, que les protestants de Saintonge portèrent, d'après la tradition, les derniers coups à Reysson.

Allons à l'île de Brion. Pour cela suivons, si vous le voulez-bien, la chaussée ; elle domine au sortir de la montée rocheuse une grande prairie qui, en face de l'île où nous allons, va en petite pente douce, rejoint une seconde prairie en contre-terrasse. Les deux prairies sont séparées par un large fossé allant au nord jusqu'au village du Brion actuel. Ce large fossé est presque comblé par les débris de l'ancien mur de ville, fait de vieilles pierres, sans ciment, il semble. Ce mur peut bien avoir de 1000 à 1500 mètres. Il est caché par des arbres et des broussailles, mais bien visible quand il y a dans la verdure une trouée servant de passage aux gens ou aux bêtes. C'est dans la première prairie en pente douce qu'a dû être la ville de Brion, celle des soldats romains et des artisans. Traversons-la, à nouveau, en remontant vers la chaussée. La chaussée fait, à 180 ou 200 mètres de la montée de Reysson, partie d'un petit plateau. C'est l'île de Brion, dont la première prairie, jusqu'au mur effondré, n'est que la grève. Pénétrez par quelque brèche des vieux murs en ruine qui longent cette route. Allez quelques 30 mètres, mais avec précaution ; enfoncez-vous dans le petit bois ; à main gauche des trous profonds ; des fondrières, sur la pente, vers les terres, à travers le petit bois, dans les ronces et les épines. Il y avait là de vieilles maisons ; pour en faire de la pierre, des moellons, on a extrait jusqu'aux fondations. Il n'en reste que des trous. Ces pierres ont servi, dit-on, à la construction des deux chaussées du Castéra, vers le bourg, et vers la route actuelle de Lesparre. Rappelez Segondignac et les paroles indignées de Baurein : dites à ces pierres de devenir du pain. Il n'y a pas que les moines à posséder l'esprit d'utilisation. Les puissants, ici, ont fait marcher les pierres ; ce n'était plus à la manière poétique d'Amphion, le fondateur légendaire de Thèbes. Près de ces trous, mais à main droite, une assez grande prairie, ou terrain aplani, qui s'étend jusqu'à la seconde partie du port de Reysson-Brion, jusqu'à la partie intérieure, où l'eau contourne la levée de Reysson, et l'île de Brion. Remarquez que la dépression du port intérieur va jusqu'à Boyentran et Cassan. Cette prairie aplanie est pour le moment à deux propriétaires. Dans l'acte notarié d'achat cette prairie est qualifiée de château de Brion. Avec la canne mesurez les fondations d'un mur, presque à fleur de terre ; elles servent de chemin empierré profondément. Ce mur avait 2^{m}50, au moins, d'épaisseur. Ce mur semble encadrer la prairie. Un côté est libre,

(1) Ces arcades ne sont pas des restes de cloître : il n'a jamais été question de monastère ni à Reysson, ni à Brion, qui étaient entourés de monastères à peu de distance ; Saint-Jean de Segondignac dans les terres ; sur le bord de l'eau, au sud, Verteuil, au nord, l'abbaye en l'Isle.

il domine le port intérieur, auquel il accède par une petite grève en pente. Dans cette prairie notamment, comme d'ailleurs dans celles des alentours, dès que l'on remue la terre soit pour le travail, soit par curiosité, on trouve des morceaux de poterie romaine ou gauloise.

Avant de partir, allez considérer ce qui reste de l'entrée de Brion, quand on accédait au château fort par la voie de terre. C'est ici, avant une profonde dépression de terrain, que traverse la chaussée en finissant, lorsqu'elle rejoint le chemin de Boyentran à Brion. Il y a là deux fossés, distants de 3 à 4 mètres l'un de l'autre. La chaussée les franchit au moyen de deux ponts récemment consolidés. Figurez-vous, selon votre imagination, des tours, des pont-levis. Les moyens d'accès par la voie de terre seraient ainsi facilement gardés. Le château dominait les deux ports : l'intérieur, qui allait, par derrière, à Boyentran; l'extérieur, devant la deuxième prairie, qui affleure le mur de ville écroulé. Le tout formait l'île de Brion, près de Boyentran, presque à l'embouchure du bras de rivière nord-est, qui menait à Liard, plus tard à Lesparre et Naujac.

Documents sur cette baie de Brion-Reysson

Toute cette grande baie est devenue un marais. Malgré l'industrie humaine elle restera encore longtemps sous l'empire des eaux. « Au XVIII[e] siècle, ce marais, nous dit Baurein (I. 207), est borné au levant par le quartier de Saint-Corbian, juridiction de Verteuil (maintenant paroisse de Saint-Estèphe); par la levée et le pont de la Calupeyre (des chaloupes), et en partie par la paroisse de Saint-Seurin de Cadourne; au nord par les villages du Tralle, de Lousteauneu, de Doyac et du Haut, même paroisse de Cadourne; et encore, du même côté, par la paroisse de Bayentran, et en partie par celle de Saint-Germain-D'esteuil; il est borné vers le couchant par cette dernière paroisse, et par le village de Gohat, paroisse de Verteuil (1) (de ce village une maison seulement est dans Verteuil, une quinzaine dans Saint-Germain. C'est la Fonbardin, qui ici limite les deux paroisses, dès la Toudeille), et du côté du midi dans toute son étendue par Verteuil. »

Il n'est pas indifférent de suivre le fil conducteur de l'abbé Baurein, même pour ce marais; l'abbé nous donne d'excellents renseignements. Il nous fait saisir sur le vif la marche lente du

(1) Remarquez que les anciens écrits ne mettent jamais de *h* en Verteuil : *monasterium de Vertullio*. C'est le Conseil municipal qui a fait ajouter cet *h* afin, disait-il, de distinguer la commune de beaucoup d'autres du même nom. Cette lettre municipale pourrait faire oublier la position et l'étymologie de Verteuil, bire-Méteuil, Ver(sus me)teuil.

desséchement. Le travail s'effectue par les bords. « Ce marais est desséché depuis peu (Reysson était encore habité aux guerres de Religion) sans néanmoins être encore en culture. Il est divisé en diverses parties distinguées par divers noms. Le marais du Rot est celui qui en fait l'extrêmité vers le couchant. Il est borné de ce même côté par la paroisse de Saint-Germain et par le village de Gohat. » Ce Rot (roue, tourner), a évidemment donné un nom au vieux moulin, appelé du Roc par la carte d'État-Major, sans qu'il n'y ait aucun roc en cet endroit. Peut-être même le nom vient-il simplement de la roue du moulin. C'est là que fut la ville de Reysson, là que sont



Le Moulin Battant.

ses décombres entassés en monticules. « Le marais de Peterlan est situé immédiatement au levant. » C'est un des bords desséchés. Peterlan est probablement le village actuel de Pedeyran (Pey d'Eyran?) marqué en cet endroit à 14 mètres de hauteur, alors que Lille et le Parc, sur le bord même du marais, n'en ont que trois. « *La palus* de Reysson vient ensuite. Celle de Brion est immédiatement au levant de la précédente, et celle du Tralle en fait l'extrémité vers le levant. » C'est là l'autre extrémité de la baie devenue par le désséchement une bonne terre arable.

« Indépendamment de ces cinq palus ou marais, il existe dans leur enceinte générale, en premier lieu, un bois appelé de Reysson, placé dans le milieu du marais (c'est là notre levée de Reysson). En second lieu, un village et bois de Brion situés dans la partie septentrionale (c'est l'ile de Brion dont il a été parlé). En troisième lieu, une élévation appelée Pey de Péterlan, et situee dans la partie

méridionale (c'est bien ce qu'on appelle maintenant Pédeyran). En quatrième lieu, une petite butte appelée Motte-blanque, assez près de l'objet précédent, mais un peu plus avancé vers le nord. » Puis *une palus* dont le nom Marbuys, connu par un acte de 1262, est perdu dans le pays. Le paysage n'a pas changé, depuis cent quarante ans, rien n'a été gagné sur le marais, si ce n'est depuis quelque temps les vignes du château récent dit de Reysson dans *la palus* de Verteuil, alors que la ville de Reysson exista loin de ce château, sur les bords de l'ancienne terre ferme.

Renseignements sur Brion.

Baurein ne dut connaître le marais de Reysson que par des documents écrits, trouvés ou communiqués. Un habitant, « un honnête citoyen, dit-il (au vol. II, p. 425), a eu la bonté de nous faire passer quelques renseignements au sujet de l'Isle de Brion. » Ce n'est pas une île, répond Baurein, mais une simple élévation de terrain. Si le savant abbé fut allé sur les lieux, leur aspect lui eut démontré que Brion n'a pu être qu'une île véritable, entourée d'eaux, comme tant d'autres îles du Médoc. Les travaux vraiment scientifiques de l'hydrographie et surtout de la géologie nous ont ouvert des horizons plus larges, nous ont permis des hypothèses serrant de plus près la réalité. Nous n'avons qu'à appliquer les principes de ces sciences et nous entrevoyons ce qu'a pu être autrefois le moyen Médoc, le pays de Méteuil. Examinons donc le rapport d'un témoin oculaire. « Il paraît que ce lieu a été anciennement habité. Mr B..., qui y a des propriétés, nous marque que ce lieu ou île peut avoir l'étendue de 15 à 20 journaux; il est placé dans le marais de Verteuil, contigu à un autre marais d'environ 1,500 journaux, situé entre les paroisses de Cadourne et de Saint-Estèphe, qui se prolonge d'ailleurs jusqu'à la rivière de Gironde. Le dessèchement de celui-ci a beaucoup facilité celui du marais de Verteuil, où est placée l'Isle de Brion. Il s'agit ici de l'embouchure du bras de rivière sud-est vers Méteuil; ce bras devait avoir une ramification probable vers Pauillac, aux marais de Laffite.

Il existe, dit le correspondant propriétaire, dans ce lieu (l'île de Brion), des restes sensibles d'un ancien fort ou château, et des souterrains voûtés qui en étaient des dépendances; *ces murs sont construits à peu près comme ceux du Palais-Gallien* (à Bordeaux). On a découvert, en ce même lieu, des fondements d'anciennes bâtisses construites à peu près dans le même goût. Elles paraissent former en ce lieu une espèce de petite ville. (Elle semble bien être d'origine romaine). Il devait y exister quelque édifice de certaine considération, puisqu'on nous marque qu'on y a découvert une

colonne de pierre dure, de la hauteur d'environ 15 pieds, dont les tambours avaient environ 2 pieds et demi de circonférence. On y a trouvé d'ailleurs quantité d'anciennes médailles. Ce lieu paraît avoir été détruit, sans qu'on sache ni par qui, ni comment. Il faut pourtant convenir que tout annonce que l'existence de ce lieu remonte à une assez haute antiquité, pour avoir précédé les ravages des Normands et pour avoir éprouvé la fureur de ces barbares... »

Le passage serait à citer en entier. Il fait entrevoir la pensée entière de Baurein qu'il n'a pas pu réaliser faute de documents écrits certains, faute de temps, faute de prolongation de séjour dans le pays. Car si les écrits sont passés à la Tour de Londres, emportés par les Anglais, M. Dutrait y a vu les comptes de péage fluvial à travers Lesparre, au XIe et XIIe siècles; si les documents qu'on pouvait posséder encore semblent avoir pris le chemin de Berlin, comme nous en toucherons quelques mots, il reste inscrit dans le sol du pays de quoi lire et de quoi comprendre en déchiffrant tant soit peu. Ici tout s'efface, il est vrai, par le fait du temps, de l'eau et des hommes. Nos prédécesseurs ont vu certains caractères plus nettement que nous. Leur témoignage est à retenir et parfois à compléter, avec les ressources que nous offre le progrès incessant de toutes les sciences. « On serait porté à croire, ajoute Baurein, que toute l'étendue de ce marais, depuis la rivière de Gironde, jusqu'à la paroisse de Saint-Germain-D'esteuil, c'est-à-dire, par l'espace d'environ une lieue et demie, était, dans le principe, une espèce de petite anse naturellement formée par l'élévation de deux coteaux dont elle est bordée. C'était dans cette anse que se réfugiaient les barques et les chaloupes pour se mettre soit à l'abri de la tempête, soit à couvert des incursions des pirates, anciennement très fréquentes. Le fort ou château de l'île de Brion avait sans doute été construit pour la sûreté de la marine de ce temps-là... »

« Si l'on fait attention qu'à peu de distance de cet ancien local, et dans l'étendue du territoire actuel de Saint-Germain-D'esteuil, il existait une ville, dont on a déjà parlé, et dont les ruines sont très connues dans l'endroit, on comprendra aisément qu'il y avait eu autrefois une espèce de commerce dans ce lieu, qui y avait attiré une certaine population, et que les ruines, tant de cette ancienne ville, que de celle du lieu de Brion, où l'on a découvert quantité d'ossements humains, annoncent qu'il y a eu, dans cette contrée, des ravages de la part de quelque nation barbare et étrangère. »

Si la pensée de Baurein n'est pas plus nettement dessinée, si elle n'est qu'un soupçon, c'est qu'il n'a pas parcouru longtemps le pays, c'est que la topographie du moyen Médoc ne lui était pas assez familière. Malgré l'absence de documents écrits, il semble qu'à l'inspection minutieuse des lieux on peut affirmer ceci dans les grandes lignes avec sûreté.

Très avantageuse était la position de Brion et de Reysson entre les deux bras de rivière dont l'un, celui du sud, allait au bourg de Méteuil, l'autre, celui du nord, menait à Liard, la fabrique de monnaie. C'était là l'extrémité fluviale de l'île de Méteuil. L'extrémité atlantique est méconnaissable à cause des sables qui se sont amoncelés depuis l'effondrement de la côte océanique au Ve ou VIe siècles. Là-bas devait être le port dont parle Ausone à son ami Théon. Là-bas a existé le port de Pylos (nom grec qui veut dire port, ouverture) que les vieilles cartes inscrivent dans le Naujac actuel, près de la rivière d'Anchise. Ce sont de vieux souvenirs classiques qui s'allient facilement au vieux Méteuil. Naujac, d'ailleurs, fait suite à Saint-Germain-D'esteuil en allant à l'Océan en droite ligne. Ici nous pouvons connaître un peu mieux la côte girondine de Méteuil, malgré le tornados, le typhon, que sais-je, le cataclysme, dont parlent les chroniqueurs du VIe siècle. Cette côte, ici, a pu s'effondrer elle-même; cependant un bloc entier de maçonnerie subsiste encore au XXe siècle; elle a pu être submergée par les boues fluviales; mais quand on a desséché le marais avec vigueur, comme au XVIIIe siècle, on a retrouvé le château fort de Brion avec ses pierres et ses bâtisses semblables à celles du Palais Gallien à Bordeaux. (Ce palais romain est du IIIe siècle). Nous l'avons vu, il n'y a qu'à remuer la terre dans la prairie du château de Brion pour trouver des fragments de poteries antiques. Le labour seul en met à jour.

De tout cela il me semble qu'on peut conclure, dans l'état actuel, que Reysson fut un port marchand. A l'origine il était une relâche, un lieu de refuge, quand librement on allait encore à Méteuil. Plus tard, lorsque la baie s'est envasée, Mapon du côté de Saint-Seurin de Cadourne (branche nord) et Calon du côté de Saint-Estèphe, branche sud, aident au commerce, supplantent Reysson à leur tour. Brion fut la ville de garnison romaine, son château fort commandait la rivière, défendait les accès de Méteuil, encaissait les droits du fisc. Brion, étant à la fois la défense et l'attaque contre tous les agresseurs, eut beaucoup plus à souffrir que Reysson. Celui-ci devait être surtout rançonné. Que si Reysson était détruit lui-même par les ennemis dans une fureur guerrière, les habitants, ou ce qui restait des habitants, rebâtissaient, relevaient leurs maisons, comme l'on fit de Bordeaux, parce que l'endroit était propice à leur négoce, qu'ils y gagnaient bien leur vie. C'était le Pauillac d'alors, approprié au tonnage des vaisseaux anciens. Au fond d'une baie Reysson-Brion était l'avant-port de Méteuil, le port de relâche de Burdigala, à égale distance, ou a peu près, de cette ville et de l'Océan, comme Pauillac à l'heure actuelle. La disparition de Noviomagos, le port du large, a rapporté le milieu de l'ancien pays biturige, à 7 ou 8

kilomètres plus avant dans les terres. Rappelez que Cordouan tenait encore au Médoc il y a deux ou trois siècles. Les habitants peuvent changer, nous allons voir arriver les Gascons dans le pays; mais les besoins créés par la topographie du pays restent les mêmes dans leurs grandes lignes. Reysson est tombé, parce qu'envasé de plus en plus chaque jour. Il ne pouvait plus être utile aux vaisseaux, dont les tonnages étaient de plus en plus forts. Il n'avait plus d'ailleurs une ville, Méteuil, derrière lui, comme approvisionnement et débouché de frét. Il a lutté avec le secours des ports de Mapon, de Calon, aux bords de la baie, sur rivière. Pauillac a tout remplacé, il est l'avant-port, le port de relâche de Bordeaux. Reysson n'est définitivement mort qu'aux XVIe et XVIIe siècles, aux guerres de Religion. Même en 1621, Favas, chef des Rochelais, vint ravager le Médoc. D'Ornano le rejeta à la mer. Brion, lui, est bien mort au XIIIe siècle : on trouve un acte de partage de l'île de Brion en 1286 (sous les Anglais) entre l'abbé de l'Isle et Amanieu de Borc, le seigneur de Verteuil. Les invasions étaient finies. finies aussi les descentes de pirates sur nos côtes : l'usage des armes à feu, les armées permanentes, allaient éloigner ces dangers loin du moyen Médoc vers lequel rien plus n'attirait.

Autres hypothèses sur Brion.

Il nous faut dire en quelques mots pourquoi nous croyons que Brion ne fut jamais Noviomagos. D'abord l'existence prouvée de Méteuil à 3 ou 4 kilomètres de Brion, ne nous permet pas d'admettre Noviomagos dans la baie de Reysson. Méteuil est la ville du milieu, Médeuil pour les Romains victorieux. Il en est ainsi pour les Gaulois Bituriges avant leur alliance avec César, ou tout au moins, pour eux, c'est la ville qui borne (Meta, métron) la première frontière de l'occupation. La dénomination de Saint Jean de Segondignac, dès Clovis, indique un premier monastère Saint-Seurin ou Sainte-Croix, à Burdigala, un troisième (N.-D. des fins des Terres?) à Soulac, Lilhan qui a remplacé Noviomagos englouti au Ve ou VIe siècles. Les seigneurs du Castéra-Saint-Germain furent toujours seigneurs de Lilhan. Vous le rappelez : de vieux bourgeois, nobles de Bordeaux, se faisaient enterrer à Saint-Jean de Segondignac : un même lien de parenté liait intimément les trois anciennes sœurs bituriges.

Examinons néanmoins les arguments en faveur de Brion-Noviomagos. M. Léo Drouyn fit une simple promenade avec M. Gabriel Trapaud de Colombe. (Il y avait des de Colombe à Saint-Jean de Segondignac, Saint-Gaux.) Il la raconte aux pages 92 et suivantes de la *Guienne Militaire.* Il a ensuite corroboré ses impressions au moyen d'un registre des marais existant alors à la mairie de Verteuil,

puis à l'aide de la carte d'État-Major. Ce sont là ses documents sur cette question. Sur les antiquités de notre pays, M. Léo Drouyn, comme l'abbé Baurein, est une autorité. Écoutons-le respectueusement. Il est en désaccord, ici, avec les indications du savant abbé Baurein, qui a habité le pays. « Le plus intéressant des marais médocains, je crois, dit-il, est celui de Reysson. Il a 8 kilomètres de long sur deux de profondeur. Du temps des Gaulois et des Romains des barques devaient le sillonner en tous sens. » Puis il appelle des boursouflures les trois ou quatres blocs erratiques de la baie de Reysson ou des environs : le mot fait image. Ensuite il nous donne, avec sa belle science, de précieux renseignements. « J'ai remarqué que presque toutes les nombreuses localités de la Gironde qui se terminaient par Eyran étaient sur les bords des marais. » Il a vu, lui aussi, des fragments de poterie, des tuiles à rebords, un terrain de 600 mètres sur 300 mètres entrecoupé de murs à fleur de terre, dirigés dans toutes les directions. Toute la construction, écrit-il, est en petit appareil allongé, genre Palais Gallien, évidemment de l'époque gallo-romaine. Du vieux château de Reysson (n'est-ce pas plutôt de celui de Brion?) qu'il n'a fait qu'entrevoir : «C'est le château romain le mieux conservé de la Gironde. » Classant ses souvenirs il se demande : « Que pouvait être cet immense emplacement? Une ville presque aussi grande à l'époque romaine que l'étaient Bordeaux et Bazas et bien plus grande que Blaye. » Sans plus d'examen : « En écartant Metullium, qui est fort probablement la ville de Melle en Poitou (*amicus Plato, sed magis amica veritas:* j'ai prouvé le contraire, je crois, en soulignant la différence), M. Léo Drouyn est résolument contre la situation de Noviomagos à l'extrémité du territoire médocain. C'est un fait cependant qu'il y a eu là une grande ville engloutie, on a constaté ce fait, dernièrement encore on a retrouvé les restes d'un grand cimetière sur les bords extrêmes de l'Océan dans le vieux Lilhan. On voit encore au fond de la mer des ruines ensevelies : « des murs, répond-il, à une profondeur telle qu'on ne les retrouve qu'en sondant, ou qu'on voit, comme dit quelque part Jouannet, à une profondeur considérable, quand la mer est parfaitement calme, me paraissent assez apocryphes» (p. 96). Contre un fait, cependant établi par le témoignage de nombreuses personnes qui l'ont vu, examiné, il n'y a pas de raisonnement contraire, qui ne se brise. Comme pour les miracles que le bon Dieu produit à Lourdes, allez-y, il n'y a qu'à se rendre compte soi-même.

L'examen attentif des ruines du long marais de Reysson prouvent, comme la tradition le dit, qu'il y a eu là deux villes distinctes : Brion au nord-est, avec ses poteries romaines, son château fort, le castet de la carte Léo Drouyn, sa tour de 13 sur 11^{m}50; et au sud-est Reysson, avec ses nombreux silex, la ville gauloise, tous les deux

avant-ports de Méteuil. Celle-ci, sur le bras sud, vers Fransac, Gouat, Méteuil-ville, celle-là sur le bras nord de l'île primitive, vers Lhopital, Le Gay, Liard. Entre les deux la levée de Reysson avec ses colonnades moitié enterrées d'atrium romain, le palais du gouverneur, du percepteur romain d'impôts sur la navigation. L'une et l'autre ville n'ont eu de l'accroissement que par l'envasement progressif de Méteuil.

Afin d'être complet, mentionnons une thèse allemande sur « Reysson, ville mérovingienne du moyen Médoc » parue à Berlin (en 1902 ou 3), quelque temps après la débâcle de la bibliothèque des de Verthamon. Le *Petit Journal*, m'a-t-on dit, l'a signalée comme fort remarquable. Malgré tous mes efforts je n'ai pu me la procurer. Il eut été curieux de savoir ce que valaient les documents sur le Reysson mérovingien mis à la portée du travail allemand. Le titre de la thèse, s'il est exact, ne préjuge rien, ni sur Méteuil, ni sur Noviomagos.

Un dernier mot sur cette question de Méteuil et de Noviomagos. Ces deux vieilles villes disparues font parties essentielles des traditions bordelaises.

Un pays qui ne veut pas périr est obligé de se rattacher à ses traditions nationales. Il ne fait ainsi que mieux comprendre, à un moment donné, les besoins expérimentés, les problèmes résolus depuis longtemps par les anciens habitants du pays. Ainsi, au point de vue géographique, les Bituriges du centre gaulois, par une expansion providentielle, s'emparèrent des îles de l'estuaire girondin. Leur commerce florissait vers le VIe siècle avant J.-C. Leurs échanges étaient nombreux avec les Grecs, venus de Marseille ou par les colonnes d'Hercule, avec les nations maritimes voisines.

Leur partage en trois tribus, du nord au sud, plus probablement l'assiette même de leur nouveau pays, les forcèrent à fonder à la longue, suivant leurs progrès, trois villes ou marchés maritimes. Bordeaux seul a subsisté. Sa position exceptionnelle l'a sauvé de la destruction. Presque à égale distance du Pôle et de l'Équateur, Bordeaux est le comptoir maritime du centre et du sud-ouest français, Bordeaux avec son vieux territoire, le Médoc, est la boucle océanique, qui retient à l'ouest tout le faisceau gaulois, Bordeaux, par le large estuaire de la Gironde, est un des seuils atlantiques de la douce terre de France. Si Bordeaux veut retrouver son antique splendeur, il doit remplir tout son rôle. Il faut que s'appuyant sur son pays traditionnel, le Médoc, il soit comme autrefois le marché de pénétration. Il est nécessaire qu'il ait un port principal de relâche, Pauillac, voisin et remplaçant Méteuil et les avant-ports de Brion et de Reysson, qu'il ait comme port conjugué, pour le large, le Verdon, au lieu de Noviomagos englouti. Plus tard, il rendra unique

son système maritime, en rétablissant autant que faire se peut, l'ancien état de choses. Le Médoc, devant lui, était un groupe d'îles, qu'on en fasse de nouveau une île, qu'on creuse dans le sable un large canal de 15 à 20 mètres de profondeur, partant des docks, se déployant jusqu'à l'Océan par les riches communes landaises du Temple, du Porge. Ce canal sera naturellement relié d'un côté au bassin d'Arcachon, de l'autre aux grands étangs de Lacanau et de Hourtin. Les Bituriges avaient à leur disposition à peu près ce merveilleux système maritime. On pourra alors attendre patiemment le canal d'Entre-deux-Mers.

De son long assoupissement la tradition locale se réveille dans le beau livre de M. E. Huyard : "*Le Port de Bordeaux*", *sa situation actuelle*, *son avenir*, *son hinterland* (réseau navigable régional). Notre France, elle aussi, ne veut pas périr. La tradition nationale se réveille dans tout le pays et semble jaillir du sol avec une force irrésistible. La France, fortement appuyée sur les Alpes et les Pyrénées, solidement charpentée par le massif central et ses contreforts d'où coulent d'innombrables cours d'eaux, a des accès chez tous les peuples environnants. Nos débouchés maritimes sont merveilleux. Nous seuls avons vue, à la fois, sur la Mer du Nord, sur la Manche, sur l'Atlantique et sur la Méditerranée. La France peut aborder partout, par contre, de partout, on peut accéder chez elle. Pour le moment les théories, les méthodes, les modes étrangères y font rage. Défendons nos entrées physiques et intellectuelles. Soyons nous-mêmes et c'est assez. Nos habitudes de bon sens, de juste milieu, d'universalité, qui nous viennent de nos traditions et de notre territoire, d'un autre côté, notre tempérament endurant, versatile, emballé, qui résulte de nos origines et de notre approvisionnement, tout nous accule à n'être rien autre dans le monde actuel qu'une hôtellerie internationale bafouée, ou à reprendre la forte discipline catholique; elle seule sait allier directement la liberté et l'autorité, elle seule s'adapte pleinement au caractère français, au territoire de la France, parce qu'elle est la vérité de tous temps et de tous lieux. On commence à comprendre cela dans le pays. Avec l'aide de Dieu et de tous les Français intelligents, nous ferons valoir nos traditions, nous reprendrons notre rôle à travers le monde.

Formation et Vie de l'antique paroisse de St-Germain

sur le territoire propre de Méteuil, d'es (mé) teuil

En Méteuil, sûr le territoire de l'île primitive, qui délimitait le *pagus metullensis*, a été formée et vit notre chère paroisse. Nous allons voir, si vous le permettez :

I - La formation féodale de Saint-Germain d'es (mé) teuil.

II - Sa vie d'après les registres conservés.

a) Sous les rois absolus.

b) Sous la Terreur.

c) Sous le Concordat.

d) Sous le régime dit de la Séparation.

L'incendie de Méteuil finit faute de matière à brûler; la dévastation cessa quand les Normans furent gorgés de sang et de dépouilles. Dans le pays rien n'arrêta leur fureur; ils restèrent à Bordeaux jusqu'au commencement du Xe siècle.

Formation de la Féodalité.

Les Carolingiens, comme autrefois les descendants de Mérowée, finissaient dans l'impuissance. Le traité de Mersen en 870, établit la féodalité : les fiefs des seigneurs deviennent héréditaires. C'est la légalisation de l'affaiblissement royal : le pays veut se défendre en détail comme il est attaqué ; un ordre nouveau est instauré dans l'Europe chrétienne: nous en verrons l'établissement chez nous d'abord, puis dans l'ancien territoire des Métules, le moyen Médoc. Le roi ne sait plus, ni contre les seigneurs se défendre, ni protéger le pays contre les envahisseurs. Charles le Gros n'a dans les mains que de l'or à offrir aux Normands. Les seigneurs le déposent et nomment roi Eudes, le plus intrépide parmi eux (888). Eudes, comte de Paris, était descendant de Robert le Fort, qui était fils, dit-on, de Childebrand, frère de Charles Martel. Eudes. pour éviter une guerre fratricide en présence des ennemis, partagea le royaume avec Charles le Simple, fils posthume de Louis II, le Bègue. Celui-ci, pendant deux ans (877-879), avait régné, après Carles le Chauve, son père. Charles le

Simple avait, en 888, seize ans; il eut le nord-est de la France, et Eudes garda pour lui le reste du territoire. Eudes mourut en 898.

Robert Ier, dès ce moment, est regardé comme roi, par la partie du royaume que commandait Eudes, son frère et prédécesseur, et par toute la France en 922. Il périt à Soissons en 923 en luttant contre son compétiteur Charles le Simple. Mais son fils Hugues le Grand gagna la bataille. Cet Hugues le Grand mourut en 956; il est le père de Hugues Capet, tige des Capétiens et des Bourbons.

Les Méteuils peuvent sortir de leurs retraites

Pendant que se débattent les derniers Carolingiens contre les ducs de France, tout notre ouest est délivré d'un grand poids. Charles le Simple, en 911, céda par le traité de Saint-Clair sur Epte, à Rollon, chef suprême des Normands, l'ancienne Neustrie, qui dès lors prend le nom de Normandie. La plupart des Normands se groupèrent sous l'autorité de Rollon et laissèrent respirer notre pays. La dévastation systématique du Médoc était finie : elle avait duré de 60 à 70 ans. La chasse au gallo-romain avait eu son hallali. Le veneur normand, qui si souvent au passage, par le fleuve, au moindre signe de vie, s'était répandu dans le Médoc, avait abandonné sa forteresse de Bordeaux. Les Méteuils échappés à la dévastation sortirent des marais et des bois, leurs retraites profondes.

Les moines de Segondignac, comme les plus avisés, durent les premiers se mettre à l'œuvre. Le malheur des temps n'a pas de prise sur des âmes qui chaque jour regardent la mort en face. Les moines durent alors fonder l'abbaye de Verteuil, tout en restant propriétaires des ruines de Segondignac. Il n'y a pas de vestiges de vieilles ruines autour de Verteuil même. Si le monastère, si le château du bourg de Verteuil eussent existé de leur temps, les Normands auraient laissé, en cette terre, leur signature. Si ce ne sont pas les moines survivants de Segondignac qui furent alors les constructeurs de l'abbaye de Verteuil, les ruines de Segondignac eussent été abandonnées à elles-mêmes, seraient devenues la propriété d'autres personnes. Enfin comment expliquer d'une autre manière la juridiction, en quelque sorte, de ces ruines de Segondignac sur Verteuil. L'abbé de Verteuil n'entrait en charge qu'après avoir fait sa première fonction à la chapelle conservée de Segondignac. L'abbé lui-même était recteur de Segondignac: Segondignac, quoique en dehors de la paroisse de Verteuil, ne faisait qu'un avec l'abbaye de Verteuil. C'est ce que témoigne un ancien pouillé: *Abbas monasterii de Vertullio sive de Verteuil, rectorque Sancti Johannis de Segondignac* (Baurein, I. p. 210). L'abbaye nouvelle, comme c'était l'habitude

et la nécessité du temps, fut bâtie à l'abri d'un château. Pour en finir disons que l'abbé avait la nomination du curé de Saint-Germain-D'esteuil. Peut-être, dès le principe, les habitants demandèrent-ils un curé aux moines, qui avaient la même origine métulienne qu'eux-mêmes. Peut-être aussi les seigneurs du Castéra, hauts justiciers de Saint-Germain, n'ayant pas d'autres prêtres sous la main, s'abouchèrent-ils à ce sujet avec les moines leurs voisins et amis.

Une partie des habitants de Méteuil, les laïcs, qui avaient pu échapper à la mort, se reprirent à vivre, levèrent timidement la tête. Eux aussi, de leur côté, allèrent se mettre à l'abri d'un château fort. Ils rallièrent la hauteur située sur le bras fluvial nord-est, à la limite nord de leur territoire propre. Verteuil est à la limite sud-est, sur le bras méridional de rivière. De part et d'autre, remarquez-le, la station se trouvait dans l'ancienne île de Méteuil. Les laïcs établirent leur retranchement, leur place forte, au Castéra. En cet endroit il devait y avoir eu un oppidum gaulois, défendant l'île du côté nord. Le nom de Castéra indique un vieux château détruit, puis rebâti ensuite. L'Allod et le Castéra, les deux hauteurs séparées par un bras de mer, ont dû s'entre-dévorer même avant les Normands. Si le chef du lieu, si tous les autres chefs étaient morts aux longs combats, les Méteuils durent élire, comme seigneur, le plus fort d'entre eux. On releva la vieille forteresse gauloise détruite dans les luttes perpétuelles avec les Wisigoths, les Sarrasins et avec les Francs! Ce fut le plus ancien seigneur du Médoc. Voilà pourquoi cette maison n'abaissa jamais pavillon ni devant les gascons ni devant les anglais. Voilà pourquoi le seigneur du Castéra a toujours eu le droit de haute et basse justice sur le territoire de Saint-Germain-D'esteuil. Nous verrons, à l'établissement féodal en Médoc, les noms connus des premiers seigneur du Castéra. Leur noblesse, ainsi que celle de Castillon et de Lamarque, ne sont pas gasconnes (voyez Baurein, I. 33); elles sortent des entrailles du pays, d'entre les survivants de l'invasion normande qui s'organisent eux-mêmes, mais en petit nombre, dans le Médoc, avant le repeuplement gascon. Les seigneurs du Castéra-Saint-Germain-D'esteuil ne dépendent directement que du duc d'Aquitaine et non de Lesparre ni de Bordeaux, d'après un arrêt du Parlement de Bordeaux porté en 1668, qui mettait fin à un long procès.

La vieille église de Saint-Germain dès (mé) teuil

Occupons-nous d'abord de notre paroisse. Ce faisant nous donnerons les raisons de l'indépendance des seigneurs primitifs du Castéra. Les Méteuils construisirent leur église au bas du château, vers l'est, et quelques maisons fortifiées autour, en un mot un

oppidum, un lieu de refuge en cas d'invasion nouvelle. On devait sonner la cloche quand l'ennemi se présentait. Les habitants, à travers bois, arrivaient par des sentiers facilement retrouvés. Ils se joignaient aux soldats, aux serviteurs du château, logés au bourg, si eux-mêmes n'y avaient pas déjà des maisons, des pied-à-terre. Ce ne peut être que la raison pour laquelle le nouveau chef-lieu fut établi à la frontière même du territoire, à quatre lieues romaines (de 4444 mètres) de l'autre extrémité. Dès le Xe siècle ceux de la lande se plaignaient de leur éloignement, est-il dit dans les vieux écrits. Ce fut comme la tête : dans le corps humain, elle est à une extrémité, elle a cependant la direction, la défense de tout l'être, elle centralise les principaux services. Cela est d'autant plus remarquable que l'ancienne paroisse finissait avec les murs actuels du Castéra. L'église de Saint-Germain-D'esteuil était sur la frontière elle-même avant la Révolution. Au nord-ouest existait la paroisse de Lhopital, qui atteignait ces mêmes murs. Au nord-est la paroisse de Bayentran partait de la baie de Brion-Reysson, atterrissait à ce même château.

Voulez-vous une preuve étayant ce que j'avance, c'est-à-dire, qu'il n'y a pas eu d'hiatus entre le départ des Normands et la construction de l'église de Saint-Germain-D'esteuil. Probablement, à l'origine, elle servit de chapelle seigneuriale, comme plus tard celle de l'Espar. Cependant la coutume canonique est, quand on construit une église paroissiale, de mettre dans le pilier du côté de l'Évangile, des médailles, des parchemins, des monnaies de l'époque. Lorsqu'en 1895 on démolit la vieille église Saint-Germain, *on trouva dans ce pilier de la monnaie du roi Robert 1er*, marquée, m'a-t-on dit, de l'an 900. Vous le rappelez : Ce duc de France fut reconnu pour roi en 898 par le centre et l'ouest, par la partie du pays pour laquelle il combattait les Normands, comme son frère et prédécesseur le roi Eudes. Robert Ier mourut l'an 923, en guerroyant contre son compétiteur Charles le Simple. L'entrepreneur de la construction, M. Moreau, l'a affirmé, le curé de 1878-95, le savant M. Bertruc, le consigne dans une notice qu'il a laissé sur la vieille église : cette église romane, dit-il, date du commencement du Xe siècle, etc. Les maçons, a-t-on dit, ont dispersé ces pièces de monnaie, les gens éclairés n'y attachèrent aucune importance tant l'époque de la fondation était notoire alors pour tous [1]. Je le répète, à cette époque, les Normands commencent à quitter le pays : leur nombre, par le fait du temps et de la guerre, a diminué. Leur chef principal les appelle en Neustrie pour en faire le bloc d'un peuple organisé. En 911 Charles le Simple leur cède officiellement cette province.

(1) Il y avait inscrit sur les murs du chœur 900 en grands chiffres grossiers au témoignage de l'ancien sacristain et de nombreuses personnes attentives de la paroisse.

La vie se réveille en Médoc, les débris des vieux Bituriges ont relevé le Castéra, vers le croisement probable du tronçon de voie romaine et de l'ancien bras nord-est de rivière. Le pays est inculte, les bois ont de nouveau couvert la contrée. (Entre la gare et le bourg on n'a déboisé qu'après la Révolution.) Le bourg actuel est traversé par la route départementale, qui passe à travers l'emplacement de Méteuil, et va de Saint-Christoly à Hourtin. Le reste des habitants laïcs, le seigneur, élèvent au bas du Castéra, une église pour leur service religieux.

Pourquoi prit-on, comme patron, saint Germain l'Auxerrois? C'est encore à mon avis une preuve que les constructeurs de l'ancienne église furent les anciens habitants du pays. Auxerre est l'antique Antissiodurum, capitale des Mandubiens, dont le petit pays s'étendait exactement entre les Bituriges, les Boïens et les Lingons du centre et de l'est. Saint Germain (380-448) naquit à Auxerre, en fut le gouverneur, puis l'évêque thaumaturge. Saint Germain a combattu les Pélagiens dans toute la Gaule. Ami de saint Léon le Grand, pape, et de saint Hilaire d'Arles, il est allé, dit sa biographie, à un concile tenu en Aquitaine, où était saint Prosper, théologien, poète et chroniqueur (403-465). Saint Prosper est né à Bordeaux, puis fut nommé par saint Léon, évêque de Riez en Provence. Saint Prosper était-il évêque, quand saint Germain vint en Aquitaine? C'est-il saint Germain qui l'a fait mieux connaître au pape saint Léon? Saint Germain est-il passé par la maison de saint Prosper? Aux portes de Bordeaux, comme à celles de Milan, a-t-il aidé à un pauvre embourbé dans l'eau marécageuse? Il y a-t-il fait des miracles comme partout où il passa [1]. L'histoire ne répond pas exactement à toutes ces questions. Le Concile d'Aquitaine, dont il est question dans la vie de saint Germain, n'est précisément pas connu. Ce n'est pas le premier de Riez *(Regiense)*. Les évêques y sont nommés : Saint Hilaire préside, c'est Maxime, qui est évêque de Riez. Saint Germain d'Auxerre ne figure pas aux signatures. *(Les Conciles*, P. Guérin, I. 295). Le deuxième d'Arles en 444 *(Arelatasense)* tenu contre les novatiens, les photiniens, les paulianistes, ne porte pas la liste des évêques assistants. La même année eut lieu le Concile de Besançon *(Vesontionense)*. Hilaire et Germain y assistent, Prosper n'y paraît pas, ce n'est pas sa province. A cette époque d'autres conciles, ou assemblées d'évêques, ont lieu contre les manichéens, contre d'autres désordres. Il y a forte affaire, en effet. L'empereur Honorius, trahi, dit-on, par Stilicon, a cédé, en 412, l'Aquitaine aux Wisigoths. Ceux-ci fondent le royaume de

(1) Si l'on ne croyait pas aux miracles, ou n'aurait qu'à aller à Lourdes, pour se convaincre, scientifiquement, de leur existence à notre époque, comme à toute autre époque, quand le Bon Dieu l'a voulu. Voyez, tout au moins, les livres du docteur Boissarie, et de l'abbé Bertrin.

Toulouse. Bordeaux en dépend. Le catholicisme est combattu, proscrit de chez nons. Les évêques de l'époque se réunissent, voyagent à tıavers la France. Ils sont les abeilles qui font la ruche de la France, butinent partout le miel catholique, relèvent les courages, nourrissent les âmes de la doctrine céleste : *Fervet opus redolentque thymo fragantia mella.* Saint Germain l'Auxerrois va deux fois en Angleterre, deux fois en Italie, une fois en Allemagne. Il parcourt la Gaule en tous sens. Il sème partout le bon grain et les miracles évangéliques. Il est venu défendre la foi parmi nous. N'était-il pas un Gaulois du pays originaire des Bituriges, des Lingons et des Boïens. Il a été aimé de nos ancêtres gallo-romains : pour eux il n'est pas un inconnu. Dans notre diocèse bordelais il y a encore six églises sous son vocable : Saint-Germain-de-Valeyras, Saint-Germain-des-Graves, Saint-Germain-la-Rivière, St-Germain-du-Puch (d'Entre-deux-Mers), Saint-Germain-D'esteuil. Arsac-de-Castelnau (Médoc) a pour patron saint Germain. Remarquons en passant qu'Arsac avait le même seigneur que Saint-Germain-D'esteuil du XIVe au XVIe siècles, les sires d'Arsac et du Castéra-Saint-Germain, où ils ont succédé aux de Lilhan, ancienne paroisse de Noviomagos. Nous en reparlerons bientôt à l'établissement féodal.

Saint-Germain à Burdigala.

Mieux encore, à la porte Médocaine du vieux Bordeaux, il y avait une église Saint-Germain. Détail très curieux, les anciens archevêques devaient y faire leur première station avant d'aller à Saint-Seurin hors les murs, lorsqu'ils prenaient solennellement possession de leur ville épiscopale. (Voyez Baurein, II. 228 et suiv., d'après Lopès et la *Gallia Christiania).* De quel fait ancien cette antique tradition était-elle le vestige? Pourquoi les anciens archevêques débarquaient-ils entre les Chartrons et l'enceinte de Bordeaux, s'arrêtaient-ils pour faire leur première cérémonie archiépiscopale en pleine campagne? L'église Saint-Germain-lès-Bordeaux, en effet, fut toujours du côté du Médoc, en dehors des différentes enceintes (1), même de la troisième, celle de 1302. Cela facilita sa destruction. Dès le XVIe siècle, elle n'est plus qu'un souvenir : elle a été détruite par les guerres et les assauts ennemis. Son emplacement, d'après les vieux titres, était à la rencontre de la rue de la Grande-Taupe, actuellement rue Lafaurie-Monbadon et la rue qui conduisait à la porte Médoc. Cet aboutissement est aujourd'hui la

(1) La première enceinte est carrée, bâtie par les Romains; la deuxième, construite en 1189, trente-sept ans après la prise de possession anglaise; enfin, en 1302, les Jurats décident d'englober les faubourgs Sainte-Croix, Saint-Michel, Sainte-Eulalie d'un côté, et Tropeyte de l'autre; ce fut l'origine de la troisième enceinte de Bordeaux.

place Fondaudège où se trouve la maison d'exil de l'Archevêché. Dessein providentiel! La persécution fait ainsi retremper l'Église de Bordeaux dans ses origines. L'archevêque refait l'ancienne station avant d'entrer dans le cœur de la ville (1).

Saint Germain d'Auxerre, de son vivant, est donc venu dans nos contrées. Son culte était implanté dans le pays. Il y était venu résister aux envahissements religieux des Wisigoths, à leur despotisme destructeur. Quand les Méteuils, vers l'an 900, purent se bâtir une église, aux pieds du Castéra, ils emportèrent avec eux le souvenir béni de sainte Radegonde, leur copropriétaire de Segondignac : elle eut l'unique chapelle de la primitive église? mais ils choisirent saint Germain l'Auxerrois comme patron, comme protecteur et défenseur de leur foi et de leur pays.

La forêt envahit le territoire.

Leur territoire, faute de bras pour la culture, se couvrait peu à peu de forêts inextricables. L'envahissement affleurait les restes de leurs anciennes demeures. Ils avaient relevé quelques ruines; ils en construisirent des villages, qui conservèrent les vieux noms. Le foyer central avait été réduit en cendres. Il ne resta presque que les noms des satellites, dont le système disloqué devint pour leurs successeurs, et surtout pour les étrangers, entièrement incompréhensible. Des sentiers connus seulement des habitants de cette époque les faisaient communiquer entre eux, et parvenir jusqu'à l'église. Seule l'antique voie romaine de Burdigala à Méteuil, et les deux embranchements, l'un vers Noviomagos, l'autre vers Castillon-By, ont résisté en partie à la poussée dévastatrice des racines de végétaux et aux intempéries, à travers les marais médocains, grâce au profond et méthodique empierrement romain, qui en faisait une sorte de maçonnerie presque indestructible. Cette voie romaine fut la chaîne de vie qui relia le passé au présent. La voie fluviale avait porté le torrent d'envahisseurs, l'artère romaine, encore visible, allait donner un sang nouveau au pays. Cette voie terreste ramena du Bordeaux repeuplé jusqu'en nos parages, ceux qui rappelaient encore Méteuil. N'y avait-il pas parmi eux des vieillards, depuis longtemps exilés, regrettant les lieux de leur naissance? La triste réalité, s'étalant devant leurs regards, dut tromper parfois leurs souvenirs.

(1) Il y eut à Bordeaux une porte Saint-Germain, qu'on appela ensuite Tourny. Près de la porte Saint-Germain était la paroisse Saint-Maixent. (BAUREIN, IV, 51). La rue Burga ou Burgar aboutissait de la porte Médoc à la porte Saint-Germain; cette rue s'appelait aussi Grand'rue Saint-Germain, puis du Chapelet ou des Jacobins. En 1332 Guillem de Burgar y habite, il est l'arbitre d'Archambeaud de Greilly, captal de Buch, dans sa querelle avec Florimond, seigneur de Lesparre. (BAUREIN, IV, 84.)

Établissement féodal en Médoc

Le pays, depuis soixante ans, était désert. Faut-il en quelques mots rappeler nos malheurs? L'archevêque Frothaire avait écrit au Pape, il n'y avait plus de diocèse, ni de diocésains. On faisait des journées entières de marche en Médoc sans voir la fumée d'un toit, sans entendre l'aboiement d'un chien. Quelques îlots humains ont reparus, la plupart loin de la voie fluviale, dès que le torrent normand s'est écoulé en Neustrie. C'est Lamarque, près d'un pont qui, sur un chenal, fait le passage de la voie romaine. C'est Lilhan, situé vers la fin des terres, au bout d'un des deux embranchements qui bifurquent à Méteuil. Sur l'autre, presque au bord du fleuve, Castillon se relève, et dans l'intérieur des terres, le Castéra de Saint-Germain se rebâtit, comme nous venons de le voir. Ces groupements d'anciens gallo-romains sont isolés, décimés; ils vivent dans la crainte et la misère, ils végètent, cachés dans l'intérieur du pays. Ce sont des conjectures auxquelles on est réduit sur ce sujet, faute de documents écrits traitant de la vie en Médoc au Xe siècle, après les Normands. Comme témoignage certain pour notre contrée il n'y a que les monnaies frappées à l'effigie du roi Robert Ier, trouvées dans le pilier, côté de l'Évangile, en l'église de Saint-Germain-D'esteuil et la date de l'an 900, deux fois gravée dans le mur du chœur de cette église. Les conjectures, néanmoins, sont fondées sur l'histoire générale du pays et par là deviennent très vraisemblables.

Les Gascons.

Le Médoc et le Bordelais furent repeuplés par des métis gallo-gascons; les patois gascons, employés dans tous les plus vieux documents, établissent nettement ce fait. Les attaches étaient politiques et naturelles. Déjà Auguste avait compris, parmi les Aquitains, quatorze peuples gaulois. Déjà Bordeaux et son territoire avaient été donnés aux Wisigoths de Toulouse. Charles le Chauve, en pleine guerre normande, a facilité, précipité même, l'assemblage des Bituriges et des Gascons, quand il rattacha Bordeaux au duché de Gascogne, pour en faire un bloc de défense. La dévastation normande refoula la populatiou vers les Pyrénées. Le seigneur, duc de Gascogne, donna asile à ses vassaux. Une petite partie du peuple, surtout les riches, les nobles, qui purent s'abriter en Gascogne pendant la tempête, s'apparentèrent aux Gascons pendant leurs soixante ans et plus d'exil. D'autre part, de tout temps, les montagnards sont venus chercher fortune dans la plaine. Dès qu'il fut possible, un

flux considérable de ces nouvelles familles gallo-gasconnes, de leurs alliés, de leurs amis, comme les eaux de la Garonne, descendit la pente, occupa sans coup férir nos contrées, fit un Bordeaux où l'on parlait un patois gascon. Les ducs de Gascogne construisirent à Bordeaux le Palais de l'Ombrière. Les familles des anciens notables, chefs, soldats et magistrats tant bituriges que romains, relevèrent leurs anciens hôtels le long des vieux remparts, en bâtirent plus tard de nouveaux adossés à la nouvelle enceinte. Puis dans le XIe siècle, avec le temps, selon leur disponibilité, elles renouvelèrent ou fondèrent des maisons nobles dans le Médoc. Les nouveaux colonisateurs occupèrent les immenses délaissés à travers un pays devenant, faute de bras, insalubre, paludéen.

Châteaux forts gascons.

Mais la leçon normande a été bien donnée, on ne choisit que les places les meilleures pour la défense. Alors on éleva des châteaux dont les noms n'avaient jamais été prononcés auparavant. On les construisit, comme observatoire pour la défense du pays, sur les rives des chenaux encore existants, ou aux bords des marais qui les avaient remplacés. Ainsi sont bâties vers cette époque les trois principales forteresses du Médoc : à 15 kilomètres de Bordeaux, Blanquefort, le fort de Blanche en français, ou le fort blanc; Castelnau, au nom encore gascon, ce serait en français Châteauneuf; enfin le Spar, au nom basque. Il y a une ville de Hasparren dans les Basses-Pyrénées. Celle-ci a gardé l'accent pur, plus rude, de la montagne originaire (basque, vasque, gascon). Le Spar est posté le long de la voie romaine, qui conduit à Noviomagos englouti, sur l'autre rive du bras nord-est de l'île de Méteuil, au commencement du Bas-Médoc redevenu alors un marais. Le mot Spar veut-il dire le château d'en bas (en Bas-Médoc) ou de derrière (derrière Méteuil), qui est à 6 ou 8 kilomètres plus au sud, caché sous les bois; d'autres ont interprêté Spar par palissade, parce que le château primitif avait son esplanade entourée, clôturée par des barrières en bois. A l'origine, il n'y avait pas de ville, mais il n'existait là qu'un château à sept tours placé en sentinelle sur tout le Bas-Médoc. Il n'y eut plus tard et longtemps en dehors du château, qu'une seule rue de marchands qui remplissait la fonction nécessaire de l'ancien Méteuil.

Fiefs héréditaires.

Il fallait alors des forteresses, des tours, des donjons pour arrêter le brigandage et même le vol de grand chemin. Les petites patries se ferment apeurées. Elles se cloisonnent, s'arment les unes contre

les autres. Tout étranger redevient un ennemi. Toute terre quelle qu'elle soit est possédée par un chef. Toute possession est devenue héréditaire depuis le capitulaire de Charles le Chauve, daté de Kiersy-sur-Oise en 877. C'est un coup d'aiguillon, pour tout homme puissant, sur la voie du despotisme absolu. L'autorité centrale est affaiblie, devient nulle. Longtemps les sires de Momthery, aux portes de Paris même, arrêtent les gens du roi, et le roi de France en personne. Les chefs ou seigneurs sont rois chez eux. Qui t'a fait comte? a pour répartie naturelle: qui t'a fait roi? C'est la mentalité de la force brutale dans l'attaque et dans la défense. Ainsi le régime féodal, se forme. De cette époque à la guerre de cent ans, aux armées permanentes, aux armes à feu, les Français, les Européens faudrait-il dire, sont souvent occupés à s'entre-déchirer sous le moindre prétexte ou même pour le seul besoin de remuer. Les croisades, guerres légitimes, suscitées par l'Église, qui voit de loin, contre la barbarie des Mahométans, à ce besoin donnèrent pleine satisfaction, à cette frénésie meurtrière fournirent un précieux dérivatif. Elles protégèrent le petit, le laissèrent respirer pendant l'absence du seigneur, lui permirent de s'émanciper grâce à la camaraderie chrétienne des croisés et au prix de cet argent, dont les seigneurs manquaient pour ces expéditions lointaines.

Certes les servitudes féodales furent lourdes mais n'eurent jamais le caractère cruel de l'esclavage payen *(uti et abuti)*, auquel, il ne faut jamais l'oublier, elles succédaient chez nous; ni du despotisme abrutissant, implanté sur la terre par les premiers Mahométans (crois ou meurs). Voilà le cadre, où il faut les mettre en relation, afin de bien juger les coutumes féodales. Elles naquirent le plus souvent des services rendus. Il fallait protéger le vilain (villanus, villa, maison de campagne, campagnard) contre les routiers, contre les malandrins, contre les grandes compagnies, qui infestèrent, pillèrent les campagnes jusqu'à Jeanne d'Arc et quelque temps après elle. Les seigneurs qui avaient la possession de la terre, protégèrent généralement leurs propres colons. Chaque régime humain a ses imperfections, par le fait seul qu'il est humain. Les adversaires les exagèrent toujours et passent les bienfaits sous silence.

Allons au fond de la question, si vous le voulez bien. La féodalité fut nécessaire à l'époque d'insécurité ou elle parut, elle fut même un progrès. L'Église de Dieu, mère des hommes par son institution tempéra les brutalités féodales à l'égard des petits, tout d'abord, par la trêve de Dieu. Dès Henri Ier (1039-1060) il est défendu de se battre quatre jours par semaine, deux cent soixante-dix jours par an. Puis, elle éleva l'esprit et le cœur des Grands par l'institution religieuse de la Chevalerie. C'était une profession que d'être chevalier! Il y fallait un noviciat : l'enfant, l'adolescent restait de longues années

page, damoiseau ou varlet. Sur le point d'être armé chevalier, une veillée d'armes, être à jeun, les promesses exigées de se mettre au service des faibles, formaient une impression profonde dans l'âme du noble chrétien : Le chevalier félon subissait une dégradation infamante; on récitait sur lui, pendant qu'on lui arrachait pièce à pièce son armure, toutes les malédictions du Psaume 108. En résumé, au regard de tout homme informé et impartial, entre les privilégiés de ce régime, les uns rendirent leurs services chrétiennement avec le respect de la personnalité humaine, les autres, vaillamment, en riant, allaient à la mort pour la défense de la patrie. Le clergé assurait les services du culte, de l'instruction et de la charité. La noblesse remplissait les fonctions de la guerre, de la diplomatie et de la justice. Enfin, il faut le dire hautement, le respect dû à la personne humaine, parce qu'elle est rachetée par Dieu, a progressé; mais si l'on calcule au juste, toutes les redevances et féodales et cléricales réunies, n'ont jamais atteint la somme d'impôts que l'État moderne exige de nous. La monnaie était moins abondante qu'aujourd'hui, c'est vrai, mais le plus souvent le vilain payait en nature et toujours proportionnellement aux produits de l'année dans sa contrée. Les appellations d'impôts ont changé, se sont adoucies peut-être, mais les charges des travailleurs, des paysans entre autres, sont restées les mêmes, si elles n'ont pas été aggravées : chaque régime a ses créatures : les privilégiés sont remplacés par les fonctionnaires.

Seigneurs médocains.

Le Médoc comme le reste de la France eut ses maîtres. Le premier seigneur de Lesparre, dont on connait le nom, fut un Gombeaud. Un titre de l'an 1100 le qualifie de *castello quod dicitur Sparra*, du château appelé Sparre. (Baurein, I. 142). Il devait être issu d'une des principales familles descendues à nouveau des hauts plateaux gascons. Un Gombeaud présida, en 989, comme archevêque de Bordeaux, le concile de Charroux dans le diocèse de Poitiers. Un Gombeaud fut précepteur du duc de Gascogne, son neveu, par les femmes, probablement, car ce Gombeaud fut plus tard comte, marquis, duc de Gascogne (Dom Devienne, I. 20). Les Gombeaud devinrent les véritables maîtres du Médoc. Ils succèdent aux anciens chefs de Méteuil. Peut-être étaient-ils de la souche, de la parenté de quelqu'un d'entre eux. La position qu'ils choisissent pour le siège de leur seigneurie semble l'indiquer. Étant parvenus à fuir en Gascogne, ils y ont eu une illustre alliance. Leur nouvelle fortune ne leur donne jamais un droit suzerain au regard du chef installé au Castéra. Celui-ci garda la juridiction pleine et entière sur le

vieux Méteuil. On put par force, peut-être, dépecer l'ancien territoire, l'ancienne capitale resta dans Saint-Germain d'es (mé) teuil qui existait deux cents ans avant les nouveaux colonisateurs. Les Gombeaud, de fait, allèrent 6 kilomètres plus au nord, de l'autre côté du bras nord-est de l'antique île de Méteuil, ils y élevèrent un simple château fort, le Spar. Bientôt leur union intime avec les Gascons de Bordeaux, puis avec les Anglais, fit leur force, leur donna ensuite la préséance hiérarchique, nominale, quand les Anglais firent le dénombrement des fiefs de la Guyenne. La branche (aînée probablement) des Gombeaud qui résida au Spar, comme les vieux seigneurs gallo-romains de Fronsac, de Lilhan et d'Arsac, eut son hôtel le long des remparts bordelais. Une autre branche des Gombeaud s'établit sur le bras sud-ouest de la vieille île de Méteuil. Remarquez en passant cet encadrement des choses du passé, cet enclavement du Castéra. Elle siéga à Calon [1] : dans Saint-Estèphe il y a encore un château de Calon, le terrain du cimetière actuel s'appelle Calon. Nous savons déjà ce qu'était Calon par rapport à Méteuil : Saint-Estèphe, Notre-Dame-entre-deux-arcs, Saint-Seurin ne furent en principe que des chapelles au service des marins de Méteuil. Lorsque les sires de Lesparre entraient solennellement pour la première fois dans l'enceinte du Sparr, leurs épouses étaient reçues comme des princesses. Le seigneur de Calon, par antique droit de famille, tenait la bride du palefroy, introduisait la châtelaine. Après la cérémonie il héritait du coursier et de la robe de la dame. C'était, à peu de chose près, le rôle et le privilège du sire de Montferrand à l'intronisation d'un nouvel Archevêque de Bordeaux, appareil renouvelé, je crois, de la réception des ducs aquitains dans leur bonne ville.

En attendant que par des alliances matrimoniales aux de Gombeaud succèdent sur la même souche, les Eyquem, les Sénebrun dont le dernier, Florimond, a trouvé un si intéressant historien dans la personne de M. Rabanis, le moyen Médoc se hérisse, en pleine terre, de forteresses et de tours crénelées sur le bord des eaux. Au château de Verteuil commandent les de Borc ou du Bourg, auxquels succèderont les d'Albret. (Ceux-ci abandonneront, bientôt après, au chapitre métropolitain de Saint-André, leurs droits seigneuriaux ainsi que les de Fronsac). A Bessan, les de Fronsac. Ce château fut confisqué par le roi d'Angleterre et donné à Jacques Mann en 1401.

(1) Les droits des seigneurs de Calon à la première entrée des seigneurs de Lesparre, le siège de l'archiprêtré de St-Estèphe, sont des faits historiques incontestables : ils donnent à réfléchir. Le premier indique que le seigneur de Calon était le premier vassal de la sirie de Lesparre dans la hiérarchie admise par Lesparre. C'était des Gombeaud, des cadets, alliés, peut-être, par mariage, à une plus ancienne et considérable famille de chefs existant avant les Normands. Le deuxième est caractéristique. Chacun sait qu'on n'a mis à l'origine le dignitaire ecclésiastique qu'au lieu le plus important da la circonscription.

(Tour de Londres, G. O'Gilvy.) Nous verrons pourquoi tout à l'heure. Au château du Breuil la dame douce d'Aspremont, épouse d'Arnaud d'Espagne. En 1262, elle a un différend avec Guitard du Bourg. Bernard de Preyssac, appelé le Soudan, est Seigneur du Breuil en 1310.

Si les nobles, en leurs châteaux forts, ont l'emploi de la force physique, les moines en leurs deux monastères ont le dépôt sacré du savoir divin et humain, de la force morale. Le premier est l'abbaye de l'Isle, dans le territoire de Saint-Romain-d'Ordonnac. En 1079, le pape Grégoire VII, à l'abbé de l'Isle en Médoc, nommé Fulcard ou Fouchard, dans une de ses lettres, recommande le chanoine Lambert. Le deuxième est l'abbaye de Verteuil, fondé, comme nous l'avons dit, probablement après le départ des Normands, vers l'an 900. Celle-ci était sur le bras sud-est, celle-là fut bâtie à toucher le bras nord-est de l'ancienne île de Méteuil, les deux vers la rivière. Cette répartition rappelle celle des Gombeaud, mais une branche, l'aînée probablement, était vers le milieu des terres, au Sparr, tandis que la branche cadette ou une vieille famille alliée aux Gombeaud, à Calon, au bord du fleuve.

Tout le long de la côte fluviale médocaine, d'espace en espace, on éleva des tours fortifiées. Une à Valeyrac, Balirac, balir en bas breton et en celtique veut dire sortie, avance d'un bâtiment. Sous la cure de Valeyrac, au XVIIIe siècle, on trouva un vieux mur fait de briques romaines, longues et épaisses. C'était les restes d'un fort, élevé pour la défense du littoral, qui faisait partie du *littus saxonicum*, d'après les auteurs latins. Déjà le Médoc et tout l'ouest gaulois était exposé aux rapines des pirates du nord. La tour de By, près de Castillon; les Durfort la possédèrent dans la suite, par mariage. La tour Saint-Mambert, près de Pauillac. Cette tour commandait toute la moyenne Gironde. Bertrand de Montferrand en est le maître en 1429. Celle de Cussac domine le fleuve jusque vers Blanquefort. Ainsi l'accès fluvial est défendu, comme la voie terrestre du Médoc.

Féodalité à Saint-Germain.

Le féodal en effet ne reconnait que la loi du plus fort. Chez nous, dans Saint-Germain-D'esteuil, l'ancien seigneur métulien, du temps des Anglais est mis, malgré ses protestations, au-dessous du haut et puissant seigneur de Lesparre. Sa seigneurie est plus petite, à peine peuplée, et par conséquent inférieure. Le nouveau seigneur, arrivé de Bordeaux, s'est rallié, lui aussi, corps et âme, au roi Anglais, suzerain féodal; il n'y a pas à résister. C'est un fait accompli, sans qu'on s'inquiète du seigneur de vieille race, c'est un fait enregistré, sans

plus, dans les dénombrements anglais. Car les degrés de la hiérarchie médocaine et aquitanique n'ont été encadrés et consacrés que par la puissance anglaise. Aussi allons-nous voir les chefs nationaux du moyen Médoc, ceux qui restèrent cachés dans le pays pendant l'occupation normande, bouder dès l'abord le régime anglais. Ils avaient une rancœur bien naturelle. Les rois et les nobles anglais n'étaient-ils leurs anciens ennemis, n'étaient-ils pas ces mêmes Normands, qui en 1066 avaient fait la conquête de l'Angleterre? Bientôt ces vieilles maisons du moyen Médoc, de Méteuil tinrent ouvertement le parti français. A cause de cela leurs seigneuries seront confisquées, leurs domaines ravagés, par les Anglais, par le Prince Noir de Bordeaux, alors que les Gascons tiraient force largesses de leur turbulente soumission aux étrangers.

Les premiers chefs, seigneurs du Castéra, ceux qui édifièrent l'église (seigneuriale) de Saint-Germain en l'an 900, se fondirent dans la vieille maison de Lilhan. En 1121 Amanieu de Lilhan possède, par titre certain, la seigneurie du Castéra et de Saint-Germain-D'esteuil. (Renseignements venant d'Angleterre, lettre de G. O'Gilvy, du 16 Mars 1863, puisés à la Tour de Londres, sur la requête du



La pièce d'eau du Castéra.

Marquis de Verthamon.) Olivier de Lilhan, en 1273, fournit le dénombrement de ses seigneuries au roi d'Angleterre lui-même. Il ne veut pas dépendre, il ne dépend pas de Lesparre. Le 18 Mars 1273 il est qualifié damoiseau, seigneur de Gouleyra, village de Goulée, à Dignac (Baurein, *Castéra*). Quelques observations utiles. Lilhan est actuellement un village de Soulac. Ce fut l'antique

paroisse de Saint-Pierre, Sancti-Petri de Ligna, engloutie par les flots avec Noviomagos, dont elle était le faubourg plus que probablement. On vient d'y découvrir des tombes très anciennes enfouies dans les sables. C'est vers Lilhan (Versus Montem) (Baurein I. 45), qu'allait le chemin de la Reyne, partant de Lesparre (titre de 1356), reste de l'ancienne voie romaine. Devant Méteuil cette route était dite du roi, devant Noviomagos-Lilhan on l'attribuait à la reine. Cela voulait dire grande et belle route, c'était deux tronçons subsistant sur une seule ligne droite, l'ancienne voie romaine de Burdigala-Méteuil-Noviomagos. L'union si ancienne de Lilhan et du Castéra peut nous ouvrir une échappée d'horizon historique. Le seigneur biturige du Castéra, successeur immédiat de Méteuil, s'unit à ses pairs, à ceux de même souche, au seigneur de Lilhan, successeur de Noviomagos. Ainsi la famille de Lilhan arrive, en se fondant, par mariage, dans la famille primitive du Castéra, à posséder Saint-Germain dès (mé) teuil. (Voyez Baurein, I. 94.) La même maison possède tout ce qui reste de Méteuil et de Noviomagos. N'est-ce pas par l'effet d'une réaction contre cette invasion gasconne, que fortifiera l'établissement anglais? Les de Lilhan sont assez puissants pour ne vouloir pas dépendre, pour ne dépendre pas en fait de la seigneurie de Lesparre : à eux et à leurs descendants de même race de porter le drapeau gaulois et français comme nous allons le voir, à eux la sympathie du clan, qui n'est pas gascon, à eux l'alliance matrimoniale du seigneur du Castéra et des ruines de Méteuil (1). Aux Lilhan succèdent dans le Castéra leurs alliés par le sang, les d'Arsac, autre vieille famille gauloise. La noblesse se hiérarchise de plus en plus de par les rois anglais et les coutumes du temps féodal. D'après un acte de 1332, tiré de la charte du dénombrement royal anglais, Amanieu d'Arsac, seigneur de Lilhan, forcé probablement (2) prend à foi et hommage, de Sénebrun, seigneur de Lesparre, la seigneurie du Castéra de Saint-Germain. Il est certain, néanmoins, que la seigneurie d'Arsac est une des plus anciennes du Médoc. Guillaume Géraud d'Arsac fit, d'après un cartulaire de Sainte-Croix, certains dons à cette abbaye, en 1123, un an avant la naissance d'Éléonore d'Aquitaine. Il fonda à cette époque l'église de Birac en sa seigneurie d'Arsac. (Le premier titre mentionnant les Gombeaud est de 1100.) Dans Arsac passait la voie romaine, dont les restes

(1) La lutte pour leurs droits contre les prétentions hiérarchiques des seigneurs de Lesparre n'a son dénouement que bien plus tard. En 1668 a lieu un arrêt, rendu par le Conseil de Guyenne, déclarant que « les fiefs de Lilhan, du Castéra et de Saint-Germain, étaient mouvants du duché de Guyenne et ne relevaient point du sire de Lesparre mais directement du roi en tant que duc d'Aquitaine. » Rapporté par Léo Drouyn (*Guyenne militaire*, CXI).

(2) Car le 8 Mars 1273 Olivier d'Arsac, seigneur de Lilhan et du Castéra, fit directement hommage au roi d'Angleterre. comme duc d'Aquitaine, pour sa terre du Castéra. (L. Drouyn, *loc. cit.*)

étaient appelés *la lebade*. Enfin nous le savons déjà, le patron de l'église d'Arsac est aussi saint Germain. De tout cela l'on peut conclure à la même origine de noblesse et à la communauté de parenté et de vues des seigneurs du Castéra, de Lilhan et d'Arsac.

Une série de faits importants souligne tout ce que j'avance. Notre vieille noblesse qui a gardé ses racines dans le pays, malgré l'irruption normande, tient le parti français. Elle était froissée par le nouveau vasselage imposé par les Anglais, poussée aussi par le patriotisme naissant. C'est pourquoi les coups anglais tombent drus sur elle et sur le Médoc pendant la guerre de cent ans. Le roi d'Angleterre Henry IV, confisque le Castéra, en 1409. Par charte spéciale il fait donation des biens des d'Arsac à Amanieu, seigneur de Barsac. On a dit que les rôles gascons de 1408-9 avaient mal écrit



Ancienne allée du Castéra vers le Bourg

le nom, mais le gascon confond bien *b* et *p* mais non le *b* et le *d*. Le seigneur de Livran, Guarsie de Goût, est chassé de son fief, parce qu'il est partisan de la France. Livran est donné à Bedfort. Puis en en 1324, le roi Anglais donne le Livran à un Santz Guarsie, quoique à cette époque il appartint, de droit, au comte Jean d'Armagnac, comme époux de Régine de Goût, dame de Livran. Nous avons vu les de Fronsac perdre Bessan parce qu'ils sont du parti français. Verteuil, dont le château appartient aux d'Albret, est confisqué : les d'Albret guerroyent alors en Médoc au compte de Charles VII. Depuis longtemps les Anglais dévastaient le Médoc. En 1250, Simon de Montfort, fils du chef de la croisade contre les Albigeois, retiré en Angleterre, fait comte de Leicester, ravage le Médoc. Le prince

Noir envoit piller la riche abbaye de Lisle en 1355 (Congrès historique de Bordeaux, 1863, t. IV, 639). On dit même qu'il détruisit le second Castéra après un assaut. Le duc de Lancastre, en 1394, s'empare de vive force de nos quelques places fortes. Talbot traverse le Médoc comme un ouragan en 1452. Il est certain que notre moyen Médoc est alors patriote. Les Anglais, qui savent qu'il est la clef de la Guyenne, font tout pour le maintenir sous leur domination. Mais ils y ont perdu leur tenant le meilleur. Florimond, le dernier descendant de la race gasconne des sires de Lesparre, est mort sans laisser de postérité. Les Anglais ne savent que faire afin de garder le Médoc sous le joug. Ils ne veulent plus de seigneur à Lesparre, si ce n'est un Anglais ou un homme dûment anglicisé. Ils sont aux abois. Ils installent à Lesparre J. Ratif en 1419; Triport en 1420;



Allée de la fontaine au Castéra

Bernard Angevin en 1433; duc de Glocester de 1434 à 1438. Le duc d'Huntington en est pourvu : il affranchit complètement les serfs du Médoc, afin de lutter contre son compétiteur Pierre de Montferrand. Celui-ci est parent, par les femmes, de Florimond, son héritier substitué par clause testamentaire. Le duc de Glocester revient et enfin le comte Holland, fils d'Huntington. Montferrand s'empare du château par escalade. Ne pouvant l'exterminer, les Anglais se l'attachent. Bedfort, oncle du roi, lui donne en mariage sa fille naturelle. Pierre de Montferrand, dès lors, est retourné. Il se bat pour l'Anglais à Castillon, en 1453, où périt Talbot. Banni, avec de Duras, par Charles VII, il rompt son ban, rentre en France.

Le malheureux Pierre de Montferrand est pris et pendu à Poitiers en 1456!

Le triomphe français rétablit l'ancien état de choses dans le moyen Médoc. Charles VII restitue aux vieux seigneurs leurs antiques droits. Il donne d'abord aux d'Albret la sirie de Lesparre. Les de Fronsac sont réintégrés à Bessan. Leurs descendants sont la maison de Genouillac, la maison de Mullet de Volusan, la maison d'Augeard, et maison d'Aux. Les Verthamon vers la fin du XIX[e] siècle possèdent Bessan. Les d'Arsac rentrent au Castéra, à Lilhan, dans leur hôtel de Bordeaux, adossé à la deuxième enceinte. Il y avait une tour d'Arsac, une rue d'Arsac, devenue plus tard la rue Douhet, aboutissant à la place royale, vers les quais (rue Saint-Rémi actuellement.

En 1590, deux ans avant la mort de l'illustre auteur des *Essais*, Thomas de Montaigne, frère de Michel, épouse Jacquette d'Arsac (1). Il devient ainsi seigneur du Castéra, de Lilhan et Loyrac. Les de Montaigne n'avaient pas cependant toute la vieille seigneurie du Castéra; une partie en appartient à messire de la Boétie, et plus tard à sa veuve Marg de Carle, qui en est qualifiée dame en 1638. On raconte que Michel de Montaigne vint voir le vieux Castéra et les belles terrasses, qu'il y annota ses *Essais* avec son ami et copropriétaire La Boétie. Léo Drouyn nous dit que l'unique fille de Michel de Montaigne épousa un de Gomache, une de Gomache un de Lur, un de Lur une de Piis. Une de Piis épousa au siècle dernier un de Verthamon. En 1638 le Castéra est vendu à M. de Rochemont 14,000 livres. L'année suivante, il appartient à M. de Saint-Martin. Un de Joly en est propriétaire en 1663, après qu'il fut passé dans la famille d'Aydie.

De 1650 à 1730 les de Joly (dont un descendant fut ministre de la Justice sous Louis XVI), sont les seigneurs du Castéra. Une demoiselle de Joly se maria avec Jean de Constantin, qui fut sous-doyen des Conseillers du Roy au Parlement de Bordeaux. Elle mourut en 1730, sans enfant. Elle légua à son mari le Castéra. Ce dernier, en 1698, avait acheté aux ayant-droits tout le reste de la seigneurie du Castéra aux prix de 10,000 livres. Sept ans après (en 1737), il épousait sa cousine germaine, Marie-Anne de Verthamon. En 1770 (2) les de Verthamon succèdent aux de Constantin jusqu'en 1900. A cette époque le Castéra fut acheté au Tribunal par M. Destanque.

(1) Les de Montaigne descendaient de Ramon Eyquem, marchand et paroissien de Saint-Michel de Bordeaux. Son fils, Grimon Eyquem, achète la terre de Montaigne, dont il prit le nom, vers 1478.

(2) Cette même année Léo Drouyn cite un arrêt du Parlement accordant à M[me] de Constantin, en considération de ce qu'elle avait fait agrandir et reconstruire en partie l'église paroissiale, le droit d'avoir une chapelle indépendante donnant dans le sanctuaire.

Les de Goth à Livran

La seconde maison féodale de Saint-Germain-D'esteuil comme importance est le Livran. La seigneurie de Livran, enclavée dans celle du Castéra du côté nord-ouest, allait jusqu'à Saint-Corbian, trouvait ainsi son débouché sur le fleuve du côté de l'est. Les deux châteaux ne sont pas à 2 kilomètres de distance l'un de l'autre. Le chevalier Arnaud Guarsie de Goth ou Goût, suivant un titre du 10 Octobre 1310, est qualifié seigneur du lieu et château de Livran



Façade du Livran.

et Grayan. C'est le frère de Bertrand de Goth, Archevêque de Bordeaux, devenu Pape sous le nom de Clément V (1305-1314). C'est là le premier document qu'on connaisse, où il est question du Livran. Ce nom de Livran vient-il du vieux mot livrée, mesure de terre, qui rapportait une livre de rente? Chaque mesure de terre rapportait-elle dans ce domaine une livre de rente? Livran exprime-t-il ici ce que dit le mot latin *liberare*, délivrer? ou le mot français livrer, mettre en possession, sens qu'on trouve déjà dans les capitulaires de Charles le Chauve? Dans son ancienne extension jusqu'au fleuve, le Livran atteignait à Goat. C'est-il un seigneur, qui délivre des Goths, oppresseurs du pays, spoliateurs des habitants? N'est-ce pas plutôt un des Goths qui prend possession de ce que l'empereur

Honorius leur a cédé en Aquitaine, après la défection de Stilicon son général? Ce serait la réunion des livrées [1], le livran des Goths. Le maître de Livran est aussi seigneur de Grayan, Dans les chartes,



Allée des Maronniers du Livran.

ces deux lieux vont ensemble, notamment en 1310 et en 1454. De Lilhan et Castéra-Saint-Germain, il en est ainsi, nous l'avons déjà vu : Grayan est en Bas-Médoc, avant Lilhan et Noviomagos. Grayan a deux villages aux noms expressifs : les Sarcins, Sarrasins, dont nous avons parlé, ainsi que son hôpital pour les pèlerins; l'autre village s'appelle Grigot. S'agit-il là de Goths? Quoiqu'il en soit, pour les de Goth ou de Goût cela ne semble pas douteux. Les de Goth sont de Villandraut sur le Ciron. Cette petite ville a été appelée, dans la liève des quartiers de l'Archevêché en 1420, Sanctus Martinus de Logot, aliàs de Billandraut. Et ailleurs : Ecclesia Sancti Martini de Lagot, aliàs de Vignognet, capitulo de Villandraut (Baurein, III, 251). Il semble que les de Goth sont les descendants de quelque seigneur Goth depuis longtemps nationalisé. Le Livran et Grayan leur viendraient d'une parenté de même origine.

Bertrand de Goth, neveu et probablement filleul du pape Clément V, donna sa fille Régine en deuxièmes noces à Jean, comte d'Armagnac, du parti français. Régine de Goth mourut sans enfant et laissa le

(1) Le long de notre village de Goa, il y a, d'après les vieux actes, des prairies du Livran. Goa est la station des Goths, aux portes de Méteuil. Le Gouat, château fort du sud, dans Verteuil (1 kilomètre). Le Livran, château fort du nord (2 kilomètres au plus), dans Saint-Germain, flanquent, de part et d'autre, le village des Goths, Goia Gothorum.

Livran à son mari. (Son testament, très curieux, est tout au long dans Baurein, III. 256.)

Mais déjà le Livran, nous l'avons raconté, avait été saisi et donné à Bedfort, puis en 1324 à Sants Guarsie de Ferrand. Cependant les d'Armagnac viennent un certain temps en grâce auprès des Anglais. En 1351 (titre du 9 Juin), le Soudan de Latrau, de la maison de Preyssac, seigneur du Breuil en 1310 (lui ou son père), allié par le sang aux de Goth, est seigneur (ou se dit seigneur) de Livran. Mais tout changea quand Bernard VII, comte d'Armagnac, eut donné sa fille en mariage à Charles, fils de Louis d'Orléans. Celui-ci avait été assassiné par Jean sans Peur, duc de Bourgogne, le 23 Novembre 1407. Louis et Jean avaient communié, le matin, avec la même hostie; tant la politique haineuse renverse toutes les lois divines et humaines! A son tour Jean sans Peur fut assassiné par la loi du talion, au pont de Montereau, en 1419. Ce fut comme chez les sauvages! Les Bourguignons s'allient aux Anglais contre les Armagnacs. Isabeau, reine de France, conclut, avec Henri V d'Angleterre, le désastreux traité de Troyes (1420). Henri V mourut le 31 Août et le malheureux fou, Charles VI, le 21 Octobre 1422. Voici venir Jeanne d'Arc et le secours du Ciel pour la France. Pendant ce temps de discorde, le Livran fut, à nouveau, confisqué et rendu à un partisan



Allée des Peupliers du Livran.

des Anglais, Jean de Ferrand, écuyer. Peut-être ces de Ferrand, dont le premier s'appelait Guarsie, comme le premier de Goth, dont il est fait mention dans la seigneurie de Livran, étaient-ils parents, une branche des de Goth ayant embrassé le parti anglais.



Quoique il en soit, en 1454, un an après la mort de Talbot à Castillon, et l'expulsion des Anglais hors de France, sauf Calais qui était alors dans les états de Bourgogne, ce Jean de Ferrand, écuyer, tenait encore à Livran, au nom des Anglais.

Charles VII restitua le Livran aux héritiers français des de Goth, comme il fit pour toutes les autres seigneuries du moyen Médoc. Voilà pourquoi, authentiquement, au XVIe siècle, le Livran est à la maison de Bordeaux. Ces de Bordeaux, selon leur appellation, et sans aucun doute, selon leur parenté, faisaient renaître une des plus



Cour de Service au Livran.

anciennes et des plus illustres maisons de la ville dont ils portaient le nom. (Baurein, I. 408.) Les de Bordeaux étaient alliés aux de Goth par les de Veyrines. Cette antique famille des de Bordeaux est celle des seigneurs du Puy-Paulin, dont fait partie saint Paulin, évêque de Noles. Cette maison de Bordeaux, en 1240 et 1254, possède les seigneuries de Castelnau et de Buch. Le dernier rejeton direct de cette première souche fut Assalide de Bordeaux, mariée, en deuxièmes noces, à Pierre de Grély ou Graily, comte de Benauge, vicomte de Castillon, etc., d'où vint Jean de Graily, si connu sous le nom de captal de Buch.

En 1517, Jean de Bordeaux, seigneur de Livran, est mort avant le 5 Mai.

En 1564 et 1580, Guillaume de Bordeaux, écuyer, est seigneur de Livran, titres du 5 Août 1564, du 18 Mars 1580. (Baurein, I. p. 285, *Article de Livran).*

Cette seigneurie appartint ensuite aux de Maniban de Rams.

Les de Maniban, comme les de Goth, eurent parmi eux un archevêque de Bordeaux : Honoré de Maniban, cité dans une dispense de deux bans de mariage en 1735 (p. 174).

Dès le milieu du XVIIIe siècle, les Du Périer, venus de Bretagne, la possédaient. Un acte de baptême de 1710 nous indique l'arrivée des de Périer au château Livran (p. 168). Renée de Périer y est qualifiée dame de Livran. Un acte mortuaire de 1723 nous dit que Hélène de Maniban de Rams chanoinesse, est enterrée devant l'autel de Sainte-Radegonde. C'était la belle-sœur ou tante par alliance de Renée du Périer. Le seigneur en est maintenant M. le Marquis de Lambert des Granges, originaire de la Bourgogne. Sa mère était une Du Périer. La Compagnie anglaise James L. Denman, de Londres, fait valoir le domaine. Les anciens seigneurs de Livran



La Pièce d'Eau du Livran.

possédaient un hôtel à Bordeaux, rue du Cahernan. Cette rue, à l'origine, était appelée Cayfernand, du chai, de la maison de Fernand. Il y avait une porte Cahernan, qui devint porte des Carmes *(ducit versus ruam de Areis,* des Ayres), une grande rue Cahernan, partie de la rue des Ayres (près des fossés de las Ayras); une petite rue de Cahernan, devenue rue de Gourgues.

Autres seigneurs.

Nous ne parlerons pas des de Fronsac, sur lesquels nous n'avons aucun renseignement précis; sont-ils issus du Fronsac, près de Libourne ou du Fronsac près de Méteuil? Leur demeure à Bessan

semblerait indiquer cette dernière origine. Ils seraient alors les descendants, les alliés par le sang des seigneurs de Sainte-Gemme de Fronsac, dont nous avons parlé. G. O'Gilvy, dans une réponse du 16 Mars 1863, affirme avoir vu la généalogie des de Fronsac à la Tour de Londres.

Il y avait dans Saint-Germain-D'esteuil d'autres maisons nobles, moins importantes par leurs possessions territoriales dans la paroisse. Elles entourent l'antique Méteuil comme des sentinelles perdues, gardant un vieux souvenir. Les de Colom ou Colombe, au Coloumey de Saint-Gaux; les maisons nobles de Cantegril, de la



Le Couloumey Segondignac (Maison noble des de Colomb)

Mirande, de Fontbardin, dont nos registres nomment les propriétaires. Les seigneurs de Barrail, au Cuquet. Un autre dans la maison à pignons, dite du Roy, à Liard, les de Regert peut-être (près de Bedfort). Les de Mauriac à Lagune. Nos registres mentionnent des Mauriac, à Lhopital, au Gay des Sarrasins. C'est de là qu'ils devaient tirer leur origine, comme leur nom l'indique (Maure, Sarrasin). Ils auraient été les chefs de l'agglomération maure qui se fixa, vers 730, aux environs de la vieille capitale du Médoc, Méteuil.

La Paroisse

Tous ces anciens seigneurs ont disparu. Ils étaient heureux : Nobles campagnards ils rendaient heureux, leurs serfs ou tenanciers. Ils n'ont pas d'histoire : auprès d'eux la vie était facilitée par leur

argent, leurs exemples et leurs vertus. Ils étaient des tuteurs humains utiles à leur époque marquée ; mais rien n'est indispensable. Dieu, seul être nécessaire, nous remplace à son gré par un autre. Seule l'œuvre de rédemption divine, confiée à l'Église, est immuable à travers l'humanité. Quand Dieu le veut on rebâtit le vieil édifice de pierre, lézardé par le temps. Les vieilles pierres de l'ancienne église, regrattées, ont servi chez nous à construire, pimpante et gracieuse, la nouvelle maison de Dieu : elles ont ainsi relié le passé au présent, en partie sur le même terrain. Ce qui n'a pas changé, ce qui brave l'effort des ans et ne peut mourir, ce qu'on ne peut détruire sans retomber dans la barbarie, c'est l'enseignement catholique donné dans nos églises, c'est le dépôt immuable de la foi et de la tradition dont ne peut se passer la changeante humanité. Au X[e] siècle, la vieille église élevait sa coupole ronde et massive dans les airs. Dans la paroisse, et les broussailles et les arbres ont envahi ce qui reste aggloméré de Méteuil. C'est un enveloppement, une ligature, une protection pour les villages : derrière eux ils soignent leurs plaies, ils revivent, reviennent à la jeunesse oublieuse. La parure verdoyante et naturelle des vieilles ruines mortes s'allonge à chaque printemps, va



Fontbardin (Maison noble des du Placet)

peu à peu rejoindre la grande forêt dite plus tard de Lesparre. Sept ou huit siècles plus tard, même sur Méteuil, il ne subsiste plus qu'un souvenir, le rameau d'or se balançant sur sa tombe : né, mort, disent les registres, au lieu de l'Artrac ; là, dit le mot, où il y eut un grand défrichement, une vieille ville, principe de tous les défrichements du passé.

Sous la ramée a lieu une éclosion de villages aux noms forestiers. La Hutte, La fosse aux loups, Loupdat : le malheur des temps s'imprime sur la carte. L'industrie humaine ne besogne plus ; l'eau séjourne sur le plateau de Méteuil, les fourrés la retiennent : ce sont Pichegouttière, la Saoussouse, la Lagune, les Deux-Lagunes, la Lagune sale, Lagunas. Puis, une échappée de poésie, avec un parfum printanier : Taste-Corneille, Cantemerle, Cantegril (grillon), Cantelaude (alauda, alouette), Enfin la trace du travail humain : le Broustey, lieu où croîtraient des bois taillis, s'il n'était brouté par le bétail. On appelait bois (bosc) du Bedat (vetare, défendu) celui ou le bétail ne pouvait pas pénétrer pour paître. C'est encore le Gartieu (le jardin) de la lande, le Gartieu du beau temps. L'effort victorieux des Hollandais, qui ont desséché les marais du Bas-Médoc, s'affirmera en un seul endroit de la paroisse. Peut-être se sont-ils d'abord établis là en terre ferme. Le patois prononce Gartillon (petit jardin, de l'allemand garten, jardin) pour le village, que le français appelle



L'Y des Landes au Chêne-Vert.

Artiguillon, petite artigue. Artigua, dit dom Carpentier *(Glossaire de la basse latinité)*, *incultus ager ad culturam redactus, recens proçissus ;* on nomme artigue un champ inculte qu'on vient de défoncer en un défrichement.

Les habitants de ces villages n'ont pas grand commerce entre eux. Leurs voisins de l'ouest, vers l'Océan immense, au bout de trois à quatre siècles, sont devenus presque sauvages. Les seigneurs de Lesparre, disent les livres, firent donner sur leurs domaines des missions par des moines afin d'en évangéliser les tenanciers. Les

moines, cette force surnaturelle de civilisation, eurent forte affaire pour convertir les naufrageurs médocains des côtes atlantiques. Dès lors le droit d'épave soit de naufragés, soit de baleines échouées à la côte, fut expressément réservé aux seigneurs. Il fit même plusieurs fois l'objet de contestations assez vives entre eux. Ce droit de côte était autrefois en la possession légitime des seigneurs; les rois anglais essayèrent de l'accaparer pour eux seuls. (Recueil de Rymer, *Passim.*, *nombreuses contestations*, t. I.) Le roi Jean sans Terre le concède au seigneur de Lesparre par charte du 4 Février 1290. L'échouement, à la côte, de baleines nombreuses, avec les harpons dans le corps, suppose la pêche de ce grand cétacé dans le golfe de Gascogne. (Voyez Cleirac, *Traité des us et coutumes de la Mer*, *1661)*. Le roi anglais prétendit avoir été frustré de 20,000 livres tournoises à raison des pièces d'ambre qui avaient été jetées à la côte de Lège, dont le Chapitre de Saint-André avait pris possession en Janvier 1304.

Vie du pays.

Notre pays, en effet, était devenu anglais. Guillaume, le dernier duc d'Aquitaine, mourut en allant à Saint-Jacques de Compostelle, dans un pèlerinage de pénitence, imposé par saint Bernard. Son héritière Aliénore ou Éléonore, selon la disposition de son père [1], épousa à Saint-André de Bordeaux Louis VII, le Jeune, fils de Louis VI, le Gros, le 8 Août 1137. L'un fut jaloux, l'autre était coquette. Tant que l'intelligent abbé Suger (1087-1152) vécut, par lui furent arrangées toutes les discordes. Pendant la troisième Croisade (1147-1149), les époux se brouillèrent à fond. Éléonore, répudiée en 1152, donna sa main et ses possessions à Henri II Plantagenet, comte d'Anjou. Celui-ci, à la mort d'Étienne (1154), devint roi d'Angleterre. Ainsi le roi anglais eut plus de terres, en notre patrie, que le roi de France son suzerain. Les rois et les personnages anglais débarquaient et s'embarquaient en Médoc, vers Soulac, du côté de l'Océan, d'après les textes. Il existe, ai-je déjà dit, à la Tour de Londres, le rôle des péages exigés par les sires de Lesparre, quand on passait le long de leur château, d'après le témoignage de M. Dutrait.

Nous ne pouvons pas nous faire une idée exacte des rivages atlantiques du Médoc après la catastrophe des Ve et VIe siècles. Depuis ce temps, le Médoc, du côté de l'Océan, est toujours en formation et déformation successives, sous les coups répétés des tempêtes furieuses du large. Au XIIe siècle les sables et les marais font en Bas-Médoc de grandes dévastations. L'église de Vensac abandonnée,

(1) Ce fut sous l'inspiration de saint Bernard et d'Innocent III que le duc Guillaume mit dans son testament cette disposition si avantageuse pour la France.

à cause des inondations et de l'insalubrité du pays, est donnée, en 1130, par l'archevêque Girard, à Andron, abbé de Sainte-Croix de Bordeaux. Ces moines, à leur tour et pour les mêmes raisons, l'abandonnèrent plus tard, la cédèrent au chapitre de Saint-André. Au XIII[e] siècle, le travail du fleuve et de l'Océan continue sur les côtes médocaines. Les sables, les boues obstruent et comblent de plus en plus les anciennes îles du Médoc, En 1286, le 13 Juillet, Arnaud Eyquem, abbé de l'Isle, passe un accord avec Amanieu de Borc (Bourg, en Verteuil) sur le partage de l'Isle de Brion. (Baurein, I. 291,) Elle était reliée à la terre ferme par un côté, ils voulaient la mettre en culture.

La situation des serfs s'améliorait dans notre contrée. En 1265, le jour de la saint Jean-Baptiste, Sénebrun III, sire de Lesparre sous les Anglais, affranchit les habîtants de Lesparre. A Lesparre, il n'y avait, à l'origine, qu'une rue de marchands, la Grand'Rue, située en dehors du château. Les serfs de la glèbe étaient dans la campagne, faisant en quelque sorte partie de la propriété. Les uns et les autres étaient serfs questaux, payant leurs impositions (en nature le plus souvent) au seigneur. Ainsi de la majeure partie des habitants du Bordelais. Mais, dans l'affranchissement lesparrain, il est dit expressément « ne feran entre etz establissement, ni feran saget (sigillum, sceau), ni Communia. » Les seigneurs font alors de grandes dépenses en voyages, dans les tournois, aux Croisades; ils ont besoin d'argent et d'hommes. Le dernier sire de la souche des Gombaut, Florimond, fils de Sénebrun, va à ses frais à la Croisade, porte en Chypre un cartel au roi Pierre. C'est le plus grand seigneur gascon de l'époque. Le regretté M. Boulerne, dans une conférence publique, nous a donné sur cette époque de précieux renseignements que nous utilisons et complétons ici. En 1362, Florimont affranchit de la questalité les serfs de Saint-Germain-D'esteuil et de Verteuil, devenus ses féaux pour un temps de par les Anglais. Nos châteaux, comme nous l'avons vu, sont en ce moment-là saisis ou donnés à des créatures anglaises. Nos ancêtres sont affranchis, à la condition « de païer, pour chaque feu vif, 3 sols de cens, portables annuellement au moulin du dit seigneur, en son château de Lesparre. » D'où l'appellation d'Eyran, Ayran, Ayres (de Areis) aire et moulin où l'on venait payer les droits. (Rue des Ayres à Bordeaux.)

Les seigneurs eux-mêmes, comme vassaux, donnent leurs redevances aux sires de Lesparre. Le sieur de Livran (Guilhem de Bordeaux, en grâce avec les Anglais pour un temps), une lance en branche de fresne, un écuyer, cinq sols. Guiraud de Saint-Gaou (près de Liard, Saint-Gaux, Saint-Jean de Segondignac), un écuyer de guerre à cheval, 5 sols.

Vous seriez peut-être curieux de connaitre le prix des denrées à

cette époque, dans notre contrée, vers la fin du XIVe siècle (cité par M. Boulerne) :

Un pourceau	20 sols.	Un beau Lièvre	14 liards.
Une vache	30 »	Un gros »	8-12 »
Un mouton	5 »	Un petit »	3 »
Oie, Chapon, Poulet gros	1-3 »	Tourterelles	3 deniers.
Une Sarcelle	3 liards.	Une douzaine d'œufs	2 »
		Un boisseau de froment	12 »

Afin de juger sainement de ce tableau, il faut rappeler qu'à cette époque l'argent était plus rare qu'aujourd'hui et par conséquent était d'une valeur plus grande : on en recevait moins comme salaire, on en donnait moins pour les achats. Tout était donc relatif. Il est même à présumer que les valeurs indiquées égalaient, si elles ne surpassaient pas, les prix actuels.

Pendant la guerre de Cent ans en effet, surtout quand elle toucha à sa fin, les dévastations sont à leur comble. Le Médoc, dont les côtes sont ouvertes, de l'un et l'autre côté, reçoit les coups des deux partis. Dans ce va-et-vient de la fortune nationale, la vie du petit peuple dut être très dure en notre pays. En parlant des seigneurs, nous avons dit les confiscations qu'il subirent. Les ravages ne furent pas le fait d'un seul belligérant, nous l'avons indiqué. Si le prince Noir envoie piller l'abbaye en l'Isle et force le reste des moines à se réfugier à Verteuil, si Lancastre, si Talbot ravagent le Médoc, les Français. de leur côté, le dévastent. Écoutez Jean Chartier, qui a composé l'*Histoire de Charles VII* (p. 266 et suivantes : « Le lieutenant du Roy, comte de Clermont, tenait son armée au-delà la rivière de Garonne, es pays de Médoc. Étaient en sa compagnie le comte de Foix et le sire d'Albret (seigneur de Verteuil, héritier des de Bourg). Lesquels se gouvernaient en telle manière que par les courses qu'ils firent sur le pays, en prenant prisonniers, dissipans et gâtans les provisions et les subsistances des Anglais, tant vins, foins, avoines, bleds, que autres vivres et nourritures. Le 14 Juillet 1453, les comtes de Clermont, de Foix et le sire d'Albret mirent le siège devant Castelnau et furent devant par l'espace de quinze jours, qui se rendit; puis allèrent mettre le siège devant Blanquefort. » Cette année 1453, l'année même de la prise de Constantinople par les Turcs, vit finir les malheurs du petit peuple du Médoc : par la bataille de Castillon, l'Anglais fut chassé de France, Le Livran tint encore un an ou deux pour l'étranger.

Pendant plus d'un siècle le pays respira en paix. La guerre, ce mal nécessaire de l'orgueilleuse humanité, sévit, mais loin de notre Médoc. La guerre des Deux-Roses en Angleterre, les guerres des rois français en Italie, nous laissent en tout repos. Bientôt le roi Louis XI établit un Parlement à Bordeaux; la justice sera égale

pour tous. La féodalité seigneuriale est presque détruite. Charles VII lui a déjà porté un coup mortel en instituant l'armée permanente : l'armée royale et nationale fera la police sur tout le territoire, repoussera l'ennemi hors des frontières. L'usage des armes à feu, à longue portée, donne au roturier autant et plus de puissance pour ôter la vie que n'en avait le chevalier bardé de fer. En 1436 Gutenberg invente l'imprimerie ; en 1492 Christophe Colomb découvre l'Amérique. Les temps héroïques sont finis, les temps modernes commencent. Les misères et les grandeurs de l'humanité changent d'encadrement ; la terre reste toujours un lieu de passage vers l'éternité.

Saint-Germain-D'esteuil dans ses bois, dans ses défrichements, dans ses nombreux villages, loin de tout grand centre tumultueux, je l'imagine faute de documents, dut, de longues années, vivre de la bonne vie campagnarde. A chaque jour suffisait sa peine. On vivait du travail de la terre ou du tisserand. (Ils étaient assez nombreux du côté de Boyentran.) Au soir, le retour, le repos du cœur



Arrivée d'Artiguillon, venant de Guibeau.

et du corps au milieu d'une nombreuse famille. Les dimanches, une partie de la famille à la première messe, l'autre partie à la grand' messe, afin de garder la maison éloignée, et soigner les animaux. Trop heureux si ces vieilles gens d'autrefois ont su apprécier leur bonheur. Chaque dimanche ils pouvaient mettre la poule au pot, réaliser le vœu de Henri IV, le roi long nez, qui, dit-on, dans ses chasses, est venu jusqu'à Liard, dans la maison royale. Quand la récolte avait été bonne, lorsque le travail avait été rémunérateur,

quand l'année avait été bénie de Dieu, la liesse régnait dans les villages aux grandes fêtes religieuses de l'Église. Car deux classes d'hommes voient facilement la puissance divine à travers la nature. Comme le marin croit en Dieu parce que, lui, tout petit, dans le furieux déchaînement de la grande tempête, affronte les périls de la mort : il sent qu'il n'est qu'un fêtu de paille parmi les immenses flots, ballotté entre les mains du Tout Puissant. Ainsi l'agriculteur adore la Providence, il voît qu'il n'est rien dans la succession des saisons plus ou moins hâtives ; il confie les semences à la terre en les arrosant de ses sueurs, il sent qu'il n'est qu'un mercenaire, il comprend quel est le dispensateur des moissons vermeilles, le vrai maître de la vie et de la mort. La plaine liquide, comme la plaine terrestre, par leurs différents labeurs, forcent l'homme à reconnaître Dieu.

Mais voici venir Luther. En 1517, il élève la protestation de sa révolte religieuse. L'incendie va s'étendre jusqu'à nous. Calvin (1509-1564), né à Noyon dans l'Oise, vint près de notre pays, à Nérac, en Dordogne, chez Marguerite de Navarre. Il séjourna assez longtemps en Saintonge, dans la maison du chanoine Louis du Tillet, dont le nom de famille se retrouve, mêlé à l'histoire bordelaise, pendant les troubles de la Fronde. Ce fut chez ce chanoine que Calvin amassa les matériaux de son *Institution Chrétienne.* Aussi les religionnaires huguenots furent nombreux et sectaires de l'autre côté de la Gironde, en Aunis et en Saintonge. Le Parlement de Bordeaux brûlait les novateurs ; l'édit de Nantes (1598) leur donna un État dans l'État. Ils font des expéditions continuelles contre le Médoc catholique. Ce sont eux qui, vers cette époque, portent le coup de mort à Reysson, la vieille ville mérovingienne. Il y eut alors, dit la tradition, des scènes de sauvagerie contre les catholiques, qu'on ne retrouvera qu'à la grande Révolution. Même en 1621, sous Louis XIII, les Rochellais font une expédition en Médoc. Leur chef Favas construit un fort à Soulac, s'avance jusqu'à Saint-Vivien. D'Ornano accourt de Bordeaux, les rejette à la mer. Richelieu, ancien évêque de Luçon en Vendée, avait été à même de les juger. Devenu ministre, il anéantit leur pouvoir politique en leur reprenant La Rochelle (1628).

Rôle désormais pacifique du Médoc.

Le Médoc, malgré ces turbulants voisins, était à peu près tranquille. Son rôle historique est fini : il s'adonne tout entier et pacifiquement à la culture de la vigne le long des côtes girondines, à l'exploitation des pins maritimes sur les côtes atlantiques, ces côtes qui sont blanches au loin comme de l'argent. Ni les troubles inces-

sants de Bordeaux, ni la révolte tumultueuse contre la gabelle, ni la cruelle répression du connétable de Montmorency (1548), n'avaient eu le don de l'émouvoir. Peut-être se glissa jusqu'à lui la peste qui sévit à Bordeaux, sous l'administration de Michel Montaigne. Son frère, Thomas de Montaigne, comme époux de la dernière des d'Arsac, possédait notre Castéra. L'écrivain est venu, dit-on, chez nous, se reposer, respirer le bon air, qui éloigne toute contagion. Il révisa ses *Essais* dans ce vieux château aux aspects si variés et si pittoresques. Le Médoc n'eut-il pas, au moins, tout l'écho des dissensions bordelaises quand le remuant premier duc d'Épernon devint le seigneur de Lesparre (1605-1643). Il avait acheté cette seigneurie 200.000 livres au fils du duc de Matignon. Ce dernier l'avait eue en 1584, des de Gonzalgue, par procès et transaction de 62,000 sols. Les de Gonzalgue avaient été les héritiers, par les de Clèves, des d'Albret. A ceux-ci, qui avaient guerroyé pour la France, Charles VII avait donné Lesparre en compensation des ravages faits par les Anglais à Verteuil et Frönsac, leur seigneurie.

En 1622, à cause des dévastations que firent les protestants saintongeais et par la coïncidence de quatre ou cinq années de mauvaises récoltes, il y eut une horrible misère dans nos contrées. Le sac de froment se vendit 324 et 360 fr., le sac de seigle 250 fr., de millet 220 fr. et le reste à l'avenant. Ce dut être terrible pour les malheureux habitants du Médoc. Ce fut le manque absolu de pain pour le petit, pour le pauvre! Le pays se releva lentement de cette pénurie. Les seigneurs vinrent à son secours en multipliant les bonnes terres. Le premier duc d'Épernon était mort le 13 Janvier 1643, quelques semaines avant Richelieu. Par l'entremise de Mazarin, son fils le deuxième duc d'Épernon, et à la fois duc de La Valette, fut rétabli dans ses droits.

Le duc d'Épernon dessèche les marais du Bas-Médoc.

Ce fut un des bienfaiteurs insignes du Bas-Médoc, tout en ménageant ses propres intérêts. Il fit dessécher les marais, qui partant de Lesparre allaient jusqu'à Soulac. Déjà, en 1599, la ville de Bordeaux avait passé un accord avec le sieur Amand Conrad Gaussem, hollandais, pour dessécher une partie de son marais. Puis les bourgeois avaient fait la communauté du marais de Bruges. En 1646, le 1er Janvier, sont formulés les statuts de la communauté des marais de Lesparre et du polder hollandais, qui commence après la Mirande à la frontière nord-ouest de Saint-Germain-D'esteuil (ancien bras nord-est de l'île de Méteuil). Il y est dit : (document prêté par M. A. Caussan d'Artiguillon) « Le seigneur de Lesparre (duc d'Épernon) a donné à diverses compagnies hollan-

daises à dessécher 5,333 hectares de marais. » C'est de là que vinrent les noms de polders ou marais de Lesparre et de Hollande. Les Hollandais les aménagèrent, par des digues, en marais de terre basses, qui furent d'abord mis en valeur, et en « cousteyres », terres plus hautes servant d'abord de déversoir, puis peu à peu desséchées, afin de devenir prairies. Plus tard, les Hollandais vendirent leurs parts. Les nouveaux propriétaires ne comprirent pas, malgré leur acte de vente, le plan total du dessèchement hollandais. Un habitant de Queyrac voulut détruire les barrages des deux marais, malgré l'accord du 12 Nivose an IV : tous useront du petit chenal du Guy. Il intenta un procès au syndic, M. Bouey. Ce procès ne fut terminé qu'en 1842. En 1807, on promulgua des lois sur le dessèchement administratif des marais. Le deuxième Empire fit établir d'espace en espace de grands chenaux d'assainissement que les municipalités ont laissé s'obstruer.

Le deuxième duc d'Épernon ne fut pas toujours aussi bien inspiré. Les Médocains, parfois, eurent à souffrir de lui. En 1648 il y eut disette de blé en tout le royaume (Dom Devienne, I. p. 265). Le gouverneur de Guyenne, duc d'Épernon, en permit cependant l'exportation. Le peuple de Bordeaux se souleva. Le parlement porta un arrêt de défense. Cet arrêt fut confirmé par le Conseil royal. De là, colère du duc et guerre civile. Monstri, garde-côte du duc-gouverneur, dévaste les rivages du Médoc et de la Saintonge en 1649. Les frondeurs en 1650 et la princesse de Condé, à la tête des Bordelais, font la guerre au Mazarin, prennent d'assaut Castelnau en Médoc. Le duc d'Épernon soutient le parti de son bienfaiteur, ravage le Médoc, qui n'est ni pour ni contre Mazarin, mais souffre comme autrefois, du fait des deux partis en présence.

Mise à point : Les anciens curés du moyen Médoc.

Le Médoc devenu très pacifique ne demande plus que la tranquillité parmi la vigne qu'il cultive, au milieu de ses bois, qu'il exploite, dans ses marais qu'on dessèche. Une œuvre de paix et de civilisation s'accomplit chez nous à cette époque. Les moines de Verteuil et ceux de l'Isle réunis, depuis la destruction de l'abbaye en l'Isle, s'agrègent aux chanoines réguliers de Saint-Augustin, congrégation de la Chancelade. Ce sont eux qui fournissent les curés de Saint-Germain-D'esteuil, de Lhopital, de Boyentran, ce sont eux qui écrivent nos registres. Il importe de les bien connaître, afin de nous les figurer dans leur ministère paroissial.

Les Augustins, chanoines réguliers, prétendent avoir été fondés par saint Augustin lui-même (354-430). En réalité, ils n'ont été connus que vers le XIIe siècle. Alexandre VI en 1256 réunit tous les moines

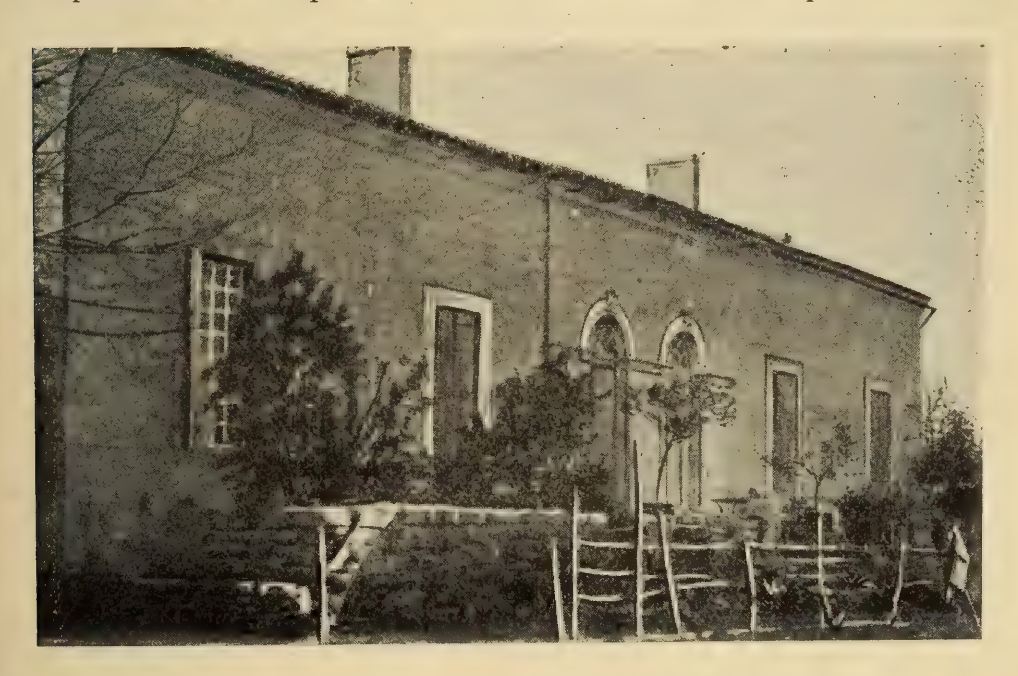
épars en Italie et les soumit à la règle de saint Augustin. (Martin Luther fut un moine Augustin). A l'origine, ils avaient le vêtement gris des Franciscains. Grégoire IX, mort en 1241, leur avait donné un habit noir ou blanc à manches larges et attaché autour du corps par une longue ceinture de cuir. Ils devaient avoir à la main un baton de cinq palmes en forme de béquille. Alexandre VI en 1256 les en dispensa. Ces moines vivaient en communauté sans remplir le ministère paroissial. Les chanoines réguliers Augustins de la Chancelade, étaient encore plus nouvellement fondés. Ils ont succédé aux frères hospitaliers d'Aubrac. Ceux-ci, il est vrai, avaient été établis en 1031 dans l'Aveyron, au milieu des Cévennes, à la suite d'un vœu fait par Adelard, comte de Flandre. Leur supérieur prenait le titre de dom (dominus, seigneur), la maison s'appelait domerie. Parmi eux il y avait des chevaliers pour accompagner les pèlerins : des prêtres pour le service spirituel ; des frères lais pour les différentes fonctions de charité à remplir ; des donnés, qui avaient soin du temporel. On y vit même entrer des dames nobles pour se vouer au service des pèlerins et des voyageurs. Les richesses affluèrent, avec elles, les désordres. Les frères de Pibrac dans la deuxième moitié du XVIIe siècle, presque à l'époque où nous en sommes, furent dissous et remplacés par les chanoines réguliers de la Chancelade, avec la règle de saint Augustin. Beaucoup de monastères, qui faisaient le service des paroisses, s'agrégèrent à ce nouvel état semi-monastique. Ainsi firent les moines de Verteuil. et ceux qui restaient de l'abbaye voisine en l'Isle, habitant à Verteuil, mais avec leurs droits séparés, depuis la destruction de leur logis par le prince Noir. Nos curés avant la Révolution, sauf le premier et le dernier, mettaient après leur signature : *chanoine régulier de Verteuil*, et leurs confrères venaient souvent les aider.

Les seigneurs.

On rappelle que les seigneurs du Castéra, après les de Montaigne, furent les de Joly (1650-1730), puis les de Constantin (1730-1770), enfin les de Verthamon (1770-1900). A Livran, dans cette même période, résident les de Bordeaux, les de Maniban de Rams, au XVIIIe siècle les du Périer. A la Révolution les du Périer n'émigrent pas ; ils sont alors des plus fort imposés. Le chef de famille signe : Dupérier, laboureur. Il fut dénoncé comme contre-révolutionnaire, puis incarcéré. La population en armes alla le tirer du fort du Hâ à Bordeaux. Cela nous donne une idée de ce que furent l'action et partant l'influence des anciens seigneurs de St-Germain-D'esteuil. Leurs riches voisins, que nous mentionnons seulement pour être complet, les sires de Lesparre, furent plus opulents, plus lointains

de leurs tenanciers. Leurs droits seigneuriaux, comme tous ceux des autres seigneurs, furent peu à peu absorbés par la royauté et les Parlements. A l'époque de la Révolution ils consistaient surtout en redevances, Les derniers sires de Lesparre furent les ducs de Grammont. Antoine de Grammont, en 1672, achète la seigneurie 422,500 livres, somme qui équivaut à 10,140,000 fr. En 1789, Louis-Antoine de Grammont n'émigre pas, vit retiré à Toulouse. Plus tard, il vend à divers ses droits territoriaux. En 1830, par une souscription de 1.500 fr., la ville de Lesparre lui achète ce qui reste alors du vieux château, une des sept tours, appelée dès lors l'Honneur de Lesparre (M. Boulerne).

Maintenant nous donnons la parole aux registres eux-mêmes. Ce sera un document démographique de notre vieille paroisse médocaine. Quelques réflexions si l'occasion s'en présente, sauf pour la Révolution où notre histoire très curieuse sera racontée plus au long. La division naturelle est prise de la durée du ministère pastoral de chaque curé. Ce sont leurs écritures, plus ou moins



La Cure de Saint-Germain et ses Terrasses (Henri II)

lisibles. qu'en partie nous transcrirons. Tous les cinquante ans, je donnerai les noms de tous les habitants, qui auront parus sur les registres, cette année-là, par village. Avant d'aborder l'histoire de la Révolution dans Saint-Germain-D'esteuil, nous analyserons les registres, ce qui reste des registres de la paroisse de Lhopital. et de celle de Boyentran. Ces paroisses font partie de notre territoire, depuis le feu Concordat de 1802. Elles me donneront l'occasion d'établir des tableaux de comparaison et d'ensemble.

REGISTRES des baptesmes, mariages et sépultures de l'Église paroissielle de Saint-Germain-Desteuils en Médoc à commencer du premier Janvier mil-six-cent-soixante-huit, marqués et cottés par feuillets de premier et dernier, depuis et iusques à cent onze et paraphés par Monsieur le Grand Sénéchal de Guyenne, Juge royal du lieu où est située la dite Église; et cela selon l'ord^nce^ dernière de Louis 14, article 8 du titre 20.

1er Curé (nommé sur le registre) **M. Jacques FRICOTTÉ** (1668-1677).

« La cure de Saint-Germain-D'esteuil, dit Baurein (I. 279) est régulière et à la nomination de M. l'abbé de Verteuil. C'est cet abbé, ou au moins le monastère de Verteuil, qui perçoivent la grosse dîme dans cette paroisse, car on ne s'est point expliqué à cet égard ; on dit seulement que le Prieur (curé) est part prenant à la dîme. » D'autres cures dépendaient aussi, en ce temps-là, du monastère de Verteuil : Bégadan, Cissac, Ordonnac, Plautignan, Margaux, Cantenac (c'étaient les clients du vieux Méteuil).

Le premier feuillet écrit est détaché, et, quoique marqué d'un 2 imprimé, ne fait pas partie du registre de M. Fricotté, qui a numéroté un avec sa vieille encre, à la plume, le feuillet coté 3 à l'imprimé. Le feuillet du titre n'était pas mis en ligne de compte par M. Fricotté. Un de ses successeurs, M. Paradé (1696-1725) a écrit au bas du verso de ce détaché : le présent feuillet estoit attaché au rituel de Lhopital, d'où ie l'ay tiré pour mettre dans les registres, Paradé. Neuf actes en tout : 7 baptêmes et 2 enterrements. Les noms d'habitants encore lisibles : Marg Ouvris, Michel Bounin en 1665. Antoine Chataignier, Marg Daupax, Després, Dupuy en 1666 (sans désignation de village). Le registre comporte pour l'année 1668, 55 actes, en vingt-et-une petites pages in-8° : 38 baptêmes : 21 garçons et 17 filles ; 5 mariages ; 12 décès : 4 d'hommes, 3 de petits garçons, 3 de femmes et 2 de fillettes. Le registre n'ouvre qu'au 6 mars ; il peut n'y avoir eu aucun acte du 1er Janvier à ce jour. Il est intéressant de connaître les vieilles familles de la paroisse (Saint-Germain et Lhopital sont ensemble en commençant le registre). Les villages ne sont indiqués que pour les mariages et parfois aux décès. Voulez-vous connaître la physionomie de la paroisse en 1668? Nous ne pouvons citer que ceux qui ont paru sur le registre cette année. Le cabaretier est Jean d'Esprès. Nous sommes en Médoc aux bonnes années, les sourciers sont nombreux. Les charpentiers s'appellent Nicolas Danys, marié à Jeanne Paricière, son frère Pierre Danys, mari de Jeanne Brunet.

Si l'on voulait établir quelque chose chez soi, on avait encore le choix entre les charpentiers Anthoine Baudoin, marié à Jeanne

Duprat, ou encore Michel Chassaigne, époux de Fleurette Chastaigner. Mais il fallait d'abord passer, semble-t-il, chez Pierre Cherruau, mari de Luce Moreau, qui était « masson » et tisserand. Il y aurait eu fort à faire s'il eut été seul de son métier. (Nous verrons que Boyentran avait beaucoup de tisserands.) Ce n'était pas de trop. Car les tailleurs sont fort nombreux : Pierre Beau, marié avec Madeleine Pilet, et son frère Raymond Beau; Jean Bories et sa femme Jeanne Hosteins; Raymond Boudeau, marchand tailleur d'habits, dont la femme s'appelle Françoise Mesuret. Pierre Fauché était marchand, il étalait sa marchandise, au sortir de la grand'messe probablement. Sur semaine, il était ambulant, il « chinait » selon l'expression détournée du pays. Il y avait deux jardiniers : on mangeait beaucoup plus de légumes, et beaucoup moins de viande, qu'aujourd'hui; on ne s'en portait que mieux. C'était Jean Robin et Jean Bérard. Nous allons voir qu'on labourait beaucoup de ce temps là : deux meuniers ont de l'ouvrage, ce sont Raymond Paiot et Arnaud Grié, celui-ci est le mari de Françoise Breuil. Il est nécessaire, souvent à cause des distances, d'avoir un cheval, il peut d'ailleurs labourer, comme les bœufs ; pour ferrer ces bêtes on pouvait s'adresser à Pierre Deyllandier, maître maréchal,

Ce sont les laboureurs qui sont les plus nombreux, sur les registres de l'an 1668 : Voici leurs noms : Michel Pinet; Jean Baudon; Pey Nespoux; Guillaume Gombeaud; François Dupuy; Mattelin Bouillaud; François Porge. Ceux dont le registre porte la femme : Pierre Roy-Marie Sauvestre; Hostein-Guillaumette du Thil; Jean Grenier-Marie Picard; Guilhem Saulney-Catherine Blanc; Jean Roullet-Jeanne Rouderie; Bertrand Mesnager-Marie Luxeran; Pierre Miqueaux-Marie Reynier; Jean Saulnier-Marie Benillan; Guillaume Moreau-Mette Gommard; Eymeric Pautard-Catherine Augeau; Arnaud Guérin-Françoise Manizan; Pierre Gerbeau-Marguerite Bénillan: Bernard Girard-Françoise Blanc; Marsault Roy-Marie Tenax; Jean Girard-Lucrèce Gourdon.

Il existe un gardien de bétail, Jean Perrotin.

Voici ceux qui sont qualifiés de journaliers : Pierre Bourré, Jean Typhon, Pey Faure, Jean Raymond, André Bérard; ceux dont l'épouse est nommée : Jean Girardeau-Jeanne Poitevin; Abrion-Jeanne Roux; Arnaud Grenier-Jeanne Pion; Jean Gauvin-Marie Manon; Mathelin Sourbat-Annette Jacot;

Les brassiers : Pierre Miqueux-Catherine L'Evesque; René Labrousse, Lionne Rouget.

Ceux ou celles dont on ne donne que les noms :

Jean Seurin, Rhodier, Bernadine Merceron, Jeanne Foucault, Guillaumette Poitevin, Marguerite Bernard, Jeanne Badie, Françoise Saulney, Jeanne Guarines. Marguerite du Pas, Marguerite Michaud.

Jacquette de Mauriac, Françoise Gendrot, Jeanne Berlan, Marie Boullaire, Madeleine Arnaud, Beniste Faux.

Ceux qui sont en ménage, sans autre indication : François Cruchon-Jeanne Gombeaud; Jean Bagat-Perrette Foucault; Jean Brun-Isabeau Luxeran; Arnaud Claverie-Lionne d'Aumens. Pour d'autres au contraire nous avons le nom de leurs villages, ainsi : Jean Barboteau-Catherine Grillette, brassiers, sont à Lhopital, de même que Guillaume Luxeran-Jeanne Bouteiller et Peyronne Gerbaud. Mais à Lagune demeure Eymeric Pautard-Marguerite Guilhem, laboureur; Antoine Chastaigner et Marchèse d'Aupas habitent le bourg. A la métayrie du sieur de la Serre, le laboureur est Pierre Girard, dont la femme est Peyronne Eymond. Au Castéra, Pierre Galbouin est brassier, Jean Girardeau, valet-laboureur. Le seigneur Jean-Pierre de Joly a une mauvaise affaire avec M. le curé Fricotté. Celui-ci demeure le gardien vigilant des mœurs. C'était son devoir. Le tout est rapporté à la page 10. Il y est mentionné que « par arrêt du cinquièsme Avril, la Cour du Parlement de Bourdeaux a condamné Joly de la chasser... et à payer pour le scandale causé 50 livres pour la réparation de l'autel, le dit arrest imprimé et affiché à la porte de l'église. » L'enfant de Peyronne l'Arbitre est baptisée néanmoins. Son parrain est François Dupuy, laboureur, sa marraine demoiselle Marie de Rox. Il est noté qu'elle n'a pas voulu signer. Ont signé au registre : Dupuy, Dubosc, de Marcillac, Ory, curé de Podensac (qui a fait le baptême). M. Fricotté a écrit et signé la note, au bas de la page. C'est un des rares actes que les paroissiens aient signé, car il n'y a en tout que quatorze signatures autres que celles du curé-prieur. Sous ce premier pastorat, Bertrand de Villeneuve, M^e chirurgien, est parrain, la marraine est Jacquette de Mauriac, et signent, au baptême de Bertrand, fils de Bernard Girard, laboureur. Demoiselle Jacquette de Mauriac est de Saint-Germain. Il en est donc ainsi du parrain. C'est le chirurgien de la paroisse. Ces Girard ont de très bonnes relations. Au mariage de leur fille Anne Girard avec Guillaume Gombault, laboureur, de la paroisse de Gaillan, on trouve, entre autres signatures, celle, toute tremblée, de M. de Regert : l'acte le qualifie *d'advocat à la Cour*, habitant Lhopital.

Quelques remarques. Cette profession de laboureur, dont se para le baron du Périer, pendant la Terreur, doit signifier propriétaire de terres de labour, cultivant par lui-même, labourant lui-même sa propriété, ses vignes par exemple. En cette année 1668, il n'est pas question de vignes ni de vignerons à Saint-Germain-D'esteuil. Il semble difficile que, si proche de Pauillac, Saint-Estèphe, Saint-Laurent, que nous touchons, il n'y eut pas de la vigne cultivée dans la paroisse. Parmi ces nombreux laboureurs, quelques-uns, au moins, devaient le long de leur vigne, tirer « cavaillons » (cavus,

cave, creuser le sillon). Ce fut cette année 1668 que le Parlement de Bordeaux, terminant un long procès, déclara solennellement que le Castéra et Saint-Germain ne dépendaient pas de Lesparre, mais directement du roi de France en tant que duc d'Aquitaine. Finissons l'étude sur cette première année de nos registres paroissiaux en rappelant brièvement que Louis XIV était pleinement, alors, victorieux dans la guerre de Dévolution. (Turenne s'était emparé de la Flandre en trois mois et Condé de la Franche-Comté en vingt jours.) La dot de la reine sa femme n'ayant pas été payée par son beau-père défunt, Philippe IV, le roi obtint la Flandre au traité d'Aix-la-Chapelle (1668). Le roi soleil était dans tout le resplendissement de sa gloire. Il préparait de nouvelles conquêtes, loin de nous, heureusement pour le Médoc.

Les actes dans les registres sont à la suite du temps sans aucune distinction. Je ne donne que les noms nouveaux, ou les actes intéressants des noms déjà signalés.

	NAISSANCES : **38**	MARIAGES : **14**	DÉCÈS : **23**
1669	g. 14 f. 24	—	h. 7 f. 7 g. 3 f. 6

On trouve cette année, inscrits sur le vieux registre : Pierre Chevreau, tisserand; Pierre Gremin, notaire royal à Queyrac. Pierre de Regert-Anne de Guassies marient leur fille Marguerite à Pierre Gremin, practicien, fils du notaire; 5 février, baptême de Pétronille, fille de François de Labat, escuyer et Sr du Barrail et de Catherine Platon. Anthoine Rollet, époux de Ysabeau Bénissan. Ardouin, brassier-Catherine Vermerie. Adam Bonal, cabaretier. Les pères de Lamberterie et Merlin viennent aider M. Fricotté ; c'est lui qui fait l'acte et note qu'ils sont chanoines Augustins de Verteuil. Pierre Marcoulet-Marie Massicot; Arnaud Maurin, brassier - Bastienne Vironeau. Raymond Moreau-Jeanne Ratty; Jean Chevalier-Marie Salomon. Jean Hostein, jardinier. Janot Marias, potier - Marie Guiraud; Gratien Rambeaud-Simeone de l'Estelle, Remond de l'Estelle demeure à Artiguillon.

	NAISSANCES : **39**	MARIAGES : **8**	DÉCÈS : **52**
1670	g. 18 f. 21	—	h. 14 f. 17 g. 9 f. 12

Bernard, pastre du Sr de Lasserre, bourgeois de Bordeaux. M. Ory, curé-prieur de Potensac, assiste à quelques enterrements. Jean Porges, mareschal. Jean Maurel, marchand-Catherine Bourré. Mariage de Girard d'Artois, fils d'Anthoine d'Artois, notaire à l'Esparre, et d'Anthoinette de Condé, avec Jeanne-Thérèse de la Serre, bourgeoise de Bourdeaux; signent : Raymond de Servière,

escuyer; S[r] de la Magine, baillif de l'Esparre: M[e] Bertrand Fatin, notaire royal; Léonard Mondon-Françoise Dupuy.

1671 NAISSANCES : **41** MARIAGES : **10** DÉCÈS : **35**
g. 26 f. 15 | — | h. 8 f. 10 g. 10 f. 7

Pierre Tenon, tisserand; Jean d'Esprerys, practicien; M. Cassaigne, curé de Saint-Trélody, M. Jean Maigné, prestre, prieur-curé d'Uch, chez nous font du ministère paroissial. Pierre Veau, marchand-tailleur-Madeleine Pilet; Jean de Marsault-Roy-Marie Tenax. Jean Peyraut-Françoise Abriou, à Lhopital. Jean Moreau-Catherine Bourré, à Liard. Marguerite Domineau à Cantegril. Jacques Neau.

1672 NAISSANCES : **46** MARIAGES : **9** DÉCÈS : **29**
g. 26 f. 20 | — | h. 4 f. 7 g. 12 f. 6

Ont signé au registre : Jacquette de la Roque, Richard de Pichon, M. de Saint-Aignan, curé d'Ordonnac; Tournes, curé de Saint-Christoly, M. Jarrige, prieur de Cadourne, M. Delmas, vicaire de Podensac; le sieur Jean Mercadé, juge au Castéra. Pierre Badie, chauffournier-Jeanne de Glayre; Jean d'Antersins, charpentier-Jeanne Miqueaux; Jean Coyco, brassier-Marie Boullanger.

1673 NAISSANCES : **41** MARIAGES : **4** DÉCÈS : **30**
g. 19 f. 22 | — | h. 11 f. 5 g. 6 f. 8

Il paraît au registre un de Labat, bourgeois de Lesparre; (les métiers): Pierre Charruau, tisserand-Luce Moreau; Raymond Ringeau, meusnier; Jean Ardouin, marchand-Catherine Vermeyre. Jean Noyre, laboureur, de Vendays. Guillaume Crognet, laboureur, de Saint-Trélody. Cayet, laboureur-Marie Moreau. Ricard.

1674 NAISSANCES : **41** MARIAGES : **8** DÉCÈS : **39**
g. 26 f. 15 | — | h. 12 f. 10 g. 11 f. 6

M. Lande, curé de Potensac; Demoiselle Louise de Labat; le sieur Pierre Bricou, sergent ordinaire de la Sirie de Lesparre. Mathie, sellier, tailleur d'habits; Siméon l'Escorse, gendre de Bernard Cherruau.

1675 MAISSANCES : **29** MARIAGES : **6** DÉCÈS : **20**
g. 17 f. 12 | — | h. 3 f. 4 g. 5 f. 8

De la Rivière, practicien, (maître chirurgien, Guillaume d'Esprès); Françoise de Régert. Thérèse de Colombe est enterrée à Segondignac; son père signe : M. Jean Coulombey, bourgeois et marchand

de Bordeaux; la mère est Marguerite de la Serre. Jacques de Mauriac, bourgeois de Bordeaux - Françoise de Mynvielle.

	NAISSANCES : **48**	MARIAGES : **3**	DÉCÈS : **49**
1676	g. 26 f. 22	—	h. 13 f, 5 g. 17 f. 14

Sont signalés au registre : MM. La Porte, prieur de Blaignan; H. Parrot, prieur claustral de Verteuil, de Lamberterie, Lande, prieur de Potensac; du Barrail, de Labat, Desplat : M. Fricotté est parrain de Marguerite La Brousse, la marraine est Marguerite de Cabiro, épouse de Gonière, dont le mari est advocat à la cour; des habitants du bourg : Jean d'Orliac, marchand-tuillier. J. Typhon, secrétain (sacristain). Un bourgeois de Bordeaux Pierre Guitton; Il y a un autel de N.-D. dans l'église de Lhopital. (En Saint-Germain, de Saint-Michel, Sainte-Radegonde, de N.-D.)

2me Curé : **M. Jean de LAMBERTERIE** (1677-1678).

	NAISSANCES : **52**	MARIAGES : **7**	DÉCÈS : **23**
1677	g. 27 f. 25	—	h. 5 f. 6 g. 7 f. 5

Baptême d'Isaac de Mauriac; son parrain. Isaac Planté, procureur au Parlement de Guyenne, marraine Jeanne de Mauriac, épouse de Planté; le 18 Octobre mort de M. Fricotté, « a esté enseveli devant le grand autel »; signé : Merlin, de Guitton, de Perrot (prieur de Verteuil); Batailley, notaire royal était présent, ainsi que M. Harran, curé de Saint-Trélody. Le P. de Lamberterie est curé près d'un an, Le 13 Décembre, mort de Élisabeth Desclaux, centenaire.

3me Curé : **M. Pierre MERLIN** (1678-1684).

	NAISSANCES : **45**	MARIAGES : **16**	DÉCÈS : **41**
1678	g. 27 f. 18 (2 jumeaux) (1 jumeau et une jumelle)	—	h. 8 f. 5 g. 13 f. 15

Le premier registre arrêté au 11 Septembre 1668 finit par le testament de Mesuret Pierre, de Fongiras, léguant son argent, (723 livres) à sa petite fille pour les soins qu'elle lui a rendus; écriture de M. Merlin, MM. du Barrail et de Labbat signent à un baptême. Le frère et la sœur «bessons» sont enterrés sous le porche de l'église, ils s'appellent Rey.

	NAISSANCES : **35**	MARIAGES : **9**	DÉCÈS : **40**
1679	g. 17 f. 18	—	h. 9 f. 9 g. 8 f. 14

F. Vignaux, Révérend Père ministre de Saint-Laurent; Pierre Mauriac, puis Antoine de Mauriac de Lagune, enfin Gabriel de

Mauriac, sont enterrés cette année à Segondignac. Louis de Jolly, fils légitime de Jean de Jolly et de demoiselle de Reicher, est baptisé; sa grand'mère, huguenote, est présente, ainsi que MM. de Labbat et du Barrail et « toute la paroisse, car cela se fit, après la procession ». La mère s'appelait Marie de Reicher; quoique huguenote, elle fut enterrée dans la chapelle du Castéra, malgré l'ordre de l'Église, remarque le curé. M. Fricotté, ses successeurs, aidés du Parlement, des maisons nobles et de la population, ont empêché le protestantisme de s'implanter dans la paroisse. Il avait, comme souvent, commencé par le relâchement des mœurs seigneuriales.

Pierre Drouard-Marie Mesuret à Liard, Village de la passe (Castillonaise). M. Merlin signale les villages.

1680	NAISSANCES : **48**	MARIAGES : **9**	DÉCÈS : **41**
	g. 26 f. 22	—	h. 13 f. 6 g. 15 f. 7

Du Placet, parrain, Jean Garris, charpentier - Marie Benillan, à Guibeau; Arnaud Maumus–Marie Eysson, à la métairie du bourg. Bertrand Larue - Marie Bouillaud à Fontbardin. Jacques Mesuret - Marg Seurin au Gay. Pierre Nespoux - Guillaumette Porge. Léonard Durandet - Marie Foucaud, à Artiguillon.

1681	NAISSANCES : **39**	MARIAGFS : **7**	DÉCÈS : **38**
	g. 19 f. 20	—	h. 14 f. 10 g. 8 f. 6

Le 2 Janvier, M. Merlin dit la sainte messe à Segondignac. Jeanne Plasse, femme de feu Hélies de Mauriac, advocat à la court, meurt en sa maison de Lagune à 72 ans. Baptême dans la chapelle de Saint-Jean (de Lhopital, d'après M. Chambon) conféré à Anne fille du sieur de Régert, bourgeois de Bourdeaux et de Marguerite Durand, de Bourdeaux. Elle meurt deux mois après, mais ils ont de nombreux enfants par la suite. Antoine Planté enterré à Segondignac. R. P. Dobrenel. François Olivier, charpentier de barriques à Saint-Seurin-de-Cadourne.

1682	NAISSANCES : **46**	MARIAGES : **9**	DÉCÈS : **14**
	g. 23 f. 23	—	h. 0 f. 3 g. 5 f. 6

Les nobles vivent sur leurs terres, se mêlent à la vie campagnarde et religieuse surtout. Leurs demoiselles, pendant les vacances, se font un plaisir d'être marraines, Jacquette de Mauriac est marraine à demeure : il devait y avoir ensuite quelques dînettes, comme à présent. « La dite Marie Charruau (du bourg) a été la première confréresse du Saint-Sacrement, qui est décédée (23 Juillet), après l'établissement de la confrérie. » Ont signé à divers actes, Guillaume

de Molez, demeurant à Plassan de Saint-Trélody; Jehan de Marquet de la ville de Nontron en Périgord; sieur Pierre de Jodière, advocat en la cour; demoiselle Françoise de Minvielle; sieur Puhaut, chirurgien de Lesparre. Pierre Miqueux, tailleur d'habits - Marie Renié, à Miqueux; Jean Guaris, charpentier.

1683 NAISSANCES : **29** MARIAGES : **6** DÉCÈS : **18**
g. 15 f. 14 | — | h. 4 f. 3 g. 7 f. 4

Pierre Ratoüil, galocher - Anne Benillan à Goa. Bernard Favon, tuillier - Anne Fatin à Liard. Marie Mothes au village de la passe.

1684 NAISSANCES : **35** MARIAGES : **4** DÉCÈS : **56**
g. 23 f. 12 | — | h. 8 f. 7 g. 22 f. 19

MM. Lataste et Cambon, chanoines réguliers, signent des actes. M. Laporte, prieur de Blaignan, bénit le mariage de Jean de Marquet et Jeanne de Joly. Renée de Père est marraine de Renée Bory, née chez elle; elle est qualifiée de dame du Livran, du Désert et autres places. Jacques de Joly et Jeannette de Joly sont parrain et marraine de Jacques Vermerie; le baptême est donné par le R. P. Dufour, cordelier et custode. Baptême d'Eyméric de Regert à Lhopital; Eymeric de Bechon, bourgeois et citoyen de Bourdeaux est parrain, Jeanne Durand, marraine; signent : Messire Thomas de Maniban de Ram et de Lacombe. Jean-Pierre Gallouin, charpentier. Ardouin, charpentier au bourg.

4me Curé : **M. CHAMBON** (1685-1687).

1685 NAISSANCES : **43** MARIAGES : **12** DÉCÈS : **34**
g. 29 f. 14 | — | h. 9 f. 13 g. 9 f. 3

MM. Dobrenel, chanoine de Verteuil, Lataste, et Saint-Aignan, curé de Potensac, font du ministère pour M. Merlin, malade. Thomas de Maniban de Ram est parrain; la marraine est demoiselle Marquèse d'Oley de la Ville. Paraissent au registre un Bernard Carteau de Lesparre. Un Laurent de Glero, dit le mignard, gendre de Typhon, au bourg. Pierre Galon, charpentier de barriques. Pierre Typhon « campanier, sive sonneur de cloches ». Moudel Texier à Barbane. Pierre Beu, tailleur de Garramey.

1686 NAISSANCES : **31** MARIAGES : **7** DÉCÈS : **30**
g. 16 f. 15 | — | h. 4 f. 5 g. 12 f. 9

M. Rousset, chanoine régulier, officie pour M. le Curé; le maître chirurgien de Cissac épouse la veuve Jeanne Bellanger. Jean

Boucaud, mercier du bourg de Verteuil se marie avec Marguerite Porge. Pierre Bossuet, laboureur. Jeanne Drouard à Liard; François Ponceteau-Marg Roudie au bourg.

5me Curé : **M. Claude PLANTADIS** (1687-1695).

1687 NAISSANCES : **29** MARIAGES : **4** DÉCÈS : **21**
g. 14 f. 15 | — | h. 3 f. 5 g. 8 f. 5

Les chanoines confrères d'Huglas, Rousset, Labaste, aident au curé. François Rangeaut, meusnier, de Goa. Léonard Parbouna, masson; Pierre Galuin, marchant: Pierre Ricard, tisseran; Jean Dumas, d'Ordonnac, épouse Marie Desprès. André Gerbeau, tisseran à Lhopital. Bertrand Lespoux, laboureur et Jeanne Thomas à Lhopital.

1688 NAISSANCES : **35** MARIAGES : **9** DÉCÈS : **24**
g. 21 f. 14 | — | h. 7 f. 1 g. 10 f. 6

Baptême de Marguerite de Régert; ont signé : Claude de Régert; Denys Nepho Estelle, marchand et bourgeois de Bourdeaux; dame Marguerite Marginier, bourgeoise de Bourdeaux. Raymond Boudeau, tailleur-Françoise Mesuret à Lhopital. Jean La Poutre, de la paroisse de Balirac. André Chiron, jardinier de Livran, épouse Marguerite Bourdieu, gouvernante de la même maison.

M. Plantadis met en marge ce qu'on a payé pour les mariages et les enterrements. Il est curieux de savoir les tarifs de l'époque toujours en tenant compte que la valeur de l'argent était bien plus grande que maintenant.

Enterrement d'un enfant, solvit (a payé) 20 sols (soit 1 livre)
» d'une grande personne . . 3 (livres)
Pour mariage . . . . 3 »

M. le chanoine Plantadis marque quand le défunt ou la défunte est de la confrérie du T.-S. Sacrement : il met solvit (a payé) pour la confrérie 1 livre 10 sols (une remise de moitié); le service est dû par la confrérie. Ce qui semble indiquer que le service, si l'on en veut un, est payé à part de l'enterrement. Maintenant, la confrérie donne droit à un service après la mort, et une messe chaque année, pour une cotisation de 0.50 c. par an.

1689 NAISSANCES : **33** MARIAGES : **9** DÉCÈS : **19**
g. 17 f. 16 | — | h. 4 f. 3 g. 6 f. 6

Signatures de Maniban de Ram, de Godière, de Cabiro à des baptêmes; Louis de Joly en l'acte de baptême d'une nièce. Marguerite de Marquet, signe (Louis) du Castéra. Pierre Roy-Marguerite Bideau,

maîtres-valets à Livran. Trois mariages en un seul jour : la sœur aînée Roulet avec Caussan, les deux frères Roulet avec les deux sœurs Rives.

1690 NAISSANCES : **44** MARIAGES : **6** DÉCÈS : **22**
g. 26 f. 18 | — | h. 9 f. 4 g. 7 f. 2

Pierre Laulanié, chanoine-régulier, vient aider M. le Curé. Me Jehan Milon, notaire royal; baptême de Pierre de Regert : parrain, Pierre Heyran de Hay, bourgeois et marchand de Bourdeaux; marraine, Marie du Béchon (de Bourdeaux). M. de Chadirac, Louise de Labat, signent. Du Placet, marchand-Marie Balanger à Font-bardin. François Gendre, marchand à Lesparre; Pierre Typhon.

1691 NAISSANCES : **36** MARIAGES : **8** DÉCÈS : **29**
g. 19 f. 17 | — | h. 10 f. 2 g. 8 f. 9

M. Rousset, prieur. Pierre Mignot, maître-maçon d'Ordonnac. Laurent Seigneuret, laboureur à bras. Blaise Peyssonnier, faiseur de serge (cierges?) à Garramey. Pierre Saulnier, laboureur. Izabeau Garris à Peyres. Gratian Rambeau.

1692 NAISSANCES : **49** MARIAGES : **6** DÉCÈS : **27**
g. 22 f. 20 | — | h. 5 f. 6 g. 9 f. 7
(2 fois jumeaux et jumelles)

Jean Harding, curé de Boyentran, fait un acte. Jean Ardouin, chirurgien, est parrain, la marraine est Marguerite du Bourdieu. Ritou Blanc, maréchal. Jeanne Madrias à Miqueux; Jean Bernard, tuillier-Joanne Guillobeau; Jean Arnaud, brassier-Françoise Guillobeau à Cantegril; Jean Bernard, dit comte Chambart.

1693 NAISSANCES : **36** MARIAGES : **1** DÉCÈS : **62**
g. 21 f. 15 | — | h. 11 f. 11 g. 24 f. 16

Grande mortalité enfantine. M. Dubarry, curé de Verteuil, signe au registre. De même Timothée de Mauriac-Marie Faurie. Jean Narsse, bourgeois de Bourdeaux, sa fille Madame de Labat, bourgeoise de Bourdeaux. Jean Larivière, chirurgien. Lalanne, marchand à Podensac. Jean Bernard, mort à 100 ans; Ramon Payot, mort à 100 ans; baptême de Jeanne Licard.

1694 Incomplet; manquent les mois de Novembre et Décembre, M. Plantadis est malade.

NAISSANCES : **21** MARIAGES : **7** DÉCÈS : **30**
g. 8 f. 13 | — | h. 12 f. 10 g. 5 f. 3

Est parrain : François Dusault, prieur d'Eymussac; Frédéric

Gomier, escuyer, Sieur de la Frégonière est l'époux de Marguerite Castrigo. Jean Augereau-Jeanne Seurin; Laurens, mercier de profession, de Chalais en Xaintonge; Pitou Gaillard, industriel à Goa-Jeanne Trigaud, sa sœur, Jeanne Gaillard (dernier acte de M. Plantadis).

1695 Tout manque jusqu'au 29 Septembre 1695 : cela fait onze mois (1694-95). Le premier acte est signé, Cazeth, vicaire.

Sur registre ;	NAISSANCES : ?	MARIAGES : ? **2**	DÉCÈS : ? **8**
	g. 2 f. 3	—	h. 5 f. 1 g. 2 f.

M. Cazeth signe presbyter indigne, vicaire à Saint-Germain; baptême de Thomas de Mauriac : parrain, Thomas de Maniban de Ram; marraine, Jacquette de Mauriac; Bernard Pharon-Jeanne Fatin.

Le 25 Décembre, mort de M. Claude Plantadis, curé de Saint-Germain desthuilh : il est enterré à Segondignac (il sort de la souche des de Planté). Le vicaire-curé sous la Révolution, mourra aussi un 25 Décembre (en 1823) comme M. Plantadis, et comme M. Cazeth, il ne signera que prêtre.

M. Cazeth est vicaire jusqu'au 6 Février 1696.

6me Curé : **M. PARADÉ** (1696-1725).

1696	NAISSANCES : **41**	MARIAGES : **13**	DÉCÈS : **49**
	g. 24 f. 17	—	h. 12 f. 7 g. 20 f. 10

Jacquette de Mauriac se marie avec Pierre Logey, sieur de Saint-Martin. Françoise de Motte, marraine à un baptême d'un de Regert; Jean du Petit, bourgeois de Bourdeaux; André de Colombe. Pierre Ratouil, galochier-Anne Bénillan, à Goa; Pierre Blanc, forgeron; Pierre de Sorrhaix, basque, tuillier; Jeanne Barreyra, du Cuquet.

1697	NAISSANCES : **39**	MARIAGES : **7**	DÉCÈS : **31**
	g. 16 f. 23	—	h. 2 f. 9 g. 8 f. 12

Le sieur Pierre Batailler et Françoise Fourton, demeurant à la maison noble de Cantegril ont un fils; le parrain est maître François Basterot, Conseiller du roy, Secrétaire à la Cour des Aydes. M. Pépin, vicaire de Saint-Seurin " du Couvent ". Mesdemoiselles Françoise de Minvielle, Fleurance de Labat sont marraines pendant les mois de Juin et Juillet. Pierre Gautier, musnier.

1698	NAISSANCES : **40**	MARIAGES : **3**	DÉCÈS : **24**
	g. 25 f. 15	—	h. 7 f. 9 g. 6 f. 2

Marthe de Labbat meurt âgée de 72 ans. Claude de Regert est procureur d'office de la baronnie de Verteuil; mariage d'André

de Colombe, maître chirurgien de Saint-Trélody, avec Marquez de Placet; signent : Harran, curé de Saint-Trélody, Gendre, d'Arthois, du Placet, Suzanne de Labat. Nos gens nobles occupent des positions sociales aux alentours. Guillem Batailley-Catherine Peintre, du lieu de d'Artrac ou lilies, au dernier de Nodris; Pénine, femme de chambre de Mademoiselle de Godière; Antoine Lagraulet.

1699 NAISSANCES : **30** MARIAGES : **8** DÉCÈS : **39**
g. 13 f. 17 | — | h. 6 f. 6 g. 13 f. 14

On contrôle à l'Esparrre les certificats de bans et de consentement curial pour les mariages. Jacques Moreau, maître masson, signe à l'enterrement de Jeanne Peintre; François Gorribon, reguetier de Saint-Laurens, épouse Guillaumette Lespoux, de Lhopital. M. François Guérin, chirurgien; Jean Bourguignon-Peyronne Hostein, de Fontbardin; Marc Liquart, de Verteuil, Pierre Empluier.

1700 C'est l'année du recensement général de la paroisse. Pour être plus complet nous nous sommes parfois servi des renseignements fournis par deux-trois ans avant et après 1700.

NAISSANCES : **40** MARIAGES : **8** DÉCÈS : **26**
g. 18 f. 22 | — | h. 7 f. 3 g. 8 f. 8

Voici les quelques métiers indiqués sur le registre : Maître Batailley est notaire royal à Cantegril; M. de Regert, à Lhopital, est procureur d'office de la baronnie de Verteuil; Pierre Ratouil, galochier; Pierre Blanc, forgeron; Pierre de Borrhaix, tuillier; Pierre Gauttier, musnier, avec sa femme, à Cantegril; Jean Tambourin, meusnier; Dumas, practicien; Jean Esbec, chirurgien; Jean Cambrai, dit Picard, cordonnier; Jean Lahit, du pays de labour, tuillier, meurt à la Tuillière, le maître tuillier était Jean de Mainguyague, basque.

Nos gentilshommes campagnards s'occupent de leurs terres, se marient avec les gens de la paroisse, assistent aux baptêmes, aux mariages, aux enterrements, vivent de la vie commune.

Ce sont les de Joly au Castéra; à Livran les de Maniban de Ram; au Cuquet, les de Labat du Barrail; les de Minvielle, ainsi que les de Regert, à Lhopital; les de Mauriac, à Lagune : Jacquette de Mauriac meurt à La Tour; les de Serre à Liard (maison du roy); les de Tenac, à Nodris; à Lagune encore Jean du Bosq, procureur de Verteuil; son fils Géraud du Bosq est praticien au bourg de Verteuil, il épouse Marie Faurie; à Cantegril les Batailley; les de Colombe au Couloumey; à la Mirande Jean d'Arthois, marchand bourgeois de Lesparre et sa femme Marie Lancre. Le sieur de Placé, bourgeois et marchand à Fontbardin.

Au bourg de Saint-Germain vivent à cette époque : Pierre Mondon, charpentier, sa femme Jeanne Grillet, Thomas Gallouin-Jeanne Berlan. Jean Charron-Françoise Boulanger. Cette famille Boulanger a quatre fils, Michel, Noel, François et Jean : ils figurent à l'acte de décès de leur père. Les Labaysse, Jean Lambert, Marie d'Aupey, qui meurt à 82 ans.

Artiguillon : Georges Borie-Marie Arnaud; Jean Ramond-Jeanne Lespoux; Bernard Rives-Marie Monteil; François Rousseau-Simonne Rambeau; Guillaume Guiet-Jeanne Mestayer; Martial Laulède-Jeanne Borie; Pierre Luc marie sa fille à Antoine Double, de Queyrac; Pierre Prévost; Catherine Lévesque.

Liard : Michel Girard-Jeanne Devise; Jean Granger, potier-Catherine Martin; Martin Raulin-Marie Eysson; Clément Seurin-Marie Guiraud, tuilliers.

A Lucbeil : Estienne Fauchey-Claire Batailley.

Miqueux : Jacques Reniard-Joanne Miqueux; Louis Ricard, forgeron-Marie Chevalier; Pierre Miqueux-Marie Gaillard; Pierre Porge, valet-Anne Miqueux; François Teynac-Jeanne Gerbeau; Martial Meynieu-Marie Bourré; Jean Caussan-Peyronne Roubin; Ramond Lambert-Marie Roullet; Ramond Montesquieux, charpentier-Marguerite Berard; Guillaume Maudet.

Au Queyron : Jean Bernard-Marie d'Aupey.

Hopital : François Garribou-Guillaumette Lespoux; Jean Maudet-Jeanne du Pic; Léonard Moulineau-Marie Bouillaud; Jean Blanc-Jeanne Barbouteau; Jean Coiffard-Anne Perey; Antoine Neau, brassier-Marie Luceyran; Pierre Gerbeau-Jeanne du Pic; Pierre Chevreau, tailleur d'habits-Lucrèce Girard; Pierre Portal-Marquèze Vergnes; Anthonine Moreau; Françoise Bernier; François Pascaud; Nicolas Antersins. (Les de Regert sont à Lhopital).

Gay : Marguerite Griard, 22 ans, épouse Pierre Cocuraud, 25 ans, de Saint-Trélody; Jean Faure-Jeanne Richet; Pierre Ardouin-Jeanne Mesuret.

Fongiras : Pierre Boudeau-Anne Laumonier; Pierre Mesuret-Marie Bénillan; Jean Typhon, maçon.

Cantegril : C'est là qu'est la maison noble de Pierre Batailley, dont la femme s'appelle Françoise Forton. Les registres de cette époque semblent donner au grand complet leur personnel. Ils portent, comme habitant Cantegril : Bertrand Reniard-Marie Chaigniaud, Jacques Prevost-Marie Lucas; Jean Ramond; Marie Perrotin; Jacques Boutet-Marie Martin; Jean Peintre, Jeanne Liquart, Jacques

Guiraud-Marie Bernard. Pierre Gendrot. Nous avons déjà vu que P. Gauttier était le meunier de ce village.

Au Cuquet : les de Labat, leur jardinier Jean Forain; Jean Rollet leur métayer.

Saint-Gaux : Pierre Bagat - Catherine Bournat.

A la Tuillière de Lagune : Martin Raulin - Marie Eysson.

A Lagune : Le procureur Du Bosq; une partie de la famille Mauriac et Pierre Bouzat - Jeanne Fabière; Jean Papin - Marguerite Bertaud.

A Lagunas : Jean Caussan - Anne Poitevin.

Mayne-Beaudot : Jean Batailley - Catherine Peintre.

La Mirande : Jean Cocureaud - Jeanne Malliet.

Moulin de Livran : Pey Gauthier est meunier.

Garramey : Pierre Labrousse - Françoise Faure : Philippe Latour-Andrée de la Clotte, Suzanne; Pierre Lestage - Marie Ory; Bernard Beau - Jeanne Brignaud.

Barbanes : Ramond Chicaneau - Marie Renom; Pierre Breuil - Peyronne Arnaud; Pierre Benillan épouse Jeanne de Joly, de Lhopital. Jean Borie - Marie Girard; Jean Fauchey - Marqueze Charron; François Roumillac - Jeanne Neau; Jacques Lacourt - Jeanne Chicanau.

Peyres : François Levaud - Marie Rives; Antoine Arnaud - Jeanne Anterseins. Ces Antersins deviennent plus tard des Tresseins, comme les Nespoux se sont ensuite appelés Lespoux. Il y a encore à cette époque, dans ce même village, une Yzabeau Guarris, un Saulnier.

Ménatgey : Guillem Grillet.

Goa : Pierre Chartren - Jeanne Reniard; Pierre Mesuret - Jeanne Millet.

Fontbardin : Jean Bourguignon.

Guibeau : Jacques Faiou - Marie Amblard; Ramon Reniard - Marguerite Labrousse;

Fransac : Jean Caussan - Jeanne Poitevin: Marguerite Avril et Mathelin Avril: Jean Caussan - Marie Avril.

Au Moulin battant : Jean Monge - Marie Drouillet.

Enfin voici les noms de cette année, qui ne portent avec eux aucune indication :

Guiraud Vigier - Françoise Moreau; Étienne Lerter - Françoise

Guillot; Guillaume Guiet-Jeanne Martin; Pierre Vermerie-Françoise Pascaud; François Michau-Hellène Roy; Jacques Perrotin-Jeanne Martin; Pierre Mesuret-Jeanne Millet, Pierre Benillan-Jeanne Soulard; François Lestage, laboureur-Marie Moreau; Léonard Moulineau-Marguerite Bouline; Fernand Badie-Marguerite Cantin; Jean Fatin-Marguerite Moreau; Georges Borie-Marie Labrousse; Ramond Reniard-Marguerite Labrousse; Pierre Seurin-Marguerite Arnaud; Jean Bourguignon-Peyronne Hostein; Léonard Labrousse-Jeanne Faure; Jacques Boutet-Marie Martin; Jean Roulet-Marguerite Coustelot ont deux jumeaux, ils habitent Bieviac ou Bienac, lieu ou village, dont la trace est perdue, comme celle des Fauchey et d'autres endroits dans la paroisse.

Autres noms de l'année 1700, qu'on trouve absolument seuls :

Martial Meynieu, Jean Bouza. Marguerite Lagarde, qui se signe; Françoise Manizan, Bérard Beau, Jean Denys, Bernard Saulnier, Jean Eymeric, Maria Sauvestre, Jean Bernard, Jean-Pierre Capvieille; François Pascaud, François Fatin, Élis Coufard, Jean Hardouin, Pierre Normandin, Jean Boudon, Marie Baguat, François Roumillac, Dupeyront. Ils sont de la paroisse, car M. le curé Paradé indique, au passage, ceux qui ne sont pas ses paroissiens; ainsi il écrit Jean Fot de la paroisse du Haut-Grayan.

Tels sont les noms des habitants de notre paroisse vers 1700. Ce sont là noms de braves gens, dont la Religion consolait l'existence. Tous leurs morts reçoivent « les Saints Sacrements. » Ce sont nos prédécesseurs dans la vie et dans la Foi. Les temps se faisaient durs en France. La paix de Ryswich, en 1697, laissait un peu respirer le pays. La succession d'Espagne, ouverte en 1701 par la mort de Philippe IV, allait rouvrir l'ère des batailles et de nos malheurs. Le grand hiver de 1709 vint mettre le comble à la misère générale. La victoire de Denain sauva la France (1712). La paix fut signée à Utrecht (1713), à Rastad (1714). Louis XIV mourut l'année suivante, en 1715.

1701	NAISSANCES : **45**	MARIAGES : **11**	DÉCÈS : **36**
	g. 21 f. 24	—	h. 11 f. 4 g. 12 f. 9

A l'enterrement de François de Labat, 82 ans, du Cuquet, assistent le prieur Servière, curé de Lesparre, M. l'abbé Deyrial, les RR. PP. Duffenoux, Dupont, de Verteuil. En mars Louise et Suzanne de Labat, Gabriel de Mauriac signent à un baptême; en Juillet, Louise et Fleurance de Labat assistent à un autre baptême. De même, maître Guillaume Laurens est parrain, la marraine est Peyronne Mercadé; signent : Françoise Forthon, Françoise de Minvielle, Batailley, notaire royal. Dumas, practicien; Jean Antersins meurt au moulin à bras. Bernard Benillan-Marie Daumens, à Fongiras.

1702 NAISSANCES : **41** MARIAGES : **9** DÉCÈS : **50**
g. 18 f. 23 | — | h. 9 f. 13 g. 13 f. 15

Claude de Regert signe comme témoin d'un mariage; baptême de Guillaumette Batailley, de la maison noble de Cantegril; baptême de Catherine-Louise de Labat; Jean Esbec, maître-chirurgien, Jacquette de Mauriac, signent à un baptême; Fleurance de Labat est marraine de Jean Guiet; Jacques Faure, de Lhopital, épouse Jeanne Fatin, d'Uch. Pierre Chevrau-Marie Fauché, à Fontbardin. Jacques de Lhomme, de Saint-Laurens, épouse Hellène Capvielle.

1703 NAISSANCES : **45** MARIAGES : **9** DÉCÈS : **39**
g. 22 f. 23 | — | h. 11 f. 6 g. 13 f. 9

M. Brignes, vicaire de Saint-Estèphe, délivre un certificat pour Jean Beneit, marchand de Saint-Estèphe, qui se marie avec Jeanne du Placet. Jean Rambaud, de 35 ans, épouse Fleurance de Labat, de 38 ans. (Le curé remarque les âges.) Jacquette de Mauriac, la vieille fille, qui fut si souvent marraine, meurt à La Tour, âgée de 67 ans. Elle est enterrée devant l'autel de Notre-Dame. Arnaud Cocuraud, veuf, de la Mirande, épouse Jacquette Guiraud de Liard; Pierre Jaubert d'Artiguillon se marie avec Jeanne Luxeyran de Lhopital; François Belon-Marie Carmagniac, à Livran.

1704 NAISSANCES : **40** MARIAGES : **9** DÉCÈS : **21**
g. 22 f. 18 | — | h. 3 f. 5 g. 8 f. 5

Jean-Alexandre de Labat et dame Marie Nérau ont deux jumeaux qui meurent peu après. Jean-Guy de Maniban de Ram signe à un baptême. Un pauvre, Girard Mathieu, meurt dans la grange de la maison noble de Cantegril. François Deramat-Jeanne Chagniaud, à Artiguillon.

1705 NAISSANCES : **45** MARIAGES : **13** DÉCÈS : **24**
g. 22 f. 23 | — | h. 5 f. 6 g. 7 f. 6

Mr Brignes est encore vicaire à Saint-Estèphe; le sieur Pierre Cazabonne, chirurgien, signe avec Françoise de Minvielle et un de Mauriac. Au baptême d'un enfant de Cousin André-Hellène Meynieu, le parrain est Hierome Coularis, la marraine est Françoise de Regert. Marie Nérau, dame du Barrail, meurt à 29 ans Claude de Regert, procureur d'office de la baronnie de Verteuil, meurt à 84 ans; aux obsèques assistent le prieur de Blaignan et le curé de Potensac, dont M. Paradé ne dit pas les noms. Jean Ramond-Marie

Panetier habitent aux Fauchey; Pierre Manseau est au bourg; François Teynac-Marguerite Deschamps à Peyres; François Moreau-Marguerite Grillet, à Menatgey; Jean Gaillard-Marie Burand à la Mirande. François de les desse?

1706 NAISSANCES : **52** MARIAGES : **7** DÉCÈS : **47**
g. 33 f. 19 | — | h. 7 f. 7 g. 21 f. 12

Donnent certificats de bans M. Dussier, curé de Sainte-Hellène, de l'Étang, en Hourtin; M. Eyriard, curé de Talais; le 28 Mars décède Simeon Dupeyron, agent de M. de Constantin. Ce M. de Constantin est l'époux de la dernière de Joly, au Castéra, morte en 1730. M. de Constantin, sept ans après, épouse sa cousine Germaine Marie-Anne de Verthamon d'Ambloy. Le sieur François Chadirac est parrain de Simonne Rambaud, fille de Jean et de Fleurance de Labat, à Artiguillon; Pierre Sousterne-Marie Berlan, à Barbane. Pierre Charron-Marie Luxeyran, au bourg; Jacques Marcoulet-Marie Meynieu, à Liard; Pierre Gueydon-Anne Goubin, au bourg; Jean Lambert-Peyronne Guiet, à Artiguillon.

1707 NAISSANCES : **46** MARIAGES : **10** DÉCÈS : **46**
g. 26 f. 26 | — | h. 10 f. 11 g. 14 f. 11

Certificat de ban, donné par M. Brossard, curé de Queyrac. Baptême de Jeanne, fille de Jean d'Arthois et de Marie Lancre à la Mirande; signent : Gouve, Fatin, de Coullombe. Au baptême de Géraud Coulard signent Françoise de Minvielle, Fleurance de Labat, de Mauriac, du Bosq, M. Paradé signe Curé, chanoine régulier.

Guillem Lescorsse, brassier-Françoise Gaudin à Mayne. Baudon; Laurent Clémenceau, gardeur de vaches à Cantegril; Jean Ramon chargeur-Andrée Roux, au moulin batant de Peterlan. Ce Peterlan est le nom d'une partie du marais desséché, dit de Verteuil. Baurein l'attribue à tort à Verteuil, ainsi que Goha; les deux lieux sont de la paroisse de Saint-Germain.

Il semble intéressant de jeter un coup d'œil d'ensemble sinon sur tout le temps parcouru du moins sur les douze dernières années, d'en faire un tableau synoptique. J'ai choisi ces années parce qu'elles sont au complet dans les registres, conservés, de Boyentran. (Ces registres seront analysés avant la période révolutionnaire, ainsi que ceux de la paroisse de Lhopital, qui dès 1727 ne figurent plus avec Saint-Germain-D'esteuil.)

Cette statistique synoptique nous donnera une idée exacte de la population qui occupait notre territoire actuel, vers la fin de Louis XIV.

Synoptique de la population dans le territoire actuel de Saint-Germain-d'Esteuil

Années	Saint-Germain et Lhopital de Saint-Germain							Bayentran						
	Naissances		Mariages	Décès				Naissances		Mariages	Décès			
	Garçons	Filles		Hommes	Garçons	Femmes	Filles	Garçons	Filles		Hom.	Garç.	Fem.	Fill.
1696	24	17	13	12	20	7	10	1	1	1	1	0	1	0
1697	16	23	7	2	8	9	12	1	1	0	0	0	0	0
1698	25	15	3	7	6	9	2	1	2	1	0	0	0	0
1699	13	17	8	6	13	6	14	0	1	0	0	0	0	0
1700	18	22	8	7	8	3	8	3	0	0	0	1	1	0
1701	21	24	11	11	12	4	9	2	4	2	1	0	1	1
1702	18	23	9	9	13	13	15	3	4	0	0	1	0	0
1703	22	23	9	11	13	6	9	4	3	0	0	1	1	1
1704	22	18	9	3	8	5	5	4	0	3	0	0	0	0
1705	22	23	13	5	7	6	6	3	5	0	1	0	1	0
1706	33	19	7	7	21	7	12	4	1	0	2	0	0	1
1707	26	20	10	10	14	11	11	6	3	0	0	0	1	0
Totaux.	260	244	107	90	143	86	113	32	25	7	5	3	6	3

Ainsi donc pour une période de douze ans, 1696 à 1707 inclus, Saint-Germain et Lhopital D'esteuil, qui ont, à cette période, le même curé. M. Paradé, donnent : 260 garçons, 244 filles = 504 n.
Boyentran, curé M. Harding, donne : 32 » 25 » = 57 n.
Soit au total, comme naissances, sur l'ensemble du territoire : 561 n.

Aux 107 mariages de St-Germain-Hopital, ajoutez les 7 mariages de Boyentran, vous trouvez un total de 114 mariages.

Pour les décès : 90 hommes meurent, plus 5 de Boyentran = 95
86 femmes » plus 6 » = 92
143 garçons meurent à St-Germ.-Hop., plus 3 » = 146
113 fillettes » » plus 3 » = 116
256 enfants morts. 449

Les 449 décès sont à déduire en bloc des 561 naissances; c'est ainsi qu'on a l'excédent de population, 112 personnes en 12 ans. Cela donne 9, 333 par an. Au demeurant, pendant ces années de misère nationale, la situation démographique est presque stationnaire. Toutefois elle ne diminue pas, comme nous le verrons pour les années de 1900 à 1910. Une ou deux autres remarques. Il y a pourtant beaucoup d'enfants : la population est morale à ce point de vue. Mais la mortalité enfantine est énorme : plus de la moitié des enfants meurent en bas âge, 256 sur 504, dans l'ensemble 262 sur 561. Les garçons viennent à la vie plus nombreux que les filles, 260 garçons contre 244 filles, dans l'ensemble 292 contre 269. Alors que les statistiques actuelles donnent, dit-on, en France, 800,000 femmes de plus que d'hommes. A la dernière confirmation, il y avait, chez nous, 32 garçons et 41 filles (en 1910). Il est vrai que déjà, tout compte fait, après la première enfance, il reste, 244 — 133 = 131 filles, et, de garçons, 260 — 143 = 117, en comptant Boyentran, 269 — 116 = 153 filles contre 292 — 146 = 146 garçons. Le sexe faible supporte, à cette époque, mieux les premières épreuves de la vie que les garçons, à égalité d'hygiène.

1708 NAISSANCES : **48** MARIAGES : **7** DÉCÈS : **32**
g. 19 f. 29 | — | h. 3 f. 6 g. 10 f. 13

Dorénavant le registre porte non seulement des certificats, délivrés pour se marier ailleurs, mais aussi des fiançailles avec témoins. Le R. P. Buffenoux, de Verteuil, vient aider M. le Curé. Jean-Alexandre de Labat, escuyer; sieur du Barail signe un acte. Françoise de Labat, fille noble, meurt au Cuquet, âgée de 92 ans. Pierre Vermerie, chirurgien-Suzanne Beneyt, au bourg. François Teynac-Jeanne Gerbeau, de Miqueu, deviennent fermiers de Rives.

1709 NAISSANCES : **46** MARIAGES : **7** DÉCÈS : **74**
g. 25 f. 21 | — | h. 13 f. 10 g. 26 f. 25

C'est le grand hiver : les enfants meurent très nombreux.

M. d'Albois, curé de Saint-Michel de Bordeaux, donne certificat à G. de Mauriac et Marie Arselen. Le père de la mariée est Jacques Arselen, juge civil et criminel du Breuil, notaire royal, bourgeois de Bordeaux. M. Courone, vicaire de Saint-Seurin de Cadourne. Gabriel Guérin signe Gabriel Beaulieu; il est fils de Guérin, chirurgien au bourg. Jean Seigneuret, métayer-Françoise Richet, chez Françoise de Minvieille, qui signe au baptême de leur enfant. Pierre de Placet, bourgeois, meurt à Fontbardin, 75 ans, est enterré entre les deux petits autels. Pey Hostein est enterré dans le tombeau de ses ancêtres. Blaize Peyssonnier, practicien au bourg.

Le service médical, à cette époque, est fort bien assuré; il y a des practiciens même dans les villages. Les métayers deviennent nombreux.

1710	NAISSANCES : **30**	MARIAGES : **5**	DÉCÈS : **54**
	g. 15 f. 15	—	h. 11 f. 13 g. 15 f. 15

Suite du grand hiver (128 morts).

Jean Garnaud, gouverneur de la maison noble de Livran a une fille; le 21 Juin, on lui donne le nom de Renée. Le parrain a esté M. Jean-Guy de Maniban, escuyer; marraine, dame Renée de Périer, dame de la dite maison, demeurant dans la ville de Bordeaux, la dite dame absente, mais l'a présentée Marie Gris, femme du sieur Guérin, practicien du bourg de Saint-Seurin-de-Cadourne. (Nous trouvons dans cet acte l'origine des du Périer au château Livran). Le sieur Du Bos, de Lagune, est enterré « au-dessous du pillier, contre la muraille vers midy, lequel pillier est allant de l'autel de sainte Radegonde, vers la porte. » L'acte de décès de Bertrand du Harran, maître tuillier, basque « qui n'entend pas notre langue », comporte son signalement. (De même pour un autre basque, en un autre endroit; cela, afin de faciliter les recherches des parents). Jean Ardouin, chirurgien au bourg. Arnaud Hostein, valet bouvier au Castéra. Françoise Gaudin, femme Lescorse, meurt en mars, à Mayne-Baudot « où j'ai été faire la levée du corps. » (13 kilomètres.)

1711	NAISSANCES : **35**	MARIAGES : **10**	DÉCÈS : **26**
	g. 23 f. 12	—	h. 10 f. 7 g. 5 f. 4

Fleurance de Labat, femme de Jean Rambaud, marchand de pierres à Artiguillon signe à un baptême; Blaise Peysonnier, practicien, habite maintenant Garramey. Michel Manizan, soldat dans la compagnie de Larivaux, natif d'Aillan dans Saint-Estèphe, meurt en communion de la foy, dans la grange de François Rousseau, d'Artiguillon. Le fils de noble sire de Trève de Charmeuil, escuyer, capitaine garde, de Saint-Seurin de Cadourne, meurt en « nourisse » à Fongiras. Gabriel de Mauriac, à Lagune, est greffier de la Sauveta de Verteuil, son beau-père Arselen est juge de la baronnie du Breuil; signent au baptême, Arselen, Françoise de Minvielle, du Barrail, Gombeaud, Maurin, Mercadé, Godière. Jean Dubreuil, practicien au bourg. Pierre Vermerie, prévost au Castéra. Marie de Narsse, veuve du sieur Jean Labarthe, bourgeois de Bordeaux, habite Fontbardin.

Nos registres, en signalant quelques soldats, nous donnent un faible écho du bruit que font alors les batailles.

1712 NAISSANCES : **37** MARIAGES : **7** DÉCÈS : **25**
g. 21 f. 16 | — | h. 9 f. 5 g. 6 f. 5

M. Jean Lafaye, notaire royal de la paroisse de Cissac. Jacques Lucas, de Civrac, épouse Françoise de Régert. Marc-Antoine de Narsse est avocat au Parlement, bourgeois de Bordeaux. Léonard Larrue, maître chirurgien d'Hourtins. Martial Ponceteau, maître valet, bouvier-Marg Eyraud; Ramond Montesquieu, charpentier à Barbane. Michelou, brassier-Bernardine Drouillet, à Cantegril.

1713 NAISSANCES : **32** MARIAGES : **14** DÉCÈS : **35**
g. 18 f. 14 | — | h. 10 f. 11 g. 8 f. 6

Le R. P. trinitaire, de Saint-Laurent, desservant Benon, est Alexandre Mirapech. M. Briably est le vicaire de Civrac. M. Buffenoux, prieur de Cissac, donne un certificat. Bernard Lagourgue, procureur d'office du Castéra, habitant Ordonnac, est délégué par Solignac, notaire de la Vicomté de Turenne, au mariage de Jean Dubreuil, praticien au bourg, avec Anne Coiffard, fille du meunier de Lhopital. Lafaya, notaire de Cissac, y est subrogé. Izabeau Sarrau, gouvernante de M. Du Barrail, du Cuquet, signe à un baptême. Arnaud Massicot et sa femme, Jeanne Teynac, de Cantegril, sont enterrés le même jour. (19, I.) Bertrand de l'Isle, forgeron de Saint-Laurent, épouse Simonne Luc, d'Artiguillon. Lambert de Cissac meurt à 80 ans chez Ramon Lambert, brassier à Miqueux.

1714 NAISSANCES : **28** MARIAGES : **14** DÉCÈS : **21**
g. 20 f. 8 | — | h. 5 f. 4 g. 8 f. 4

MM. d'Arche, vicaire-général, Couronne, vicaire de Cadourne, Durrieux, curé de Potensac, Cheby, curé de Saint-Jean de Libourne, R. P. Desmons, franciscain, desservant Saint-Tréloly, donnent des certificats pour mariages. Bertrand Maurin, notaire royal, juge de Verteuil, demoiselle Peyronne Arselen, épouse de Michel Roux, bourgeois de Bordeaux, sont parrain et marraine de Bertrand de Mauriac, à Lagune. François Roumillac, masson-Jeanne Neau.

1715 NAISSANCES : **36** MARIAGES : **7** DÉCÈS : **21**
g. 21 f. 15 | — | h. 2 f. 4 g. 11 f. 4

M. Dubarry, curé de Verteuil, le R. P. Bonaventure Desmons, franciscain du Couvent de Lesparre, desservant Saint-Trélody, donnent des certificats. François Pascaud et Pierre Arnaud sont marchands au bourg. Pierre Bonnet, procureur au sénéchal et siège présidial de Guyenne, est parrain d'Anne du Placet. Jean Boileau, tuillier-Suzanne Beneit au bourg. Jeanne Rale, à Barbane.

1716 MAISSANCES : **29** MARIAGES : **8** DÉCÈS : **11**
g. 18 f. 11 | — | h. 3 f. 2 g. 4 f. 2

MM. Froisiet, curé de Saint-Yzans; Crozat, docteur, archiprêtre de la cathédrale de Saint-Flour, official; Males, secrétaire; puis Bentzman, vicaire-général de Bordeaux; Bouchet, curé de Carcans, sont signalés à propos des mariages. François Ducasse, huissier en Guyenne, signe à un baptême. Jean Dubreuil, praticien - Anne Coiffard s'établissent à Lhopital, Jacques Batailley, charpentier-Jeanne Peyssonnière, à Garamey. Simon Batailler, chirurgien-Marie Camplain, au bourg.

1717 NAISSANCES : **36** MARIAGES : **9** DÉCÈS : **22**
g. 20 f. 16 | — | h. 3 f. 2 g. 10 f. 7

M. Harding, curé de Boyentran. Thomas de Mauriac se marie avec Marie, fille de Jean Faucher, laboureur. Catherine de Labat est marraine. Pierre Laugé, practicien, époux de Jacquette Mauriac, meurt dans sa maison de La Tour, il est enterré au devant de l'autel Notre-Dame. Jean Dubreuil devient procureur d'office du Castéra. Blaize Peyssonnière, practicien, est à Miqueux.

1718 NAISSANCES : **35** MARIAGES : **3** DÉCÈS : **22**
g. 18 f. 17 | — | h. 2 f. 3 g. 11 f. 6

M. du Fauet, licencié ès loix, habite la maison noble de Nodris. Maître Pierre Arselen, practicien de Bordeaux, beau-père de Gabriel de Mauriac, est greffier du Castéra et habite Lagune. Antoine Lagourgue, practicien à Ordonnac. Michel Donadieu-Marie Breuil sont métayers de M. Batailley, à Cantegril. Cette année on travaille à l'église. Il est probable qu'on remplaça les vieux lambris de la nef par une voûte en pierre en retrécissant les murailles; le vieux chœur fut seul conservé avec la date de l'an 900. Les lambris reviendront forcément plus tard (1817).

1719 NAISSANCES : **35** MARIAGES : **5** DÉCÈS : **15**
g. 18 f. 17 | — | h. 4 f. 5 g. 1 f. 5

R. P. Pascaud est desservant de Saint-Trélody. Dans un acte : « après avoir reçu le certificat de Monsieur l'Archiprêtre, curé de Saint-Estèphe ». Jean Garnaud-Marie Mil sont marchands au bourg. Jean Chemin, brassier-Catherine Bouzat, à Guibeau, Jean Dabis, laboureur-Françoise Chartren, à Guibeau. *Cette année on achève les réparations de l'église.*

1720 NAISSANCES : **32** MARIAGES : **8** DÉCÈS : **26**
g. 19 f. 13 | — | h. 5 f. 9 g. 4 f. 8

M. Samaral, vicaire de Saint-Laurent, La Règue, curé de Hourtin, « fournissent des certificats. Un enfant du Placé est enseveli contre l'autel de N.-D., vers la place de l'évangile. Jean de Labat est enterré entre le pillier et l'autel de sainte Radegonde, le long de la muraille de l'église. Gabriel de Mauriac est mis vers le milieu de l'église entre l'autel de N.-D. et la chaire, tirant un peu vers le nord. » M. Jean Vanbommel, bourgeois et banquier de Bordeaux; fait fiancer à Catherine de Labat son fils, Jean-Joseph, capitaine au régiment de Champagne.

1721 NAISSANCES : **32** MARIAGES : **7** DÉCÈS : **27**
g. 17 f. 15 | — | h. 6 f. 5 g. 10 f. 6

MM. Beyssarie, chan.-rég., Dubourclieu, ch.-rég., font du ministère pour M. Paradé, malade. Celui-ci rapporte au long, en latin, la dispense de deux bans pour le mariage Vanbommel-de Labat, relève une méprise du secrétaire, donne les signatures : Bethman, vic.-gén., et plus bas de mandato, etc. Dumas, secrétaire; sont témoins : Jean de Chadirac, bourgeois de Bordeaux, curateur de l'épouse; son fils, Jean, capitaine de grenadiers, chevalier de Saint-Louis, Jean Rambeau, marchand, époux d'une de Mauriac, Aymé Taudin, valet de l'époux; signent les de Chadirac, du Placé, Cazabonne, chirurgien de Lesparre. M. Castaigna, curé, prieur, de Prignac, donne certificat. Jean Picard, tisserand-Madeleine Celier, à Artiguillon. Le 23 Août, M. Paradé rapporte la pendaison d'un nommé Parent, de Naujac, qui, le jour de Pâques, pendant les offices, avait volé 5 à 600 livres dans Saint-Trélody. « Ont assisté au supplice, sur le Marcadieu, deux jeunes frères de Grayan, complices; de même, il y a 53 ans, du fameux voleur Pian. »

1722 NAISSANCES : **28** MARIAGES : **12** DÉCÈS : **27**
g. 17 f. 11 | — | h. 9 f. 8 g. 5 f. 5

M. Dorinolle, pour le curé de Clérac, donne certificat, qui est légalisé par le secrétaire de l'évêché de Xaintes, de Laulnay. M. Morin, notaire royal de Saint-Vivien, donne témoignage à une fiancée qu'elle est libre, maîtresse de ses droits. Danie Gourdon, forgeron-Peyronne Labrousse, au bourg. Le barbier du dit bourg est Mathurin Cornut.

1723 NAISSANCES : **41** MARIAGES : **11** DÉCÈS : **17**
g. 21 f. 20 | — | h. 1 f. 6 g. 8 f. 2

Hélène de Maniban de Ram, chanoinesse, dame de Livran, est enterrée devant l'autel de sainte Radegonde à la distance d'un pas de cet autel. Elle avait 56 ans, elle fut prévenue de mort soudaine. Jean Vanbommel, seigneur de Lille, et Catherine de Labat, au Cuquet, ont une fille; signent : de Chadirac, Louise de Bernard, Catherine de Labadie, Françoise de Minvielle. A leur tour les deux époux tiennent sur les fonds un enfant du Cuquet, de Jean Cadet, brassier-Fleurance Guiet. Jean-Joseph Venbommel est alors qualifié de capitaine du régiment de Champagne.

1724 NAISSANCES : **43** MARIAGES : **10** DÉCÈS : **25**
g. 25 f. 18 | — | h. 3 f. 5 g. 9 f. 8

M. Navarre, curé de Saint-Estèphe, archiprêtre de Lesparre, délivre un certificat. Françoise de Minvielle meurt à 71 ans. Elle est ensevelie entre l'autel N.-D. et la chaire, près de la muraille, vers le nord. Izabeau Babin, femme de Jean Borie, valet-bouvier à Brie, meurt à son travail. « Elle fut tout-à-coup saisie d'une douleur au sourcil, qui se répandit incontinent à la tête, dont elle se plaignit. Elle tomba ensuite à terre, sans parole, et peu de temps après, elle mourut sur l'endroit même, âgée de 26 ans, dans la communion de l'Église.

7e curé : **M. MASUE** (1725-1740).

1725 NAISSANCES : **37** MARIAGES : **7** DÉCÈS : **23**
g. 13 f. 24 | — | h. 7 f. 3 g. 5 f. 8

Joseph Bernard, sargeur. François Jugla, meunier-Marie Vigier, au moulin à vent de Livran. Pierre Cruon, tailleur de pierre, de Potensac, fiance Anne Beaudain de Liard. Jean Richard, laboureur-Françoise Mesuret à Fongiras, Jean Boileau, brassier-Madeleine Cadet, au bourg. Arnaud Laulède-Jeanne Caussan, à Fronsac.

Dès le 12 Décembre, M. Paradé signe deux ou trois actes : prieur d'Uch. Le 27 du dit mois *M. Masue signe : curé de Saint-Germain.*

1726 Est incomplet, finit le 2 Mars. Voici ce qui est porté :

NAISSANCES : **7** MARIAGES : **3** DÉCÈS : **5**
g. 4 f. 3 | — | h. 2 f. 0 g. 1 f. 2

Le R. P. Lartigue; M. Baret, curé de Saint-Estèphe; Déforest,

curé de Verteuil, donnent des certificats. Jean Gautier, meusnier de la paroisse de Saint-Arnoldi.

1727 Est incomplet, commence le 2 Juillet. (On a du perdre un cahier entier).

NAISSANCES : **18**		MARIAGES : **1**	DÉCÈS : **22**			
g. 13	f. 5	—	h. 1	f. 2	g. 17	f. 2

François Roux, bourgeois, à Lugagnac, épouse Marie Arselen, veuve de Gabriel de Mauriac; Jean Hosteing-Jeanne Petit, à Lhopital. Pierre Roullet-Catherine Seurin à Liard.

1728

NAISSANCES : **29**		MARIAGES : **5**	DÉCÈS : **47**			
g. 14	f. 15	—	h. 2	f. 9	g. 23	f. 13

M. Croupel, vicaire de Queyrac, délivre un certificat. Henry de Montignac, le chevalier des Ardouins, de la Haye, Dubreuil, procureur d'office du Castéra, signent à un mariage. A Leyssac naît Jeanne du Bois, fille de Jean de la Cabanne, bourgeois de Bordeaux. Jean Rambaud, marchand tailleur, d'Artiguillon, Jean Trébuchet, de Bugadan, signent à l'enterrement de Jeanne de Glaire.

1729

NAISSANCES : **31**		MARIAGES : **7**	DÉCÈS : **30**			
g. 18	f. 13	—	h. 8	f. 2	g. 7	f. 13

MM. Barbier, vicaire de Saint-Estèphe, Duffau, vic. de Saint-Laurent, Deraoul, curé de Gaillan, Doirsse, curé de Jau, fournissent certificats. François Rengeard-Peyronne Clostre, meunier à Goua; Prévosteau, meunier au 2me moulin de Goua, François Tressein-Madeleine Roudier, à Goua (ces Tressein sont les anciens Antersein). Baptême de Marie Vanbommel (le père est mort), le parrain est Jean Lasaux, bourgeois et marchand de Bordeaux. Antoine Fort-Marg Guérin, d'Artiguillon. M. Masue écrit : « sans avoir reçu aucun sacrement, mais sur l'attestation de sa bonne vie et mœurs a été enterrée dans le cimetière. »

1730

NAISSANCES : **38**		MARIAGES : **7**	DÉCÈS : **30**			
g. 16	f. 22	—	h. 8	f. 2	g. 7	f. 13

M. Mayon, ch.-reg.; Paradé, curé d'Uch (ancien curé de Saint-Germain); Lachereau, curé de Verteuil, R. P. Cordelier, Lartigue, desservant Saint-Trélody, sont relatés sur le registre. Jean Furbert, marchand de Lesparre-Élisabet Taste, sont parrain et marraine d'un jumeau de Mauriac; Arnaud Janot, charron, au bourg; François Augereau-Marie Roullet d'Artiguillon. Jean Saumos, forgeron-Catherine Martin, au bourg.

1731 NAISSANCES : **34** MARIAGES : **3** DÉCÈS : **9**
g. 19 f. 15 | — | h. 3 f. 3 g. 2 f. 1

MM. Durrieu, curé de Potensac, fait un baptême. Candau, curé de Vendays, donne un certificat. Pierre-Lespine, journalier-Marie Lambert, à Miqueu; Bertrand, de Lisle, faiseur de cadres-Françoise Donadieu, d'Artiguillon. François Blanc, tailleur d'habits-Catherine Ramon à La Tour. L'étendue et la position de la paroisse donnent des relations, permettent de conclure des mariages avec les voisins; c'est une bonne fortune quand le registre porte le nom de leurs curés.

1732 NAISSANCES : **31** MARIAGES : **6** DÉCÈS : **24**
g. 15 f. 16 | — | h. 3 f. 4 g. 8 f. 9

MM. Lafon, curé de Saint-Sauveur, Hardinc, curé de Boyentran (que nous reverrons), Lachériau, curé de Verteuil, Scanlan, curé de Civrac, Donirpe, curé de Jau, fournissent des certificats. M. Rougier administre un baptême, et met : *loco pastoris*, sans plus. M. Delligneau fait et signe un mariage sans indiquer sa dignité. Bernard, notaire royal, procureur d'office de Lesparre est parrain.

1733 NAISSANCES : **36** MARIAGES : **7** DÉCÈS : **32**
g. 15 f. 21 | — | h. 5 f. 9 g. 4 f. 14

MM. Menet, curé de Saint-Trélody; Cajeux, vicaire de Saint-Seurin de Cadourne. Jean Brochard, chargeur, de Saint-Trélody, signe à un baptême. François Perroutin-Madeleine Drouard à Guibeau. Nicolas Champagne - Suzanne Lafaye, à Fantbardin. Jean Roullet - Marie Bouzat à Bieujac. Gabriel Dupont, de Blaignan, épouse Jeanne Neau, du bourg.

1734 NAISSANCES : **39** MARIAGES : **5** DÉCÈS : **23**
g. 23 f. 16 | — | h. 5 f. 3 g. 9 f. 6

MM. Gourgues, curé de Lhopital de Grayan; Deraille, curé de Queyrac; Beau, vicaire de Saint-Estèphe, sont nommés aux mariages. Jean Rambaud, prévot de la jurisdiction du Castéra, Joseph de Pichon, Louis de la Roque-Mercadier, signent au mariage de Jean Picard, tisserand, avec Anne Roux. Le sieur Jean de Labat et demoiselle Anne Faure, restant dans la maison noble de Livran, ont une fille, Marie; signent: Joseph de Pichon, Guillaume Larrieu, bourgeois de Blaye; J.-B. Dumas, controlleur de Lesparre. Duffort, charron, de Queyrac, épouse Marie Charron, du bourg; signatures de Jean François de Labat, bourgeois; Louis de Laroque de Merca-

dieu; Jean Dubreuil, procureur au Castéra. Jean Bouleau - Jeanne Gerbeau à Lhopital. François Caussan, galochier - Peyronne Bernard. Jean Lambert, 65 ans, meurt à Brestas.

1735	NAISSANCES : **43**	MARIAGES : **5**	DÉCÈS : **27**
	g. 16 f. 27	—	h. 12 f. 6 g. 5 f. 4

M. Queyroy, chan.-rég., fait cinq actes pour M. le Curé; M. Delligneau, ch.-rég., fait un baptême; M. Doninsse, curé de Lesparre, est nommé pour le mariage de Raymond Ladré, marchand de Lesparre, avec Catherine de Labat, veuve Vanbommel de Lille. Il y a dispense de deux bans signée : Honoré de Maniban, archevêque de Bordeaux (de la famille seigneuriale de notre Livran; contresigné : Castres, secrétaire. C'est du 27 Juillet. Dame Catherine de Labat de Lille meurt le 18 août, des suites de couche, âgée de 32 ans. Son corps est enterré dans l'église, dans le tombeau de ses ancêtres, sous le banc de la dite famille. Le fils Jacques Ladré est baptisé le même jour par M. Delligneau, ch.-rég., et meurt le 5 Octobre.

1736	NAISSANCES : **42**	MARIAGES : **6**	DÉCÈS : **24**
	g. 20 f. 22	—	h. 5 f. 6 g. 10 f. 3

MM. Bonhorre, 1[er] vicaire d'Aurillac; Laribière, curé de Verteuil, donnent des certificats pour mariages. R. P. Queyron fait un enterrement. Jean Poutée, charpentier - Simonne Ponceteau à Lhopital. Jacques Cornet, jardinier - Jeanne Vigey, au Castéra. Jean Maurisset, marchand - Marie Latour. Michel Canon, brassier - Marie Roublan, à Guibeau.

1737	NAISSANCES : **41**	MARIAGES : **6**	DÉCÈS : **23**
	g. 24 f. 17	—	h. 5 f. 4 g. 7 f. 7

MM. Moysson, prieur d'Uch, Baron, prieur de Cadourne, sont nommés pour les mariages. M. Lonneau, sous-prieur de Verteuil, fiance Laurent Portal, laboureur, avec Marie Gombau, de Lhopital. M. Luifrand, ch.-rég., fait un enterrement. M. Bouchol, vicaire de Saint-Pierre de Gaillan, célèbre le mariage d'un de ses paroissiens. Estienne Lalanne, practicien de Potensac, paraît à un acte. Jean Régère, brassier - Madeleine Guidon, à Livran.

1738	NAISSANCES : **40**	MARIAGES : **4**	DÉCÈS : **26**
	g. 15 f. 25	—	h. 6 f. 6 g. 3 f. 11

Monsieur Lonneau, ch.-rég., est commis par M. le Curé; M. Moysson, d'Uch, fait un enterrement. Jean de Colombe, bourgeois, et demoi-

selle Marie Bernard ont un fils; parrain, Jean Roux, notaire royal, procureur au baillage de Lesparre; marraine, Marie Ancre. Jean Couvaule, procureur à Lesparre, est nommé. François Dejeans, journalier-Marg Labrousse à Garramey, Pierre Lespoux, tailleur. Cath Fayon, d'Artiguillon. François Laumônier signe à des fiançailles. Jean Fillastre, brassîer-Jeanne Fillenbeau à Fontbardin.

1739 NAISSANCES : **31** MARIAGES : **4** DÉCÈS : **34**
g. 14 f. 17 | — | h. 6 f. 9 g. 10 f. 9

M. Charmad, curé de Potensac; Delaire, curé de Hourtin; Menet, curé de Saint-Trélody, certifient des bans de mariage, ainsi que Buhot, vicaire à Saint-Estèphe; P. Sauveur, ch.-rég., fait un baptême. Messire Jean du Périer de Larsan, écuyer, ancien premier jurat de la ville de Bordeaux, signe aux fiançailles de François-d'Elfrayre (du bourg) avec Jeanne Du Breuil, fille du procureur du Castéra. C'est la seconde fois que le registre signale les du Périer dans le pays. Jean Cisterne, galochier-Catherine Fauchey, d'Artiguillon; François Abezon, brassier-Jeanne Maurisset à Barbane. Pierre Porge-Marie Guîraud.

8me Curé : **M. André LONNEAU** (1740-1753).

1740 NAISSANCES : **35** MARIAGES : **7** DÉCÈS : **19**
g. 17 f. 18 | — | h. 4 f. 5 g. 3 f. 7

M. Masue devient, sur sa demande, prieur d'Ordonnac, on a du lui laisser quelque temps de réflexion, il signe (c'est la même écriture) pour M. le Curé absent, Masue; puis, Masue, curé d'Ordonnac. Jacques Gougau, manouvrier, natif de Saint-Paul de Blaye, épouse Catherine Souffert. M. Menet est appelé curé de Saint-Arnoldi. Le 1er d'Août, *M. Lonneau signe : curé de Saint-Germain-Desteuil.* Joseph du Fouet, marchand de Bergerac, épouse Marie du Placé dont le père est juge du Castéra. La mère Marie Narsse est décédée; signent : Jean Forthon, notaire royal; Thomas et Borredon, marchands de Lesparre; Pierre du Fouet, practicien de Verteuil.

1741 NAISSANCES : **50** MARIAGES : **9** DÉCÈS : **27**
g. 29 f. 21 | — | h. 5 f. 6 g. 9 f. 7

Jean Seignac, charron, épouse Marie Raymond de Goa. Pierre Raymond-Flore Rambaud à Artiguillon. Ramond Brousse-Catherine Rives? à Garramey, Helies Mesuret-Anne Boudin, à Lhopital. Pierre Méric et Madeleine Breuil, à Guibeau, marient leur fille à

Pierre Bernard, de Guibeau. Pierre Prévosteau, meunier à Goua est le parrain de Pierre Méric, la marraine est Marie Cruchon, de Guibeau; cet enfant, tard venu, meurt dix jours après.

1742 NAISSANCES : **40** MARIAGES : **4** DÉCÈS : **36**
g. 16 f. 24 | — | h. 9 f. 9 g. 10 f. 4

M. Lagarde, prieur de Preignac (dans le Bourgés), donne un certificat. Jean Batailley, barbier à Potensac. Jean Cantin, tysserand-Marie Moreau, au Gay. Marie Dupuy, servante chez M. de Colombe à Saint-Gaux, donne l'eau à un enfant. François Faure - Jeanne Girard à Lhopital. A la fin d'un cahier de registre : « et on peut y ajouter foy, parceque je ne crois pas avoir oublié rien à mon gré. »

1743 NAISSANCES : **37** MARIAGES : **20** DÉCÈS : **35**
g. 19 f. 18 | — | h. 12 f. 4 g. 9 f. 10

Maître Jean Darène de Lacroze, ch. rég., fait trois actes du ministère paroissial. Au Cuquet, baptême d'Anne du Fouet; signent : du Placé, Larrue, chirurgien; Borredon. de Lesparre. Raymond Fatin, notaire royal du bourg de Saint-Arnoldy, est parrain de Raymond de Colombe. Quelques temps après, M. Lonneau n'enterre à Segondignac Jean de Colombe qu'à regret, « malgré, dit-il, la permission de Verteuil et le privilège des bourgeois de Bordeaux. » Il fait payer 12 livres de droits curiaux. Il y a cinq mariages à la fois le 12 Fèvrier; M. Lonneau ne donne plus les noms des curés signataires de certificats. Le 19 Février, deux autres mariages à la fois. Le sieur Léonard Maigne, maître chirurgien de Marmuzet en Saint-Estèphe, signe aux fiançailles de Jacques Rives avec Andrine Villa et de Jean Villa avec Jeanne Rives. Ruau, chapentier de haute futaie.

1744 NAISSANCES : **45** MARIAGES : **6** DÉCÈS : **16**
g. 29 f. 16 | — | h. 1 f. 2 g. 8 f. 5

M. de Chovenais, curé de Potensac, paraît sur le registre. M. Charmade fait le baptême de J. P. Gougaud; le parrain est J. P. Maurin, notaire; marraine, Anne du Placet; signent : Maurin du Fouet (de Nodris), de Chadirac. de Labat. Pierre Surin, de Blaignan, laboureur, épouse Cécile Mauriac, de Lagune.

1745 NAISSANCES : **46** MARIAGES : **6** DÉCÈS : **29**
g. 21 f. 25 | — | h. 2 f. 4 g. 13 f. 10

M. Vaysse, prêtre de la Congrégation de la Mission. pendant l'*Avent*, prêche une mission; le 9 Décembre il fait un baptême; c'est le frère lai, Soulignat, qui est parrain. Pierre de Mauriac épouse

Pétronille Petit, de Barbane. Jean Charron et sa femme Nicole Beaudon sont à la métairie de Rives. Jean Le Sourd, cardeur, d'Ordonnac, épouse Marie Rollet, de Miqueu, avec certificat de M. Masue. Le même jour Jean Laserre, de Verteuil, épouse la sœur de Marie Rollet. Jeanne Vigier, femme de Jacques Cornet, jardinier du château, décède dans la maison de M. de Constantin (l'époux de la dernière de Joly.

1746	NAISSANCES : **40**	MARIAGES : **6**	DÉCÈS : **28**
	g. 21 f. 19	—	h. 7 f. 6 g. 5 f. 10

M, Rousset, sous-prieur de Verteuil, reçoit des promesses de mariage. Jean Ardouin, brassier, de Queyrac, épouse Fleurette Charron; signent, Dubreuil, père et fils; Pierre Jaubert; Tiphon, le procureur d'office du Castéra « recherche une paternité ». M. Lonneau met sur le registre le nom désigné en signalant le fait. Cet accident trop humain est fort rare dans le registre, sept ou huit, le plus, dans le siècle. Le 14 Novembre, vérification et relevé des registres « pour le service de sa majesté » par le controlleur et le receveur des domaines. Signé Jonneau.

1747	NAISSANCES : **24**	MARIAGES : **7**	DÉCÈS : **69**
	g. 24 f. 10	—	h. 14 f. 13 g. 23 f. 19

Comme on peut le voir il y eut une très grande mortalité, surtout parmi les enfants, presque celle du grand hiver 1709, à cinq unités près. MM. Pouzot, prieur; Rousset, sous-prieur de Verteuil viennent remplacer M. Lonneau. Lévêque, chan. rég., fait un baptême. M, Andron, procureur du Castéra se remarie avec Françoise Gombaud : Lagourgue, greffier, est son témoin avec Michel Texier, maître-maçon.

1748	NAISSANCES : **35**	MARIAGES : **8**	DÉCÈS : **41**
	g. 21 f. 14	—	h. 8 f. 9 g. 16 f. 8

La mort fait encore des ravages marqués. MM. Lacrose, syndic, fait un baptême, Lévêque un enterrement; Rousset, sous-prieur, un baptême; plusieurs actes par Patoureau, ch. rég.; les enterrements ont donné grand ouvrage au curé. François Faure, décède à la métairie du Livran.

1749	NAISSANCES : **38**	MARIAGES : **9**	DÉCÈS ; **42**
	g. 23 f. 15	—	h. 8 f. 7 g. 16 f. 11

La mortalité est encore au-dessus de la moyenne. L'épidémie continue. Bernard Gerbeau, brassier, Elisabeth Laborie, à Lhopital.

Pierre Petit épouse Jeanne Mauriac, de Lagune: déjà Pierre Mauriac était le mari de Pétronille Petit. François Mazeau-Anne Guérin d'Artiguillon.

1750 NAISSANCES : **37** MARIAGES : **5** DÉCÈS : **46**
g. 18 f. 19 | | | h. 13 f. 13 g. 10 f. 10

Le 18 Juillet, Jeanne Jugla, 2 ans, fille du meunier Jean Jugla, se noie dans le puits du moulin de Livran. M. Garreau, prêtre, fait un baptême, M. Héring, curé de Boyentran paraît à un acte.

Guilhem Méric, 25 ans, se noie le 22 Décembre, dans un trou de four à chaux en revenant de Lesparre.

Recensement général de la population

Castéra : Les de Constantin ont succédé aux de Joly *au Castéra.* L'antique justice seigneuriale, haute et basse, des chefs de Méteuil, s'y exerce toujours. M. Du Placé (de Fontbardin) est juge; Antoine Lagourgue est greffier, il a remplacé Arselen; il a une fille, Marie. Andron et Du Breuil sont procureurs; Jean Rambaud, mari d'une de Mauriac, est prévost.

Livran : Les du Périer sont à Livran. Hèlène de Maniban de Ram, chanoinesse, est morte en 1723. Jean de Labat reste au Livran en 1734. En 1735, Monseigneur Honoré de Maniban, archevêque de Bordeaux, accorde une dispense de deux bans à Catherine de Labat pour son deuxième mariage. Plus tard, l'homme d'affaire du Livran est Pierre David, dont la femme s'appelle Louise Latour.

Au Livran, habite, dit le registre. Léonard Drouard-Françoise Grillet.

Au moulin du Livran, Jean Jugla, meunier, sa femme Marie Bonnendeau, François Blanc-Marie Mortaigne.

A la métairie du Livran sont les Faure et le ménage Arnaud Mortaigne-Jeanne Merlet.

Les anciennes familles nobles résident dans leurs maisons à pignons autour du vieux Méteuil; nous les signalerons à leurs différents villages. Ils se marient entre eux.

Quelques notabilités, qui paraissent sur le registre sans indication de domicile : Lagarrigue, Larrue, chirurgien, Jacques Capeyran, chirurgien. Guillaume Drouillet, greffier de la Sauvetat de Verteuil, qui se marie avec Madeleine de Labat.

Bourg : Le barbier, Jean-Jacques Lapéran, en 54, épouse Catherine Typhon. En 1724, c'était Mathurin Cornut qui rasait le public. Un marchand, François d'Elfrayre, marié avec Jeanne du Breuil,

ainsi que Pierre Charron, est souvent présent aux actes de l'église, de même que le mande (sacristain), Pierre Bernard. Le maréchal est Sommos, dont la signature est très lisible; dans l'atelier, avec lui, son gendre, Michel Tiffon, époux de Jeannette Sommos. Ricard est forgeron. Jean Ardouin-Fleurette Charron, marchands. François Molineau-Anne Bouillaud. Jean Tiffon-Marie Charron. Jean Charron. Pierre Charron-Marie Lunereau. Jean Penau-Marie Roux; Blaize Maurisset-Marie Batailley. Marguerite Maurisset. Jean Pion-Marie Cornet.

Artiguillon : Un tailleur d'habits : Jacques Lespoux-Marie Yvonnet. Jean Ponceteau-Marie Lespoux. Pierre Méric-Françoise Maney; Jeanne Méric. Pierre Porge-Françoise Gombaud. Pierre Double-Jeanne Blanc. Dominique Andron-Marquaize Roux; Jean Boullanger-Françoise Gombaud; Pierre Boullanger-Catherine Fauchey; Arnaud Arnaud-Jeanne Charrudu; Jean Durandet-Marie Porge; Pierre Raymond-Fleurette Rambaud; Jacques Viney-Andrée Villa; Pierre Porge-Françoise Meynieu; Pierre Guérin-Cécile Lherbète. Madeleine Rollet; François Mazeau-Aimée Guérin; François Viremonoie-Catherine Porge.

A la Passe de Roques : Jean Donadieu-Marie Cocureau. Élisabeth Roullet.

Lhopital : Les de Regert y sont toujours: le plus âgé signe une fois d'une écriture toute tremblée; puis Jean de Regert-Madeleine Gueydon. Guilhem Paschal-Jeanne Manquet. François Faure-Antonine Lucas; Bertrand Gerbeau-Marie Paschal; Antoine Simon-Élisabeth Beneyt. Bertrand Pireau-Élisabeth Pelan. Pierre Lespoux-Catherine Fayoun; François Augereau-Guillaumette Lespoux dans un acte et dans un autre François Augereau-Guillaumette Lespoux. Antoine et Bernard Neau. François Lespoux-Marie Papin. Guillem Paschal-Jeanne Mauguet.

Gay : Jean Cantu, forgeron-Marie Martin; Jean Cantin, tisserand-Marie Moreau; Pierre Turin-Marie Rollin; Élie Mesuret, Anne Baudin; Jacques Dejeans-Jeanne Girard; Jean Dejeans; Pierre Pascaud-Jeanne Benillan; Pierre Tourny, Marie Rollet.

Fongiras : Pierre Benillan-Bernarde Meynieu.

Liard : Aux de La Serre (à la Mirande et dans la maison du Roy?) a succédé Pierre de Favet-Jeanne Aubec. Pierre Fauchey-Catherine Marcoulet; Clément Seurin-Jeanne Dupont; Bernard-Bernard-Anne Luc. Michel Guiet-Jeanne Barrière; Jean Pinet-Anne Brignaud; Michel Brignaud-Françoise Girard; Jacques Goyaud-Catherine Souffert (venant du bourg). Pierre Granger-Marie Fauchey.

Puis cités de-ci de-là, sans autre indication que leur village :

Pierre Bernard, Pierre Surin, Jean et François Fatin, Jean Augereau, François Luc, Jeanne Bernard, Jeanne Duret, Marguerite Cocuraud.

Au Cuquet : Il y a encore des de Labat du Barrail. Catherine de Labat s'était mariée avec un Vanbommel de Lille puis avec un Ladré (de Lesparre). Elle meurt quelque temps après en 1735. Son curateur, Jean de Chadirac, revient parfois. Du Fouet, gendre des du Placé (de Fontbardin), juge du Castéra, habite le Cuquet. En outre Jean Bouzat-Madeleine Guillot, Pierre Lespine, Jean Hostein.

A Lucbeil : Jean Fauchey-Marie Jugla.

Saint-Gaux : Pierre Batailley. *Au Couloumey* les de Colombe. Jean de Colombe a épousé une de Mauriac. *Au Coulombier* meurt une demoiselle Marie Bernard de 14 ans (de Cantegril?)

Barbane : Blaise Montesquieux - Françoise Hyland; Jean Négrier-Marie Baurin; Jean Manseau-Pétronille Moreau; Pierre Petit-Jeanne Manon, Jean Petit. François Abeson-Jeanne Maurisset. Jean Négrier-Marie Lenau, leur fils Michel est maçon.

Au Queyron : Jean Lambert-Jeanne Endieu.

Guibeau : Simeon Roux-Marie Cruchon; Simeon Bouteillier-Madeleine Galet, Jean Bouteiller; François Tresseint-Marie Renyard; Martial Laulède-Marie Grillet.

Au Batan : Jean Seignac-Marie Raymond.

Miqueu : Jean Normandin, brassier - Françoise Arnaud; Jean Lespine-Jeanne Seguin; Louis Ricard, forgeron-Marie Chevalier; Siméon Palin-Jeanne Ricard; Laurent Girardeau-Jeanne Ricard. Nicolas Tresseint-Madeleine Massicot, François Tresseint. Catherine et Jeanne Bernard.

Fronsac : François Caussan-Pétronille Bernard.

Lagune : Aux du Boscq ont succédé Fabien Marian. Pierre Marian est chirurgien. Les de Mauriac détiennent toujours leur vieille maison noble : Jacques de Mauriac-Barbe Marian; Pierre de Mauriac; Pierre Petit-Jeanne de Mauriac. Bernard Perrotin-Marguerite Batailley.

La Mirande est une métairie gérée par Seigneuret; les de La Serre, les d'Arthois de Favet ne paraissent pas sur le registre à cette date.

Garramey : Pierre Maurisset-Françoise Cornut, Jean Signouret-Jeanne Teynac. Pierre Luc-Catherine Batailley. Pierre Beau.

Fontbardin : Il y a encore des du Placé; une branche est passée,

par alliance, à *Nodris*, une autre *au Cuquet;* du Fouet est un gendre du Placé.

Antoine Renon-Catherine Fauchey. Jean Fauchey. Guillaume Rousset, meunier.

Peyres : Joseph Bernard-Marie Gaillard. Jeanne Rives.

Goa : Guillem Renyard-Martiale Prévosteau. Pierre Lespoux-Jeanne Mothes.

Brie : Pierre Batailley-Izabeau Cornet.

Cantegril : Dans la maison noble, succède à Batailley, Me Bernard, praticien, procureur d'office de Lesparre, sa femme est une demoiselle Batailley. Jean Lataste-Jeanne Moreau. Jean Dodanieux.

Mayne-Beaudot : Lescorsse; Jean Léonard.

Lande : Pierre Roux-Peyronne Lionay. François Cousseau-Marie Reynard.

Pour trois localités dont les vestiges ou le nom ont disparu :

Au Mounichot : Pierre Faure-Jeanne Girard.

A Bieujac (souvent cité) : Étienne Pion. (Bieujac devait être dans le marais de Reysson.)?

Au Fauchey : François Lyonnet-Françoise Grammeran; Pierre Cadet-Pétronille Lyonnet. Jacques et Pierre Batailley; Bertrand Pastre-Jeanne Dodanieux.

A Fourchet, deux fois écrit ainsi et probablement le même que les Fauchey : meurt Marie Batailley; la deuxième fois : Jean Muchet-Marie Bouillaud.

Voici la liste des habitants, qui paraissent au registre de l'an 1750 et dont la demeure n'est pas connue certainement.

François Négrier-Marguerite Lespoux; Reimon Négrier-Jeanne Blanc.

Ceux ou celles qui sont nommés sans aucune autre indication:

François Pic, Pierre Chevaren, Arnaud Pinet (à Liard?) Jean Rousseau (à Liard?), Jean Lataste (à Liard?), Simon Renon (Fontbardin), Pierre Prévosteau, Raymond Leveau, Pierre Arnaud, Nicolas Téteau, Catherine Martin, Marie Renyard, Madeleine Breuil, Marie Batailley, Jeanne Racaud, Anne Coiffard, Bernardine Pion, Marie Tambourin.

Notre paroisse, notre moyen Médoc tout entier, grâce à son éloignement de toute vie malsaine, garde à deux mains la pureté de ses mœurs, étayée par sa foi catholique. Cependant la démoralisation de la France s'accentue. La plaie hideuse, ouverte par Louis XIV, à peine voilée par la pompe royale et la gloire militaire, envenimée, précipitée par l'infâme Régent, s'étale maintenant sous Louis XV.

Son épanouissement fut le libre philosophisme des salons, des coteries, puis des clubs au XVIIIe siècle. Le fruit de mort, en 93, tomba dans le panier révolutionnaire. Tout sera détruit, de ce qui faisait l'ancien ordre de France. En 1750 le vieil encadrement royal subsiste. Le traité d'Aix-la-Chapelle de 1748, avait mis un terme glorieux pour notre pays, à la guerre de la Succession de l'empereur Charles VI. Nous eûmes six ans de repos sous les ministères Rouillé et Machault. Néammoins la guerre de Sept ans, commencée par l'acte de piraterie de l'amiral anglais Boscawen, allait de nouveau ensanglanter l'Europe. Le traité de Paris (1763) rappellera aux Français celui de Brétigny (1360). La France n'aura plus de colonies. La mort du bon roi Stanislas, fera retourner la Lorraine à l'unité française en 1765; l'acquisition de la Corse en 1768 malgré Paoli, augmentera nos forces nationales, Bonaparte naîtra français.

1751	NAISSANCES : **33** g. 22 f. 11	MARIAGES : **7** —	DÉCÈS : **31** h. 7 f. 6 g. 10 f. 8

Certificat de M. Carasu, prêtre, pour le mariage Jean Laronne-Pétronille Drouillet; Madeleine Lonneau, nièce ou sœur de M. le Curé, signe, ainsi que l'époux, puis Drouillet, Jean Labat, Bernard, Pierre Bos, Pierre Coutaut, Clément Trossagan. Au baptême de Barbe Raymond signatures de Maître Jean Maurin, juge du Breuil, notaire royal, parrain; de Barbe Marian, marraine; de Chadirac, Roux, Manizan.

1752	NAISSANCES : **26** g. 15 f. 11	MARIAGES : **8** —	DÉCÈS : **14** h. 4 f. 4 g. 2 f. 4

Jeanne Grillet est trouvée morte dans la lande, le 1er Juillet « et cela, à ce que l'on prétend, par la chaleur excessive qu'il faisait ce jour-là. » M. Jonneau, commissaire, à ce député, fait le relevé des registres le 26 Juin.

9me Curé : **M. BORAC** (1753-1782)

1753	NAISSANCES : **38** g. 22 f. 16	MARIAGES : **15** —	DÉCÈS : **39** h. 14 f. 4 g. 9 f. 12

Jacques Goreau, de Saint-Hylaire de la Rochelle, fiance Marie Lacourt de Miqueux. M. Garreau, prêtre, fait un baptême. Le 18 Mai, mort de M. André Lonneau « prêtre, chanoine régulier de l'ordre des chanoines de la Congrégation de la Chancelade et prieur-curé de Saint-Germain. Il a été enterré le lendemain sous le marchepied du maître autel ». M. Masue, prieur d'Ordonnac, a fait la cérémonie. M. Garreau dessert la paroisse, puis M. Montozon,

ch.-rég., M. Noialhan reçoit des fiançailles. *En août M. Borac est nommé curé.* M. Fontés, curé de Blaignan, parait sur le registre. Olivier Bénillan-Françoise Vignaud, au bourg. « En présence de Pierre Charron, ouvrier de l'église. »

1754	NAISSANCES : **50**	MARIAGES : **8**	DÉCÈS : **24**
	g. 26 f. 24	—	h. 7 f. 3 g. 9 f. 5

A Cantegril: Nicolas Fleurin-Madeleine Porge ont trois jumeaux, Jean, Pierre, Jean, qui meurent après leur baptême. Sont couchés sur le registre MM. Menée, curé de Saint-Arnoldy, Shiel, curé de Bayentran, Siguaray, vicaire de Cadourne. Antoine Gendre et Thérèse Planté, de Lesparre, sont parrain et marraine de Perrotin Antoine. Anne du Placé meurt à Fontbardin. Pierre Morisset, de Bégadan, épouse Marie de Mauriac. Jean Taudin, brassier.

1755	NAISSANCES : **40**	MARIAGES : **20**	DÉCÈS : **25**
	g. 25 f. 15	—	h. 9 f. 7 g. 4 f. 5

MM. Fonbrone, synd. de Verteuil, fait un mariage; Chevreuse, ch.-rég., remplace le prieur-curé deux mois, Janvier et Février. Montozon enterre Laurent Pion de Bieuzac. Saige, vicaire de Cadourne; Fontès, curé de Blaignan, Candace, curé de Vendays, Lalanne, archiprêtre de Saint-Estèphe, Petit, curé de Gaillan. Dumas curé de Saint-Genis de Segonzac. La Chambre, sous-prieur de Verteuil, Cruchon vicaire de Saint-Estèphe, Favey, vicaire de Civrac, sont signalés pour leurs certificats.

Au baptême de Jacques, fils de Jacques de Mauriac et de Barbe Marian, signent : de Chadirac, du Favet, Roux. Marie Arselen, veuve de Mauriac, est enterrée dans l'église. Pierre Lande, de Blaignan, épouse Catherine Grangé. Le commissaire contrôle les registres le 17 Avril 1755.

1756	NAISSANCES : **48**	MARIAGES : **8**	DÉCÈS : **28**
	g. 26 f. 22	—	h. 0 f. 11 g. 10 f. 7

Arnaud Rey-Catherine Lespoux, aux Deux-Lagunes. Jacques de Viney-Andrée Vila sont passés à Miqueux. M. Noailles, prêtre, fait un baptême.

1757	NAISSANCES : **41**	MARIAGES : **6**	DÉCÈS : **17**
	g. 21 f. 10	—	h. 5 f. 4 g. 6 f. 2

M. Ribeyreis, ch.-rég., « faisant pour M. Masue, curé d'Ordonnac, » Bellon, vicaire de Saint-Laurens, donnent des certificats pour mariages. « Ay baptisé Romain, enfant de Messire Jean du Perier,

chevalier, seigneur de Larsan, Libourne, la Mote Pompignac, Livran, et autres lieux. ancien premier jurat et gouverneur de Bordeaux et de dame Jeanne D'aux; parrain messire romain du Perier, chevalier; marraine Jeanne Basserot D'aux (absents); Veu et relevé les registres le 22 Janvier; Arnaud Luc, brassier-Marie Cocuraud à Liard; Pierre Ardiley est témoin; Bernard Videau, charron-Catherine Tiffon, au bourg; Antoine Manizan-Jeanne Lambert, à Cantegril.

1758 NAISSANCES : **48** MARIAGES : **10** DÉCÈS : **30**
g. 20 f. 28 | — | h. 6 f. 6 g. 10 f. 8

MM. Rouquette, curé de Saint-Christoly, Rybeireys, ch.-rég., sont signalés. Veu (les registres) Turguau, 31 Mars; Bernard Jagot-Fleurette Morin, à Barbane. François Verdot-Marie Rollet, à Liard; Pierre Delisle-Jacquette Rambaud à la Lagune sale. Pierre Bernard-Jeanne Prévosteau, au bourg. Ramond Batailley-Catherine Raymond au Pouyau. Pierre Saunier-Marie Grenier; Blaize Mitrosse-Françoise Gombaud, d'Artiguillon

---

1759 NAISSANCES : **48** MARIAGES : **11** DÉCÈS : **53**
g. 26 f. 22 | — | h. 11 f. 9 g. 15 f. 18

Grande mortalité d'enfants, qui commence au mois d'Août. MM. Le Blanc, curé de Potensac, fait un enterrement; Masue, prieur d'Ordonnac, trois cérémonies de suite; Noailles, prieur d'Arques, un baptême. Pechon, vicaire de Cayrac. M. Jean du Perier meurt à 74 ans : tous les curés des environs assistent aux obsèques; voici les noms nouveaux: MM. La Chambre, prieur de Verteuil; Beran curé de Saint-Disans; Cruchon, devenu prieur de Blaignan. Michel Martin-Marie Chicaneau, à Barbane. Pierre Seurin-Cécile Mauriac.

1760 NAISSANCES : **42** MARIAGES : **10** DÉCÈS : **26**
g. 28 f. 14 | — | h. 4 f. 6 g. 12 f. 4

MM. Masue, curé d'Ordonnac; Vachier, curé de Verteuil, fournissent des certificats. M. Lagourgue signe au registre. Le 19 Janvier « une femme inconnue est trouvée morte dans les bois, situés dans ma paroisse, qu'on m'a dit être de la paroisse de Meux, près de Segonzac en Saintonge, qui se nommait Michelle ». François Mollineau-Anne Bouillaud au Cayron. Jean Lespoux-Catherine Normandin. François Bression-Anne Fayssier à Mayne-Beaudot. Pierre Lande-Marguerite Grangé à Liard. Nicolas Ricard-Françoise Mimi.

Synoptique des dix dernières années

pour tout le territoire actuel, BOYENTRAN compris

En **1766** il y aura un curé spécial à Lhopital. **M. Maurin** (29 Avril).

Saint-Germain, Lhopital D'esteuil								Bayentran					
Années	Naissances		Mariages	Décès				Années	Naissances		Mariages	Décès	
	Garçons	Filles		Hommes	Garçons	Femmes	Filles		Garcons	Filles		Hom.	Fem.
1751	22	11	7	7	10	6	8	**1750**	8	9	3	2	2
1752	15	11	8	4	2	4	4	**1751**	2	0	0	3	0
1753	22	16	15	14	9	4	12	**1752**	9	3	0	0	1
1754	26	24	8	7	9	3	5	**1753**	2	0	3	1	1
1755	25	15	20	9	4	7	5	**1754**	Manquent ces deux, pour compenser j'ai mis 1750 qui est année précédente				
1756	26	22	8	0	10	11	7	**1755**					
1757	21	20	6	5	6	4	2	**1756**	2	7	0	1	0
1758	20	28	10	6	10	6	8	**1757**	4	5	2	1	1
1759	26	22	11	11	15	9	18	**1758**	3	2	2	3	2
1760	28	14	10	4	12	6	4	**1759**	3	1	1	2	2
	231	183	103	67	87	60	73		33	27	11	13	9
	414			154		133			60			22	
				287									

Dans dix ans, à la même époque, 474 naissances contre 309 décès, soit un gain de 165. Le progrès est plus sensible que de 1696 à 1707. En douze ans, il n'y avait eu qu'un excédant de 101 personnes : en dix ans (1751-1760) nous avons un surcroît de 165 habitants. Était-ce les bienfaits de quelques années de paix? La guerre se faisait loin du Médoc mais les charges des combats se répartissaient sur tout le pays. Elle recommence pour sept ans en 1756. Cette seconde statistique nous donne néanmoins la physionomie d'une époque plus prospère que celle de 1700. Notre paroisse progresse. Par rapport à la jeunesse les proportions sont tout autres : pour Saint-Germain-Hopital : 231 garçons, dont 87 meurent, soit 144 survivants : 183 filles, dont 73 décèdent, soit 110 survivantes. Dans l'ensemble du

territoire: 264 garçons, moins 95 décédés, donnent un actif de 169; et 210 fillettes, moins 80 mortes, fournissent 130 vivantes. Il y a donc maintenant un excédant de 39 hommes. Cette génération est dans la pleine force de la vie, au moment qu'éclate la Révolution, elle pourra fournir des soldats pour tous les champs de bataille de l'Europe et même de l'Égypte. Mais la saignée sera faite à blanc, et l'on ne sait si la race française pourra s'en relever de longtemps.

1761 NAISSANCES : **45** MARIAGES : **7** DÉCÈS : **34**
g. 18 f. 27 | — | h. 5 f. 7 g. 13 f. 9

M. Noailles, prieur d'Argues, fait du ministère, MM. Scalan, curé de Civrac, Lalanne, archiprêtre de Saint-Estèphe; Belon, vicaire de Saint-Laurent; Chateauneuf, ch.-rég., sont inscrits pour des certificats; Guyonnet de Montbardin, vic.-gén., pour une dispense de deux bancs. D'Artiguillon sont : Jean Sisterne-Fleurette Ricard; Pierre Porge-Madeleine Picard; Pierre Lespilaire-Anne Ramond. Jean Seigneuret-Jeanne Feynac, à la Tuillière. Jean Bonifait-Marie Labat, à la Passe. Martial Laulède-Marie Grillet à Guibeau. Jean Richague-Marie Villa à Liard. Jean Penaud-Marie Roux, au bourg. Pierre Bernard-Élizabeth La Haye à Peyres. « Les dites fiançailles ont été résiliées à l'officialité de Bordeaux. » Le fils de Jean Jagot se noie dans une fosse à Liard, le 12 Décembre : transport de justice, procès-verbal.

1762 NAISSANCES : **36** MARIAGES : **14** DÉCÈS : **30**
g. 18 f. 18 | — | h. 7 f. 9 g. 10 f. 4

MM. Petit, curé de Gaillan; Vachier, curé de Verteuil; Rousseau, curé de Bégadan; Forthoneure, curé de Valeyrac, donnent leurs noms pour des mariages. Le 7 Avril on contrôle les registres; Pierre Benillan-Léonarde Meynieu à Fongiras; Jean Hourtain-Marie Léonard à D'artrac. Pierre Jarris, de Queyrac, épouse Catherine Fauchey. Jean Laneau-Anne Gombaud à St-Gaux.

1763 NAISSANCES : **52** MARIAGES : **8** DÉCÈS : **29**
g. 21 f. 31 | — | h. 5 f. 7 g. 9 f. 8

MM. Saige, vic. de Cadourne, Rouquette, curé de Saint-Christoly; le Père Paul, cordelier, desservant Saint-Trélody; Labonthie, curé de Cissac, sont nommés aux certificats. MM. Noaille et Le Blanc, remplacent M. le curé Borac. François Estève-Catherine Beau. Pierre Teynac-Cécile Goudineau à Lagune; Pierre Tressein-Jeanne Teyssier à Miqueu. Jean Majesté est boulanger à Livran. Jean Rabère, de Cissac, épouse Jeanne Portal.

1764 NAISSANCES : **29** MARIAGES : **11** DÉCÈS : **18**
g. 14 f. 15 | — | h. 5 f, 2 g. 6 f. 5

M. Boudin, vic.-gén., signe une dispense de consanguinité. MM. Taffard, vicaire de Cantenac; Charinevent, vicaire de Cadourne, donnent des certificats. Laurent Brevet, jardinier-Catherine Faure, au bourg. M. Douence, curé de Lesparre.

1765 NAISSANCES : **37** MARIAGES : **6** DÉCÈS : **34**
g. 20 f. 17 | — | h. 5 f. 6 g. 10 f. 13

MM. Scanlan, prieur de Civrac; Vhite, curé de Hourtin, Riordan vic. de Hourtin, paraissent aux certificats. Jean-Jacques Capéran est chirurgien. Guillem Duret-Jeanne Labbat, habitent la métairie de M. Constantin. Ramon Bérard, charpentier de barriques-Jacquette Potier, à Lhopital. Le registre est relevé au 30 Janvier. Ramond Camin est témoin. Jean Grégoire, meunier de Livran. Pierre Davis-Jeanne Seignac au Battan. Jean Moreau-Andrée Rey. Jean Fatin-Marie Madey, au Puzan.

1766 NAISSANCES : **33** MARIAGES : **3** DÉCÈS : **28**
g. 13 f. 20 | — | h. 6 f. 10 g. 6 f. 6

M. Maurin, curé de Lhopital, fait un baptême pour M. Borac. M. Petit, curé de Gaillan, donne certificat pour Jean Goigneau, qui se marie avec Marie Jaubert. Martial Jarris-Marie Baudon, à la Ballanque. Jean Bordeaux-Rose Sisterne, d'Artiguillon. Bernard Pourtier-Cath Bracassat, à Liard. Jean Lataste-Anne Goudet, au Cuquet.

1767 NAISSANCES : **30** MARIAGES : **4** DÉCÈS : **33**
g. 12 f. 18 | — | h. 5 f. 7 g. 6 f. 15

MM. Mercier, vicaire de Pauillac; Rambeau, prieur de Cadourne; Goumin, vicaire de Saint-Trélody. Pierre Lallemagne, garde des eaux et forêts, épouse Marthe Fatin avec attestation de M. Eyriaud, curé de Cissac. Mondeguerre, notaire, assiste aux fiançailles de Pierre Courrian du Pouyallet, avec Jeanne Ardouin. Jean Négrier, maçon-Pétronille Montesquieu, à Fronsac. Ramont Teyssier-Marie Viandeau, à Beaulieu, métairie du Livran. « Jerôme, cocher de M. Dupérier, qui s'est tué hier sur les 4 heures du soir, par accident, avec son fusil, étant à la chasse. Il n'a pas été en état de se confesser quoiqu'il l'ait demandé, mais ayant des marques de repentir pour

ses péchés, a reçu l'absolution et le sacrement d'extrême onction. Il était agé d'environ 36 ans. »

1768 NAISSANCES : **24** MARIAGES : **4** DÉCÈS : **27**
g. 13 f. 11 | — | h. 5 f. 6 g. 6 f. 10

M. Fournier, sous-prieur de Verteuil. François Seigneuret, décède subitement dans le lieu de la Fosse aux loups. Il était agé de 75 ans.

1769 NAISSANCES : **32** MARIAGES : **9** DÉCÈS : **10**
g. 14 f. 18 | — | h. 6 f. 1 g. 3 f. 0

Bernard Pascaud, tailleur d'habits à Saint-Trélody. Antoine Cayé-Marie Allin, aux deux Lagunes : Jean Duprat, veuf de Marie Mesuret, a été trouvé noyé dans une fosse, au dessous de Liard. Il résidait aux Marceaux; on lui a trouvé un chapelet. Il avait fait son devoir de Pâques, à ce qui m'a été assuré par ses enfants : était âgé d'environ 74 ans. Pierre Bonnet-Guillaumette Négrier à Miqueux. M. Antoine Superville décède à 84 ans, dans sa maison de Latour. L'enterrement a été fait par M. Bauregard, prieur de l'abbaye de Verteuil; ont assisté: Dubreuil, chanoine, et plusieurs autres.

1770 NAISSANCES : **28** MARIAGES : **12** DÉCÈS : **24**
g. 12 f. 16 | — | h. 8 f. 1 g. 7 f. 8

MM. Bonhore, curé d'Ordonnac; Geslin, vicaire de Gaillan; Broc, Boudin, vic.-gén., pour les mariages. Blaise Perrotin-Jeanne Pinet, au moulin de Livran; Jacques Jabau, maître maçon au bourg. Pierre Métayer-Jeanne Dodanieu à Menatgey; Pierre Delille-Françoise Mitrosse, à la Lagune-sale. M. Noailles, prieur de N.-D. d'Arques, meurt au Castéra, est inhumé dans l'église contre l'autel de sainte Radegonde; assistent au funérailles : les curés Bonhore, d'Ordonnac; Bordier de Boyentran; Morin de Lhopital; Mollère, cordelier, de Saint-Yzans. Le bon M. Noailles devait leur rendre service à tous. La légende raconte que ce prieur d'Arques vient dire son bréviaire, au clair de lune, au bosquet de la Vierge, dans le parc du Castéra, et cela pendant mille ans.

1771 NAISSANCES : **37** MARIAGES : **2** DÉCÈS : **20**
g. 15 f. 22 | — | h. 5 f. 8 g. 2 f. 5

Le R. P. Mollère, de Saint-Yzans, passe à Lhopital. M. Gouignard,

vicaire de Saint-Trélody. Pierre Chapelan-Catherine Roullet, à Liard; Pierre Porge-Jeanne Fauchy à la Lagune-sale. Jacquet Jagaud, dit Blondin, maître masson au bourg, épouse Jeanne Bournac; il est natif de Cateau-Ponsac, en Limousin.

1772	NAISSANCES : **33**	MARIAGES : **8**	DÉCÈS : **23**
	g. 18 f. 15	—	h. 4 f. 3 g. 6 f. 10

MM. Blanc, curé de Potensac; M. de Barre, vic-gén., de Londres, secrétaire, signent une dispense de 2 bancs; M. Cruchon, vicaire de Saint-Trélody, M. Bourdier, curé de Boyentran. François Caussan, galocher, Jean et Michel Tiffon, forgerons au bourg. Jacques Roux-Marie Baudet sont au château Livran. Pierre Dagens-Françoise Baudry à Barbanne. Le sieur François Lagarrigue (chirurgien), meurt au bourg; Le registre est paraphé en l'hôtel de Joseph-Sébastien de Larose, conseiller du roi, à Bordeaux.

1773	NAISSANCES : **26**	MARIAGES : **10**	DÉCÈS : **24**
	g. 18 f. 8	—	h. 4 f. 11 g. 5 f. 4

MM. Dufourcq, curé de Saint-Christoly; Capmartin, curé de Saint-Laurent; Timbeau, curé de Saint-Éloi, Vidal, vicaire de Bégadan, Calvey, curé de Hourtin; Gouynard, vicaire de Saint-Trélody, aux certificats. Jean Beaudon, meunier à la Lesque des Ormes. François Laumonier-Cécile Goudineau, à la même Lesque. Jeau Tambourin-Jeanne Feillon, au moulin de Livran. Jeanne Cardin, veuve d'un autre Jean Tambourin, meurt à Garramey.

1774	NAISSANCES : **43**	MARIAGES : **9**	DÉCÈS : **23**
	g. 31 f. 12	—	h. 4 f. 7 g. 10 f. 2

MM. Riphon, curé de Valeyrac; Lalanne, archiprêtre de Saint-Estèphe; Cruchon, curé de Saint-Trélody, sont indiqués aux mariages. Jacques Batailley-Marguerite Porge au Pouyau. Étienne Fourcade-Antoinette Gerbaud, à Fongiras. Jean Crognet-Marie Richard, à Fauchey. Élie Lafaye-Jeanne Seguin à Livran, ont un enfant dont le parrain est Louis du Périer, la marraine Jeanne du Périer; signent, en outre : Verthamon du Périer, Verthamon-Bellegarde, Belos de Journiac. Jean Capéran, chirurgien, meurt au bourg. Guillem Ouvrard-Marguerite Dupuy, à Guibeau. Jacques Lespoux-Marie Rivière, à Artiguillon. Arnaud Bénillan-Jeanne Mauriac, à Lagune. Jean Prévosteau-Jeanne Avenday.

1775 NAISSANCES : **28** g. 13 f. 15 | MARIAGES : **6** — | DÉCÈS : **19** h. 5 f. 3 g. 2 f. 9

MM. Calvet, curé de Blaignan ; Faure, prieur de Verteuil ; Desjean, vicaire de Cadourne. Jean Audinet-Marie Blanc, d'Artiguillon. Pierre Danys, meurt dans sa maison de Pilèbre. Arnaud Lussac, forgeron de Saint-Seurin de Cadourne.

1776 NAISSANCES : **36** g. 22 f. 14 | MARIAGES : **11** — | DÉCÈS : **25** h. 5 f. 5 g. 7 f. 8

MM. Constant, ch.-rég., desservant Verteuil ; Vabrune, ch. de Verteuil ; Jeullière, vic. de Saint-Laurent. Éliosy, vic. de Queyrac. M. Géraud, vic. de Saint-Trélody, baptise l'enfant Crouzin, « qu'on ne peut porter à cause des eaux ». MM. Eyriaud, curé de Cissac, Guitges, curé de Verteuil, nommés aussi, à l'occasion des mariages. Pierre Forge, chaunier, décéde d'une mort imprévue, ayant été écrasé sous un tas de rochers, en tirant de la pierre. Jacques Gouillaud, sergent ordinaire au baillage de Lesparre, est procureur constitué pour consentir à un mariage.

1777 NAISSANCES : **31** g. 14 f. 17 | MARIAGES : **9** — | DÉCÈS : **22** h. 7 f. 6 g. 3 f. 6

MM. Fresquet, curé de Vendays, Coudroy, secrétaire de l'Archevêché, Bergeon, prieur de Prignac, signalés aux mariages. Raymond Bernard, notaire, meurt dans sa maison de Cantegril, âgé de 76 ans. Jacques Roux, tisserand-Marie Godet. Jean Hosteing, Charpentier-Jacquette d'Elfrayre, au bourg. Jean Jarris-Marie Servant, au moulin de Baudon. Jean Bernom-Hélène Fatin à Liard. Jacques Mongin-Anne Braneyre, d'Artiguillon.

1778 NAISSANCES : **34** g. 25 f. 9 | MARIAGES : **13** — | DÉCÈS : **22** h. 7 f. 5 g. 6 f. 4

MM. Bayle, vic. de Cadourne ; Bourdier, curé de Boyentran ; Calvet, curé de Hourtin ; Guitges, curé de Verteuil ; Maisondieu, ch.-rég. ; Boudin, vic.-gén., à propos des mariages. Le registre a un entête imprimé, mais en minuscules. M. Arnaud Bernard, seigneur de Laborde et sa femme Jeanne Roux sont en la maison noble de Cantegril. Marie de Chadirac signe à un baptême. Pierre Tripouta est témoin à un mariage. Ramond Rey-Marie Musset, aux deux Lagunes ; Laurent Musset : C'est d'eux que doit recevoir son nom le lieu appelé Musset.

Permettez une petite statistique avant la Révolution. J'en prends les éléments au moment où les trois registres sont complets : ce tableau nous donnera les premiers conscrits de Napoléon, préparés par la Providence.

Années	Saint-Germain-D'esteuil							Lhopital-D'esteuil							Baie entrant						
	Naissances		Mariages	Décès				Naiss.		Mariages	Décès				Naissances		Mariages	Décès			
	Garçons	Filles		Hom.	Garç.	Fem.	Fil.	G.	F.		H.	G.	Fem.	Fil.	Garç.	Fill.		H.	G.	Fem.	Fil.
1775	13	15	6	5	2	3	9	1	1	1	1	0	1	2	2	4	4	0	1	2	1
1776	22	14	11	5	7	5	8	2	3	1	1	1	1	2	3	5	0	0	0	1	3
1777	14	17	9	7	3	6	6	0	1	3	1	2	2	0	2	4	1	1	1	0	1
1778	25	9	13	7	6	5	4	2	2	0	1	0	2	1	3	2	0	2	1	2	1
	74	55	39	24	18	19	27	5	7	5	4	3	6	5	10	15	5	3	3	5	6
	129			42		46		12			7		11		25			6		11	
				88							18							17			

Totaux généraux :

Naissances : 89 garçons + 77 filles = 166. — Mariages : 49.
Décès : 31 hommes, 24 garçons, 30 femmes, 38 filles = 123

Total d'acquisition :

Saint-Germain

129 naiss., moins 88 décès = 41

Par sexe :

1° Masc. : 74 naiss. – 18 d. = 56

Il y a eu 24 morts d'hommes, soit : 56 excédant – 24 = 32

2° Fémin. : 55 naiss. – 28 d. = 28

Il y a eu 19 morts de femmes, soit : 28 excédant – 19 = 9

En 4 ans 32 hommes disponibles

Ensemble du territoire actuel

166 naiss., moins 123 décès = 43

Par sexe :

1° Masc. : 89 naiss. – 24 d. = 65

Il y a eu 31 morts d'hommes, soit : 65 excédant – 31 = 34

2° Fémin. : 77 naiss. – 38 d. = 39

Il y a eu 30 morts de femmes, soit : 39 excédant – 30 = 9

En 4 ans 34 hommes disponibles

Aidés et contenus par la religion, les français auraient fait encore « la geste de Dieu ».

1779 NAISSANCES : **42** MARIAGES : **11** DÉCÈS : **43**
g. 20 f. 22 | — | h. 11 f. 10 g. 11 f. 11

MM. Baulos, curé de Queyrac, Géraud, vic. de Saint-Trélody; Gélin, vic. de Gaillan; Murphy, vic. de Civrac, aux mariages. M. Bonis, curé de Lhopital, fait un enterrement, Jean Hosteing, charpentier-Jacquette Delfrayre au bourg; Bernard, Constant Lacoste, décède dans son bien du Cuquet. Pierre Ricard, forgeron-Jeanne Hosteing au bourg. Pierre Viremonnaye-Élizabeth Lagarrigue.

1780 NAISSANCES : **43** MARIAGES : **8** DÉCÈS : **27**
g. 19 f. 24 | — | h. 5 f. 8 g. 5 f. 9

MM. Garde, vic. de Saint-Laurent; Garnier, curé de Saint-Laurent; Leymonie, curé de Verteuil (celui que l'abbé Baurein réfute de si bonne manière). Jacques Boudaut-Jeanne Gerbaud à Miqueux; Jacques Drouillard-Françoise Andron à Artiguillon; Pierre Tripota, forgeron-Jeanne Tiphon, au bourg. Bernard Gombaud-Catherine Ranjeard à Goat. Jeanne Couindreau, femme de Guillaume Mondon, meurt à Verteuil, d'un coup de pied de cheval, à 50 ans. Simon Noé-Jeanne Pique au Cuquet.

1781 NAISSANCES : **46** MARIAGES : **7** DÉCÈS : **29**
g. 29 f. 17 | — | h. 8 f. 7 g. 10 f. 4

M. Bonis fait un enterrement pour M. le Curé (Borac) malade. M. Cruchon, curé de Saint-Trélody. M. Garreau, chan.-rég., fait un baptême, « *loco pastoris*; » M. Bonhore signe comme vic. de Saint-Germain le 10 Octobre. MM. Lafon, sous-prieur, Beaupuys, prieur de Verteuil exercent du ministère, ainsi que Paumarel, chan.-rég. Marguerite Fourtin, fille de chambre de M. Dupérier, est marraine, Arnaud Cantin, regrettier, est parrain. Francois Sudre, chirurgien-Marie Jagot. Pierre Chappellan est sonneur de cloches.

10e curé : **M. BONHORE** (1782-1795).

1782 NAISSANCES : **44** MARIAGES : **9** DÉCÈS : **27**
g. 20 f. 24 | — | h. 10 f. 7 g. 5 f. 5

Le registre donnent les noms de MM. Barreau, curé de Saint-Estèphe, Leymonerie, curé de Verteuil, Hadjé, vicaire de Queyrac, Taffard, curé de Jau; Beaupuis, curé d'Ordonnac; Laubica, curé de Saint-Yzans. Hennessy, signe vicaire de Saint-Germain, le

20 Juillet. Etienne Delfrayre, journalier-Francoise Andron, au bourg, Jean Hostein, charpentier de haute futaie. Étienne Fauché, pauvre mendiant, meurt dans la grange de M. de Verthamon, âgé d'environ 77 ans.

1783	NAISSANCES : **49**	MARIAGES : **8**	DÉCÈS : **18**
	g. 24 f. 25	—	h. 9 f. 3 g. 5 f. 1

MM. Beaurepaire, vic.-gén., Corneille, secrétaire. Cruchon, curé de Saint-Trélody; Rougean, ch.-rég. Bonis, curé de Lhopital. (Le 1er May est mort M. Borac). De la Porte, vic.-gén. Marguerite Andron est gouvernante du château Livran. Jacques Martin-Anne Elliés, valets chez M. Brossard au Cuquet. Suberville, cuisinier de Livran, épouse Jeanne Luc, Jean Rossignol est homme d'affaire au Castéra. Jean Montaigut, ancien cavalier de la maréchaussée.

1784	NAISSANCES : **46**	MARIAGES : **7**	DÉCÈS : **19**
	g. 21 f. 25	—	h. 4 f. 2 g. 7 f. 6

MM. Delaunay, prieur-curé de Blaignan. Bouasse, vicaire de Cadourne. M. Dupuy est vicaire de Saint-Germain, au 8 Novembre. Le 10 Septembre, meurt Louis Raby, âgé de 7 ans, son père Jean Raby et sa mère Jeanne Palnau, de la Xaintonge, habitent depuis deux ans Barbane. Jacques Mongin est maître d'école d'Artiguillon.

1785	NAISSANCES : **46**	MARIAGES : **12**	DÉCÈS : **47**
	g. 24 f. 22	—	h. 11 f. 10 g. 10 f. 16

MM. Delaunay, prieur-curé de Blaignan. Baraud, vic. de Saint-Estèphe, Eyriaud, prieur de Cissac; De Camiran, vic.-gén.; François Gouge, secrétaire; Lalanne, archiprêtre de Saint-Estèphe; Boudin, vic.- gén.; Hollier, secrétaire, tous pour les mariages. Jean Payarde de Queyssac, diocèse de Périgueux, subdélégation de Bergerac, épouse Madeleine Penaud, avec la permission de M. l'Intendant, car il est grenadier, soldat provincial.

1786	NAISSANCES : **49**	MARIAGES : **11**	DÉCÈS : **21**
	g. 25 f. 24	—	h. 3 f. 5 g. 7 f. 4

MM. Roullet, curé de Vendays; Thierry, vic.-gén.; Gouge, secrétaire (Périgueux). M. Bardon, conseiller honoraire de Sarlat, Jacques Fort, brassier, demeure au Mayne-Beaudot, dans la métairie de M. Desets, procureur au Parlement de Bordeaux. François Caussan-Catherine Maurisset sont vignerons de M. le baron Dupérier.

1787	NAISSANCES : **42**	MARIAGES : **7**	DÉCÈS : **27**
	g. 17 f. 25	—	h. 6 f. 3 g. 8 f. 10

MM. Beaudouin, sous-prieur de Verteuil; Geslin, curé de Gaillan; Bichon, fait les fonctions de vicaire, dès le 5 Août. Jean Tiffon, maçon à Barbane, meurt à 75 ans. Jean Mauriac, laboureur, épouse Catherine Batailley, le 20 Novembre : ils habitent Cantegril.

1788	NAISSANCES : **36**	MARIAGES : **12**	DÉCÈS : **25**
	g. 18 f. 18	—	h. 9 f. 5 g. 9 f. 3

MM. Geslin, curé de Gaillan; Garnier, curé de Saint-Laurent. Dubreuil, curé de Saint-Sauveur. Pierre Picard est trouvé mort à Fonterrade. La justice de Lesparre en forme d'abord un verbal et indique par un billet signé : Roux, greffier, qu'il avait été reconnu mort d'une mort naturelle, qu'il ne restait qu'à lui rendre le dernier devoir de la sépulture. Jean Peyardi, jardinier du seigneur de Castillon, seigneur de cette paroisse.

1789	NAISSANCES : **48**	MARIAGES : **7**	DÉCÈS : **59**
	g. 27 f. 21	—	h. 15 f. 17 g. 11 f. 16

MM. Vial, curé d'Ordonnac, Healy, curé de Saint-Christoly. Jean Négrier, maçon-Madeleine Boudin à Miqueux. Jacques Lespoux, brassier-Marie Bonnet d'Artiguillon. Guillaume Chappellan, brassier-Marie Cruon à Liard. Louis, brassier chez M. Superville, à Latour-Marie Bagat. Jean Faucher, tuillier-Marie Moreau à Liard.

1790	NAISSANCES : **47**	MARIAGE : **1**	DÉCÈS : **37**
	g. 26 f. 21	—	h. 9 f. 8 g. 14 f. 6

MM. Garreau, ch.-rég.; Durival, curé de Potensac; Demorin, vic. à Bégadan; Savigniac signe, comme vicaire, un baptême du 15 Septembre. Antoine Montaigne, marchand de chapelets-Marguerite Gallineau, Jean Delille, tonnelier, tous d'Artiguillon. Arnaud Bernard, laboureur-Marie Fauchey à Liard. Jean Delaide, tailleur d'habits à Bégadan, épouse Marie Négrier. Pierre Chapelan est toujours sonneur de cloches.

1791	NAISSANCES : **46**	MARIAGES : **13**	DÉCÈS : **36**
	g. 24 f. 22	—	h. 8 f. 11 g. 9 f. 8

Grand désordre dans le registre cette année et la suivante, peut-être venant d'une reliure mal comprise. Le grand nombre de mariages nous donne notre dernière nomenclature de curés : MM. Moure, vicaire de Civrac, Laubier, curé de Saint-Dizan, Healy, curé de

Saint-Christoly, Danahy, de Listrac, Cyriod, de Cissac. Jean Cruon, tuillier-Anne Fort à Dartrac. Jean Gombaud, valet à bœufs-Jeanne Tilleu dans la Métairie de M. de Verthamon. Jean Tilleu, homme d'affaires chez M. Capmartin de Saint-Christoly est grand' père et parrain.

1792	NAISSANCES : **38**	MARIAGES : **11**	DÉCÈS : **48**
	g. 19 f. 19	—	h. 8 f. 20 g. 10 f. 10

Le registre est fort embrouillé par la mauvaise façon de la reliure. Il commence par Novembre. MM. Danglas-Hizac, curé de Preignac, Gerbaud, curé de Verteuil. Marie Placet meurt à Fontbardin, le 16 Octobre, âgée de 84 ans. MM. Bonhore, curé, et Savigniac, vic., signent, mais ne mettent plus de titres nobiliaires. Antoine Juglas, meunier de Livran. M. Superville est encore à Latour, des Collomb signent. Daniel Servant, meunier-Izabeau Jarris habitent l'ancien moulin de Beaudon, dit la lesque des houmes (ormes). Étienne Dupuy, brassier-Marie Porge, au village de Lousteau-neuf. Jean Soulard, journalier-Marie Duprat, à Pissegouttière. André Crognet-Marie-Cayé à Darenne. Le dernier enterrement est signé Bonhore, curé, Savigniac, prêtre assistant. Le dernier acte religieux, sur ce registre, est le baptême de Marie Chappellan, fille du sonneur de cloches, le 16 Novembre, signé, Bonhore, curé; Jacob Houstin, du bourg, est parrain, la marraine est Madeleine Drouillard, épouse de Pierre Seyllan, homme d'affaires du Castéra. Signent avec M. le Curé : Charron ayné, Ricard, Charron, Martin, Chapellan. Ce seront ceux qui n'auront pas peur de soutenir le prêtre proscrit.

« Aujourd'hui, dix-sept Novembre 1792, l'an premier de la République Française, nous, Pierre Tripota, officier municipal et Pre Delisle, procureur de la commune de Saint-Germain-desteuil, nous somme transporté en la maison curialle du dit Saint-Germain pour y arrété les Registres courant des necence mariage Et Deces Et avons retiré les registres. Le premier a commencé l'an mille six cent soixante et huit Mars à venir à 1792 ainsi arrêté le dit jour et an que dessus assigné. Tripouta ofisier munisypal, Dellille, Mongin, secre(taire). »

A la page 114, le 21 Nov. 1792, une femme est inumée dans le simetière, l'acte est signé du seul secrétaire; le second est signé Jean Dufort, maire; c'est l'enterrement de Jacques Lespoux, de Liard. Puis signent Mongin et Ricard, officiers publics. Le 21 Nov. Mongin rapporte un bapt. d'un enfant de Bégadan. En **1793** reprend l'écriture et l'orthographe de M. Savigniac jusqu'au mercredi vingt Novembre **1793**; puis : aujourd'hui, duody douze pluviose, etc., écrit et signé par Mongin : **c'est la Terreur.**

Ancienne Paroisse de Boyentran - Bayentrant (Bayie, Baie-Entrant)

A deux kilomètres environ vers le nord-est des bourg et église de Saint-Germain se trouvait la petite paroisse de Bayentran. En 1803 on hésita un moment en faveur d'Ordonnac. Mais comme pendant toute la Révolution, dès 1794, les registres avaient été communs avec Saint-Germain, on arrondit la grande paroisse de ce côté [1].



Croix de Boyentran

Notre bourg fut ainsi à 5 kilomètres environ de la frontière nord-est, d'où la paroisse actuelle a 22 kilomètres de long, de Pastouret ou Brion à la borne de Pipeyrat ou Chéoutre, un cinquième de la longueur du Médoc. Cette annexion était un retour au giron de Méteuil. Elle nous redonnait en entier Brion, la ville de garnison romaine, dont un village a conservé le nom; en partie le port de Reysson. Nous avions toujours eu l'autre partie de cette vieille ville mérovingienne, dont les ruines en monceaux subsistent encore dans le marais.

Saint-Hilaire de Boyentran était limité par Cadourne, Saint-Seurin, Saint-Estèphe, Verteuil, St-Germain, Potensac, Ordonnac. En 1819, la fabrique et la municipalité de Saint-Germain-D'esteuil ont vendu la cure et les ruines de Saint-Hilaire. Les registres paroissiaux, par cahiers non reliés, sont à la mairie de Saint-Germain.

(1) C'est ainsi qu'on a fait pour Pauillac en lui donnant Saint-Mambert, qui jusqu'alors gravitait avec Saint-Julien.

Le premier fascicule est commencé par les deux bouts : d'un côté les baptêmes; retournez, de l'autre côté les décès; au milieu les mariages. Le marquis de Verthamon, comme maire de Saint-Germain, les a collationnés et munis d'enveloppes. Ce sont eux, avec l'abbé Baurein, ainsi que M. Berchon, « *L'abbaye de Lisle en Médoc* », qui sont la source de nos renseignements.

Saint-Hilaire de Boyentran fut une cure régulière. Il est fait mention d'un Wilhem de Boyentran dans un titre du 23 Septembre 1340 : il est appelé Daudet, damoiseau. Les seigneurs de Boyentran ont du bien vers Lagune. En 1787, d'après le registre, François Laporte-Françoise Pouyalet habitent la vieille maison noble de Boyentran.

Le patron et collateur est l'abbé deLisle. Les restes de cette abbaye se dressent sur la route de la Maréchale à deux ou trois kilomètres de Boyentran. Elle fut ruinée par le Prince Noir, dit-on. Au moment de la Révolution, c'est l'évêque de Bazas, qui a le titre d'abbé de Lisle. Car Jean-Baptiste Amédée de Grégoire de Saint-Sauveur, nommé en



Cure et Église de Boyentran

(Emplacement)

1759 abbé de Lisle, devint évêque de Bazas et resta abbé titulaire (Baurein, I. 292, *Liste des abbés de Lisle.*) Les registres de Boyentran commencent ainsi: Registres de baptêmes, mariages et de sépultures, faits dans l'église paroissiale de Saint-Hilaire de Boyentran, archiprêtré de Saint-Estèphe, diocèse de Bourdeaux, commencé le dix du mois de may mil six-cent nonante-six.

Nous avons vu par les quelques tableaux synoptiques déjà donnés,

que la population de Boyentran devait avoir dans les 200 à 250 âmes. Je me contenterai d'inscrire les noms des curés et une fois pour toutes les noms des familles (la plupart disparues de l'endroit) auxquelles ils ont prêté le secours de leur ministère.

M. l'abbé **Jean Harding,** curé de 1696 à 1740.

Familles couchées sur le registre: Benilayn, Endieu à Brion, Hostein, Lespine, Pouialet, Batailley, Bellet, Brignaud, Chevreau, Boulanger, Chastané, Tiffon, Audouin, Boyé, Petit, Lahaye, Rossignol, Meynieu.

« L'an mil sept cent quarante, le premier jour de Juin, est décédé sieur maître Jean Harding, âgé d'environ quatre-vingt-huit ans. Ont signé : Baron, prieur de Cadourne, Poybret, curé de Saint-Yzans ; Ives Croisillet, curé de Blaignan ; Charmade, curé de Potensac.

M. **Phillipp Shiel,** curé de 1740 à 1763.

Familles : Manizan, Godet, Nouet, Louard, Rodier, Braneyre, Vinet, Dumas, Monfollet, Saulnier, Azara.

M. Shiel ne signe plus, dès le 7 Janvier 1760. Les actes sont d'une écriture bien plus lisible que la sienne ; ils se terminent par : en foy de quoi j'ai signé, sans que personne ne signe. Dès le 12 Septembre 1761, les actes sont signés : Jean ô Heas, vic. de Boyentran.

Familles : Nogé à Pastouret ; Libet, Volusan, Laclotte, Laurier, Bouchet, Seignouret, Papot.

Le 5 Octobre 1762 : Brennan, vic.

Familles : Clémenceau, Andran, Hardouin, Bernard, Martelot, Martin. Le 25 Avril 1763, décès de Madeleine Miqueu, f. Petit, signé O'Connor, vicaire de Civrac, faisant pour M. Shiel. Le 3 Mai, c'est M. Masue, curé d'Ordonnac, qui rédige et signe un acte pour M. le Curé. Le 4 Septembre 1763, signe Jacques Bourk, vic. de Boyentran.

Le 17 Décembre 1763, meurt maître Philipp Shiel, âgé de 70 ans. Ont signé : MM. Masue, d'Ordonnac ; Lalanne, archiprêtre de Saint-Estèphe, curé d'Embarés [1] ; J.-J. Chaperon, vic. de Saint-Estèphe, Charchevent, vic. de Cadourne et Bourk.

Le 28 Février 1764 M. **Bonhore** signe prieur-curé de Boyentran.

Familles ; Drouilhet à Brion ; Simon Manizan est sonneur de cloches.

M. **Bourk,** le 6 Septembre 1764, signe, curé de Boyentran jusqu'au 18 Juillet 1769.

Familles : Seguin ; Mongin, qui arrive de la Xaintonge.

(1) M. Lalanne fut nommé curé d'Embarès afin d'en opérer le sectionnement en quatre cures et paroisses, Saint-Louis-de-Montferrand, N.-D. d'Ambès, Saint-Jacques-du-Bec, Saint-Pierre-de-Quinsac d'Embarès.

Le 11 Décembre 1769, baptême de Jean Brigneau, signé par **Bourdiec,** curé.

Familles : Prévost, Gerbeau, Faugères, Normandin, Mignot, Chaillou, Dubois, Monroseau, Figerou, Lussac.

M. Bonhore fait un baptême le 22 Octobre 1770 et signe prieur d'Ordonnac.

Familles : Gay, Faure, Maurin, Bouey.

M. Barraud, vic. de Saint-Estèphe, Octobre 1781, délégué par M. le Curé à deux enterrements.

Familles : Marcollet, Cardin, Moynet d'Ordonnac, Breau à Barbehère. M. Bonhore, à des fiançailles du 20 Février 1784, signe : curé de Saint-Germain.

Familles : Beaudon à Pastouret, Daumens, Coucaud. François Laporte et Françoise Pouyallet habitent la maison noble de Boyentran, le 17 Février 1787.

M. Dupuy, vic. de St-Estèphe fait, pour M. le Curé, un enterrement le 4 Septembre 1789. Le 26 Janvier 1792, M. le curé Bourdiec marie sa nièce Madeleine Bourdiec à André Descoubés avec les cérémonies prescrites par l'Église. Signent : le père Jacques Bourdiec, Mnd arquebusier, le cousin germain, un autre et M. le Curé.

M. l'abbé Bourdiec (1) signe en compagnie, entre autres, de l'abbé Dupuy, ex-vicaire de St-Germain (1785) puis vicaire de St-Estèphe, la liste de protestation contre la prestation de serment à la Constitution civile du clergé, faite à Blaye, en guise de prône, en pleine grand'messe, par Duvergier, chanoine et maire (*Martyrologe de 93*, p. 28, H. Lelièvre). Le dernier acte signé Bourdiec, curé, est un enterrement de Septembre 1792. Le 30 Octobre 1792 un autre enterrement fait par M. Bonhore, curé de Saint-Germain, qui, au-dessous de son nom, met « *loco pastoris* ».

Dès lors les registres de Boyentran sont en trois cahiers à part, selon la loi nouvelle, naissances, mariages, décès. Ce sont les officiers publics de Saint-Germain et Boyentran réunis, qui les signent dans leur maison commune; c'est M. Savigniac, qui les écrit jusqu'au jeudi 14 Novembre 1793. Puis « aujourd'hui 24 Ventôse, an 3e de la République Française, etc. » Mongin écrit ce nouveau « stille » jusqu'en 1795. Dans les actes de naissance le parrain et la marraine sont portés comme témoins. Après 1795 les actes civils de Boyentran, sont couchés sur les registres civils de Saint-Germain. Les actes religieux sont relatés en commun sur le grand registre spécial de M. Savigniac.

(1) On remarquera les désinances étrangères des noms des curés à Boyentran. Ils semblent tous être tirés par l'abbé de Lisle, patron et collateur, du Séminaire irlandais de Bordeaux, ou de celui de la Mission, dont le local devint l'ancien Hôtel des Monnaies, enfin l'Hôtel actuel des Postes, Télégraphes et Téléphones, rue du Palais-Gallien.

La cure et l'église alors ruinée de Boyentran furent vendues en 1824 au sieur Magne.

2e Annexion: Paroisse de Lhopital (Saint-Germain) D'esteuil.

A 1500 mètres du bourg et de l'Église de Saint-Germain-D'esteuil du côté nord-ouest (sur la route actuelle, allant du bourg à Lesparre), il existait une seconde petite paroisse, Saint-Jean de Lhopital Saint-Germain. (1) Le Bourg de Lhopital est situé sur un terrain élevé, que cotoyait le bras de mer nord-est de l'île de Méteuil. Il



L'ancienne Cure de l'Hopital

y a au devant du bourg de Lhopital, par rapport à la route actuelle, un gros village, appelé le Gay. Ce fut autrefois, il y a bien longtemps, au VIIIe siècle, l'abri des lépreux ou Gahets. Cette maladie était surtout sarrasine. Nous l'avons déjà dit (dans l'histoire du vieux Méteuil), c'est la raison pour laquelle les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, plus tard appelés de Malte, et de Rhodes, étaient les patrons collateurs de Lhopital D'esteuil. Ce bénéfice faisait partie de la Juridiction de Benon en Médoc, dont le siège était à Bordeaux. La paroisse Saint-Jean était limitrophe du Castéra qui a eu son aumônier propre, de Potensac, Saint-Trélody, Saint-Germain. Comme Boyentran elle avait son église et son cimetière particuliers; six ou sept villages en dépendaient. Souvent les curés de

M. l'abbé Bertruc l'appelle Saint-Pierre; il doit se tromper; les vieux curés, dans leurs registres, lui donnent pour patron toujours Saint-Jean. Peut-être Saint-Pierre était-il le patron d'une chapelle à mi-route, ou à peu près, entre le bourg de Saint-Germain et l'église paroissiale de Lhopital. A cette distance, il existe un groupe de maisons qu'on appelle encore La Chapelle.

Saint-Germain desservent Lhopital. Les registres sont communs sous MM. Fricotté, de Lamberterie, Merlin, Chambon, Plantadis et Paradé, 1725, Masue, 1726 et 1727. Tantôt ces Messieurs mettent les actes sur le registre spécial, tantôt sur le registre de Saint-Germain. Il y a même un feuillet ajouté au registre pour 1668 de Saint-Germain, détaché, est-il dit en bas du rituel de Lhopital. Ce sont des actes de 1665, plus anciens que les premiers de Saint-Germain. Ce feuillet indique des desservants spéciaux; ils ont signé: 1° Merlin (plus tard curé de Saint-Germain); 2° de Lamberterie; 3° de la Porterie. Les registres de 1727 à 1766 manquent absolument: pas d'actes pour Lhopital pendant ce laps de temps. Les registres, uniquement spéciaux, conservés, commencent au 20 Avril 1766.

Le premier curé, qui les signe, est **Jean-Jacques Maurin,** religieux trinitaire, 1766 à 1770. Il n'est pas besoin de signaler les familles de cette paroisse, elles sont déjà connues grâce aux registres de Saint-Germain. On sait qu'il y avait une maison noble, celle des de Regert. Quelques de Mauriac figurent sur les registres de



Le Moulin du Gay, aux de Regert

Lhopital. Ils étaient propablement originaires de cette paroisse sarrasine. D'après les tableaux synoptiques donnés, d'après les actes des registres uniquement spéciaux, on peut attribuer à la paroisse de Lhopital de 300 à 400 habitants.

Le second curé fut **Jean Mollère,** cordelier, 1771-1774.

Le troisième, **Copperie,** mineur conventuel desservant Lhopital, 1774-1776.

Le quatrième, et dernier (des registres) **Bonis** (1776-1804) mort en exercice de demi solde en 1820 (13 Décembre).

M. Bonis met, après ses premières signatures : en vertu de la commission, qui m'a été donnée par les vicaires généraux de Bordeaux.

Arrêtons-nous un moment, si vous le permettez, sur cette figure sympathique un peu narquoise, s'il faut en croire les racontars de nos anciens. M. Bonis signe avant la Révolution : Bonnis de Bonneval, chanoine régulier, syndic de Verteuil. C'est le seul curé de Lhopital, connu par les registres spéciaux, qui soit sorti de l'Abbaye de Verteuil. Les trois autres étaient des religieux des couvents de Lesparre ou de Saint-Laurent, nos voisins. Son acte de décès, du 13 Décembre 1820, le dit âgé de 84 ans. Il est donc né en 1736. Il a 40 ans, en 1776, quand il devient curé-prieur de Lhopital. En 1789, il a 53 ans ; il est dans toute la force de l'âge sacerdotal. Pendant toute la période révolutionnaire, il reste fidèle à son poste. « Il n'y avait alors que deux prêtres dans le Médoc, dit M. Berchon (*L'abbaye en Lisle*, p. 34), à Lhopital et à Ordonnac. » M. Berchon se trompe ; il y avait au moins encore, à Saint-Germain D'esteuil, M. Savigniac, dont nous allons raconter les travaux apostoliques pendant cette époque, d'après son registre spécial.

Que fit M. Bonis dans cette triste période de temps ? Distilla-t-il son vin, sans dire la sainte messe, comme fit M. Vial, curé d'Ordonnac, selon ce que dit M. Berchon (*loc cit*). Il remplit assurément son devoir de prêtre. Néanmoins il ne nous a pas laissé les preuves de tout son zèle. En 1792 (cahier à part de Lhopital, le E. 6, collationné par le maire de Saint-Germain, marquis de Verthamon), le 15 Décembre un baptême signé Bonis. Puis un cahier E. 7, de deux feuillets, signés Dubosq, officier public, indique « parrein et marreine ». On ne supprime pas le mot Saint dans l'appellation Lhopital Saint-Germain D'esteuil. A cette époque, dans les actes faits à la maison commune on écrit : paroisse, commune de Germain-D'esteuil, de Seurin, etc., et le délégué national contresigne, cela pendant tout un an. Le dernier acte est du 16 Juin 1795. Le reste est en commun avec les actes de Saint-Germain. M. Bonis n'y paraît pas. Cependant pour les années 1801 et 1802 on trouve 7 feuillets, reliés avec l'année 1792. Ils commencent par un acte de 1787, signé Bonis. Puis M. Bonis signe un acte de mariage en 1801 avec Duboscq, l'ancien officier civil. Enfin tout seul : curé de Lhopital. Il baptise, il marie les fidèles des paroisses privées de pasteur : Blaignan, Caussan, Verteuil, Uchs, Potensac, Saint-Yzans, Saint-Trélody, en grand nombre, 35 à 40, sur 7 feuilles. Après le Concordat, M. Bonis reste à Lhopital. Il y dit la sainte messe âgé alors de 68 ans ; il y est pour ainsi dire à la retraite. On baptise, on marie, on enterre, comme par le passé, mais tout se fait à Saint-Germain. Son nom figure plusieurs fois sur

nos nouveaux registres de paroisse. Le bon vieillard exerce son esprit caustique avec les paysans, en patois. Oh! que de savoureuses histoires anectodiques, dont M. le Prieur, comme on l'appelle, est resté le héros peut-être légendaire. Tout bon gascon, qui venait chez lui, y trouvait gascon et demi. Il meurt, âgé de 84 ans, en 1820, et fidèle à son poste jusqu'au bout; il est enterré à Lhopital. Le bâtiment, situé près de l'ancienne église de Lhopital, le terrain du cimetière appartiennent aux Dubosc, descendants de l'ancien officier municipal. Plusieurs maisons ont encore l'appellation « la Cure », elles appartiennent à différentes familles.

Saint-Germain-D'esteuil sous la Révolution

11e Curé : **M. SAVIGNIAC** (1793-1823).

Le curé de la paroisse de Saint-Germain-D'esteuil en 1789, était M. Bonhore. Il devait se faire vieux. En 1764, en effet, M. Bonhore signe sur les registres de Boyentran : Bonhore, curé-prieur de Boyentran. On le trouve prieur d'Ordonnac, en 1770. Le 10 Octobre 1781, un acte est signé Bonhore, vicaire de Saint-Germain; le 8 Janvier 1782, Bonhore prieur-curé de Saint-Germain. Jamais à sa signature. où qu'elle soit, il n'indique qu'il sorte des chanoines de Verteuil. Il a eu successivement comme vicaires MM. Hennessy, 1785; Dupuy, Bichon, 1787-91, enfin M. Savigniac en 1790. C'est celui-ci, qui pendant toute la Révolution (et l'Empire) assurera le service de St-Germain et des paroisses voisines et même lointaines. Les curés fidèles avaient disparus : morts, exilés ou guillotinés. Nos registres nous ont donné les noms de plusieurs d'entre eux.

Ce sont MM. Lalanne, archiprêtre de Saint-Estèphe, Barraud son vicaire; Delaunay, curé de Blaignan en 1782; Roullet, curé de Vendays en 1786; Beaudouin, sous-prieur de Verteuil en 1787; Dubreuil, curé de Saint-Sauveur en 1788; Geslin, curé de Gaillan et Garnier, curé de Saint-Laurent, 1788; Healy, de Saint-Christoly; Vial à Ordonnac. 1789; Durival, curé de Potensac; Demorin, vicaire à Bégadan, 1790; Moure, vicaire de Civrac; Laubier, curé de Saint-Dizans, Danahy de Listrac, Cyriod de Cissac en 1791; Danglas-Hizac, curé de Prignac; Gerbaud, curé de Verteuil. S'ils sont portés sur nos registres c'est qu'ils étaient restés catholiques ou tout au moins en 1791, qu'on les croyait tels.

Chose certaine, dans le souvenir des vieux, nul des prêtres de Saint-Germain ne passe pour avoir prêté le serment schismatique constitutionnel. Tout registre de délibération municipale est perdu actuellement ou n'a pas existé. Peu de monde, en effet, parmi les « citoyens » du Saint-Germain d'alors, savait écrire correctement.

C'est M. Savigniac qui enseigne par son travail, aux instituteurs, Mongin d'Artiguillon, Tripota du bourg, à tenir un registre. Les instituteurs de l'époque, étant agréés par les curés, étaient leurs amis toujours. L'écriture de M. Savigniac reprend au 12 Janvier 1793 et va jusqu'au mercredi mil sept cent quatre-vingt-treize, l'an second de la République. Sous la signature des officiers publics, tant dans les registres de Saint-Germain que dans ceux de Boyentran, M. Savigniac indique que les enfants ont été baptisés, que tels et telles ont été parrains et marraines ; la marraine est nommée, elle signe, si elle sait, comme témoin ; que les témoins des mariages sont tels et tels ; le témoin autorisé de l'Église, le curé, est présent puisque c'est lui qui rédige l'acte de mariage.

Après le dernier acte de l'écriture de M. Savigniac sur le registre public, on lit : aujourd'hui nonidy (neuvième), an deux de la République une et indivisible, à une heure du jour par devant moi, Mongin, offisier public élu de la dite commune (pas de nom) département du Bec d'Ambès (la Gironde est proscrite même dans son nom), pour rédiger les actes de nessence mariage et dessais. L'instituteur primaire de l'an II sait dorénavant rédiger les actes. Cependant il lui reste encore une orthographe spéciale. Parfois on s'oublie à mettre Saint-Germain. Plus tard, Messidor, seconde année républicaine, l'officier public de Germain D'esteuil a tremblé, hésité en mettant de Germain tout seul ; plus bas il met un petit S[t], et l'efface aussitôt. S[t] reparaît en l'an IV. Quand il n'y a plus d'agent national (le délégué du temps) qui contresigne même au registre de la population, nos braves gens ne cachent plus leurs convictions, reprennent leurs vieilles habitudes.

M. Savigniac, caché par eux, par eux protégé, stimulait leurs énergies. M. Bonhore, M. Bourdiec, vers la fin de 1792, ne paraissent plus au registre, l'un de Saint-Germain, l'autre de Boyentran. Nous avons entrevu le ministère de M. Bonis à Lhopital.

La religion sous la terreur

Il nous reste à savoir ce que fit le dernier venu dans la paroisse. M. Savigniac, après Novembre 1793, est resté caché pendant toute la Terreur dans les bois, alors si nombreux à St-Germain D'esteuil. Cependant il est fort propable que Labat Savigniac, de la première liste des suspects (p. 291, *Martyrologe de 93*, H. Lelièvre), doit être l'abbé Savigniac, car il suit Verthamon et Gombaud de Saint-Germain et précède Leblanc de Saint-Christoly, notre voisin. Il disait la sainte messe à Miqueux, village alors à travers bois, entre bourg et gare actuelle, chez le grand Pierre Ricard, forgeron et adjoint au Maire : bon chrétien et colosse sans aucune peur. Son frère l'autre Ricard,

forgeron aussi, mais au bourg, le valait comme force et comme foi catholique. Le grand Pierre, qu'après la Révolution on appelait le saint homme, a légué à son village la partie de sa maison où l'on disait la messe. C'est maintenant une chapelle sur le bord de la route; station pour les rogations, elle sert aussi pour le mois de Marie. J'ai vu la pierre sacrée, sur laquelle M. Savigniac disait la sainte messe. C'est une pierre à l'ancienne manière: des croix aux quatre coins, pas de reliques. Il en reste encore à la cure quatre ou cinq de cette sorte, défendue depuis lors, venant de la vieille église. Un jour M. Savigniac, dénoncé peut-être, faillit être pris après la célébration des saints mystères. On le cache dans une charette de foin; on va droit vers les sans-culottes de Lesparre. Ceux-ci, à tout hasard, fouillent le foin avec leurs piques. M. Savigniac ne jetta pas un cri de plainte, mais il eut jusqu'à sa mort une contusion douloureuse à la jambe. Munis d'un décret du district lesparrain, les révolutionnaires vinrent s'emparer des richesses de l'église de Saint-Germain. Le Maire exigea d'eux une quittance, qui est encore à la mairie. La liste détaille une vingtaine d'objets sacrés. « Leur adjudication par commune ou par paroisse se trouve dans le document conservé aux archives départementales. » (Berchon, p. 28.)

Grâce à M. Savigniac le service pastoral n'a pas trop souffert à Saint Germain pendant la grande Révolution. Bien plus, la longueur démesurée de nos vingt-deux kilomètres devient un bienfait pour les paroisses limitrophes. Ils savent trouver M. Savigniac ou ses aides, les fidèles catholiques, qui viennent d'Ordonnac, Boyentran, Saint-Seurin de Cadourne, Saint-Estèphe, Verteuil, Cissac, Pauillac, Saint-Sauveur, Saint-Laurent, Hourtin (Naujac n'existe pas encore comme paroisse), Saint-Trélody, Lesparre. Même de plus loin encore: on sait qu'il y a un prêtre fidèle, un vrai prêtre à Saint-Germain; on se le dit entre gens sûrs, sous le couvert du manteau, on ne craint pas de parcourir des kilomètres, afin de jouir de son ministère. Il en serait de même en Médoc, je l'espère, si la persécution redevenait violente. Je laisse la parole au registre. Elle forcera l'attention, il s'agit de la vie catholique de presque toutes nos paroisses, de tout l'ancien archiprêtré de Saint-Estèphe, devenu celui de Lesparre.

92 pages de grand format. Comme titre : (écriture de M. Savigniac) « le présent état contenant les baptêmes, les mariages et les morts de la commune de Saint-Germain n'est uniquement que pour me servir dans mon ministère, comme prêtre et non quant au civil, vu que la municipalité est chargée du registre pour cet objet. »

Je vous en présente une scrupuleuse et patiente analyse synoptique.

En 1794, rien de M. Savigniac. Il est dénoncé, inscrit sur la liste des suspects monarchieux : il se cache, c'est la terreur.

Actes du premier Registre de la

(Ceux de 1789-1793 s

Années	Baptêmes	Mariages	Revalidés	Décè
1795	G. F. 22 20 42	Mentionne en cette église 4		10
1796	3 7 10	Fiancés en cette église 3		3
1797	5 4	3	Il n'y a plus mention de l'églis M. Savignac paraît jusqu'au 18 Ma	
	M. Lansac 9 12 30		1 Boyentran « fut fait devant schismatique. »	
1798	Manque : au civil c'est 97 qui manque : mais rappelez que l'an répub commence le 22 Septembre ; d'où erreur probable ; que se passe- Saint-Germain ? Voir explications.			
1799	M. Savignac reparaît en Novembre. 4 4 8	1 de Lhopital « avec les formalités possibles et dis de temps prohibé, par Friaguelague, prêtre. » 1 « pas d'église » 2		
1800	Savigniac « prêtre catholique » en Novembre et Décemb 6 5 4 Berniard 18 Colombier 33	Hopital 2 St-Germ. 2 pas mention d'égl. P. Colombier 1 5	1 Savigniac. (sans motif)	
1801	24 11 35	Ricard signe aux 3 premiers dès le 27 Nov. « en cette église » 9	2 « vivaient ensemble. » Ricard est toujours témoin. 8	1 de Ciss terré en ci Saint-Ge 1 en cim de Boye 24
1802	14 17 31	Ricard signe. 13		Morta enfan 38
	189	39	10	7.

D'où pour les voisins

Soit pendant la Révolution : 272 bapt., 51 mar.: 13 mar. re

la Révolution (1795 - 1802)

its par M. Savigniac)

	Autres paroisses des environs ou au loin				Autres prêtres
5 b. 3 b. 4 b.	Cissac 2 b. Verteuil 11 b. Preniac 1 b.	Dignac 1 b. Lesparre 1 m. Civrac 1 b.	Blaignan 2 m. St-Yzan 1 b.	Saint-Trélody 2 b. 1 m.	
2 b. 1 m. 2 b.	Verteuil 4 b.	Dignac 3 m.	Blaignan 2 b. St-Laurent 1 m.	St-Trélody 1 b. St-Sauveur 1 b.	
1 b.		Lesparre 1 b.	Bugadan 1 b. Listrac m. r. Ordonnac m. r.	Saint-Trélody 4 b. 1 m.	Un prêtre cath. app. pour diocèse Bx met : marié selon l'église de Rome. M. Lansac met : dans une maison particulière à défaut d'église pour cath.
					Friaguelague, prêtre entre 96-97 baptise. Berñiard « prêtre du diocèse de Saintes ».
					Berñiard, P. C. 4 bapt. en Mai. P. Colombier 18 bapt., 1 mar. (registre spécial).
4 b. 1 b.	Cissac 1 bap., 1 mar. 1 mort Verteuil 3 b.	Civrac 1 réhabilité	Ordonnac 1 b.	St-Trélody 1 b Hourtin 1 b.	
1 b. 2 m.	Cissac 3 b. Verteuil 5 b. St-Estèphe 7 b.		Blagnan 2 b. Ordonnac 1 b.	St-Sauveur 2 b.	M. Bonis fait et signe un enterrement d'un homme d'Artiguillon, le 8 Mai 1802
m.	37 b. 1 m. 1 d.	3 b. 4 m. 1 m. r	8 b. 3 m. 2 m. r	12 b. 2 m.	6

m. revalidés, 1 d.

; au total : 412 actes, dont 350 au moins, faits par M. Savigniac.

Il existe aussi pour le temps de la Révolution, outre les 7 feuillets de M. Bonis (1801-1802), déjà mentionnés aux pages consacrées à l'histoire abrégée de Lhopital, un registre spécial de 22 pages, petit format, main de papier plié en quatre. On m'a dit qu'il venait du château Livran, des du Périer. Ce registre est signé du Père recolé François Colombier. Il porte 18 baptêmes et 1 mariage, le tout pour 1800 fait « dans une maison particulière à défaut de temple pour les catholiques.

Voici la composition du petit registre de François Colombier, Père recolé :

1 b. le 30 Avril 1800 pour St-Germ.-D.	1 b. le 19 Octobre 1800.
4 b. le 3 Mai pour St-Germ. et Lhopital	1 b. le 24 » »
5 b. le 4 Mai dont 1 pour Ordonnac.	1 b. le 26 » »
5 b. le 5 Mai.	1 mar. le 26 Octob. 1800 pr Lhopital
15 b. au premier passage.	3 b. 1 mar. au deuxième passage.
La plupart des enfants ont deux ou trois ans : on dirait d'un missionnaire qui passe dans les pays d'Outre-Mer.	

D'autre part, afin de bien juger des efforts communs, voici en abrégé l'état civil de Saint-Cermain :

ÉTAT CIVIL

Saint-Germain, Hopital (Boyentran)

Écriture Savigniac jusqu'au Mardi 17 Septembre 1793

Années	Naissances			Décès			Mariages	Divorces
	Garçons	Filles	Totaux	Hommes	Femmes	Totaux		
1793	Année commune avec le religieux. M. Savignac écrit le registre jusqu'au Mardi 17 Septembre 1793 (l'an II commence, 22 Septembre 93)							
	10	17	= 27	10	19	= 29	13	0
1794	8	11	= 19	16	13	= 29	10	l'Agent nat. signe
1795	12	14	= 26	17	20	= 37	9	1
1796	6	10	= 16	25	11	= 36	15	0
1797	Pas de registre : le dernier acte est du 9 fruct. an V, le suivant du 7 vendém. an VII							
1798	9	6	= 15	17	10	= 27	4	0
1799	23	20	= 43	11	12	= 23	11	0
1800	28	23	= 51	12	15	= 27	6	1
1801	23	15	= 38	19	10	= 29	7	0
1802	19	15	= 34	14	22	= 36	9	1
	138	131	= 269	141	132	= 273	84	4

Au civil, en 8 ans (1794, 95, 96, 98, 99, 1800, 1, 2) : 242 naissances, 244 décès, 71 mariages, 4 divorces.

Tableau de comparaison sous la Révolution

Au Civil		Au Religieux		Différences
Naissances.	242	Baptêmes . . .	189	— 53
Mariages . .	71	Mariages. . . .	39	— 32
Divorces . .	4	Réhabilitations.	10 (+ 3 étrangers)	+ 6
	317		238	

Ainsi 53 enfants n'ont pas été baptisés par le prêtre. Mais tenez compte de la facilité de donner soi-même l'eau baptismale aux petits enfants en danger de mort. Un bon tiers des enfants mourait autrefois en bas âge. Ajoutez au moins 3 baptêmes en 1798 rapportés en 1803, par M. Bonis à Lhopital ; son œuvre est problématique, car nous n'avons de lui que 7 feuillets de registre afférant aux années 1801-1803. La différence constatée de 53 doit devenir une totalité religieuse presque assurée. Les 39 mariages contractés devant le prêtre, les 10 autres, revalidés par lui durant ces huit ans constatés, font un total de 49. Il reste donc 22 mariages purement civils, auxquels il faut ajouter 4 divorces (peut être ces deux chiffres rentrent-ils l'un dans l'autre; pour un véritable catholique le vrai mariage ne peut être qu'indissoluble).

Il y a eu, il est vrai, des réhabilitations postérieures; les curés les exigeaient pour mettre le nom du père au registre des baptêmes ou bien signalaient le mariage simplement civil. Mais une douzaine ne se sont pas présentés aux curés. Ce fut incontestablement une des actions néfastes de la Révolution, que celle d'ébranler la famille française, de desserrer les liens du mariage en promulgant la loi du divorce, en rendant difficile à Saint-Germain, ailleurs presque impossible, l'union religieuse pour les véritables catholiques. Elle voulut légiférer dans une matière religieuse, dans ce qui ne regarde que l'autorité religieuse et la conscience religieuse de chacun. Et cela d'une façon d'autant plus inconsidérée que c'était au nom de la liberté de tous qu'elle opprimait la liberté des catholiques dans un pays d'immense majorité catholique. Nos voisins les Vendéens surent organiser leur résistance religieuse, et les documents le disent, c'est surtout pour leur foi, qu'ils surent vaincre et mourir. Le Médoc, broyé par les éléments et par les guerres séculaires, eut une résistance cachée aussi vraie et non moins appréciable.

Dans les huit ans que nous avons dû prendre comme point de comparaison, sur 244 morts dans la paroisse, 75 seulement eurent le bonheur d'avoir les prières de l'Église. Il faut espérer que les

autres, dans le plus grand nombre de cas, ont eu l'absolution des prêtres cachés ou passant dans la paroisse au péril de leur vie propre, ou tout au moins la contrition parfaite avant de paraître devant le Juge suprême.

L'examen plus attentif de ces tableaux nous révèle l'activité infatigable de M. Savigniac, vicaire, faisant fonction de curé et toujours menacé de l'échafaud, si on l'avait découvert. M. Savigniac est-il allé lui-même aux différents villages, aux différentes paroisses, qu'il mentionne dans son registre de la Révolution? Lui a-t-on porté les enfants, est-on venu dans ses diverses cachettes? Peut-être les choses se sont passées de ces deux manières selon l'occurence. Pour les étrangers il a été fait : *83 baptêmes, 12 mariages, 3 réhabilitations.* Le registre a dû rester en mains sûres, puisque les prêtres de passage couchent eux-mêmes les actes qu'ils font et les signent, sauf le P. Colombier, qui a un registre spécial. Le grand registre devait être tenu chez un des deux Ricard. Il a pu être à la cure avec M. Savigniac, qui rédige les actes publics, jusqu'au 20 Novembre 1793. La cure est vendue comme bien national, vers la fin de 1793. Nous parlerons de cela, prochainement, quand l'acheteur, M. Charron, en fera donation (1802-08) en faveur du curé de Saint-Germain.

On peut, grâce aux indications fournies par le registre, suivre, comme à la piste, les allées et venues de M. Savigniac. Il se tient au courant de tout afin de mieux remplir les devoirs de son ministère. J'ai retrouvé derrière le miroir du meuble vestiaire de la sacristie, le nº 30 du *Journal de Bordeaux*, Jeudi 30 Août 1792, deux feuilles in-8º. Elles servaient à préserver le tain contre les injures possibles du bois. Et cependant, le 21 Janvier, exécution de Louis XVI, de Marie-Antoinette le 17 Octobre, des Girondins le 29 Octobre 1793.

Le courageux abbé tient bon à son poste une vingtaine de jours encore. La grande terreur commence. Il lui faut se cacher. M. Savigniac est sur la première liste des suspects. Plus de signe de sa vie sacerdotale, sur les registres, pendant près de huit mois. Les sans-culottes de Lesparre et du district font des incursions aux alentours, réquisitionnent ce qui leur fait plaisir, volent, pillent et tuent ceux qui ne se défendent pas. Les anciens parlent de visites domiciliaires du district, de listes signées pour garder leur prêtre et devenues dangereuses. Dès la réaction thermidorienne (28 Juillet 1794), M, Savigniac reparaît en public; il n'était pas loin sûrement. Il baptise, il marie « en cette église » dit le registre, il enterre publiquement. En 1796 (1) son activité est ralentie; le Directoire est

(1) Le bref du 5 Juillet 1796 ne fut jamais officiellement publié. Il autorisait pour le civil, discretement, à se soumettre au Gouvernement établi. Il gênait les émigrés qui y voyaient un acte de faiblesse du pape; il contrariait le plan des assermentés, qui redoutaient le retour possible de la paix religieuse. La soumission aux lois civiles non contraires à la loi divine est cependant dans la plus pure tradition non interrompue de l'Église.

aux prises, d'un côté, avec les montagnards (Babeuf, Mai 96), de l'autre, avec les royalistes (Septembre 96, aux Sablons). Le pouvoir se fait soupçonneux, tracassier peut-être ; les autorités locales, sauf peut-être les Ricard, répercutent plus ou moins ces oscillations lointaines. Se sont-elles compromises ? Ceux de Saint-Germain à cette époque allèrent en masse réclamer un Dupérier (le baron), incarcéré à Bordeaux et le tirèrent du fort du Hâ. Elle est signalée, surveillée, la paroisse sur les registres civils de laquelle on a remarqué « parrein et marreine » dans l'ancien style. C'est un silence menaçant qui règne : il n'y a plus de registre, ni au civil ni au religieux, presqu'en même temps (1797-1798). C'est qu'en cette année 97, les royalistes ont envoyé deux cent cinquante nouveaux députés aux Cinq Cents. Ils ont alors voulu aller trop vite : ils ont rapporté la loi des émigrés, celle sur les prêtres réfractaires. Le Directoire, par le moyen de l'armée d'Augereau, lieutenant de Bonaparte, contre eux réussit Fructidor (31 Juillet 1797) : 53 députés déportés, 62 journaux supprimés ; on rétablit, on applique les lois contre les émigrés, contre les prêtres réfractaires ; emprunt forcé, mandats territoriaux ; résultat : banqueroute des deux tiers ! Tout le monde se terre, plus rien, plus un signe de vie. M. Savigniac, trop connu et dénoncé déjà, fait le mort un an et demi. A la fin de 1797, M. Lansac signe ; aux mariages, il met : mariés selon les principes de l'Église catholique, apostolique et romaine.

Une éclaircie se forme dans l'atmosphère politique. Le Directoire est tombé lui-même, après plusieurs convulsions : le 18 Brumaire (9 Novembre 99) nous a donné un chef en la personne du permier Consul, Bonaparte. Le même mois, dès les premiers jours, M. Savigniac ressuscite. Il fait, en Novembre, trois baptêmes à Miqueux (entre bourg et gare actuelle) où loge Ricard, le forgeron. A la suite, il rapporte les actes de Mars, Juin, Octobre, faits par lui-même. C'est la seule fois, dans tous ses registres, que les actes ne suivent pas l'ordre chronologique, tant il a hâte de jouir d'un peu d'air, puis de mettre tout en ordre. Il n'était pas loin, il était passé par Artiguillon le 9 Juin, par Liard 21 Juin et 2 Octobre 99. Le 22 Octobre il a fait un mariage à Miqueux, sans mention d'église, évidemment. Entre le baptême n° 96, celui du 13 Novembre, et le 97e, celui d'Artiguillon, rapporté au 9 Juin, il est inscrit sur le registre un mariage de Lhopital du 19 Mars 99, signé : Friaguelague, prêtre, où il est dit : « ayant accompli toutes les formalités requises et possibles dans les circonstances et avoir obtenu la dispense de temps prohibé. » L'archevêché est donc en activité, semble-t-il, en ce mois de Mars 1799. Cette année finit par deux actes signés Berñiard P. C. ; ailleurs en toutes lettres : prêtre catholique, du diocèse de Saintes.

Dès l'aurore du XIXe siècle, la détente religieuse s'accentue de

jour en jour. La loi des otages est abolie; la liste des émigrés est fermée. Les prêtres, pour remplir leur office, n'ont plus à jurer fidélité à la Constitution civile du clergé ; il leur suffit de promettre obéissance à la Constitution de l'État. Ils rouvrent les églises. Plus de vingt mille d'entre eux rentrent dans leurs paroisses. En cette année 1800, M. Savigniac, dès le 7 Janvier, au su de beaucoup, fait un mariage, celui d'un homme d'Artiguillon. Puis trois autres mariages, dont deux de Lhopital. Il réhabilite un mariage, sans indiquer le motif; enfin baptise 6 garçons et 5 filles. Aucun acte ne porte encore la mention de l'église. M. Savigniac signe : prêtre catholique. Il n'a pas voulu, c'est sûr, se compromettre en jurant la simple obéissance à la constitution de l'État, serment que conseillait M. Eymeri, à Paris *(Vie du Curé d'Ars)*. Cette même année « en may » M. Berñiard fait 4 baptêmes. De son côté, le P. F. Colombier, comme on le peut voir au tableau, a fait 18 baptêmes, plus un mariage. Donc pour 1800 : 6 + 5 + 4 + 18 = 33 baptêmes sur 51 naissances. La liberté n'est pas grande, le ministère est gêné. C'est ce qui doit expliquer peut-être à cette époque ces sortes de cloisons étanches de trois registres, Savigniac, Bonis, Colombier, qui semblent s'ignorer dans la même paroisse, parfois dans le même village. Il y a cependant 6 mariages tant au civil qu'au religieux. La conscience catholique se réveille malgré les susceptibilités ombrageuses du pouvoir civil envers les prêtres dits réfractaires.

En 1801 la vie paroissiale s'élargit encore; elle reprend à peu de chose près son train habituel; 24 baptêmes de garçons, 11 de filles, 9 mariages. Les deux derniers mariages, faits en même temps, marquent une date à Saint-Germain. Il y est dit, dans leur acte, pour la première fois à cette époque « faits en cette église ». C'est le 27 Novembre 1801. L'église est donc rendue aux catholiques. Deux mariages ensemble : tout est à la joie. Un grand ordre de choses est inauguré. Une ère nouvelle commence. Le Concordat a été signé le 15 Juillet 1801. (Il sera adopté par le Corps Législatif le 8 Avril, promulgué le jour de Pâques, 18 Avril 1802, il durera plus de cent ans). M. Savigniac fait en outre, en 1801, huit réhabilitations de mariage, dont l'une à l'occasion d'un baptême et 24 enterrements. Il assure, comme pendant la Révolution, le service des paroisses voisines : 3 baptêmes pour Saint-Seurin; pour Cissac : deux baptêmes, un mariage, un mort qu'on porte à Saint-Germain; Verteuil, 3 baptêmes; 1 pour Saint-Estèphe; Civrac, 1 mariage réhabilité; un baptême pour chacune des paroisses d'Ordonnac, de Saint-Trélody, de Hourtin. M. Bonis, de son côté, a un registre spécial pour 1801-1802. Il couche 30 à 40 actes, surtout au compte des paroisses limitrophes. C'est un rayonnement bienfaisant de tout Saint-Germain sur les paroisses qui n'ont pas encore de prêtres orthodoxes. Grâce

surtout à M. Savigniac l'antique paroisse centrale de Méteuil (milieu) semble sortir de ses cendres et recouvre, au moment du péril catholique, son importance de capitale; pendant les huit ans de troubles révolutionnaires, elle se réveilla providentiellement et avec simplicité, sans fracas, elle se mit au service des autres pour le service du bon Dieu.

En 1802 la vie paroissiale a repris presque son entier épanouissement : 14 baptêmes de garçons, 17 de filles, 13 mariages et 38 enterrements. Il y a eu en 1802 une grande mortalité enfantine. Le registre porte encore 1 baptême pour Saint-Seurin : 2 mariages pour Potensac; 3 baptêmes pour Cissac, 4 pour Verteuil, 7 pour Saint-Estèphe, qui était encore le chef-lieu du canton de Saint-Germain, 2 pour Blaignan, 1 pour Ordonnac, 3 pour Saint-Sauveur.

Tels sont les états de service de M. l'abbé Savigniac pendant la Révolution; ils font la vie religieuse de Saint-Germain, de toute la contrée centrale du Médoc, du pays de Méteuil,

Il est grand temps, je crois, d'essayer de vous reconstituer cette vaillante personnalité, afin, en vous documentant, de fixer vos esprits. Le registre porte que M. Guillaume Savigniac, mort le 24, enterré le 25 décembre 1823, était âgé de 73 ans. Il est donc né en 1750. Quand il paraît à Saint-Germain, en 1790, il a 40 ans. Son âge explique la possibilité de ses nombreux travaux apostoliques, pendant la tourmente révolutionnaire, pendant sa vie entière. Il les a transcrits en 100 pages environ d'un registre grand format, tout d'écriture, sans imprimé, à l'ancienne méthode, pour la paroisse de Saint-Germain seulement. Dans mes excursions à travers ces vieux manuscrits d'église, j'ai déchiffré bien des écritures; l'une semblait être celle d'un batailleur, l'autre d'un grand seigneur ; une troisième était négligée, étourdie ou lassée. Je pourrais mettre des noms en regard des qualificatifs. L'application et la réussite dans l'écriture continuée n'est d'ailleurs qu'une indication à contrôler. J'en suis persuadé, chacun des vieux curés-prieurs de Saint-Germain-D'esteuil, avec son caractère particulier, a mis tous ses efforts à l'œuvre de Dieu. Les actes de leur ministère fournit la gerbe de Ruth moissonnée, grappillée, selon le terme local, dans le champ de Booz, de notre commun père de famille lévitique. L'écriture de M. Savigniac est compacte, se penchant à droite sur la ligne, attachée, infatigable dans sa forme habituelle, très lisible et rapide. C'est d'un homme soigneux. Tout est direct et mesuré. Il a numéroté les actes par catégories, lors même qu'ils ne sont pas de lui. Presque pas de ratures, quelques explications en marge et approuvées au bas de l'acte. Comme M. Bonis, son voisin et presque son compagnon de ministère, il débute à 40 ans. En 1789, M. Savigniac est le plus jeune, de treize ans; son endurance sera plus grande. Tous deux

sont hommes de devoir. Ils l'on prouvé en restant dans leur paroisse pendant toute la Révolution. Néanmoins l'un est studieux, l'autre plus détaché. Non, ce n'est pas M. Savigniac qui collationnerait dans un même registre des actes de 1787, puis insérerait à la suite ceux de 1801-1802 pour finir par ceux de 1790, 91, 92! Encore moins aurait-il l'idée de commencer par les deux bouts le même registre! Au moral M. Savigniac a l'esprit large et tolérant. Il forme les débuts des officiers publics; il laisse écrire et signer sur son registre religieux ceux qui ont eu l'honneur de travailler la vigne de Dieu dans Saînt-Germain. Il est ainsi pendant et après la Révolution, jusqu'à sa mort. Mieux encore, car les qualités surnaturelles sont les meilleures dans un ministre du Seigneur, il assaisonne son zèle de l'esprit d'humilité. Toujours et partout il signe ses actes : Savigniac, prêtre; au fort de la Terreur, il ajoutera : catholique. Je puis même, si cela vous fait plaisir, vous crayonner son physique. Il était plutôt petit, tout au moins par rapport à M. Coulange, son vicaire en 1820, son successeur en 1823. Ce détail me vient de la nièce de M. Coulange, vivant encore sur la paroisse, âgée de 80 ans. M. Savigniac était un saint, ajoutait-elle. Perclus de douleurs, il est mort dans la chambre des curés de Saint-Germain-D'esteuil. Il fut courageux jusqu'à la fin. Le 1er Juillet 1823, il relate, tout au long, un mariage, qu'il vient de célébrer. Son valeureux défenseur et ami Pierre Ricard (1). Le forgeron, signe avec lui, le tout d'une écriture cassée, ratatinée; c'est l'effet pour l'un, du travail de forgeron, pour l'autre, de sa laborieuse vieillesse. Le 25 Décembre 1823, en trois ou quatre lignes, M. Coulange relate sa mort de la veille et son enterrement du jour : C'est hâté : les offices du jour de Noël ont empêché toute pompe funèbre. Aucune signature de confrère sur le registre, comme aux autres relations d'enterrement de curés. Le vieil athlète ecclésiastique n'avait peiné que pour Dieu seul. Il fut mis en terre, devant le maître autel, comme il avait vécu, humblement, avec un parfum tout religieux : l'Enfant Jésus naissait sur terre, le vieux prêtre naissait au Ciel; les fidèles, toujours si nombreux aux cérémonies des grandes fêtes, pouvaient contempler, dans la même église, un berceau et une tombe. C'était, par la grâce de notre Sauveur Jésus-Christ, les gages d'une vie immortelle. M. Coulange resta longtemps embeaumé du souvenir de son ancien curé. Pendant sept à huit ans, il se contenta, lui aussi, de signer : Coulange, prêtre.

Si M. Savigniac a eu le bonheur de faire, malgré tous les obstacles, de 1795 à 1802, 166 baptêmes, 43 mariages, 26 enterrements,

(1) Pierre Ricard, de Miqueux, un géant comme son frère, forgeron du bourg, avait 28 ans en 93. Il mourut en saint, dit le registre relatant l'appellation encore commune de nos jours, le 17 Août 1833, âgé de 68 ans. Il se reprochait d'avoir faibli en 1797 devant les menaces des révolutionnaires.

sans compter les petits enfants, dont les morts sont portées en marge de leur acte baptismal, d'autres, il est vrai, rendirent gloire à Dieu par leurs services religieux parmi nous, dans cette même période. Il ne faut pas laisser tomber leurs noms de notre souvenir. Ce furent (montrons notre reconnaissance en les inscrivant encore une fois à notre tableau d'honneur) : MM. Lansan, prêtre approuvé pour le diocèse de Bordeaux ; Friaguelague, prêtre, Berñiard, prêtre catholique du diocèse de Saintes et le P. F. Colombier, (recolé de Lesparre; probablement). Ils n'ont fait à Saint-Germain qu'une trentaine d'actes sacerdotaux. Ajoutez-en autant d'authentiques au compte certain de M. Bonis. Vu les périls des temps, c'est beaucoup : le salut d'une seule âme vaut plus que le prix de plusieurs mondes, le sang même d'un Dieu. Aussi notre gratitude devant le Bon Dieu à leur égard sera de toujours.

Mais le véritable prêtre de Saint-Germain-D'esteuil, celui qui, au risque permanent de sa vie, y était resté le semeur évangélique, ce fut M. Savigniac. En 1802 il avait 52 ans. Déjà M. Bonis, dans un de ses actes faits à la fin de l'époque révolutionnaire, déclare M. Savigniac, curé provisoire de Saint-Germain. L'administration diocésaine n'amplifia pas les titres personnels de ce bon serviteur, en le nommant notre curé. M. Savigniac put recommencer un nouveau numérotage, le 8 Mars 1802 (p. 57 du Registre de la Révolution). La grande paroisse, malgré la diversité d'origine de ses habitants, ne faisait plus qu'un seul troupeau sous un seul pasteur : elle avait gardé, encore une fois, ses croyances catholiques, son bien le plus précieux.

La paroisse Saint-Germain-D'esteuil sous le Concordat

Le presbytère.

Il fallut organiser à nouveau le cadre de la vie paroissiale, la mettre en harmonie avec le Concordat, avec les lois pressantes du puissant Empereur. Tout d'abord le nouveau curé devait avoir un presbytère, un jardin et une prairie concordataires. Des réclamations, des négociations dûrent avoir lieu à ce sujet. Chose certaine, dans la séance du Conseil municipal du 28 Germinal an XI (18 Avril 1803, il y a un an que le Concordat est proclamé), le maire, M. Dupérier, tint à peu près ce petit discours : Messieurs, j'ai reçu ordre de sa Majesté de mettre tout le religieux en état conforme à la loi. Il nous faut d'abord un logement pour notre Curé. Vous, M. Charron, mon adjoint, avez acheté bon marché (1), comme bien

(1) D'après les feuilles d'imposition du « citoyen » Charron en 1794, où on lui réclame le solde de la vente de l'ex-presbytère, le tout avait été vendu 15,000 ou 18,000 fr., payables en assignats; l'assignat était alors au plus bas de son cours, presque la valeur du papier, les cents francs à trois ou quatre décimes ou même trois ou quatre sous.

national, la cure et ses dépendances. Par la jouissance que vous en avez eue, vous êtes largement rentré dans vos déboursés. Que voulez-vous faire? Monsieur Charron donna publiquement et spontanément le presbytère, sauf : 1° le pré, enclos de murs et de hayes ;



Façade de la Cure de Saint-Germain-D'esteuil
(Copie de la Vierge des Verthamon)

2° la pièce de vignes dite domaine de la cure; 3° la jouissance des bâtiments et jardins pendant cinq ans.

Il est regrettable que les registres de délibérations municipales, pour cette époque, aient été perdus. Il n'en reste qu'un, retrouvé derrière des livres. C'est lui qui est notre principal guide dans cette affaire. Tout d'abord, il faut le dire, les descendants des Charron, dans la paroisse, tous catholiques pratiquants, ont toujours affirmé cela, d'accord avec la tradition : « Notre grand-père n'apporta du retard à rendre la cure que pour la remettre à la Fabrique, c'est-à-dire à l'Archevêché et au curé, son représentant, à qui de tout droit, elle appartient en toute propriété comme à l'autorité constituée des catholiques. La Fabrique et le Conseil de Fabrique n'étaient pas encore établis. On prit des délais afin de remettre la cure en bonnes mains. La légalité civile, la pression administrative envenimèrent la question. M. Charron ne fut pas réélu au Conseil municipal. Lettre à M. le sous-préfet, du 14 Février 1806 : « Le Sieur Charron n'a pas répondu au sous-préfet. Les raisons qu'il donne pour ne pas rendre le presbytère sont ainsi formulées : sa donation entre vifs, faite en plein Conseil municipal est nulle, parce qu'elle n'a pas été faite devant notaire; mais il reconnaît qu'elle a été

consentie sans violence et spontanément. Le Maire obtient de Paris, pour M. Charron, un diplôme de générosité civique, constatant la donation. Rien n'y fait. Dans une délibération du 31 Juillet 1806, malgré la rétractation de Charron, le Maire est autorisé à accepter devant notaire cette donation déjà faite, parce que : « Sa Majesté l'Empereur et Roi l'a sanctionnée par un décret solennel, rendu sur le chemin de la victoire et qu'il ne sera pas dit qu'un citoyen ait été un instant l'objet des regards de l'Empereur et ait obtenu la récompense d'une belle action sans l'avoir méritée. »

L'administration civile rentrait ses griffes acérées : il s'agissait de biens dits nationaux; d'un des appats de la Révolution. Le principe de la légitime possession des biens dits nationaux ne pouvait être ébranlé par le pouvoir césarien, issu du chambardement général. L'ex-cure, dit cette délibération, est déjà occupée et réparée; il faut épargner la réputation de l'acquéreur, lui éviter un affront. Nouvelle lettre du maire (Août 1806). Le ton déjà aigrit légèrement: il vient épuiser les moyens de conciliation; il veut éviter de faire un affront; la cure n'est d'aucun intérêt pour M. Charron. « Vous avez reconnu que par vos jouissances et les réserves que vous faisiez, vous avez compensé le prix de votre acquisition. Vous faisiez don ou plutôt restitution d'un bien, dont les lois de l'Empire vous garantissent, il est vrai, la propriété, mais dont, dans votre cas, vous condamnez l'acquisition. » Enfin, lettre du sous-préfet 29 Janvier 1807: « Je ne puis pas croire que tout ami de notre gouvernement ne voye avec indignation, la témérité d'un citoyen tel que le sieur Charron, et quoique l'insulte faite au chef illustre, qui nous régit, ne puisse l'atteindre, il me semble qu'elle doit être réprimée par les magistrats, jaloux de voir l'autorité de l'Empereur respectée par les plus petits comme par les plus grands ennemis. » C'est là le dernier document authentique du débat. En 1808, la question est vidée : la cure est donnée ainsi que la prairie, par M. Charron, en toute propriété, au curé, et seulement pour le curé de Saint-Germain-D'esteuil. La fabrique en a la gérance légale. Cette gérance en sera remise à la municipalité en 1906 (1) parce que en attendant les jours meilleurs de la justice il valait mieux avoir affaire avec la population de la paroisse, qui nomme les conseillers et le maire, qu'avec l'administration, qui souvent ne sachant pas tirer au clair les questions locales, les tranche par des applications générales, injustes dans certains cas particuliers.

(1) La cure actuelle est un bien d'église; on ne pourait y toucher sans encourir l'excommunication (privation des sacrements et de la sépulture religieuse). Encourent l'excommunication 1° sans obligation de restitution proprement dite: les auteurs et non les exécuteurs d'une loi contre ces biens d'église. 2° avec obligation de restitution : tous ceux qui, à un titre personnel, ont usurpé un droit utile sur les biens d'église par achat, location et même revendication dans l'intention de garder ces biens *(Biens d'église et peines canoniques.* Paris, Lethielleux).

Cimetière.

L'organisation intérieure de la paroisse ne se poursuivait pas sans difficulté. Ainsi du déplacement du cimetière. Comme dans les anciennes paroisses, le cimetière de Saint-Germain-D'esteuil était autour de l'église : les morts reposaient à l'ombre du clocher; en attendant le jour de la résurrection générale, les corps étaient sous la sauvegarde du Dieu, dont les âmes justes adoraient la majesté. Quand leurs descendants fidèles allaient remplir à leur tour les devoirs de la Religion, au passage, le souvenir pieux des parents disparus les encourageait à vivre chrétiennement. Une lettre du sous-préfet, du 15 Juin 1806, nous fait connaître les obstacles qui contrarièrent la translation, hors du bourg, du cimetière paroissial. Personne ne veut vendre à l'amiable, son terrain proche du bourg. Le fonctionnaire impérial conseille d'examiner les prétentions raisonnables des propriétaires, de choisir le terrain le plus commode; on en viendra, s'il le faut, à l'expropriation pour cause de salubrité publique. Le cimetière fut définitivement établi à 300 mètres environ de l'église. Il nous reste à dire comment la grande paroisse arrondit ses contours du nord-est et du nord.

Nouvelle délimitation.

L'église et le bourg étaient situés à l'extrémité même de la paroisse; la peur des Normands les avaient fait bâtir tout proche du Castera, comme une tête avec ses services sous un casque guerrier. Protégée elle-même, couronnée de créneaux et de remparts, cette tête religieuse et féodale assurait la sécurité de tout le corps paroissial. Les mœurs avaient heureusement changées. C'était l'influence, l'œuvre du levain évangélique incessamment ravivé par le catholicisme. Méteuil, autrefois, était juste au milieu du territoire : neuf kilomètres de part et d'autre, comme l'indique Segondignac, son faubourg (Saint-Gaux d'aujourd'hui). Le chef de la nouvelle paroisse du vieux Méteuil était réellement bien loin des frontières méridionales. Il y eut et il y a des paroissiens à seize kilomètres et plus de l'église, le long de Saint-Laurent et de Hourtin. De tout temps, les landais ont réclamé contre cet établissement si éloigné de l'église. La politique, peut-être l'habileté des habitants du vieux bourg, le manque général de prêtres, confirmèrent cet état de choses en 1803. Par l'annexion définitive des anciennes paroisses de Lhopital et de Boyentran on masqua le désavantage de l'éloignement du bourg sans y remédier. Le bourg ne fut plus sur la limite extrême de la commune. La commune fut arrondie vers le nord et l'est. Les distances, néanmoins, restèrent les mêmes pour les habitants du sud et de l'ouest. Une

vieille capitale, il est vrai, quand elle détient les services religieux et municipaux d'une commune, n'est pas facilement détrônée. Les inconvénients étaient moindres qu'aujourd'hui : Une grande partie de la lande appartenait au Castéra, les serviteurs venaient recevoir les ordres des maîtres; surtout la foi était plus agissante. le travail des vignes moins absorbant; tout le monde venait aux offices à la paroisse. Naguéres, au civil, on a été obligé de faire deux sections



La Borne de Pipeyrat
Saint-Laurent, Saint-Germain, Hourtin.

de vote. Ainsi en 1803, la paroisse de St-Germain-D'esteuil, après une courte tergiversation à l'égard de Boyentran en faveur d'Ordonnac, acquit les limites qu'elle a encore : 22 kilomètres de long sur 4 à 5 en la plus grande largeur. La cloche de Lhopital est au-dessus de la sacristie des enfants de chœur; elle sert pour les messes basses de semaine. La cloche de Boyentran est notre moindre cloche du beffroi. La plus grosse, l'ancienne de Saint-Germain, a été refondue sous Louis-Philippe : la marquise de Verthamon jetta, dit-on, dans la fonte, sur la place publique, un tablier de pièces d'argent.

1803 Cette année commence, à la page 73 du grand registre de la Révolution, par le baptême numéroté 38e de Marie Bouey née le 11 Janvier, baptisée le 13, morte le 16. « Du mariage contracté devant un intrus d'entre Pierre Bouey, laboureur habitant au dit Mates dans la lande et de Françoise Mignarde. » Le baptême 39 « d'un mariage contracté devant un prêtre schismatique, parrain: Daniel Servant, meunier, restant à la Lesque des hommes c'est-à-dire au moulin appelé depuis de Daniel, (Servant) à la Lesque des ormes. »

On les voit à l'œuvre : les curés font tout ce qu'ils peuvent afin de rétablir les règles canoniques. Ils rapportent les baptêmes, les mariages faits dans le temps de la persécution, font honte aux retardataires.

1803	BAPTÊMES : **31**	MARIAGES : **9**	DÉCÈS : **32**
	g. 14 f. 17	1 à Bordeaux	h. 13 f. 8 g. 3 f. 8

Il y a 3 ou 4 actes pour Potensac. Un M. Deschamps, prêtre, signe desservant provisoire de Saint-Germain-Lhopital. Onze actes sont de lui. Il écrit seule la terminologie révolutionnaire : thermidor an 11 ; puis la date dans les deux styles. Il paraît de Juillet à Septembre. Batailley au Gartieu du beau temps. Marie Moreau veuve Mansau. Jean Prévosteau meunier à Gouat. Pierre Cisterne-Marie Delille.

1804	BAPTÊMES : **38**	MARIAGES : **9**	DÉCÈS : **19**
	g. 25 f. 13	—	h. 9 f. 5 g. 4 f. 1

Il y a encore des actes pour Verteuil, Potensac et Hourtin. Lauléde, laboureur, à Fronsac. Arnaud Videau, charron au bourg. Jean et Pierre Bernon, jumeaux à Lousteauneuf. Pierre Porge d'Artiguillon. Martial Jarris s'unit à Pétronille Porge, leurs extraits de baptême suivent, le curé d'Ouch les avaient baptisés, sous la Révolution. Pierre Bonet à Miqueux. Arnaud Estel-Jeanne Sommos.

1805	BAPTÊMES : **32**	MARIAGES : **10**	DÉCÈS : **26**
	g. 10 f. 22	—	h. 10 f. 9 g. 3 f. 4

Des actes pour Potensac.

M. Faure, curé de Verteuil. Joseph de Superville, bourgeois meurt à Latour, agé de 70 ans; sa sœur Marguerite meurt en Octobre, agée de 85 ans. Gouineau, forgeron-Françoise Prévosteau à Miqueux. Jean Teyssier, brassier-Anne Négrier à Barbanne. Simallar, brassier-Jeanne Drouillard au Queyron. Jean Soulard-Marie Plantieu, à Lagune-Sale. Jean Charron faisant valoir son bien-Françoise Andron, Pierre Dabis, forgeron au bourg.

1806	BAPTÊMES : **30**	MARIAGES : **11**	DÉCÈS : **29**
	g. 15 f. 15	—	h. 8 f. 17 g. 1 f. 3

On enterre encore à Boyentran.

Joseph Fauvel, bourgeois, demeure à Fontbardin. Augustin Duperié a pour parrain, son frère, et sa sœur pour marraine. M. Vival, vicaire à Saint-Trélody; M. Bonis fait quelques actes du saint-ministère. Virlègé signe à un mariage. Jean Négrié brassier-Marg

Breuil, à Miqueux. Jean Olivier, cuisinier. Jacques Pinet charpentier à Livran. Jean Lacroix, journalier-Jeanne-Dagens au Perjeat.

1807 BAPTÊMES : **38** MARIAGES : **7** DÉCÈS : **26**
g. 20 f. 18 | — | h. 8 f. 15 g. 1 f. 2

MM. Fressange à Cantegril. Reymond de Colombe meurt chez lui à Saint-Gaux. François Palin, brassier-Jeanne Arnaud d'Artiguillon. Jean Garrabey, meunier-Élisabeth Laporte à Cantegril. Jean Carmanac-Élisabeth Jarris à la Balanque. Pierre Normandin, journalier-Françoise Bouillaud à Miqueux. Louis Lory maçon-Suzanne Boyer, à Liard. Pierre Courali, laboureur-Marie Gorin d'Artiguillon.

1808 BAPTÊMES : **28** MARIAGES : **6** DÉCÈS : **29**
g. 15 f. 13 | — | h. 13 f. 8 g. 5 f. 3

Jean Gazeau, brassier-Anne Couraud à Boyentran. Reymond Dupuy-Catherine Bataillev aux deux lagunes. Jean Grenier, laboureur-Geneviève Prévosteau, à Plautignan. Jean Mauriac, bourgeois-Marie Blanc, à Lagune. François Villeger, maçon-Marie Caussan à Fronsac. Pierre Tripota épouse Marg Braneyre de Cissac. Pierre Méric d'Artiguillon meurt à 90 ans.

1809 BAPTÊMES : **37** MARIAGES : **9** DÉCÈS : **14**
g. 17 f. 20 | — | h. 3 f. 2 g. 6 f. 3

Pierre Chapelan, brassier-Marie Arnaud à Dartrac; Jean Duthil. valet à bœufs-Bonne Laporte à Boyentran. Gabriel Boura-Jeanne Porge d'Artiguillon. Jean Lansac, meunier-Françoise Jarris à la Balanque. Pierre Granger, tuillier à Liard. Laurent Guillot, brassier-Anne Jarris à Lucbeil. Daniel Nouet, sabotier-Marie Caussan à Guibeau. Pierre Beluran, journalier-Jeanne Chibouchet à Barbane.

1810 BAPTÊMES : **38** MARIAGES : **8** DÉCÈS : **27**
g. 20 f. 18 | — | h. 6 f. 14 g. 5 f. 2

Noms et demeures des habitants portés sur le Registre en 1810.

Bourg : Curé M. Savigniac. François Hostein, charpentier. Pierre Ricard, forgeron. Arnaud Viremounoye, journalier. Arnaud Batailley, valet à bœufs-Anne Cocuraud. Blaise Bernard, laboureur. Jean Charron, Françoise Charron; Pierre Tripota, forgeron-Marg Braneyre, leur fille Jeanne. Arnaud Bernard, laboureur; Arnaud Sismoné, brassier; Jacques Mondon, homme d'affaires du Castéra, sa femme Jeanne Tresseint. Pierre Videau, valet à bœufs-Jeanne Lespine.

Au Castéra : (les de Verthamon.) Marie Porcelet en service.

Liard : Arnaud Bernard-Marie Pradié ; Grangé, tuillier. Laurent Guillot, brassier. Michel Seurin, brassier. Bernard Tambourin, charbonnier-Madeleine Petit. Jean Petit, journalier-Marie Gerbeau, leur fils Jean. Veuve François Bernard. Étienne Pinet-Madeleine Baudry. François Seurin ; Catherine Boudeau. Pierre Nogé, carassonnier-Élisabeth Lalanne. Pierre Lalanne, brassier. Jacques Pinet, charpentier de haute futaie. Arnaud Estel, journalier-Jeanne Sommos. Jean Seurin, laboureur-Marg Monier. Pierre Perey, valet à bœufs-Pétronille Carrat. Jacques Bernon, journalier-Marg Bourdeau, leur fils Jacques. Jacques Richague, laboureur-Marie Pradié. Marie Rey, grand'mère de Pierre Nogé.

Artiguillon : Jeanne Delille. Pierre Mitrosse laboureur-Jeanne Duprat, leur fils Jean. Jean Fauchey, journalier. Pierre Couralis, laboureur-Marie Garin. Jean Richard, laboureur-Marie Mothes ; Françoise Mitrosse. Pierre Delille-Cath. Porge. Pierre Lataste, tonnelier ; Nicolas Beau, brassier-Catherine Fauchey ; François Guindet, charpentier. Jean Guillot, brassier-Marie Lambert. Martial Jarris, brassier. Pierre Porge, brassier-Cath. Mongin. Jean Rambeau. Gabriel Bouza, brassier-Jeanne Porge, leur fils Pierre. Jean Durandet, brassier-Fleurette Petit. Jean Beau-Jeanne Lespoux. Jean Pion, brassier-Pétronille Massicot. Veuve Pierre Bouza, brassier. Barthélemy Durandet, chaunier. Bernard Pion-Catherine Arnaud, leur fille Marguerite. François Patin, brassier-Jeanne Arnaud. Jeanne Mondon. Jean Mitrosse-Marie Lambert. Jean Lespoux, tailleur d'habits.

Boyentran : Jean Magne, chaudronier, brassier-Marg Andron. Marie Drouillard. Jean Duthil, valet à bœufs-Bonne Laporte. Jeanne Garis. Veuve Baudon. Antoine Ponceteau tisserand-Catherine Pion. Daniel Pouyallet. Raymond Baudon, journalier-Françoise Belet. Antoine Bellet, tonnelier-Catherine Andron.

Pastouret : Jean Breau, tisserand-Marie Pen, leur fille Francoise. Marie Boulenger.

Barbehère : Meynieu.

Brion : Arnaud Normandin, et sa mère Pétronille Gerbaud. Marguerite Bruillot. Madeleine Millet. Veuve Ardouin. Jean Bouchonneau-Marg Bosq, leur fille Madeleine.

Hopital : Pierre Mesuret, clerc tonsuré, témoin d'un mariage. Jean Cazeau, brassier-Marie Pion, leur fille Élisabeth. Élisabeth Amblard. Jean Courrian, laboureur.

Miqueux : Pierre Ricard, forgeron. François Caussan, sabotier-Marie Charron, leur fils Jean. Jean Charron, brassier. Jean Rabeire, brassier - Françoise Monié. André Sémailar, brassier - Jeanne

Drouillard, leur fils Jean. Andréa Dufort. Antoine Gouineau forgeron.

A Livran : (du Perier) Mathurin Videau, jardinier.

Peyres : Jean Augereau, brassier-Françoise Normandin, Bertrand, leur fils. Jean Teynac, laboureur.

Barbanne : Jean Teyssier, maçon-Jeanne Pion, et leur fille Françoise. Jean Boudeau, brassier-Marie Videau. Jean Pion-Françoise Hostein. Marg Bouza. Jean Bonifait. Laurent Martin, brassier-Mad. Éparruau. Pierre Saunier. Jeanne Rey.

Rive : Jean Négrier valet à bœufs.

Queyron : Pierre Ponceteau, journalier-Marie Drouillard, leur fille Marie.

Perjeat : Pierre Petit, laboureur-Jeanne Prévosteau. Jeanne Rinquoy. Veuve Antoine Petit.

Fronsac : Françoise Crouzin. Antoine Virlégé, maçon. Françoise Laulède, veuve de Pierre Bourdiac, tisseran.

Gouat : Jean Prévosteau-Jeanne Mitrosse, leur fille Françoise. Antoine Gombeaud, meunier. Jacques Eymeric-Jeanne Rengeard.

Guibeau : Pierre Bernard.

Malchaussé : Jean Négrier, brassier-Marg Bruillot. Étienne Négrier gardeur de brebis. Lespine.

Lande : Blaise Mitrosse, laboureur-Cath. Lataste. Jean Roques, laboureur. André Crougnet, laboureur-Marie Cayé leur fille Françoise. Pierre Crougnet-Françoise Jaris.

Cantegril : Pierre Lataste, laboureur-Cath. Blanc, Flore leur fille.

Lagune : Marie Magés. Jean Bénillant, tuiller-Jeanne de Mauriac. Pierre de Mauriac, laboureur-Marie Mothes. Marie Balcasan.

Deux-Lagunes : Arnaud Dupuy, laboureur. Catherine Batailley.

Peyrissan : François Cruchon-Marie Maurisset, leur fille Catherine.

De ce tableau, étayé, par la huitaine d'années précédentes, on peut conclure que chez nous la force de la vie, sans être tarie, est fortement diminuée. La Révolution morale se poursuit, les conséquences funestes se font jour: un plus grand nombre d'enfants naturels. Les naissances et les mariages des trois paroisses réunies atteignent à peine l'étiage vital de la vieille paroisse de Saint-Germain-D'esteuil toute seule dans les années ordinaires. Le centre de vie intense qu'est une église paroissiale a été détruit à Boyentran et Lhopital. Leur population décroit. Le déchet se fait sentir surtout à Boyentran, dont le bourg, très peuplé autrefois, va se réduire en masures. Lhopital sera moins déserté, il était accoutumé d'aller souvent de conserve avec Saint-Germain. Quand les anciens auront été enterrés dans leur vieux cimetière paroissial, (ce qui leur est

accordé encore, probablement sur leurs instances, afin d'être réunis à leurs pères), les jeunes s'expatrieront à la recherche de plus de commodités civiles et religieuses. Par contre, les noms particuliers des localités de nos landes paraissent plus souvent qu'autrefois sur le registre. Les petites maisons nobles n'ont plus les mêmes propriétaires : ont-elles été vendues de bonne volonté ou comme bien national? Les de Colomb habitent Saint-Gaux près de Latour; en 1805 un de Superville et sa sœur meurent à Latour; un de Mauriac est brassier à Lagune (1811). Les du Périer, les Verthamon n'ont pas émigré. Ceux-ci sont au Castéra, ceux-là au Livran. La paroisse sous la direction de M. Savigniac reprend son train ordinaire; mais avec une diminution d'activité. Rien de saillant dans les registres des actes religieux, aussi bien nous n'en faisons qu'un résumé.

Années	Baptêmes			Mariages	Obsèques					
	Garç.	Fil.	Tot.		Hom.	Fem.	Garç.	Fil.	Tot.	
1811	17	15	= 32	5	20	21	4	2	= 47	Les morts d'enfants sont mises aux baptêmes, la plupart du temps lors même qu'elles soient d'un an ou deux postérieures.
1812	17	16	= 33	5	10	15	5	2	= 32	Un baptême pour Potensac. » » pour St-Trélody.
1813	23	14	= 37	22	7	10	4	2	= 23	M. Marchou signe comme vicaire, dès le 12 Janvier. Les infirmités contractées sous la Révolution rendent M. Savigniac valétudinaire.
1814	20	19	= 39	6	5	8	3	0	= 16	M. J.-J. Alary signe comme vicaire dès le 3 Février.
1815	24	22	= 46 manquent les n°s 3, 4, 5.	17	10	12	0	1	= 23	M. Marchou C.D ; Savigniac, prêtre. Au mariage Louis Michelet, aubergiste de Garramey et de Rose Hardouin employée à Livran signent : Louis, Cécile, Armandine du Périer de Larsan. M. Bonis fait un mariage à Lhopital, du consentement exprès de M. Marchou.
1816	29	28	= 57 1 de Verteuil ; 1 de Cissac.	18	7	10	1	1	= 19	Les registres sont embrouillés Signent au registre : Allary, vic; Bonis, prêtre, P. Mesuret (C. M.) pour un mariage. Savigniac prêtre : un mariage à moitié écrit par lui est terminé par P. Marchou (C. D.) de Saint-Germain
1817	17	17	= 34	11	10		7		= 17	Savigniac, prêtre, Marchou, curé (17 Février). A. du Périer de L. est parrain d'un fils de J. Marginier et M. Superville vivant sur leur bien à Latour.
1818	22	19	= 41	10	17		13		= 30	M. Groud, curé ; Savigniac prêtre.

1819 BAPTÊMES : **38** g. 19 f. 19 | MARIAGES : **6** — | DÉCÈS : **28** h. 14 f. 5 g. 6 f. 3

M. Groud, signe curé. M. Savigniac, prêtre. Au Baptême de Jean Baissac, né à Bordeaux, âgé de 26 ans, Jean-Joseph-Louis Groud est parrain; Anne-Marie Groud est marraine. Daniel Servant meurt au moulin de Daniel.

1820 BAPTÊMES : **42** g. 22 f. 20 | MARIAGES : **15** — | DÉCÈS : **35** h. 17 f. 14 g. 3 f. 1

M. Savigniac, prêtre, reprend tout seul le registre le 24 Juillet. Signe : M. Coulange, prêtre. M. Bonis, ex-prieur de Lhopital, meurt le 13 Décembre; il est enterré à Lhopital. M. Mesuret, vicaire à Vendays, fait du ministère; c'est lui qui enterre Françoise Fressange, née de Colombe, morte à Saint-Gaux, âgée de 55 ans. Il y a 3 baptêmes pour Saint-Seurin, 3 pour Verteuil.

1821 BAPTÊMES : **48** g. 25 f. 23 | MARIAGES : **9** — | DÉCÈS : **32** h. 16 f. 10 g. 2 f. 4

Le 1er acte, un baptême, est de M. Savigniac; tout le restant est de M. Coulange. Villemonoye était l'époux d'Élizabeth Lagarrigue, leur fille, Marie, meurt à 45 ans. Des baptêmes pour les paroisses voisines. Pierre Chapelan est sonneur de cloches.

1822 BAPTÊMES : **27** g. 13 f. 14 | MARIAGES : **7** — | DÉCÈS : **25** h. 8 f. 15 g. 2 f. 0

M. Coulange, prêtre. M. Savigniac signe un enterrement, celui de Marie Dodanieu, veuve Blaise Batailley de Dartrac, âgée de 75 ans. Il avait du se cacher chez eux.

12me Curé : **M. COULANGE** (1823-1854).

1823 BAPTÊMES : **44** g. 24 f. 20 | MARIAGES : **11** — | DÉCÈS : **20** h. 20 f. 8 g. 2 f. 0

M. Savigniac fait encore 2 baptémes et 2 mariages. C'est lui, dont l'acte de mort clôture le registre de l'année; deux lignes serrées ajoutées après coup: le vingt-cinq Décembre mil huit-cent-vingt-trois, a été inhumé dans l'église de Saint-Germain le corps de Guillaume Savigniac. Puis trois actes de l'an 1824 et de nouveau l'acte de décès de M. Savigniac ajoutant : décédé hier à huit heures du matin, âgé de 73 ans.

Le nouveau curé fait un court essai des 3 cahiers réglementaires, l'un pour les baptêmes, l'autre pour les mariages, le troisième pour les décès, à l'imitation de l'état-civil. Il y eut 3 cahiers en 1824, un en 1825-26, un autre en 1827. Cette année même, le grand cahier reprend son cours. Plus tard, il y aura un cahier par an, comportant en imprimés et à part les 3 sortes d'actes.

1824	BAPTÊMES : **30**	MARIAGES : **9**	DÉCÈS : **23**
	g. 20 f. 10	—	h. 5 f. 13 g. 3 f. 2 (Beaucoup de très vieilles)

Jean Prévosteau, laboureur-Jeanne Mitroche à Gouat. François Mitroche, laboureur-Marie Labat à Cantegril. Pierre Voluzeau, journalier-Marie Blaize à Boyentran. M. Boyé, curé de Lesparre, marie M. Alphonse Rouvet de Rayet avec Louise du Périer de Larsan; nombreuses signatures : baron du Périer, chevalier de Malte, René Budan de Boislaurent, de Paty, de Guyonnet, de Galard, Pinet, etc.

1825	BAPTÊMES : **37**	MARIAGES : **13**	DÉCÈS : **26**
	g. 19 f. 18	—	h. 10 f. 9 g. 3 f. 4

Le registre unique commence par le mariage Jean Lalanne-Jeanne Jarris; Il comporte des baptêmes pour Saint-Seurin, pour Ordonnac. Jean Jeanty-Marg Porge d'Artiguillon. Le 1er Février 3 mariages à la fois : Pierre Mayallet de la Caussade avec Marg Créon de Dartrac, Jean Batailley et Pétronille Créon. Martin Bérard-Cath. Arnaud. Pierre Méric-Cath. Saignat, au Battant. M. Boyé marie Tanguy d'Arvin et Cécilia du Périer, signent : abbé Darvin, De Moulinier, Vicomte de Galard, etc.

1826	BAPTÊMES : **33**	MARIAGES : **11**	DÉCÈS : **27**
	g. 20 f. 13	—	h. 10 f. 7 g. 3 f. 6

Il meurt beaucoup de vieillards. Jacques Richard-Franse Fauchey; Jean Bérard-Marie Seurin; Bernard, laboureur-Marie Grange, à Liard. Nicolas Mitroche-Cath. Beau; Jacquet Coularis-Marie Durandet, d'Artiguillon. Jean Magne-Cath. Andron, à Boyentran. François Dubosq-Françoise Delille au Gay. Jean Collombe, cultivateur-Cath. Lataste à Cantegril.

1827	BAPTÊMES : **23**	MARIAGES : **6**	DÉCÈS : **19**
	g. 15 f. 8	—	h. 7 f. 10 g. 2 f. 0

Le vieux cahier est repris avec son pêle-mêle des différentes sortes d'actes suivent le seul ordre du temps. MM. Boyé curé de

Lesparre; Dubosq, vicaire à Gaillan ont remplacé quelque temps M. Coulange.

1828 BAPTÊMES : **40** MARIAGES : **17** DÉCÈS : **21**
g. 11 f. 29 | — | h. 6 f. 8 g. 5 f. 2

MM. Deverdier, curé de Saint-Estèphe, Dubosq, vicaire à Gaillan, Mesuret, curé, écrivent au registre. Antoine Virlégé-Marie Lambert, à Fronsac. Armand Estel-Françoise Belet à Cantegril. Nicolas Eyquem-Françoise Garrabey.

1829 BAPTÊMES : **29** MARIAGES : **12** DÉCÈS : **22**
| — | h. 11 f. 9 g. 2 f. 0

MM. Dubosq, vic. à Grayan, P. Treisseint, vic. à Saint-Émilion, font des actes. Arnaud Boyé-Cath. Treisseint au Gay. Jean Durand-Marie Mondon à Peyres.

1830 BAPTÊMES : **36** MARIAGES : **22** DÉCÈS : **38**
g. 20 f. 16 | — | h. 18 f. 14 g. 2 f. 4

Laurent Galay-Jeanne Meynieu à Boyentran. Pierre Meynieu épouse Marg Courrian. Le 10 Août Gui Coucharrière (neveu de M. le Curé) épouse Justine Charron du bourg. M. Mesuret fait au même jour le mariage de deux de ses cousines germaines du Gay. Pierre Darbis-Marie Batailley au Gartieu.

1831 BAPTÊMES : **47** MARIAGES : **15** DÉCÈS : **41**
g. 23 f. 24 | — | h. 11 f. 17 g. 7 f. 6

Pierre Fonta-Marie Négrier à Garramey. Jean Collombe, de Saint-Gaux, épouse Cath. Lataste, de Cantegril. Le 3 Mai, les deux frères Ponceteau se marient. Jean Millet-Marie Augereau à Guibeau. Le 23 Mai, M. Boyé, curé de Lesparre, baptise Françoise Coucharrière, petite nièce de M. Coulange, qui est le parrain.

1832 BAPTÊMES : **28** MARIAGES : **13** DÉCÈS : **30**
g. 11 f. 17 | — | h. 11 f. 12 g. 5 f. 2

1833 BAPTÊMES : **41** MARIAGES : **13** DÉCÈS : **60**
g. 19 f. 22 | — | h. 17 f. 25 g. 9 f. 9

Grande mortalité. Le 17 Août « obsèques religieuses (du saint) » Pierre Ricard, âgé de 68 ans, fils légitime de Nicolet Ricard et de Marie Jaubert, décédé, hier, à Miqueu. Guillem Ralle-Marie Négrier au Gay. Antoine Gorrie-Marie Terlet, au Castéra.

1834 BAPTÊMES : **26** MARIAGES : **11** DÉCÈS : **40**
g. 14 f. 12 | — | h. 11 f. 16 g. 7 f. 6

Jean Bénillan meurt à 103 ans à Lagune. Beaucoup, à cette époque, dépassent quatre-vingts ans.

1835 BAPTÊMES : **32** MARIAGES : **14** DÉCÈS : **26**
g. 18 f. 14 | — | h. 8 f. 8 g. 7 f. 1

André Lajaunie épouse Marie Simeilland, tous deux de Miqueu. Le 27 Octobre les deux frères Tiffon, de Saint-Sauveur, épousent les deux sœurs Prévosteau de Gouat.

1836 BAPTÊMES : **29** MARIAGES : **12** DÉCÈS : **29**
g. 16 f. 13 | — | h. 7 f. 10 g. 8 f. 4

Un troisième frère Tiffon épouse, le 9 Février, une troisième sœur Prévosteau.

1837 BAPTÊMES : **37** MARIAGES : **11** DÉCÈS : **26**
g. 19 f. 18 | — | h. 6 f. 15 g. 2 f. 3

21 Mai, baptême de Marie-Marcel-Déodat, fils de Maurice de Verthamon et de Amélie de Piis; signe en outre: vicomtesse de Verthamon. Pierre Mondon épouse Catherine Méric, François Petit-Jeanne Delfrayre, au bourg.

1838 BAPTÊMES : **32** MARIAGES : **16** DÉCÈS : **31**
g. 17 f. 15 | — | h. 12 f. 6 g. 5 f. 8

Le 30 Octobre, baptême d'Arthur de Verthamon; parrain: François de Montesquieu; marraine, Geneviève de Verthamon, comtesse de Foucaud.

1839 BAPTÊMES : **29** MARIAGES : **14** DÉCÈS : **33**
g. 16 f. 13 | — | h. 17 f. 11 g. 2 f. 3

Pierre de Mauriac, âgé de 82 ans, meurt à Lagune.

1840 BAPTÊMES : **32** MARIAGES : **12** DÉCÈS : **21**
g. 17 f. 15 | — | h. 6 f. 12 g. 3 f. 0

Guillaume Tiffon, (4e), de Saint-Sauveur, épouse Françoise Prévosteau, (4e), de Gouat.

1841 BAPTÊMES : **28** MARIAGES : **11** DÉCÈS : **19**
g. 12 f. 16 | — | h. 8 f. 8 g. 3 f. 0

Arnaud Bret, de Gaillan, épouse Élizabeth Lambert.

1842 BAPTÊMES : **36** MARIAGES : **14** DÉCÈS : **31**
g. 20 f. 16 | — | h. 8 f. 15 g. 4 f. 4

1er Avril, obsèques de J. B. de Piis, 67 ans, veuf d'Élisabeth de Mons, décédé hier au Castéra.

1843 BAPTÊMES : **21** MARIAGES : **10** DÉCÈS : **29**
g. 6 f. 15 | — | h. 7 f. 17 g. 3 f. 2

Pierre Lespoux se marie avec Pétronille Eysson, d'Artiguillon. 30 sept. baptême d'Odon de Verthamon: par. : Déodat; mar. : Hermine; signent en outre: Henri, Alix, Marie Saint Romain, de Camiran, de Piis. Mariage de J. Estel de Lagune, avec Anne Guillot d'Artiguillon.

1844 BAPTÊMES : **28** MARIAGES : **10** DÉCÈS : **24**
g. 16 f. 12 | — | h. 7 f. 11 g. 5 f. 1

Baptême de Barthélemy Lespoux; parrain : Barth. Durandet; marraine : Marie Argout (Artiguillon).

1845 BAPTÊMES : **26** MARIAGES : **14** DÉCÈS : **9**
g. 9 f. 17 | — | h. 2 f. 7 g. 0 f. 0

Mariage de Bernard Larquey et Marie Lacroix.

Baptême d'Antoine Camin; parrain : Antoine Blanc; marraine : Jeanne Blanc (Barbane). Baptême d'Antoine Videau; parrain : Antoine Virleger; marraine : Marie Prévosteau, Miqueu.

1846 BAPTÊMES : **28** MARIAGES : **21** DÉCÈS : **24**
g. 14 f. 14 | — | h. 5 f. 12 g. 5 f. 2

Baptême de Jean Courrian; parrain : Jean Boyé; marraine : Jeanne Meynieu. Mariage Michel Gombeau et Marg Delille. Mort à 101 ans de Élisabeth Pion, veuve P. Pouyalet (de Brion). Baptême d'Arnaud Meyres; parrain : Arnaud Maurian; marraine : Jeanne Meyres (Musset)

1847 BAPTÊMES : **27** MARIAGES : **11** DÉCÈS : **32**
g. 11 f. 16 | — | h. 16 f. 14 g. 0 f. 2

M. Merlet, curé de Vendays, fait et signe le mariage de François Lafargue-Françoise Charron. Baptême Jean Estel, parrain : Jean Mitroche; marraine : Jeanne Estel. Mariage de Jean Duthil-Marie Mondon.

1848 BAPTÊMES : **25** MARIAGES : **12** DÉCÈS : **24**
g. 13 f. 12 | — | h. 14 f. 10 g. 0 f. 0

1er Février, mariages des deux frères Dejean avec les deux sœurs Bouza.

1849 BAPTÊMES : **21** MARIAGES : **7** DÉCÈS : **17**
g. 10 f. 11 | — | h. 8 f. 5 g. 3 f. 1

Obsèques, en Août, de Jeanne Mongin; en Septembre, de J. B. Germain du Périer de Larsan, 95 ans.

1850 BAPTÊMES : **25** MARIAGES : **15** DÉCÈS : **17**
g. 16 f. 9 | — | h. 8 f. 7 g. 2 f. 0

Monseigneur Dupuch, ancien évêque d'Alger, bénit le mariage Brétinault de Saint-Surin avec Marie Alix de Verthamon; signent : les de Verthamon, Boyer, archiprêtre de Lesparre, de Camiran. Mariage : Antoine Latipeau (du Perjeat)-Marie Petit.

1851 BAPTÊMES : **22** MARIAGES : **18** DÉCÈS : **25**
g. 7 f. 15 | — | h. 10 f. 10 g. 1 f. 4

Mariage : Gabriel Lambert-Cath. Bournac.

1852 BAPTÊMES : **28** MARIAGES : **13** DÉCÈS : **24**
g. 18 f. 10 | — | h. 12 f. 10 g. 1 f. 1

Mariage : Charles Lajaunie-Marie Caussan (de Miqueu); baptême de François Coularis. Monseigneur Dupuch marie François de Gère et Hermine de Verthamon. En plus des de Verthamon, signent : Boyé, archiprêtre; de Roquette, de Saint Surin, de Camiran, de Marcellus, de Constantin, A. Brossard.

1853 BAPTÊMES : **31** MARIAGES : **8** DÉCÈS : **18**
g. 19 f. 12 | — | h. 4 f. 11 g. 2 f. 1

13me Curé : **M. CARRIOL** (1854-1864).

1854 BAPTÊMES : **20** MARIAGES : **7** DÉCÈS : **12**
g. 6 f. 14 | — | h. 4 f. 7 g. 1 f. 0

M. Coulange rédige encore trois actes, le dernier du 7 Janvier. M. Carriol fait son 1er acte de curé le 20 Janvier. Il passe les nos 5 des baptêmes et des obsèques. Mariage : Jean Beaupied-Marie Jacob.

Croquis d'histoire. Fabrique de Saint-Germain-D'esteuil.

Sous le Concordat, le ressort du culte fut la Fabrique. A Saint-Germain-D'esteuil le registre fabricien commence le 15 Janvier 1854 par un vote de 1.500 francs pour l'acquisition d'ornements et de linges de sacristie; étaient présents : Tripota, maire et président, M. de Verthamon, trésorier; Arnaud, Videau, Meynieu, Petit, M. Carriol, curé. On donne quittance à M. Coulange de 2.815 fr. de la fabrique et de 531 fr. à la Confrérie du T.-S. Sacrement. Le 22 Janvier 1854, régularisation de la vente de

1855	BAPTÊMES : **25**	MARIAGES : **9**	DÉCÈS : **18**
	g. 14 f. 11	—	h. 10 f. 8 g. 0 f. 0

l'ancien presbytère de Boyentran. Le produit est affecté à l'achèvement du clocher, à la clôture du Cimetière. La vente, est-il dit. avait été consentie au sieur Magne par la Fabrique, le 1er Décembre 1824 et garantie par le Conseil municipal le 15 Janvier 1825.

Le 18 Mai 1854 régularisation des charges du legs Savigniac (1.250 francs pour ériger un autel à la Sainte Vierge). Ce legs fut fait le 30 Octobre 1819, accepté le 10 Décembre 1819. Les charges étaient : un service par an, une messe par mois. M. Savigniac mourut en 1823. M. Coulange resta à Saint-Germain de 1820 à 1854. A son départ tout fut mis à jour et en un ordre nouveau.

Le 27 Août 1854, le sieur Lambert est nommé chantre.

« Moyennant 120 francs par an, le chantre sera tenu de chanter la messe et les vêpres, toutes les fois qu'il en sera requis, soit dimanches ou fêtes ou autres jours. Il devra aussi chanter pour tous les enterrements et les services funèbres (pour une rétribution particulière). Quand le sieur Lambert s'absente, il devra en prévenir M. le Curé, et fera en sorte que son absence ne coïncide pas avec un jour où il serait obligé de se trouver à l'église. »

L'organisation des services paroissiaux se poursuit avec esprit de méthode et de pratique. Le 18 Février 1855, les droits et les devoirs du sacristain sont ainsi définis :

1° La sonnerie des cloches appartient exclusivement au sacristain ; il sonne par lui-même. En cas d'impossibilité absolue, il se fait remplacer par quelqu'un de confiance.

2° Le sacristain sera obligé de balayer l'église deux fois par semaine ; chaque fois il époussetera avec soin tous les autels, la chaire et la Sainte Table, en tous leurs détails, avec un plumeau et une tête de loup pour les parties élevées. Les balais seront à sa charge.

3° Il ouvrira les fenêtres de l'église de bonne heure ; il les fermera le soir, ou plus tôt, si le temps change.

4° Il devra épousseter toutes les chaises, tous les samedis au moins.

5° Ratisser les allées du cimetière.

6° Il entretient la lampe du sanctuaire ; il la rallume, si elle s'est éteinte ; il la nettoie à fond tous les samedis.

7° Il sera obligé de faire lui-même les quêtes qui se font d'ordinaire dans l'église (pour les pauvres âmes).

8° Il devra accompagner M. le Curé, lorsqu'il ira administrer les malades ou leur porter le Saint Viatique ou même seulement les visiter, chaque fois qu'il le demandera.

9° Il se rendra exactement à l'église pour tous les offices quelconques et toutes les fois qu'il sera appelé par M. le Curé. Il sera tenu aussi de lui servir la messe, s'il n'avait personne pour le faire.

10° Il ne manquera jamais de faire la visite le soir dans toutes les parties de l'église avant d'en fermer la porte.

11° Il ne peut se faire remplacer que par une personne agréée par M. le Curé.

12° Il ne peut s'absenter sans permission de M. le Curé.

13° Il est gardien responsable de la clef ; s'il la perd, il doit la remplacer ainsi que la serrure afin que l'ancienne clef ne put servir à personne.

Droits du Sacristain.

1° Le sacristain est autorisé à se faire payer annuellement, à titre d'honoraires,

1856	BAPTÊMES : **18**	MARIAGES : **10**	DÉCÈS : **22**
	g. 9 f. 9	—	h. 9 f. 11 g. 0 f. 2

1857	BAPTÊMES : **25**	MARIAGES : **14**	DÉCÈS : **27**
	g. 18 f. 7	—	h. 12 f. 13 g. 1 f. 1

L'abbé de Monbrun marie François de Royère avec Marie de Verthamon. En plus de la famille des conjoints, signent : de Montesquieu, de Marcellus, de Camiran, de Gères, du Périer, de Lambert, de Saint-Surin, de Lamotte. Baptêmes d'Élie Baudon, parrain : Élie Dubosc ; marraine : Marie Delille ; d'Élie Potard, parrain : Élie Mesuret, marraine : Madeleine Salignan.

1858	BAPTÊMES : **27**	MARIAGES : **15**	DÉCÈS : **24**
	g. 16 f. 11	—	h. 8 f. 14 g. 0 f. 2

M. Amédée Carriol fait signer les enfants de chœur comme témoins. Mariage de Jacques Micalaudy et de Anne Grenier.

1859	BAPTÊMES : **38**	MARIAGES : **12**	DÉCÈS : **19**
	g. 12 f. 26	—	h. 9 f. 9 g. 1 f. 0

1860	BAPTÊMES : **21**	MARIAGES : **13**	DÉCÈS : **17**
	g. 10 f. 11	—	h. 5 f. 12 g. 0 f. 0

un mesureau de blé (un huitième d'hectolitre, 12 litres et demi) par chaque famille, et pour chaque paire de bœufs ou de vaches de travail et cinquante centimes par famille n'ayant pas de bœufs ou de vaches de travail.

De plus il lui sera dû, à chaque enterrement, un franc pour la fosse et un franc de plus quand il sonnera la chante-pleure.

Il lui sera dû un franc pour chaque service et un franc de plus pour la chante-pleure.

2° Les familles qui, ayant des bœufs ou des vaches de travail n'acquitteraient pas régulièrement la redevance annuelle d'un mesureau de blé par paire, seraient tenues de payer au sacristain 2 francs par fosse et par service, sans compter la chante-pleure. Les familles tenues à 50 centimes qui n'acquitteraient pas la redevance annuelle, seraient tenues à 1.50 par fosse ou service, sans compter la chante-pleure.

Bérard, sacristain, accepte et signe au registre, le 18 Février 1855.

1856, 20 Janvier : recarrelage de l'église, dans la nef principale ; 27 Avril : érection d'un vicariat ; 250 francs par an sont votés à cet effet.

1858, 3 Janvier : ceux qui ont des chaises dans l'église doivent payer le prix ordinaire des offices ; 11 Avril, démarches auprès de M. Hostein, entrepreneur, pour réparations au clocher.

1859, 2 Janvier : vote d'un crédit pour faire des plafonds aux chambres de la cure, qui n'en avaient pas encore.

Recensement de la population d'après le Registre de 1860.

(Quelques indications sont prises en 1858 et 1859, puis en 1861, afin de compléter).

Bourg : Antoine Fiaud, domestique-Jeanne Chevreau, leur fille Jeanne. Jean Fiau. Alexandre Valosio, peintre-Marguerite Tougne, f. Jean. Pierre Pion-Catherine Bernard, f. Jean. Jean Tougne-Marie Perrotin. Jacques Caussan-Marie Raymond. Antoine Caussan-Marguerite Porge. Pierre Gélineau, boulanger-Marie Hostein. Jacques Micalaudy-Marie Grenier. Justin Videau, épicier-Jeanne Petit. Arnaud Camin, forgeron-Jeanne Blanc. Durand, marchand drapier-Jeanne Mondon. Ardouin, propriétaire. Famille Charron. Jean Bérard, sacristain. Toutal, forgeron. Moynet, receveur-buraliste, sa fille. Antoine Lambert, tailleur, cafetier. Pierre Martet-Jeanne Rousseau, f. Jeanne. Bournac, tonnelier. Gabriel Lambert, chantre-Jeanne Bournac, f. Gabriel. Jean Chagneau-Rose Teynac, f. Jean.

Artiguillon : Pierre Jeanty-Marg. Porge. Jean Cabès-Marie Bernom, f. Pierre. Pierre Bernom. Jeanne Teynac. Jean Darriet-Marie Arbouin, f. Marie. Jean Durandet-Marie Mercier. Jean Bernom-Catherine Richague, f. Laurent. Jean Pion-Catherine Mitroche f. Jean. Elie Voluzan-Marie Bernom. Laurent Faux-Marie Lagueyt. Jean Mitroche-Jeanne Guillot. Jean Graveau-Pétronille Beau. Pierre Graveau-Jeanne Mitroche. Jean Richard, Catherine Cruon. Jacques Richard-Françoise Fauché. Jean Fauché-Catherine Pion, f. Madeleine. Jean Duret-Jeanne Pion. Jean Moreau-Marie Brunet, f. Pierre. Pierre Ville-Pétronille Coularis. François Dubosq-Jeanne Mitroche, f. François. Pierre Coularis-Catherine Darriet, f. Jean. Jean Faux-Catherine Durandet, f. Jean. Jean Lagueyt-Catherine Durandet, f. Françoise. François Silo (Couret) Marie, Pion f. Cath. Bertrand Marquis-Jeanne Lataste, f. Marguerite. Jean Cabeil-Marie Blanc, f. Catherine. Jean Méric-Marie Pion, f. François. Jean Mitroche-Marie Bernom, f. Marie. Jacques Eyperussen-Marie Charron, f. Jean.

Liard : Jacques Seurin-Françoise Martin, f. Jean. Jean Bernard-Marie Arbouin, f. Jean. Bataillev-Jeanne Rambaud. f. Jacques. Pierre Seurin-Jeanne Naugé. Pierre Grangé-Marie Mauriac. Jean Dupuy-Marie Bernard, f. J. Louis. Jean Boursaud-Anne Bernard, f. Bernard. Vincent Adhéma-Jeanne Petit, f. Eugène. Eutrope Octavin-Antoinette Lalande, f. Gabriel. Daniel Déjeans-Marie Petit.

Cuquet : Pierre Clavet-Julie Thomas, f. Jean.

Lhopital : Jacques Roux-Marie Bernard, f. Isabelle. Jean Gerbeau-Marie Faure, f. Pierre. Bernard Chaigneau-Marie Ralle, 2 jumeaux : Jean et Marie. Jean Roux-Jeanne Lespoux. Martin Roux-Marîe Chapellan. Bernard Rey-Jeanne Dupont, f. Jeanne. Guillaume Ralle. Pierre Mesuret. Jean Courrian. Jean Rochereau. Jean Lasserre. Guillaume Dupon-Anne Mondon, f. Pierre. Guill. Lespine-Jeanne Pion, f. Catherine. Jean Bénillan-Marie Gerbeau, f. Anne.

Gay : Pierre Prévosteau-Françoise Labat, f. Marguerite. Jean Potard-Marie Mesuret, f. Jeanne. Jeanne Jarris. Martial Jarris-Jeanne Moynet.

Boyentran : Louis Bagat-Marg. Arnaud, f., Anne. Jean Lacoste-Marie Ferrer, f. Marie. Pierre Charron-Marie Bagat. f. Marie Guillaume Tiffon-Marg., Videau. Pierre Breuil-Marie Girardeau, f. Jean. Pierre Laulanier-Marie Videau, f. Pierre. Jean Boyé-Marie Peyrard, f. Marie. Jean Robert-Marie Dubourg.

Barbehère : Pierre Meynieu-Marguerite Courrian, f. Jeanne. Pierre Mau-Pétronille Osset, f. Jean. Jean Signoret.

Miqueux : Pierre Audoir-Catherine Bernard, f. Marie. Pierre Bernard-Marie Charron. Jean Richard-Hellène Tresseint. f. Jean et Jeanne. André Lajaunie-Marie Simailhac. Pierre Videau. Jean Navarran-Jeanne Épimaque, Antoine Caussan-Josephine Denoyer, f. Antoine. Jean Cornet-Marie Seurin, f. Jean. Étienne Fauchey-Marie Lapeyronie, f. Marguerite. Pierre Gaudin-Catherine Virléger, f. Marguerite. Jean Lespine-Marie Négrier, f. Anne. Jean Marès-Pétronille Lajaunie.

Beaulieu : Jean Négrier-Jeanne Tresseint, f. François.

La Mouline : Charles Lajaunie-Marie Caussan, f. Petronille. Pierre Chabot-Marie Normand, f. Jean.

Garramey : François Bataillcy-Françoise Belet. Catherine Blanc, François Gaillard-Jeanne Boyé.

Bries : Jean Teynac-Marie Pion, f. Marie. Jean Tambourin-Marie Beau, f. Jeanne.

Barbanne : Simon Créon-Marie Pilet, f. Catherine. Jean Hosteing-Marie Pilet, f. Marie. Désir Lespoux-Jeanne Juge, f. Marie, Justin Beaupied-Marie Jacob, f. Blaise. Gervais-Catherine Créon Mère de Delille. Jean Pion-Jeanne Meynieu, f. Jeanne. Jean Richard-Catherine Cruon.

Fronsac : Pierre Hiver-Françoise Grillet. Jean Caussan-Pétronille Pion. Jeanne Négrier, 92 ans. Famille Virléger.

Peyres : Jean Mondon-Marie Méric, f. Jean. Mesuret, Tarride (Saulnier). Raymond Petit-Marie Laulède, f. Marie.

Guibeau : Jean Durandet-Jeanne Bernard. Étienne Tarride.

Fontbardin : Antoine Jugla-Pétronille Caussan, f. Marguerite.

Gouat : Pierre Guérin-Françoise Perpejat, f. Marie, Pierre Méric-Mad. Saumos, Pierre Gombaud-Françoise Sabis. Prévosteau.

La Passe de Rocques : Jean Lande-Madeleine Cocuraud, f. Jeanne.

Lagunas : Jean Martin-Marie Méric, f. Madeleine. Jean Prévosteau-Anne Mitroche.

La Hutte du Pouyau : Pierre Céler-Marie Tambourin, f. Jean. (Jean Dupont-Marguerite Pion).

Lagune : Famille Mauriac.

Saint-Gaux : de Colombe.

Lande : Guill. Cocureau-Marg. Dupuy. François Saintout-Marie Bernida. Jean Chapelan-Anne Benillan. Daniel Blanc-Marie Seurin, Jean Seuve-Marie Jarris. Pierre Porge-Jeanne Comaque. Pierre Bénillan-Marie Roques. Daniel Jarris-Catherine Bersion. Pierre Simon-Pétronille Fonteneau, f. Madeleine. Jean Labat-Anne Cayet, f. Arnaud. Jacques Saintout-Marie Videau, f. Marie. Pierre Batailley-Jeanne Bénillan.

Ce sont là les noms d'habitants, qui se trouvent sur les registres à cette époque. D'autre part, on sait que les de Verthamon et leur nombreuse famille sont au Castéra, les du Périer de Larsan à Livran. Les petites maisons nobles, les de Regert, les d'Arthois, de Mauriac, de Superville, etc., s'éteignent ou ont quitté le pays. Depuis l'année 1810, que nous avons examinée dans le détail, comme 1860, le nombre des naissances et baptêmes a beaucoup diminué : d'un tiers environ et d'une moitié sur le XVIIe siècle, pour l'ensemble du territoire actuel. Il est vrai, les enfants meurent moins que par le passé ; il y a des années même, où aucun décès n'est signalé parmi eux. Il faut le dire aussi, vers 1850, une crise terrible sévit, en particulier sur le Médoc. Le vin se vendit jusqu'à 100 fr. le tonneau. Le petit propriétaire fut encore plus malheureux qu'à présent. Les grands châteaux les font travailler, les aident charitablement; ils y arriveront même à se ruiner. Leurs mariages, leurs joies, leurs deuils [1], que les registres insèrent, font la seule histoire marquante du pays. Grâce à leurs bons exemples, à leur impulsion, tout le monde est bon chrétien ici. L'histoire générale est contemporaine; elle

(1) Ce fut le 29 Mai 1860 qu'eut lieu la bénédiction de la nouvelle chapelle du Castéra, construite sur le modèle de N.-D. de Sion, à Paris. Dans le sanctuaire se trouve la belle statue italienne de N.-D. du Nid. Dans le pli flottant que fixe le marbre, un nid se trouvait. On y mettait un petit cœur en vermeil, à chaque naissance, dans la famille de Verthamon. Les vœux, les prières pour le nouvel enfant puis ses résolutions, enfermées dans ce cœur, passaient après la première communion, autour de la tête de la Sainte-Vierge, sur le pourtour de la niche, au-dessus du Saint-Sacrement. C'était une constellation toujours augmentée.

est plus connue que celle d'autrefois, elle influence peu le Médoc. Le libre échange, le protectionnisme déjà se disputent la vie du Bordelais et du Médoc. Leurs vins sont des vins de prix; leur principal débouché est à l'étranger. Celui-ci ferme ses portes quand la France est trop protectionniste. D'ailleurs, le vin n'est qu'une partie facultative dans la vie humaine : on peut s'en passer, ou en produire soi-même. C'est à un bon gouvernement de faire un juste équilibre entre tous les moyens de vivre, en France, ce qui n'est pas toujours facile. Avec l'aide de Dieu on y arriverait.

1861 BAPTÊMES : **18** g. 10 f. 8 | MARIAGES : **8** — | DÉCÈS : **15** h. 5 f. 10 g. 0 f. 0

Baptême de François Micalaudy; parrain : François Grenier; marraine : Marie Mondon. Mariage de Pierre Faugerolle, de Bégadan, avec Jeanne Meynieu, de Barbehère.

1862 BAPTÊMES : **30** g. 17 f. 13 | MARIAGES : **14** — | DÉCÈS : **20** h. 5 f. 11 g. 4 f. 0

Mariage de Pierre Courrian et Pétronille Mesuret.

Baptême Martial Jarris; parrain: Martial Jarris; marraine: Jeanne Raymond.

1863 BAPTÊMES : **39** g. 13 f. 16 | MARIAGES : **12** — | DÉCÈS : **20** h. 7 f. 12 g. 0 f. 1

Le 1er Janvier 1861, le Conseil de Fabrique institue un nouveau tarif des droits du sacristain :

Article premier.— Il sera perçu par le sacristain un mesureau de blé par chaque famille qui a un attelage (et non plus par attelage comme il était dit le 18 Février 1855); les familles qui n'ont pas d'attelage continuent de donner 0.50 par an; 1 franc par fosse, 1 franc par service, 1 franc par chante-pleure.

Art. 2.— Les familles qui auront refusé ce tarif annuel donneront 3 francs par enterrement et 1 franc par chante-pleure.

Art. 3.— Le sacristain tiendra deux listes, l'une de ceux qui se sont acquittés, l'autre des familles ayant refusé de payer. Il soumettra cette dernière au trésorier pour se faire autoriser à faire rentrer ce qui lui revient.

Le 12 Février, achat d'un coffre-fort (ou armoire à trois clefs). On vote des fonds pour la charpente de la chapelle Notre-Dame.

Le 10 Octobre. Il est question de la colonne de la Trés-Sainte-Vierge à ériger sur la place de l'Église « en vertu d'un testament du 12 Juillet dernier, feu Pierre Tresseint a légué pour cette colonne la somme de 300 francs ». Le legs est accepté par le Conseil municipal et par le Conseil fabricien.

Le 5 Janvier 1862 sont supprimés les abonnements des chaises à 4 fr. Ceux qui ont des chaises dans l'église, les vendront à la Fabrique, s'ils veulent, mais tous les abonnements seront désormais de 5 francs.

Le 27 Avril, vote de 600 francs. pour la colonne de la T. S. V. sur la place, afin de compléter les 300 francs. donnés par Pierre Tresseint au Conseil municipal.

14e Curé : **M. BERNOM** (1764-1878).

1864	BAPTÊMES : **26**	MARIAGES : **11**	DÉCÈS : **16**
	g. 9 f. 17	—	h. 8 f. 8 g. 0 f. 0

M. Carriol écrit son dernier acte sur le registre le 21 Novembre. M. Bernom, nouveau curé, son premier le 11 Décembre. Marguerite Porge, veuve Antoine Caussan, meurt au bourg, 95 ans.

1865	BAPTÊMES : **23**	MARIAGES : **9**	DÉCÈS : **27**
	g. 12 f. 11	—	h. 8 f. 14 g. 2 f. 3

Baptême de Pétronille, fille de Jean Jeanty et de Françoise Camin, d'Artiguillon.

Le 3 Avril 1864, achat d'un vêtement spécial pour le sacristain, Bérard.

Le 4 Septembre de la même année le Conseil cherche un bon placement; il a 5.000 francs d'économies.

Manquent totalemeut sur le registre des délibérations les années 1866 à 1870 inclus. J'imagine qu'on dut voter le même modèle de budget en recettes et dépenses. C'était la principale occupation du Conseil de Fabrique aux séances de l'*Épiphanie* et de *Quasimodo*.

Il serait dommage de laisser tomber dans l'oubli une curieuse coutume de ce bon vieux temps. Elle avait lieu en faveur de la Fabrique. On l'appelait la Rille. Le sacristain et deux aides (ordinairement dans ces derniers temps, Cornet et Désir) passaient dans toutes les maisons. Ils portaient une grande pique. (Je l'ai vue encore à la cure en 1900.) Pour la circonstance cette pique était ornée d'un flot de rubans. Ils s'arrêtaient à la porte de la maison et psalmodiaient.

Allons-y tous ensemble
Jésus prier
En l'honneur de la Vierge
La charité

C'était le refrain obligé. Chaque quêteur, de verve, modifiait ou improvisait les couplets. Chaque paroissien donnait quelque chose. Ceux qui n'avaient pas d'argent, donnaient du salé, des haricots, des œufs, de l'ail, des échalottes, de l'oignon, des pommes, etc., etc. Le tout était vendu, aux enchères, le dimanche suivant, au pied de la Croix à côté de l'église, au profit de la Fabrique.

Une autre vieille coutume assez curieuse : le Vendredi-Saint, après l'office où l'on chantait les nocturnes du jour, les enfants, qui s'étaient munis de houssines vertes, appelées la glue, allaient sur la place frapper à tour de bras le socle en pierre de la Croix. Ce pendant les fidèles dans l'église, avec leurs livres, faisaient le bruit traditionnel. Cet amusement rappelait-il la flagellation de N.-S. Jésus-Christ? Était-ce carême, que les enfants maltraitaient ainsi, afin d'arriver à le chasser définitivement? On prenait aussi à cette époque un malin plaisir à donner la peur aux simples, en singeant les revenants. On raconte sur ce sujet maintes aventures. Parfois elles atteignaient presque le tragique, quand les victimes des facéties macabres prenaient mal la plaisanterie. Nos malheurs patriotiques de 70 assombrirent les caractères; puis l'odieuse politique sema la haine en Médoc « et partant plus de joie. »

1866	BAPTÊMES : **27** g. 11 f. 16	MARIAGES : **12** —	DÉCÈS : **17** h. 7 f. 8 g. 1 f. 1

Baptême de Germain, fils de Pierre Faugerolle et Moïsa Meynieu. Pierre Gannelong-Marg Seigneuret à Libet. Baptême de Bernard, fils de Bernard Boucher et Marie Tarride à Guibeau. Jean Mimi de Leyssac épouse Marie Gombaud de Gouat.

1867	BAPTÊMES : **36** g. 15 f. 21	MARIAGES : **7** —	DÉCÈS : **23** h. 14 f. 6 g. 2 f. 1

Le 18 Juin, par le curé de Saint-Louis de Rochefort, sont baptisés : 1° Amélie, fille de Henri comte de Verthamon et de Eulalie de Sainte-Aulaire; parrain : marquis de Sainte-Aulaire; et 2° Guy Louis, fils d'Arthur de Verthamon et de Marie des Hermeaux; parrain : baron des Hermeaux, la marraine est pour les deux enfants leur grand'mère, marquise de Verthamon née de Piis. Tous ont signé. Le 23 Décembre ondoiement de Maurice, fils de Déodat, vicomte de Verthamon et de M.-T. de Clarens. Pierre Rabin-Suzanne Seurin à Miqueux.

1868	BAPTÊMES : **25** g. 17 f. 8	MARIAGES : **10** —	DÉCÈS : **17** h. 7 f. 8 g. 1 f. 1

Le 2 Février baptême de Maurice de Verthamon; parrain : marquis de Verthamon; marraine : Marie-Isabelle de Clarens. Au mariage de A. Camin-J. Mondon, signent ensemble : Déodat, Odon de Verthamon, Germain de Lambert, Collombe, Courrian, etc.; baptême de Gédéon, fils de Jean Fréchède, instituteur communal et de Jeanne Blanc.

1869	BAPTÊMES : **20** g. 9 f. 11	MARIAGES : **18** —	DÉCÈS : **17** h. 11 f. 6 g. 0 f. 0

9 Juin baptême d'Hermine, fille de Déodat, vicomte de Verthamon et de M.-T. de Clarens; parrain : Denys de Chanceaulun de Clarens; marraine : marquise de Verthamon. Pierre Mauriac meurt à Lagune, âgé de 69 ans. Mariage Jean Estel-Marie Duprat.

1870	BAPTÊMES : **28** g. 15 f. 13	MARIAGES : **11** —	DÉCÈS : **30** h. 14 f. 13 g. 3 f. 0

12 Avril, mort à Livran de Léontine de Bré, marquise de Lambert.

1871 BAPTÊMES : **20** MARIAGES : **6** DÉCÈS : **30**
g. 10 f. 10 | — | h. 13 f. 16 g. 0 f. 1

A la date du 13 Mai un deuil bien triste, pour une épouse, avec dans les larmes un sourire à peine esquissé : obsèques de Henri, comte de Verthamon, décédé le 7 Décembre 1870 à Janville (Eure-et-Loire) « blessé le 2 décembre à la bataille de Patay, portant le drapeau du 2e bataillon des zouaves pontificaux sous les ordres du colonel de Charette et du général de Sonis. » Le même jour baptême de sa 2e fille, Marie-Henriette qui devait mourir toute jeune ; parrain : Amaury-Jean de Verthamon ; son frère meurt tout jeune aussi. (1) marraine : Marie-Delphine de Loys de Hervaux ; signent : de Loys marquise de Sauzillon, marquis de Sainte-Aulaire, Jean, marquis, marquise, vicomtesse, vicomte, baron, Odon, tous de Verthamon ; de Camiran, de Royère. de Saint-Surin. 9 Septembre, obsèques de Jeanne de Biré, baronne du Périer de Larsan. Mariage Pierre Caussan-Marie Prévosteau.

1872 BAPTÊMES : **26** MARIAGES : **18** DÉCÈS : **11**
g. 12 f. 14 | — | h. 6 f. 4 g. 0 f. 1

M. Malsang, vicaire à Saint-Trélody, baptise Daniel Faugerolle. 2 Juillet, baptême de Henri, Victor, fils de Déodat, vicomte de Verthamon et de M.-T. de Clarens ; parrain : Henri comte de Bailleux, remplacé par M. le baron de Pichon-Longueville ; marraine : Marie de Piis, vicomtesse de Camiran ; tous signent au registre.

1873 BAPTÊMES : **32** MARIAGES : **17** DÉCÈS : **18**
g. 15 f. 17 | — | h. 10 f. 7 g. 1 f. 0

Mariages de Jean Blanc et de Catherine Valureau de Lhopital, de Pierre Rabin-Catherine Boyancier.

Le 19 Novembre 1871, le Conseil de Fabrique accepte et enrigistre la fondation faite par le testament du comte Henri de Verthamon. MM. Arnaud, président, de Verthamon (marquis), maire ; de Verthamon, Déodat, trésorier ; Meynieu, secrétaire ; Marquis de Lambert, Bernom, curé. Le Président donne lecture d'une lettre de M. Dulac, vic., gén., à M. le Curé. Cette lettre est relative à un legs de 15,000 fr. fait par M. le comte Henri de Verthamon dans son testament olographe en date du 15 Juillet 1870. Ce legs est ainsi conçu : « Je veux encore qu'un capital de 25,000 fr. soit prélevé sur ce que je laisse, pour qu'il soit fait usage comme suit : 15.000 fr. placés à 5 o/o donnant un revenu qui sera attribué à perpétuité à célébrer des services et à dire des messes pour le repos de mon âme ; on y ajoutera la mémoire de tous mes parents et amis décédés. Les messes à 3 fr. l'une, le reste paiera les services. Le prix en sera réparti également entre les paroisses de Saint-Germain-D'esteuil, St-Seurin de Cadourne, N.-D. de Talence, N.-D. de Lourdes. »

(1) Jean, seul fils de Henri de Verthamon, était né en 1863 ; il mourut en 1879 au collège de Tivoli, à Bordeaux.

1874	BAPTÊMES : **27**	MARIAGES : **14**	DÉCÈS : **16**
	g. 15 f. 12	—	h. 8 f. 7 g. 1 f. 0

Le 24 Octobre baptême de Marie, fille de Déodat, vicomte de Verthamon et de M.-T. de Clarens; parrain: baron de Pichon-Longueville, marraine: Marie de Verthamon, baronne de Saint-Surin. Le comte G. de Lambert assiste et signe au mariage Galey-Gaudin. Mariage Arnaud-Brignaud.

1875	BAPTÊMES : **30**	MARIAGES : **14**	DÉCÈS : **26**
	g. 11 f. 19	—	h. 6 f. 13 g. 4 f. 3

Mariages: Louis Mondon-M. Bersion; Jean Crougnet-M. Luceyran. M. B. Lespoux, vicaire, du Bouscat, marie Jean Charpentier et M. Eperdussin. Obsèques de Henri Victor de Verthamon.

1876	BAPTÊMES : **27**	MARIAGES : **12**	DÉCÈS : **22**
	g. 9 f. 18	—	h. 8 f. 12 g. 1 f. 1

Mariages de François Caussan - A. Jamon. Pierre Chagneau-Catherine Larquey.

1877	BAPTÊMES : **18**	MARIAGES : **8**	DÉCÈS : **20**
	g. 9 f. 9	—	h. 9 f. 9 g. 2 f. 0

M. A. B. Lespoux, curé de Cazeaux, baptise sa nièce Jeanne, 29 mai. Mariages Clémenceau-Braquessac de Saint-Gaux; Gaudin-Créon de Miqueux. Jean Colombe meurt à Saint-Gaux, 80 ans.

15me Curé : **M. Jean BERTRUC** (1878-1895).

1878	BAPTÊMES : **34**	MARIAGES : **11**	DÉCÈS : **21**
	g. 20 f. 14	—	h. 9 f. 9 g. 2 f. 2

26 Février, baptême de Marie, fille de Déodat, vicomte deVertha-

1875, le 14 Février, en vertu d'une ordonnance du Cardinnal Donnet, contresignée par MM. Gervais, vic.-gén. et H. Bellot des Minières, s.-g,, M. Bernom fait l'érection d'un Chemin de Croix dans la vieille église et-ce, en présence de MM. : Marquis de Verthamon, Jean Chaigneau, Pierre Arnaud, François Millet.

Les années 1876 et 1877 manquent sur le registre.

Le 21 Juillet 1878, le Conseil décide « de prendre un porte-pique, pour mettre de l'ordre dans l'église et donner plus d'éclat aux cérémonies. On alloue à ce nouveau serviteur un traitement de 100 francs par an; M. le Curé est chargé de faire confectionner le costume le plus modeste possible. »

Le 6 Octobre 1878, le conseil décide qu'une somme de 100 francs sera allouée à

mon, et de M.-T. de Clarens; parrain: Arthur, baron de Verthamon; marraine: Emma de Galaup, remplacée par sa fille, la vicomtesse de Gombert: elle signe avec tous les de Verthamon. 31 Mars, première signature de *M. Bertruc, nouveau curé de Saint-Germain D'esteuil;* J. E. Gardenne, vic., à Saint-Rémy de Bordeaux, fait deux baptêmes. Mariages: J. Caussan-Marguerite Prévosteau. F. Bonhore-J. Potard. J. Baudon-M. Mitroche. M. Bertruc met les décès des petits enfants en marge de leur baptême.

1879	BAPTÊMES : **27**	MARIAGES : **16**	DÉCÈS : **18**
	g. 14 f. 13	—	h. 8 f. 10 g. 0 f. 0

Mariages: P. Renon-E. Roux; P. Lagueyt-J. Landes; M. Brochard-P. Lajaunie; G. Valureau-J. Petit; C. Bonnet-J. Videau; J. Bourgeau-J. Petit; P. Coularis-M. Rey; J. Collombe-L. Gassies. Le 9 Février, mort de Joseph, marquis de Lambert des Granges.

1880	BAPTÊMES : **22**	MARIAGES : **19**	DÉCÈS : **20**
	g. 12 f. 10	—	h. 11 f. 9 g. 0 f. 0

Mariages J. Brumage-J. Beaupied; P. Chanove-C. Robert.

1881	BAPTÊMES : **27**	MARIAGES : **10**	DÉCÈS : **21**
	g. 11 f. 16	—	h. 11 f. 9 g. 0 f. 1

M. Bertruc signe vice-archiprêtre. Mariages J. Blanc-M. Chaigneau. G. Brossard-M. Lajaunie; J. Valosio-M. Dubosc; J. Landes-M. Cocureau.

1882	BAPTÊMES : **30**	MARIAGES : **6**	DÉCÈS : **17**
	g. 19 f. 11	—	h. 6 f. 8 g. 3 f. 0

Mariages : A. Brumage-M. Signoret; E. Potard-M. Hostein; Morts d'Ursule Langlois (sœur Saint-Charles); de Germaine du Périer de Larsan, marquise de Lambert des Granges.

M. le Prédicateur de la Mission, prêchée pendant l'*Avent* de 1878. Le Conseil en outre vote 100 francs, pour indemniser M. le Curé des frais de réception du Père Missionnaire.

Le Conseil décide que « les fidèles paieront désormais les chaises 0.10 à la grand'messe et aux vêpres aux quatre grandes fêtes de l'année, pour la fête de Saint-Germain et pour la première Communion.

Le 16 Avril 1882, le Conseil de Fabrique vote 100 francs pour la réparation des lambris de l'église; 500 francs pour l'établissement d'un tambour à chaque porte latérale de l'église. A partir du 1er Janvier 1883, les abonnements aux chaises se paieront d'avance et seront personnels; ils seront abaissés à la somme de 4 francs.

1883 BAPTÊMES : **23** MARIAGES : **5** DÉCÈS : **11**
g. 14 f. 19 | — | h. 2 f. 8 g. 1 f. 0

Mariages : F. Bernard-J. Richard ; M. Ardiley-J. Martin.

1884 BAPTÊMES : **26** MARIAGES : **10** DÉCÈS : **15**
g. 13 f. 13 | — | h. 5 f. 10 g. 0 f. 0

M. l'abbé A. B. Lespoux, curé de Sainte-Hélène, baptise son neveu Louis, le 1er Avril. M. Salles, archiprêtre, baptise Jeanne Chem. Mariages P. Mieusens-J. Barthomieux ; L. Lartigue-M. Simon ; J. Coularis-M. Petit ; B. Beaupied-M. Raymond ; P. Gerbaud-A. Lespine.

1885 BAPTÊMES : **22** MARIAGES : **7** DÉCÈS : **24**
g. 10 f. 12 — — | h. 14 f. 9 g. 1 f. 0

Mariages : P. Brochard-M. Rousseau ; C. Luceyran-M. Guillot. Morts : de Marie, Alice (11 ans), fille de Déodat, comte de Verthamon ; d'Armand, baron du Périer de Larsan, 86 ans. Le 17 mars avaient eu lieu les obsèques religieuses de Marie de Piis, marquise de Verthamon (75 ans). La vieille marquise, comme on l'appelle encore, était une femme de tête et de cœur catholiques. Son testament, sur papier timbré, est du 15 Février 1880 : « Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Je demande à Dieu, par l'intercession de son auguste Mère, de guider lui-même mes dernières volontés pour sa gloire et le salut de tous les intéressés. Avant tout partage, je veux qu'une somme *de trois mille francs*, soit affectée à faire dire des messes pour le repos de mon âme, etc. » ; puis ses dispositions testamentaires, dont son fils Déodat sera l'exécuteur. Pour ce cher fils Déodat, devenu chef de famille, par la

---

En 1883, le 1er Avril, le Conseil décide que la somme de 600 francs (500 déjà votés) inscrite au budget de 1883 pour l'établissement des deux tambours latéraux, sera affectée à l'achat d'un dais, les tambours ayant été payés sur l'exercice 1882.

Le 2 Mars 1884, vote pour réparations urgentes à la cure, dans le salon, la chambre à coucher de M. le Curé : la confirmation est proche.

Le 12 Avril 1885, ouverture d'un crédit de 78 fr. en faveur de L. Mondon pour réparations à l'église. Le Conseil municipal les a reportés au compte de la Fabrique. 1er Novembre non-acceptation d'un legs de 3000 fr., fait par Mme la Baronne de Saint-Surin, à condition de bâtir une église deux ans après la mort de son mari, usufruitier. Le Conseil « considérant que vu la gêne générale que le phylloxéra et les autres fléaux qui ont détruit la vigne, ont causé dans le pays, ne voit pas la possibilité de trouver pendant de longues années, soit auprès de la Fabrique, soit auprès de la Commune, les fonds nécessaires à la reconstruction de l'église, tout en priant M. le baron Amédée Bretinault de Saint-Surin de recevoir nos sincères remerciements pour la générosité et les bonnes dispositions de sa digne épouse ».

mort héroïque de Henri, par celle, si rapide, de Jean, fils d'Henri, la vieille marquise fait un long mémoire spécial de recommandations, le 16 Février 1883. Elle en avait écrit quatre longues pages pour tous ses nombreux rejetons, le 1er avril 1880, qu'elle contresigne, en 1885, l'année de sa mort, par ces simples mots : Je suis toujours la même, 1885, et vous aimerai toujours de toute ma tendresse.

1886	BAPTÊMES : **24**	MARIAGES : **8**	DÉCÈS : **18**
	g. 13 f. 11	—	h. 10 f. 8 g. 0 f. 0

Mariages : P. Lescorse-M. Cocuraud, J. Arnaud-M. Lalanne: J. Bouza-J. Gervais; P. Bonifait-J. Bataillev. Mort d'Amélie de Verthamon, baronne de Royère.

1887	BAPTÊMES : **15**	MARIAGES : **5**	DÉCÈS : **11**
	g. 8 f. 7	—	h. 5 f. 5 g. 0 f. 1

Le 13 Novembre, abjuration du protestantisme et baptême de Catherine Ardouin, agée de 64 ans. Mariages: P. Verdon-F. Fauchey: J. Brumage-M. Cabos; L. Bernom-C. Pion; M. Jarris-E. Prévosteau.

1888	BAPTÊMES : **18**	MARIAGES : **8**	DÉCÈS : **17**
	g. 12 f. 6	—	h. 10 f. 4 g. 2 f. 1

Mariages : P. Baougne-M. Gadieu; J. Brignaud-M. Renon; C. Gueyne-Cl. Dedieu.

1889	BAPTÊMES : **20**	MARIAGES : **9**	DÉCÈS : **20**
	g. 11 f. 9	—	h. 13 f. 7 g. 0 f. 0

M. Bert, curé d'Ordonnac, fait un baptême et un mariage. Mariages : E. Tarride-M. Dupuy; P. Taudin-C. Ville; J. Marès-A. Ponceteau; Ferd. Noyre-M. Soulard; F. Pérou-J. Gaillard; A. Merlet-M. Pelletier; P. Latipeau-J. Loustalot; P. Durandet-M. Caussan; P. Odoir-M. Montaingu. Mort de P. Meynieu, 88 ans, à Barbehère.

---

11 Août 1887, conversion en titres nominatifs des titres au porteur 4 1/2 0/0 d'un capital de 31,600 fr. provenant du produit des chaises accumulé depuis longues années pour la future construction de l'église. Le 9 Décembre mise en caisse des nouveaux titres.

Janvier 1888. Les chaises ne seront plus qu'à 0.05 aux fêtes comme aux jours ordinaires, à partir du 1er Janvier 1888. — 8 Avril, le legs de Royère (2.CC0 fr.), pour reconstruire l'église dans trois ans, est refusé : la gêne est générale ; la vigne est détruite par le phylloxera. Le 25 Novembre, mise en exécution du dépôt Bouza, 200 francs de messes.

1889. 20 Octobre, afin de bénéficier des 2.000 francs, legs de Mme la baronne de Royère, le Conseil municipal veut restaurer la vieille église. La fabrique refuse ce legs à nouveau : la vieille église est un monument à restaurer de fond en comble.

1890 BAPTÊMES : **12** MARIAGES : **15** DÉCÈS : **22**
g. 8 f. 4 | — | h. 14 f. 8 g. 0 f. 0

Mariages : Fr. Noyres-M. Batailley. Trois le même jour : F. Hostein-M. Virléger. E. Petit-M. Virléger. P. Moreau-J. Bernom. M. Labèque-M. Gaudin ; P. Chabaria-M. Lajaunie. Le 5 Août, de Roger, baron de Lestrange et Amélie de Verthamon, fille de Henri ; signent : les de Verthamon et les de Lestrange ; puis marquis, comte, baron de Palaminy ; L. du Roule, G. de Villèle, M. Gallais, J. de Perpignat, J. Dupuy-M. Audoir. Le 8 Mai, mort de M. Bertruc, père de M. le Curé, 86 ans.

1891 BAPTÊMES : **14** MARIAGES : **13** DÉCÈS : **14**
g. 5 f. 9 | — | h. 6 f. 8 g. 0 f. 0

Mariages : T. Pion-M. Caussan ; J. Négrier-M. Videau. N. Marchier-B. Delcampo ; E. Bourseau-M. Saintout. A. Brumage-J. Bagat ; J. Lapeyre-M. Martin ; J. Richard-A. Richard ; F. Pinet-M. Montaigu ; G. Lacoste-M. Morillon ; F. Roux-M. Arnaud ; R. Cocuraud-T. Chapelan.

1890. F. Millet fait une offre de fondation qui n'est pas suivie d'exécution.

1891. 7 Mai, la réparation des gouttières de l'église est demandée au Conseil municipal, car l'église est un édifice communal. 21 Juin : Proposition du Maire, en Conseil de Fabrique, de reconstruire l'église : « vaisseau inconvenant, n'ayant aucun caractère religieux, ni architectural ; la Fabrique a : 1° 38.000 francs d'économies ; 2° les legs Saint-Surin et de Royère lui donneront 5.000 francs ; 3° une souscription s'élèvera, au moins, à 7.000 francs ; 4° on obtiendra facilement une subvention de 20 à 25.000 francs ». Le Conseil adhère au projet présenté par M. le Maire. Il est convenu que l'église nouvelle sera construite sur un emplacement pris dans la cour du presbytère. Signent : Comte de Verthamon, A. Camin, maire, Arnaud, Marquis de Lambert des Granges. 23 Août, approbation d'un devis de 79.746 francs 79 c. M. Hosteing est architecte ; une souscription de 10.000 francs entre en ligne de compte. Le 13 Septembre, l'église sera dans la cour du presbytère ; rien à acheter, cinq ou six mètres de reste, bourg embelli. La bataille a lieu au sujet de la place de l'église nouvelle. Sera-ce Beaulieu ? Miqueux ? Artiguillon ? Ils ne sont pas représentés dans les conseils ; personne, en leurs noms ne fait d'offre officielle. Dans le vieux bourg ? Sera-ce dans le presbytère. On s'aperçoit bientôt qu'il y a une déclivité de terrain de cinq mètres environ, ce serait 10.000 de plus, de ce fait. Sur l'emplacement de l'ancienne église ? En face de la Mairie ? Au fond de la prairie de la cure ? Les esprits sont en ébullition, tout autour des Conseils. Le 8 Novembre, nouvelle approbation de plans. Le marquis de Verthamon soldera le legs de Royère. Les matériaux de la vieille église sont estimés 30.000. fr. M. le député du Périer de Larsan a la promesse d'une subvention, qui comblera le déficit possible. 8 Novembre (autre séance), M. le Marquis de Verthamon offre, pour l'église, un emplacement en face de la mairie, sur sa pièce de la Tuillière, à l'angle des routes, en échange de six mètres de largeur sur la longueur des bâtiments à lui appartenants, dits de la poste et de la maison du forgeron.

1892	BAPTÊMES : **21** g. 12 f. 9	MARIAGES : **6** —	DÉCÈS : **19** h. 9 f. 10 g. 0 f. 0

Mariages : F. Gerbaud-M. Bouchonneau; P. Merlet-M. Saint-Sernin; P. Roullet-L. Bernom ; P. Laulaney-J. Roux; G. Bagat-P. Augereau.

1893	BAPTÊMES : **16** g. 6 f. 10	MARIAGES : **7** —	DÉCÈS : **19** h. 8 f. 10 g. 0 f. 1

Mariages : G. Fontas-M. Cabos; E. Martin-M. Landry; L. Négrier-M. Laumonier; C. Sabaria-C. Martin; P. Taudin-F. Launais. Le 8 Avril, obsèques du marquis de Verthamon, 88 ans.

1894	BAPTÊMES : **11** g. 5 f. 6	MARIAGES : **6** —	DÉCÈS : **25** h. 10 f. 12 g. 2 f. 1

Mariages : G. Dupon-C. Daniau ; J. Tresseint-J. Raymond ; J. Rey-M. Marcoulet. Le 18 Septembre, mort de Mademoiselle Catherine du Périer de Larsan, 89 ans.

1892. Dans le registre, rien de l'église. Simple discussion du budget.

1893, le 2 Juillet, l'achat d'un catafalque est mis à la charge de la commune : la Fabrique économise, afin de reconstruire l'église.

27 Août. Approbation des plans et devis. Espoir confirmé de subvention. Un nouvel et dernier emplacement est discuté : « M. le Marquis de Verthamon consent à donner six mètres de profondeur de terrain à prendre sur son jardin (potager) et quatre mètres de large de chaque côté de l'église, en plus de la largeur de l'église. Considérant que ce don gratuit permet de construire l'église, sur l'ancien cimetière, en agrandissant la place, le Conseil, à l'unanimité des voix, moins celle de M. le baron de Lestrange, adopte cet emplacement.

Octobre : vote de 200 francs. pour la Confirmation.

1894. 11 Mars, vente de titres. Les travaux de l'église sont commencés. Vote de remerciements à M. le Marquis, pour le don de l'emplacement; à M. du Périer pour la subvention de 10.000 francs. M. Fallières, ministre des cultes, qui avait promis 30.000 francs, ayant été renversé, son successeur ne veut donner que 10.000 francs. Le plan primitif est rétréci, il ne sera exécuté, en toute sa splendeur, que plus tard, à Saint-Ferdinand d'Arcachon. A *Quasimodo* : M. Mondet, architecte, réclame 1.432 frs. 16 centimes pour son plan d'église (dans le presbytère). Il y aura entente raisonnable au besoin. — Rapport du 29 Juin touchant la réduction des fondations nécessitée par la réduction des rentes sur l'État vu les conversions successives du 5 % en 4 1/2, puis en 3 1/2 %.

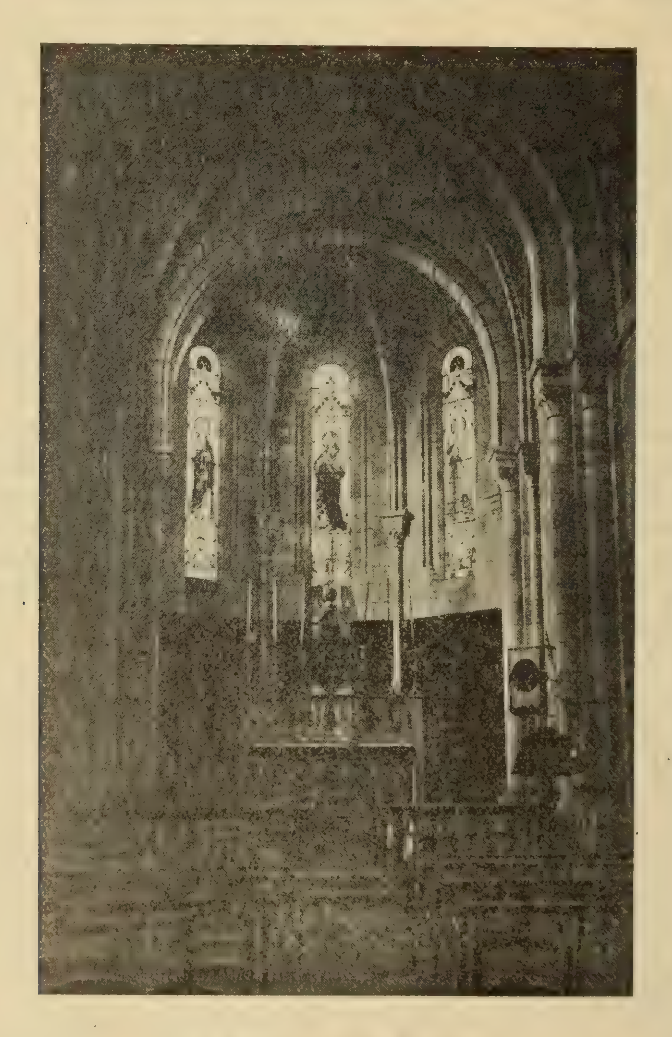
Le 29 Juillet 1894 (pour la solennité de Saint-Germain) pose et bénédiction de la première pierre de l'église nouvelle. « La 17me année du glorieux pontificat de notre Saint-Père le Pape Léon XIII ; la 4me année de l'épiscopat de notre vénéré pasteur, Son Éminence le Cardinal, Victor-Lucien-Sulpice Lecot, archevêque de Bordeaux ; la 17me année du ministère paroissial de M. l'abbé Bertruc, Jean, curé de St-Germain D'esteuil ; étant Président de la République Française, M. Casimir Périer ; préfet de la Gironde, M. Berniquet ; maire de St-Germain, M. Antoine Camin ; architecte, M. Hostein ;

16me Curé : **M. Zéphirin LILLE** (1895-1899).

1895	BAPTÊMES : **24**	MARIAGES : **10**	DÉCÈS : **16**
	g. 8 f. 16	—	h. 8 f. 7 g. 0 f. 1

M. Ansonneau, vic. de Gradignan, fait le mariage G. Faugerolle-H. Moreau, fille de l'entreprencur de l'église. Mariages : B. Linaire-A. Sambely; M. Jarris-E. Roux; E. Mounier-M. Fitte; P. Hostein-L. Gadiou. M. Bertruc tombe gravement malade. Dès le 28 septembre son neveu, vic., signe au registre, puis MM. Estac, Bouron, prêtre retraité à Hourtin; enfin *Z. Lille*, curé d'Ordonnac, le 26 décembre, *devient curé de Saint-Germain-D'esteuil.*

entrepreneur, M. Moreau; président du Conseil de Fabrique, M. le marquis Déodat de Verthamon; président du bureau des marguilliers, M. le marquis de Lambert



La grande nef de l'église

des Granges; trésorier de la fabrique, M. le baron de Lestrange. » C'était le chant de triomphe de M. Bertruc, qui ne put cependant pas dire la première messe dans la nouvelle église. Il termine : « procès-verbal, écrit sur parchemin et enfermé dans un tube en verre, est placé dans la pierre angulaire bénite, qui se trouve à l'entrée du sanctuaire, à droite, côté de l'Évangile, formant la base de l'arc triomphal. »

1896 BAPTÊMES : **19** MARIAGES : **11** DÉCÈS : **12**
g. 11 f. 8 | — | h. 6 f. 6 g. 0 f. 0

Mariages: J. Prévosteau-M. Arnaud; B. Bouché-J. Mondon: F. Normandin-C. Cayer. Le 16 Juillet, obsèques de Déodat, marquis de Verthamon.

Dans la pierre de même genre, quand on démolit l'ancienne Église, on trouva des monnaies de Robert 1er (898-923) Comme la date de l'érection se trouvait gravée en chiffres grossiers (900) dans le vieux mur du chœur et de la sacristie, selon le témoignage de nombreuses personnes dignes de foi, on n'attacha pas d'importance à ces quelques sous de monnaie; ce furent, à dit M. Moreau, l'entrepreneur, les ouvriers maçons, qui les emportèrent. « Cette église a remplacé, dit M. Bertruc, (dans un brouillon raturé qui suit le projet de procès-verbal ci-dessus et refait encore sur un papier à part), cette église a remplacé une chapelle de style roman du Xe siècle. » Il avait lu, comme les autres, les 900, inscrits par deux fois, sans trop y faire attention. Les monnaies, trouvées dans le pilier de l'Évangile, lui ont fait modifier son premier plan où il avait écrit XIe siècle. Le second plan de son compte rendu est plus explicite. Il nous parle, sans assez les distinguer, des réparations de 1718, faites en partie avec l'argent de Mme de Constantin (la dernière des de Joly, habitant chez nous), et de celles de 1817. « On ne trouva rien de mieux que d'abattre les murs latéraux, ainsi que la voûte et de faire des bas côté, sans aucune architecture, ayant chacun 6 mètres de large et 15 mètres de long; tandis que l'unique nef de la chapelle primitive (?) n'avait que 7 mètres de large et 23 mètres de longueur, dès le sanctuaire. Un pilier carré sur lequel reposaient deux immenses arceaux séparait les bas côtés de la nef. La voûte en pierre fut remplacée par un lambris qui régnait dans toute la nef principale sauf le vieux chœur qui était conservé tel qu'avant 1718, tandis que dans les bas côtés la voûte était formée de planches clouées à de grosses poutres ». Aussi M. Bertruc, dans son mémoire, dit-il : « cette église ainsi travestie tombe en ruine et ne supporte plus aucune réparation convenable. Elle a été remplacée par celle, qui se bâtit aujourd'hui, en partie sur le même emplacement ». Pour construire avec économie, on prit le plus possible, les pierres utilisables de l'ancienne église. La tradition, si chère à juste titre, était continuée dans Saint-Germain. En leur plus grande partie, le terrain, et les matériaux de l'église, ainsi que le style, restaient les mêmes. L'église de Saint-Germain dès (mé) teuil, ne faisait encore une fois que renaître de ses décombres. La longueur totale de l'intérieur de la nouvelle église est de 32 m. 80, sur une largeur totale de 14 m. 50 prise vers le baptistère. L'ancienne avait 341 m² (carrés) de superficie totale; nef : 161 m² ; bas côtés : 180 m² ; la nouvelle a donc 475 m² 60. Il faut, il est vrai, retrancher de la superficie de cette dernière, 8 piliers énormes ($- 1.35 \times 1.35 \times 8 = 14$ m² 58), qui masquent complètement la vue du grand autel à ceux qui sont dans les bas côtés. Le chœur a le fond coupé en trois pans, reliés par des colonnettes. Des marches de la sainte table à celles de l'autel, il y a 5 mètres. L'autel, marches et soubassement compris, a 2 m. 80 de profondeur sur 3 m. 80 de développement. Le baldaquin en marbre du dessus du tabernacle, représente l'ancien clocher de la vieille église. La table d'autel est soutenue par cinq niches qui logent les statuettes dorées des quatre évangélistes, distingués selon leurs attributs traditionnels. Au milieu d'eux, le bon pasteur, ayant sur ses épaules la brebis perdue, qu'il ramène au bercail. On peut faire le tour de l'autel par derrière. Les passages, le long des deux pans latéraux, ont 0 m. 65. De l'autel au pan du fond, 1 m. 50; soit donc 9 m. 30 de chœur. La longueur de la nef, du premier degré de la sainte table au pied de la tribune,

1897 BAPTÊMES : **19** MARIAGES : **15** DÉCÈS : **17**
g. 6 f. 13 | — | h. 9 f. 5 g. 2 f. 1

Mariages: G. Hostein-M. Hostein, F. Soulard-M. Méric; M. Tenaud-L. Léchelle; P. Verdon-F. Fauchey; G. Pelletier-M. Chapelan; D. Faugerolle-C. Galley P. Boudau-P. Caussan; E. Saurain-H. Desblaches; B. Pion-P. Dumas.

---

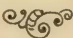
est de 22 mètres; le couloir de la porte de sortie, sous la tribune, est de 1 m. 50. Le vaisseau entier a donc bien 32 m. 80. Il est complété par la tribune qui occupe tout le premier étage de la tour du clocher. La largeur totale de 13 m. 50 au baptistère est occupée d'abord par la grande nef, soit 5 m. 60 entre les pilastres des piliers; plus 0 m. 45 au retrait des piliers, à leurs bases carrées; soit, en somme, 6 m. 50 de grande nef. De chaque côté, quatre piliers dégagés ayant une base de 1 m. 35. Ces quatre piliers font 5 m. entre colonnements arrondis et gracieux. Aux extrémités de la file deux demi piliers engagés: l'un, pilier du chœur, l'autre. pilier de la tribune; un faux pilier de chaque côté du chœur. Chaque pilier est ornementé de fort belles colonnes avec chapiteaux fleuris sur chacune de ses faces. Ces colonnes soutiennent les nervures de la voûte, comme les troncs d'arbres soutiennent les branches dans les forêts. Ces nervures viennent se rejoindre au centre de la voûte. C'est pourquoi l'œil charmé peut scruter sept clefs de voûte où les nervures aboutissent et se joignent en berceau. Les clefs de voûte dessinent des écussons de forme ronde : ce sont des armoiries parlantes :

la 1re clef de voute, au-dessus de l'autel, l'agneau de Dieu.
2e » dans le chœur, le pape Léon XIII.
3e » au transept, l'archevêque, Cardinal Lecot.
4e » avant la chaire, le curé, M. Bertruc.
5e » après la chaire, le maire, M. Camin.
6e » à la suite, l'architecte, M. Hosteing (celui du Sacré-Cœur de Paris)
7e » la dernière, l'entrepreneur, M. Moreau.

Le nombre sept est un nombre mystique; il rappelle, entre autres, les sept sacrements de l'église. Le reste de la largeur totale est occupé par les bas côtés. Ils forment une double petite nef. Ils sont limités d'un côté par les piliers, de l'autre, par le mur de l'église; les deux supportent une mignonne voûte par des nervures, qui s'entrecroisent. La largeur des petites nefs, est de 2. m. 58, d'un pilastre à l'autre, plus 0. m. 35 de chaque côté pour le retrait que fait la base, tant du vrai pilier que du faux pilier encastré dans le mur ;soit donc environ 3. m. 30 de large. Il faut faire attention que les retraits des piliers encastrés dans le détail sont portés au compte des bas côtés. Ils donnent ainsi la largeur strictement utilisable. Mais si l'on mesure d'un mur à l'autre on trouve deux encastrements, de faux pilier: 2 × 0.52; deux passages de bas côtés : 2 × 0.58; deux épaisseurs de pilier : 2 × 1.35; enfin une largeur de grande nef: 5m60; en tout, 14m50. Les bas côtés sont meublés, vers le chœur, de deux petits autels; du côté de l'Évangile, N.-D. de Lourdes; du côté de l'Épître, saint Joseph en bois doré. Ces deux petits autels sont en marbre de Carrare, sans chœur, mais garantis par une balustrade en fer. Les bas côtés étant peu élevés, chaque petit autel est presque à plat, n'a qu'une seule marche, afin qu'ils aient la même échelle de proportion que le grand autel, par rapport aux différentes voûtes. En face de chaque petit autel un faux autel du côté de la porte. A l'opposé de saint Joseph est saint Germain; en face de la Sainte Vierge est saint Antoine de Padoue. Les bas côtés ont des vitraux qui rivalisent de beauté avec ceux du chœur. Je les donne dans leur ordre de place, en commençant par ceux des panneaux du chœur. (J'indique la date de la fête.)



CHŒUR ROND DE L'ÉGLISE



Saint Pierre

(29 Juin)

Tient les clefs du ciel.

Don de M. Liquart

Saint Martial

(3 Juillet)

Patron du Limousin
d'où viennent les de Verthamon

Don du Marquis de Verthamon

Sacré-Cœur

(Vendredi après l'octave du Saint Sacrement)

Au bas Henri de Verthamon porte le drapeau du S.-Cœur

Don de M. le baron de Lestrange
(devenu) Maire

De belles grisailles à deux vitraux du chœur
(au-dessus des portes des sacristies)
ainsi qu'au haut de la grande nef

Saint Henri

(15 Juillet)

En main la cathédrale de Bamberg

Don du Cte H. du Périer de Larsan
Député

Saint Germain

(31 Juillet)

Attributs d'évêque

Don de la Paroisse

BAS COTÉ
Sainte Vierge

Vitraux

Immaculée Conception

(8 Décembre)

Don de Mme la Comtesse de Verthamon (1896)

Sancta Helena

(18 Août)

Appuyée sur la vraie croix qu'elle a fait retrouver

Don des époux Faugerolle

Stus Ludovicus (Louis)

(25 Août)

En mains la sainte couronne d'épines qu'il a portée de Terre sainte

Don de M. Millet (1896)

Stus Franciscus St-François de Sales

(29 Janvier)

Grande barbe, mains jointes
étole d'évêque

Don de Marie Rale Veuve Hosteing

Sainte Germaine (Cousin, de Pibrac)

(15 Juin)

Morceaux de pain changés en roses dans son tablier

Don des jeunes filles de St-Germain-D'esteuil

BAS COTÉ
Saint Joseph

Vitraux

Saint Joseph

(19 Mars) — Tient un lis.

Don de M. A. Coucharrière

Saint Jean l'Évangéliste

(27 Décembre)

Tient son Évangile.

Don de M. J. Estel

Saint Barthélemy

(24 Août)

Tient un couteau (a été écorché vif)

Don de M. Lespoux

Saint Jacques

(25 Juillet)

Sur son livre, en latin : « Pour le salut de l'Espagne, vous m'avez fait passer la mer, ô Seigneur ». (Son corps à Compostelle).

Don de M. le Mquis de Lambert des Granges (ses armes

Jeanne d'Arc

Sur l'étendard : Jhésus, Maria.

Don de M. l'abbé Lille, curé de St-Germain-D'esteuil

1898	BAPTÊMES : **23**	MARIAGES : **6**	DÉCÈS : **28**
	g. 13 f. 10	—	h. 17 f. 8 g. 2. f. 1

Mariages : P. Luceyran-M. Mège ; J. Richard-M. Colas ; B. Charpentier-M. Caussan : J. Graveau-M. Tarride ; P. Taudin-M. Cornet.

Il existe aussi trois autres vitraux dans le premier étage de la tour du clocher qui forme la tribune de l'église, deux grisailles et un de couleur.

A la tribune, en panoplies, de chaque côté, sont les drapeaux tricolores de nos chers conscrits.

Au-dessus de l'étage de la tribune on a installé dernièrement une belle horloge, qui bat les heures et les demies - sur la grosse cloche. - Quand le vent porte le son,



L'Église vue du Castéra

on peut savoir l'heure de la paroisse jusqu'au Gartieu de la lande. Le beffroi est en effet à grandes ouvertures libres. Il est surmonté d'une élégante flèche ajourée qui atteint la hauteur de 33 mètres.

Toujours élance-toi vers la céleste voûte,
O mon joli clocher de Saint-Germain-D'esteuil ;
En marche pour le Ciel nous cueillons sur la route
Tes souvenirs pieux et de joie et de deuil. —
A ton ombre
S'enfuit
Le mal sombre ;
Sur ton seuil,
O Saint-Germain-D'esteuil,
Sans encombre,
La douce paix reluit.

Bien, ou encore, toujours, sur les photographies de notre clocher :

Garde pour moi ton sourire d'accueil,
Du doigt fais voir le chemin à mon âme,
Du vrai devoir chrétien rallume en moi la flamme,
Clocher si gracieux de Saint-Germain-D'esteuil.

17e curé : **M. Louis RABY** (1899-1911).

1899 BAPTÊMES : **22** MARIAGES : **8** DÉCÈS : **21**
g. 13 f. 19 | — | h. 10 f. 11 g. 8 f. 0

13 Octobre, premier acte de L. Raby, nouveau curé de Saint-Germain. Mariages : J. Icard-M. Tenaud ; J. Campagne-M. Courrian ; G. Morillon-M. Sambely; J. Prévosteau-J. Batailley; J. Lupé-J. Fitte.

En plus, deux petites sacristies, entre transept et chevet, ayant accès sur le chœur de l'église. Elles n'ont que 3 m. 65 sur 3 m. 55. On n'a pas pu conserver l'orientation de l'ancienne église. On a voulu que l'église neuve eut sa porte vers la route élargie. La liturgie, autant que faire se peut, met le chœur, et par une conséquence habituelle les sacristies, à l'Orient, pays où naquit N. S. Jésus-Christ. Comme toujours dans notre religion révélée, le point de vue spirituel préserve et complète le point de vue matériel : les Saintes Espèces, les ornements sacerdotaux, les linges sacrés, ne sont pas ainsi à l'humidité; un rien du soleil venu de l'Orient sèche tout dès le matin.

En somme l'ancienne église pouvait être ridée, décrépite même. comme une vieille mère grand. Elle avait vu passer des générations! Dieu, qu'elle abrita si longtemps, avait conservé son chœur, comme un témoin irrécusable du passé. On ne peut au juste savoir ce que furent les dimensions du corps de l'église en l'an 900. Les hommes si changeants l'avaient appropriée à leurs besoins, par des des réparations nombreuses dont nos registres portent les traces. Elle était devenue commode pour les cérémonies. Tous les fidèles voyaient l'office, et s'y plaisaient.

La nouvelle église est de belle architecture, comme on la désirait, sans aucun défaut dans son roman du XIIe siècle : naissance de l'ogive aux voussures, partout ailleurs la gracieuse courbe romane. L'inconvénient de ce style, la masse des piliers obstruant la vue de ceux qui sont dans les bas côtés, a été évité dans certaines églises; on a aminci les pilastres, on n'a même gardé que les colonnes, en employant du fer à l'intérieur du fût. Le style de l'église, l'éloignement resté le même, l'abaissement de l'esprit de foi, ont dégarni notre église, excepté aux principales fêtes de l'année.

1995 (*Quasimodo*). Le Conseil de Fabrique vote 130 fr. pour les frais d'installation, dans l'église provisoire, la grange de la métairie des Verthamon, au bourg,

9 Février 1896, adoption du plan du grand autel, fait par M. Brisson, de Bordeaux, au prix de 2.500 francs, mis en place.

22 Mars. Les vitraux de couleur et en grisaille sont commandés à M. Dagrand, de Bordeaux. Ils seront payés par les offrandes et les 900 francs portés pour les verres blancs du projet primitif.

1897. Legs de 2,000 fr. par testament de M. le marquis de Verthamon, du 5 Décembre 1886.

Les sous étrangers font subir au change une perte de 96 fr.

1899. 20 Janvier, vote de 40 fr. pour châssis ouvrant, ce qui fait 140 fr. pour M. Dagrant.

Vote de 120 fr. pour habiller le bedeau; cela sera pris sur les cas imprévus.

12 Novembre. Installation par le nouveau curé d'un Chemin de Croix, don d'un anonyme, payé 970 fr. chez M. Lambinet.

1900 BAPTÊMES : **10** MARIAGES : **6** DÉCÈS : **30**
g. 3 f. 7 | — | h. 16 f. 14 g. 0 f. 0

Mariages : J. Pichevin-M. Audoire; A. Hosteing-M. Durandet; E. Saurais-L. Dorne; J. Louit-M. Brouzinot. Obsèques de J. Baquignon, du Pouyau, 100 ans; le 9 Juillet, de Roger, Baron de Lestrange, mort à la fleur de l'âge, 37 ans; le 27 Juillet, de Flore Launais, à Livran, 96 ans.

1901 BAPTÊMES : **11** MARIAGES : **10** DÉCÈS : **22**
g. 6 f. 5 | — | h. 14 f. 8 g. 0 f. 0

Mariages : D. Courrian-J. Arnaud; J. Marcoulet-M. Caussan; P. Robert-C. Martin; P. Normandin-P. Cahier; J. Agert-C. Cabos; J. Lespine-C. Potard.

1902 BAPTÊMES : **15** MARIAGES : **8** DÉCÈS : **24**
g. 4 f. 11 | — | h. 10 f. 14 g. 0 f. 0

Mariages : même jour trois mariages (1er avril) J. Mitroche-P. Cayé; J. Dupuy-M. Sambélie; J. Hosteing-B. Dupuyo; F. Montangon-A. Bagat; B. Bagat-J. Gerbaud; J. Petit-M. Batailley.

1903 BAPTÊMES : **22** MARIAGES : **13** DÉCÈS : **20**
g. 8 f. 14 | — | h. 12 f. 8 g. 0 f. 0

J. Noyre-J. Noyre; J. Faugerolle-M. Fraiche; A. Bernard-G. Morillon; P. Fauchey-J. Brossard; P. Chevreau-A. Ponsolle; A. Cayé-M. Faure; B. Pelletier-M. Montaigu; P. Caussan-M. Montaigu; S. Durandet-M. Duclos; P. Videau-M. Blanc; P. Roudier-J. Meyre; J. Maucouvert-M. Odoir.

1904 BAPTÊMES : **14** MARIAGES : **7** DÉCÈS : **17**
g. 9 f. 5 | -- | h. 9 f. 8 g. 0 f. 0

F. Marconi-J. Caussan; J. Caussan-L. Bouillau; J. Rey-M. Cayé; J. Renon-M. Ardiley; P. Bareille-C. Boudeau; C. Armaud-J. Bouleris.

1900. Au moyen de souscriptions volontaires, M. le Curé achète les deux petits autels.

1901. Par le même procédé sont achetées les grandes tentures grenat pour le grand autel, les petites tentures bleues pour les petits autels.

14 Avril, le tarif de la sonnerie pour les baptêmes est ainsi fixé : les deux cloches à la fois : 2 fr.; la grande toute seule : 1 fr. 50; la petite toute seule : 1 fr.

1905 BAPTÊMES : **24** MARIAGES : **8** DÉCÈS : **21**
g. 14 f. 10 | — | h. 16 f. 4 g. 1 f. 0

G. Thomas-M. Jarnac; P. Lajaunie-A. Brossard; A. Valureau-M. Arnaud; L. Mazaleyrat-P, Duclos.

1906 BAPTÊMES : **12** MARIAGES : **7** DÉCÈS : **16**
g. 3 f. 9 | — | h. 6 f. 8 g. 1 f. 1

T. Bouchon-C. Merlet; P. Lajaunie-S. Lagueyt; J. Martin-M. Caussan; P. Chauvet-M. Danjouin; J. Mondot-M. Beaudon; P. Ducros-G. Desblaches; P. Janot-G. Gerbeau.

1907 BAPTÊMES : **18** MARIAGES : **4** DÉCÈS : **20**
g. 9 f. 9 | — | h. 9 f. 9 g. 1 f. 1

J. Caussan-C. Gravau; P. Bistre-J. Brumage; J. Lespoux-M. Eperdussin. Le 21 Septembre, M. Lespoux, prêtre retraité, fait le mariage J. Icard-M. Méric.

1908 BAPTÊMES : **17** MARIAGES : **6** DÉCÈS : **28**
g. 6 f. 11 | — | h. 11 f. 15 g. 2 f. 0

F. Porge-M. Brignaud; J. Méric-M. Noyre; P. Pérou-M. Boura; H. Baudier-P. Caussan; E. Batailley-M. Blanc; J. Dupis-M.-L. Ducamin.

1906. Dernière séance du Conseil de Fabrique.

Le Conseil de Fabrique s'est réuni le dimanche neuf Décembre mil neuf cent six. Le président de Fabrique, M. Th. Bernard, de Liard, se fait excuser par lettre du jour pour « cas exceptionnel ». Étaient présents : M. Ch. Bonnet, président des marguilliers; M. A. Camin, trésorier; M. G. Faugerolle, et M. L. Raby, curé. On apure les comptes du trésorier jusqu'à ce jour; ils se montent tant en recettes qu'en dépenses, à la somme de 883 (huit cent quatre-vingt-trois) fr. 90 c.; les restes à payer, faute de fonds à ce jour, s'élèvent à quatre-vingt-deux fr. 90 c., à partager entre différents serviteurs et fournisseurs. Noël, le premier de l'an, la fin du mois feront le solde. Au nom de Son Éminence, le Cardinal Lecot, Archevêque de Bordeaux, M. le Curé offre les remerciements les plus sincères à tous les Fabriciens, pour leurs bons et loyaux services, rendus à la religion catholique. Ces Messieurs acceptent ces remerciements.

Ont signé au registre :

Ch. Bonnet, Faugerolle, A. Camin, L. Raby.

Le Mardi 11 Décembre 1906, la loi, dite de Séparation, sortissait ses effets civils.

1909	BAPTÊMES : **24**	MARIAGES : **16**	DÉCÈS : **14**
	g. 9 f. 15	—	h. 3 f. 8 g. 1 f. 2

J. Renon-C. Terlé. C. Moruc-M. Odoir. J. Teynac-J. Viaud. F. Titet-J. Dubosc. J. Bernard-M.-L. Mondon. A. Mondon-H. Bernard. J. Cayer-M. Pérou; M. Brossard-R. Sescous; B. Estac-M. Ardichem; J. Brumage-M. Brossard; P. Courrian-M. Philippot; J. Lande-A. Cocureau; J. Bersion-C. Cayé; F. Petit-M. Landes.

1910	BAPTÊMES : **23**	MARIAGES : **10**	DÉCÈS : **14**
	g. 13 f. 10	—	h. 8 f. 6 g. 0 f. 0

L. Bouléris-J. Marès; P. Roux-A. Duffo; J. Landes-J. Brochard; S. Dupuy-F. Lesvignes; A. Connord-J.-L. Ducamin; J. Favereau-J. Queyne. Le 10 Septembre l'abbé D. Bergey, vic. à Castillon, marie son cousin, J. Bergey, avec M. Ruiz y Cortès, P. Dejeans-C. Octavin.

Recensement Général de la population (fin 1910)

Bourg : Charpentier : L. Mondon-M. Bersion; J. Bernard-M. Mondon. Boulanger : Veuve M. Brossard-Peyrusc. f. Madeleine, R. Brossard; T. Brossard-M. Constantin; A. Valosio. J. Souffert-J. Lemoine, f. René et Jean. Épiciers : Veuve J. Blanc-Fréchède, f. Marie. Buraliste-épicier : P. Gerbaud-L. Lespine, Café : P. Janot-G. Gerbaud, f. Renée. Café et tailleur d'habits : P. Mieussens-M. Berthomieux, f. Ida, Paule. Vve J. Brion-Berthomieux. Forgeron : P. Chagneau-C. Larquey. f. Charles. C. Pion-Larquey. Tonneliers : F. Joseph-P. Chauveur, f. F. Joseph-M. Laborde; Edgard Reymond. Coiffeurs : P. Bernard; M. Lajaunie-S. Lagueyt, f. Suzanne. Boucher : E. Jourdan-M. Cassagne, f. Yvette, Georges. P. Dupouy-M. Laurier, f. Odette; Sacristain : B. Cabos-M. Allain. Instituteur : P. Dupuch-M. Dépiot. M. Roudié-Dépiot. Institutrice : G. Beaumevieille. Poste : F. Coutures; J. Perrigaud-M. Perrigaud, f. Jean et Jeanne. Propriétaire : (au Castéra) E. Destanque (maire)-J. Milhiaque. E. Labastie; A. Camin-J. Mondon, f. Thérèse; Yvonne, Antoinette, Rigon; F. Micalaudy- J. Bénillan, f. Paule; C. Bonnet-J. Videau; F. Videau; Veuve J. Salvatier-Neau, f. Arthur; H. Lartigue-M. Simon, f. Marie; F. Coucharrière-Hosteing; J. Martin-M. Landry,

---

1910. Le Conseil paroissial, le Comité de paroisse (paroissiens et paroissiennes) et le Comité des Pères de Famille, sont fondés selon les ordonnances du cardinal Andrieu, Archevêque de Bordeaux. L'Église immortelle, sous de nouvelles formes, continue de mener les âmes au ciel.

f. Alban; A. Dumas-M. Bourgeau, f. Germaine et Jean; Vve M. Dupuy Tarride, f. Maurice et Jeanne; Fr. Laulaney; M. Noaux; J. Bistre, O. Bistre-S. Brumage, f. Jeanne; B. Linaire-A. Sembélie, f. Henri, Roger, Robert, Jean; Veuve M. Baladre-Sembélie; G. Morillon-L. Sembélie, f. Charles; J. Amilhat-A. Lamaison, f. Émile, Émilie, Marie, Louis; L. Salomon-B. Chemin, f. Alfred, Louise; Veuve F. Lande-Salomon; J. Bouléris-J. Seurin, f. Pierre; F. Barthe, f. Arthur; F. Valosio-J. Girardeau, f. Jean. P. Hostein-L. Gadiou, Longerina.

Artiguillon : L'abbé B. Lespoux. Institutrice libre : E. Estivals, A. Calvet. Buraliste-épicier : J. Richard-M. Collas; M. Richard. Épicier : M. Labèque-M. Gaudin, f. Martin. Sellier : F. Noyre; Vve P. Gombeaud - Noyre. Maréchal - ferrand : Vve J. Lusseyran - Fitte; V. Pardies; J. Faux. Charron : P. Fourcan-M. Martin, f. Édith; M. Fourcan. Forgerons : J. Gravaud-M. Tarride, f. Jean et Jean; P. Mayallet-E. Billa, f. Antoine, Alice, Léa. Gare, chef : P. Boirie-M. Gaury, f. Valentine. Passeur : J. Rello-H. Lapeyre, f. Arnaud. Boulangers : J. Bacle (2 panifications). Jardiniers : J. Ville. P. Mitroche : J. Mitroche-P. Cayé, f. Marie; C. Voluzan. Scieurs de long : T. Thénaud-C. Erward, f. Paul. E. Mounier-M. Fitte, f. Henriette, Suzanne. B. Rivière. Marchand de bois : J. Caussan. Artificier : P. Viaud-J. Delpech, f. Malvina, Olivine. Coiffeur : I. Noyre-C. Pion, f. Jean. Propriétaires ; J. Caussan-M. Prévosteau, f. Marguerite. E. Baudon-M. Mitroche; F. Mondot-M. Baudon, f. Marie et Jeanne. F. Coularis-M. Rey, f. Pierre. Marie Rey. P. Delille-M. Merlet; Vve F. Cruon-Delille; M. Cruon. P. Baudon. J. Rolland. F. Gueynes-C. Dedieu, f. Bernard et François. J. Lespoux-J. Eysson, f. Louis; P. Eysson. J. Clavet; Vve M. Thomas-Clavet. J. Roux-M. Campagne; P. Roux.-A. Duffo. J. Coularis, f. Fernand et Raymond. P .Moreau-J. Bernom; J. Moreau; Th. Pautard-E. Moreau. J. Prévosteau-J. Batailley, f. Antoine. F. Pardes-J. Batailley, f. Jean et Louis. J. Caussan-C. Gravaud, f. Christophe. Vve E. Ponceteau-Gravaud. J. Bahougne-C. Claverie, f. Jean. B. Bouchet. P. Richard. P. Roullet-C. Bernom, f. Jeanne, Louise et Jeanne. J. Lacabanne. Cantonnier : L. Rougier-J. Rougier, f. Andréa et André. Vignerons : J. Teynac-J. Viaud; J. Teynac-J. Garrabey, f. Jean. P. Robert-C. Martin, f. Madeleine; P. Lespoux. Carassonniers : J. Durandet-C. Pion, f. Pierre. Bucherons : F. Blanc; J. Lagueyt. G. Charpentier-F. Pion, f. Bernard. E. Charpentier-J. Labeyrie. L. Labeyrie. B. Charpentier M. Bouchon, f. Marie, Georgette, Georges, Bernard. Terrassiers : F. Montangon-A. Bagat, f. Marie. J. Ponceteau-C. Mitroche. E. Ponceteau. P. Bareille; J. Pion-M. Lagueyt; L. Caussan, f. Jean. Journaliers : G. Thénaud-M. Viaud, f. Roger. G. Montangon-M. Rey.

J. Méric-M. Noyre. J. Faux-M. Bernard, f. Louise. A. Merlet-M. Pelletier. Résinier : J. Favereau-J. Gueyne. Brassiers : P. Pion-J. Portessou, f. Pierre. Pion-C. Cherisolle, f. Yolande, Isaïe.

Lagunas : P. Boudeau-P. Caussan, f. Marie. J. Caussan-M. Seurin. J. Prévosteau-M. Arnaud, f. Denise. Marg. Jeanty; Gab. Lambert.

La Vignolle : R. Dubourg-C. Chevalier.

Miqueux : Épicier : Vve Tresseint-Launais. P. Taudin-M. Launais, f. Flore et Marie. Maréchal ferrand : Ch. Caussan-J. Servant. f. Georges. O. Caussan-M. Bouilleau, f. Jean et Françoise. Vve Bouilleau-Beneyt; J. Perrotin. Charron : A. Gaudin-M. Pouyallet; B. Gaudin. Propriétaires : M. Videau-M. Courrian. P. Mothes-C. Peauvif, f. Jean et Yvon. J. Godin-C. Créon, f. Jacques. Vve M. Pilet-Créon. R. Lespine. Vve M. Négrier-Lespine. Vve Jeanne Girardeau-Négrier. J. Durandet-M. Lhéraud; A. Hostein-Marie Durandet. Vve M. Chapelan-Lhéraut. P. Lesvigne-F. Tridat, f. Marguerite. P. Chabarria-M. Lajaunie, f. Esther. P. Caussan-J. Desnoyers, f. Louis. J. Richard; J. Bichard-A. Richard, f. Rachelle. E. Videau-M. Blanc, f. Marie et François, Vve M. Ralle-Hostein. Viticulteur : F. Méric-M. Sicot. Tonneliers : J. Ardichem; Vve M. Lajaunie-Ardichem, f. Marie et Isabelle; L. Négrier; A. Lespine-M. Dejeans. J. Raymond-M. Cornet. Maçons : P. Videau-F. Mothes; P. Négrier-M. Videau, f. André et Paulette. Jardinier : P. Dumas-L. Portassau, f. Alice et Andrée. J. Dumas père, f. Pétronille, Odette. Bergers : P. Cayé-J. Mesuret; J. Cayé-M. Pérou. Régisseur du Livran : P. Rabin-M. Boyancier. Journaliers : J. Bérard-M. Bénéteau, f. Germaine, Alice, Bernard. Greffeur : E. Lajaunie-M. Meynard.

Livran : Marquis G. de Lambert des Granges. Veuve M. Prouzinot-Louit, cuisinière. A. Brumage-M. Signoret, f. Claude. F. Augeau, gardeur. F. Favereau, I. Piboteau.

Mouline : J. Gerbaud-H. Servant, f. Edmond; P. Martin-M. Magne. J. Lapeyre-M. Martin, f. Madeleine et Marthe.

Garramey : E. Soulard, tonnelier-A. Ardiley, f. Raoul. B. Ponceteau-J. Mitroche. B. Bagat, vigneron-A. Renom. L. Martin-E. Pion; Veuve C. Lados-Martin, f. Noémie. P. Chanove. tonnelier-C. Robert. P. Chanove-J. Taudin. J. Bouza-J. Gervais. f. Jacques. B. Beaupied-M. Videau, f. Jean. C. Sabarria, cantonnier-M. Martin, f. Irène et Esther. P. Dumas, jardinier-A. Bonœuil, f. Alice et Émilie.

Beaulieu : A. Liquart-L. Massart, f. Abel et Michel. F. Bouyssou, domestique. M. Gombeaud-M. Connord, f. Louis. Lorinau Jean et Henri.

Barbanes : J. Hostein-M. Pilet. H. Messeguet-M. Laplagne. Marg. Pion. F. Gervais-J. Juge. J. Pineau. J. Icard-J. Lespoux, f. Jean et Louise. J. Lespoux-J. Juge. Maly.

Barbehère : G. Faugerolle-H. Moreau, f. Maurice. J. Seurin-J. Landureau, f. Moyse et Albert.

Libet : Chéri Signoret; F. Méric-M. Maffre, f. Raoul, Léonce et Lodoïs.

Boyentran : J. Gervaix-J. Ralle, f. Ida. H. Masson-A. Renaudin, f. Georgette. Math. Gratton. gardeuse. P. Chauvet-I. Danjouin. f. Pierrette et Albertine. J. Breuil-M. Tiffon, f. Léonce. P. Breuil. F. Bernard-J. Richard. A. Mondon-L. Bernard, f. Pierre. J. Brignaud-M. Renom. P. Saunier-Mad. Arnaud. D. Faugerolles-Cath. Galley, f. Alice et Édouard. R. Papot-S. Barreyre, f. Reine. G. Borderon-J. Rabin. J. Augereau-M. Morillon. Veuve P. Videau-Morillon. C. Morillon-M. Blanc.

Belets : Jean Taps.

Brion : P. Bonifait-J. Batailley, f. Jean J. Ponceteau-J. Boucheneau. P. Saunier-M. Dumas. R. Bernard ses f. Osmin et Jeanne. Deyres Justine. J. Maucouvert-Marie Odoir, f. Jean et Marie. E. Odoir-A. Chapelan.

Reysson : P. Connord-R. Monnier.

Cassan : A. Drège-A. Demougeot. A. Fortin, ouvrier-Le Touarec, f. Marie-Louise.

La Chapelle : J. Daviaud, jardinier-M. Lespine, f. Pierre. J. Lespoux, vigneron-Catherine Lespine. J. Brumage-J. Beaupied, f. Abel.

La Cure : F. Dubosc-M. Rousset, f. François et Céleste. Vve M. Signoret-Rousset. J. Valosio-M. Dubosc, f. Joanna. Vve M. Tougne-Valosio. P. Dupis-L. Ducamin. Vve Seguin.

Fongiras : Vve M. Seurin-Hostein. E. Hostein-A. Gaillard, f. Louis. J. Arnaud-M. Brignaud.

Gay : B. Hosteing-Catherine Allain. J. Hosteing-B. Dupuy, f. Jean et Marguerite. J. Blanc-M. Chaigneau, f. François. Vve M. Ralle-Chaigneau. O. Bosq, ouvrier agricole. P. Caussan-M. Prévosteau, f. Marie-Thérèse. L. Layan, ouvrier. E. Pautard-M. Hostein. Marcel Jarris-E. Roux, f. Louis. Martial Jarris-E. Prévosteau, f. Jeanne. A. Pérou-J. Gaillard, f. Jeanne et Henriette. Vve Luceyran.

Lhopital : G. Valureau-J. Petit. A. Valureau-M. Arnaud, f. Odette. D. Courrian-A. Durandet; Vve F. Mesuret-Durandet. D. Courrian-

I. Arnaud, f. Raymond et Jeanne. Jules Michelon, ouvrier agricole. J. Roux-M. Billa, f. Élie et Joseph. Martin Roux. Jacq. Roux. P. Renom-E. Roux. J. Renom-C. Terlé, f. Jeanne. J. Renom-M. Ardiley, f. Reine. P. Mesuret-M. Bouchet. f. Jean. P. Dupont-Cat. Daviaud, f. Louise. P. Duffo, gardeur. Claude Renom-P. Charlot. M. Broussard. E. Broussard-Rose Sescous, f. Daniel. P. Éperdussin-M. Benillan, f. Henriette. Marie Gerbeaud. Cath. Richague. J. Pelon-J. Tripoteau. J. Pelon-Éva Faugerolles. Vve M. Lajaunie-Brossard. M. Brossard. J. Brumage-M. Brossard. B. Rey-M. Marie. Marcoulette. F. Magne. B. Ducamin. E. Gombeau. A. Connord-M. Cath. Ducamin, f. Roger. Arn. Brumage-J. Bagat, f. Henri et Raoul.

La Passe de Roque : P. Lagueyt-J. Landes, f. Jean et Joseph. M. Négrier. Jean Meau.

Pruzan : A. Négrier-M. Pouyalet, f. Octave.

Meynadgey : André Ruiz-A. Lamora, f. Jean.

La Rauza : F. Batailley-Anne Chapellan. J. Batailley-P. Duffo, f. Anne et Marie. J. Batailley-Catherine Bourseau.

Lucbeil : Ch. Lusseyran-M. Guillot, f. Jeanne. J. Bérard-J. Beaudon. Bagat. F. Roux-M. Arnaud, f. Jeanne, Raymond, Catherine et Andrée.

Liard : A. Bernard, conseiller-M. Bernard. B. Caussan-I. Bernard. J. Cocureaud-Ch. Lespoux. P. Cocureaud-J. Lusseyran, f. Jean. Vve M. Martin-Durandet. J. Fauchey-Catherine Lespoux. P. Fauchey-J. Brossard, f. Pierre. P. Laulaney. F. Laulaney. J. Duffo-J. Batailley, f. Jean. Vve F. Négrier-Duffo. P. Guillot. Pétronille Guillot. P. Verdon-F. Fauchey, f. Françoise et Pierre. J. Arnaud-M. Lalanne. M. Marian. J. Octavin. J. Lande-A. Cocureau. P. Cocureau-M. Guillot. M. Ardilley-J. Martin, f. Guillaume et Pierre. P. Bernard. E. Durandet-A. Luceyran. J. Petit-M. Durandet, f. Jean. J. Liès-J. Thomas, f. Alice et Jean. Vve Catherine Batailley-Rousseau. J. Landes-B. Brochard. J. Pérou-M. Fouillou. René Flor. Sylvestre Videau-Catherine Fauchey. f. Jean et Marguerite. Jean Thomas. J. Crougnet-M. Lusseyran, épicier-tonnelier. Vve J. Teynac-Lusseyran. Ph. Petit-A. Greliet. A. Bagat-Mad. Tambourin. J. Brion, carrier-M. Bagat, tailleuse, f. Marie. J. Durandet, bucheron-F. Beneyt. f. Jean. D. Petit-A. Meynieu, f. Lydie. J. Hostein-J. Fauchey. A. Fauchey. G. Hostein-M. Hostein. f. André. J. Icard-A. Baquey, f. Fernand. J. Noyres-R. Coucourron, f. Élisabeth.

Cuquet : Baptiste Martineau - Marthe Déjeans, f. Marguerite. E. Pouyallet-Mad. Berthon.

La Tour : Vve Mad. Voluzan-Collombe. E. Roux-M. Collombe; J. Moysset-Mad. Collombe. Rémy Bernard, gardeur. L. Feuillerat, ouvrier-M. Rolland, f. Louise.

Saint-Gaux : F. Caussan-A. Jumon. Vve J. Estel-Jumon; Ph. Michelon, valet. E. Bourseau-M. Saintout, f. Ernest, Jean et Jean. J. Fauré-J. Saintout, f. Jean. M. Braquessac-Vve Clémenceau. E. Dupuy-M. Bernard, f. Jean et Catherine. P. Landry-M. Noyre, f. Jean et Marie-Louise. M. Guillot-Saintout, f. Marie.

Cantegril : Famille Montangon.

Pouyau : Martin Batailley, f. Jacques; F. Petit-Mad. Batailley, f. Jeanne; J. Batailley. Vve M. Baquignon-Batailley, f. Marie.

La Lesque des Ormes : J. Carmanac. Les deux frères Laumonier, Gabriel et François, leur domestique Vve Chapelan.

Haut-Garnaud : P. Batailley-A. Crougnet, f. Martin et Pierre. Marie Chapelan. G. Pelletier-M. Chapelan, f. Marthe, Anne et Marie.

Lagune-Sale : J. Landes-A. Cocureaud. Famille Merlet.

Lagune : J. Estel père. J. Estel-M. Bonhore, f. Jeanne et Marie. I. Piconnet, domestique. J. Clochard. L. Négrier-M. Normandin, f. Antoine et Marcel. J. Montaigu, cantonnier-J. Perrier. J. Durandet-P. Mayallet. F. Dufort-J. Michelon, f. Louis. B. Pelletier-M. Montaigu. F. Pinet-Marg. Montaigu, f. Henri, Marie, Jean. Marie Landes.

Dartrac : Veuve L. Cocureaud-Lescorse. J. Larrère, gardeur. Coulard Pierre et Léonce. Dan. Barre-Ang. Coulard, métayers. P. Bersion-J. Saintout. Ismaël Bersion-Catherine Cayé, Anne Dutret-Jeanne Seurin-Michelon, f. Marie et Éva. Fr. Batailley-M. Chapelan. Abel Batailley-M. Blanc, f. Louis. P. Baron-Rose Durandet, f. Jean, Marie, Jeanne.

Broustey : J. Cayé-Marie Déjean, f. Hubert.

Deux-Lagunes : P. Batailley-Marg. Ardiley, f. Pierre. F. Normandin-Cath. Cayé, f. Marie, René, Louise et Lucie. L. Méric-J. Chevreau. A. Cayé-Marg. Ribeyrolle, f. Arnaudine et François. E. Dedieu. P. Bejeau-J. Duprat, f. Jean et Marie.

Pipeyrat : F. Ribeyrolle-Marguerite Faure, f. Gaston et Jeanne. J. Rey-Madeleine Cayé, f. Arnaud et Jean.

Musset : A. Mayres, f. Guiraud et Pierre. P. Rodier-J. Mayres, f. Jeanne.

L'Éspérance ; Ponsolle. J. Chevreau-L. Ponsolle.

Matrasson : Hipp. Desblaches-A. Brunat. f. Albert, Marie, Alfred.

Coycot : F. Dedieu-M. Ribeyrolle, f. Marie. Catherine Bernard.

Darène : Louis Desblaches-M. Schmidt, f. Marcel.

Peyressan : Jean Merlet- f. Alice.

Mathes : J. Cayé-J. Gombeaud.

Balanque : J. Treisseint-J. Raymond, f. Marie, François, Thomas. F. Raymond-M. Cruchon.

Cantelaude : J. Seurin-M. Laporte, f. Jeanne, Jean, Normandin, Jeanne. P. Déjeans-M. Seurin.

Gartieu du Beau Temps : (Ch. Budan). Ouvriers : L. Gourdon-A. Rolland, f. Pierre. J. Courrégelongue-M. Gourdon. P. Lapierre-J. Grenier, f. Jean et Élisabeth.

Saoussouse : M. Seuve - Uthurburu, f. Isabelle et Aurélien. A. Chapelan. A. Cayé.

Garrouillat : J. Rolland.

Mayne-Baudot : Famille Seuve.

Lartigat : Vve M. Fort-Rolland. R. Fort-M. Udger. J. Rolland-J. Pelletier.

Gauran : Phil. Michelon, carassonnier.

Fonbardin : J. Duclos, cantonnier-Mad. Jugla, f. Jean-Pétronille Caussan. D. Cornet-Léont. Frèche, f. François et Marie. F. Viaud, vigneron-M. Barille, f. Pierre.

Gouat : Vve M. Gombaud-Mimi, f. Michel. M. Cardin-J. Ériard. P. Daumins-Cat. Varaillon. P. Guérin-M. Daumins, f. Augustin et Pierre. Gab. Tarride. Marie Rambaud. J. Faux-Marg. Bernard, f. Jean, Pierre, Louise. F. Méric, vigneron-M. Maffre, f. Raoul, Léonce, Henri.

Battant : J. Raulet-J. Méric, f. Fernand.

Haute-Rive : (Mr Desmases). Employés : H. Chasseloup-A. Lambert, f. René. Marie-Lambert. Famille Daumand ; Henri, Bézina, Ismaël, Marie-Louise, Maurice, Pierre. R. Roux.

Peyres : P. Mesuret-M. Creuzin. J. Rambaud-M. Mondon. P. Lajaunie-M. Brossard. P. Baougne-J. Bouteillon, f. Jean. J. Méric. F. Soulard-M. Méric, f. Gilbert. Marie Laulède. Marès Jean et Antoinette.

Guibeau : Dom. Brocas-J. Cherau. Vve M. Pion-Cabès. P. Bernard. P. Bernard-Cat. Jugla. M. Bataille-L. Fage, f. Gabrielle et Jean. Fage, Marie et Adolphe. E. Tarride-J. Caussan. A. Collard-Cath. Cabès. Fr. Millet, Ev. Boudeau. Vve M. Palain-Bouchet, f. Jean. B. Bouchet: Od. Bouchet-H. Mondon, f. Marie. S. Durandet-J. Duclos, f. Pierre et Madeleine.

Fronsac : E. Petit-M. Virléger, f. Jean. Vve M. Mondon-Virléger.

V^{ve}F. Éperdussin-Boudeau. J. Trigaud-F. Méric. J. Durandet-Marg. Pion. Th. Bouchon - Cath. Merlet, f. Arnaud, Catherine, Marie. P. Odoir-M. Montaigu, f. Marie et Louise. — *Au Branat :* Vve J. Sevra-Caussan.

Perjeat : M. Latipo-M. Jeanti. P. Videau-Catherine Sarrasin. P. Videau-M. Ducourneau, f. Marc.

Après les grandes guerres de la Révolution et de l'Empire, la natalité de Saint-Germain-D'esteuil s'était abaissée. Elle se releva par le moyen de quelques années de paix, dès 1830. Vers 1850, elle redescendit bien bas, 20 et 22 naissances. A cette époque le vin se vend de 20 à 25 francs la barrique. Sur le terrain maigre du Médoc, on ne vit plus qu'avec peine. Cependant le prix du vin a beau remonter, atteindre une survente qu'on ne retrouvera plus, la crise de la natalité s'étend jusqu'en 1872. Sous le second Empire, en effet, les préoccupations matérielles prennent le dessus, le luxe, le goût des dépenses règnent en maîtres. On ne songe plus qu'aux biens de la terre surtout en Médoc : la démoralisation recommence. L'année terrible secoue la patrie. Le pays se reprend à vivre chrétiennement. Tout est aux longs espoirs. Aussitôt 30 et 34 naissances. Le terrible phylloxera fait de nouveau descendre l'étiage à 15 naissances en 1887. La crise économique se complique d'une crise religieuse aigue: des sectes en infime minorité abusent, grâce au malentendu politique, de la mollesse générale pour essayer d'arracher le catholicisme aux entrailles de la France. En 1890, 12 naissances. Malgré le vin fameux de 93, en 1894, il n'y a que 15 naissances; la crise s'accentue en 1900, 10 enfants, 12 en 1904. Dans les dix dernières années seulement, notre paroisse a perdu près de deux cents habitants. Il y avait 1400 personnes environ en 1899, il n'en reste plus que 1167 en 1910. Tous les départements français ont ainsi une décroissance effrayante, sauf les contrées foncièrement catholiques.

S'il y avait plus d'enfants dans notre cher Médoc, il y aurait plus de vie, plus de labeur effectué, plus d'initiative pour aller au loin placer soi-même ses marchandises, son influence et même coloniser. C'est à l'époque où le territoire actuel de Saint-Germain-D'esteuil donnait de 70 à 75 enfants par an, que les côtes océaniques de France peuplèrent le Canada. Ce pays essaimé à la bonne époque est resté digne de la vieille France catholique. C'est la vraie religion, qui rend fortes les nations, témoin la Belgique qui parle notre langue. A Saint-Germain-D'esteuil, dans ces derniers cinquante ans, un fait curieux s'est produit. La Providence a permis que l'antique encadrement de la société disparut. Plus de Verthamon au Castéra, ni de du Périer à Livran. Plus de maisons nobles à la Mirande, à Liard,

à Latour, à Saint-Gaux, au Cuquet, à Cantegril, au Coloumey, à Lagune, à Fontbardin, à ces alentours de l'emplacement du vieux Méteuil. Le flot démocratique a presque tout submergé. Ces anciennes maisons avaient vaillamment rempli leur mission providentielle. Elles se sont souvent ruinées en faisant le bien du pays. Leurs bonnes qualités ne doivent pas se perdre chez nous. Elles nous ont laissé une leçon à suivre. Notre véritable noblesse à nous catholiques, c'est notre filiation divine. N'ayons pas peur. L'Évangile, la bonne nouvelle continue, continuera toujours son œuvre de régénération spirituelle. C'est à chacun de nous de vouloir participer à ce bienfait. Écoutons les voix du passé et nous ne pourrons que nous en trouver mieux. L'histoire consultée sans parti-pris le prouve chez nous comme partout ailleurs. L'imagination peut prêter ses couleurs afin de faire accepter la sécheresse des documents et parer la rigueur de l'argumentation. Mais l'histoire n'est pas de la fantaisie. L'histoire générale est la scène d'une époque; elle situe les gens dans le temps où ils ont vécu. Les vieux manuscrits particuliers, les registres paroissiaux sont la voix d'un passé régional. Nous avons senti palpiter l'être des individus de notre contrée entière. Et cependant, mon Dieu, que de gens oubliés sur la terre malgré leurs mérites devant vous, dans le Ciel. Comme nous sommes peu de chose. Leurs joies, leurs deuils, cette respiration de l'humanité, s'y manifestaient dans leur double jeu de haut et de bas. Ils ont lutté, nous ferons comme eux. Les barbares les plus dangereux ne viennent plus de l'extérieur, ils sont parmi nous. Ce sont des fils oublieux de leurs ancêtres. Pour nous, nous ne pouvons pas laisser mourir notre pays. Regardez-le avec attention, avec amour : quelles ressources il conserve afin d'exciter notre énergie! La connaissance approfondie du sol de la patrie est d'une aide puissante pour l'histoire d'un pays : le sol est la scène de la race, il la situe dans le lieu. Il suscite les mêmes habitudes d'esprit et crée les mêmes besoins matériels. La connaissance géographique du pays soutient la marche de l'histoire, on pourrait même dire qu'elle est le bâton de vieillesse de l'histoire ancienne. Elle donne des points de repère au cours du récit historique. Dans un pays bouleversé par les éléments et par l'industrie humaine, comme est la péninsule médocaine, les indications qu'elle donne, sont les caractères d'un livre ouvert aux investigations du présent sur le passé. Le présent est l'enfant attaché au passé. Il en reçoit les enseignements, il en médite les leçons. Bon gré mal gré le présent ne peut un certain temps faire fi de l'expérience du passé sans courir un grave danger de mort. Le progrès ne peut avoir de base solide que sur un passé longuement éprouvé. Essayez de changer, en toute exposition, la taille de la vigne usitée dans notre pays, laissez grim-

per plus haut les pampres. comme en d'autres régions, vous verrez le résultat que donneront le vent, le soleil et le terroir du Médoc. Les anciens n'avaient pas moins d'esprit que nous. Améliorons, avec courage, le chemin qu'est la terre : elle conduit toujours au Ciel le travailleur consciencieux et vraiment catholique. Imitons l'œuvre divin dans notre belle contrée. Toutes les îles médocaines se sont soudées. Le tenace vouloir humain a fait disparaître la plupart des marais, ces dernières traces de l'antique passage des eaux. Unissons-nous tous sur le terrain ferme de la religion, de la



La Cure et le Clocher.

patrie et du travail honnête. Faisons disparaître d'entre nous tous les marais, quels qu'ils soient. Que partout la vigne, les moissons et les pins, respirant l'air pur du ciel bleu, se balancent mollement sous les caresses de la brise venant tantôt de la Gironde tantôt de l'Océan. Que refleurisse et porte tous ses fruits parmi nous la religion catholique. Elle est la seule vraie, la seule qui corresponde à notre mentalité française, comme le vrai. le beau, le bien correspondent à notre esprit logique. Elle n'est pas un parti, elle est la religion de tous. Elle a fait l'unité nationale. Nos ancêtres l'avaient compris. Faisons comme eux. La terre où dorment nos aïeux sera encore l'heureuse nourricière d'hommes nombreux et vaillants. Reprenons leur familiale audace, varions, s'il le faut, nos travaux. Si la vigne ne nourrit plus son ouvrier, parce que Dieu nous châtie par les maladies cryptogamiques, par la concurrence générale, sans abandonner la vigne, faisons aussi autre chose. Pour cela associons-nous, sans aucune immixtion de la politique, qui est toujours un

ferment de division. L'association remplacera le secours des nobles d'autrefois, elle sera notre force et notre noblesse. Faisons entre nous des caisses d'assurance pour les bestiaux, pour la vente du lait, la fabrication du beurre, le transport au loin du bois de chauffage ; pour la sélection des grains, blé, maïs, fourrages ; pour l'introduction en grand dans nos landes de la betterave, dont l'alcool à brûler devrait, depuis longtemps en France, remplacer le pétrole étranger. Que de points de contact nous avons à notre portée. Aidons-nous les uns les autres. Sous l'égide de Dieu, acquérons une honnête aisance, source des vertus chrétiennes.

Louis RABY.



(Notre Église)
Notre Maison de Dieu.

Table des Matières

PREMIÈRE PARTIE

L'antique Saint-Germain-D'esteuil

DEUXIÈME PARTIE

Formation et Vie de l'antique paroisse de Saint-Germain

I. — La formation féodale de St-Germain d'es (mé) teuil.

II. — Sa vie d'après les registres conservés.

Sous les rois absolus

Pages

Sous la Révolution

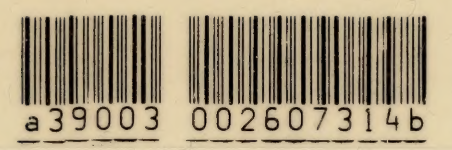
Sous le Concordat Pages

Sous le régime de la Séparation



Table des Vues photographiques




a39003 002607314b

